LE MONDE ÉCONOMIE
■ Chambardement dans la défense
■ Immobilier : 2 pages d'annonces

Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16479 – 7,50 F — MARDI 20 JANVIER 1998 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

MARK BAKER/REUTERS

L'exploit de Roxana

LA PREMIÈRE nageuse française championne du monde s'appelle Roxana Maracineanu. A vingt-deux ans, cette étudiante née à Bucarest a réussi son exploit dans le bassin de Perth (Australie) en remportant la finale du 200 m dos et en battant du même coup son record de France. Cette victoire couronne une belle moisson (6 médailles) de l'équipe de France.

Lire page 22 et notre éditorial page 16

Le CNPF affirme que les 35 heures « détruiront plus d'emplois qu'elles n'en créeront »

Son vice-président explique au « Monde » son hostilité à une hausse des minima sociaux

« LA PROBABILITÉ est forte que les 35 heures détruiront plus d'emplois qu'elles n'en créeront », affirme Georges Jollès, président de la commission sociale du CNPF, dans un entretien au *Monde*. Pour le vice-président du CNPF, le projet de loi sur les 35 heures, que Martine Aubry présentera mercredi 21 janvier devant la commission des finances de l'Assemblée nationale, est *« inapplicable »*. *« Ce texte tombe fort mal à propos car la croissance risque d'être plus faible que prévu, en raison de la crise asiatique »*, ajoute M. Jollès, qui indique qu'un certain nombre de branches professionnelles vont s'interroger sur le contenu des conventions collectives.

Alors que M. Jollès affirme aussi son hostilité au relèvement des minima sociaux, principale revendication des associations de chômeurs, Robert Hue a réclamé un collectif budgétaire pour répondre à cette demande. Le secrétaire national du PCF se déclare favorable à une augmentation *« sensible »* de l'impôt de solidarité sur la fortune. Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale, a averti qu'il ne fallait pas augmenter le taux de pression fiscale et sociale qui est *« limite »*, et *« même excessif »*.

Samedi 17 janvier, des manifestations ont eu lieu dans toute la France à l'appel des associations de chômeurs. A Paris, au terme d'un défilé qui a rassemblé 12 000 personnes, des incidents se sont produits entre quelques centaines de manifestants et les forces de l'ordre autour de l'Ecole normale supérieure. A Toulouse, 8 000 personnes ont manifesté. De très nombreux rassemblements de syndicalistes et de chômeurs ont eu lieu dans les villes moyennes. A Paris, le Mouvement des citoyens, que préside Jean-Pierre Chevènement, a participé à la manifestation nationale du Parti communiste contre l'euro, qui a rassemblé près de 10 000 personnes.

Lire pages 6, 7 et un point de vue page 14

La sécurité dans la ville

■ Le gouvernement débat sur le désarmement des polices municipales

■ M. Chevènement invite les maires à conclure des contrats locaux de sécurité

■ La gauche divisée sur les réponses à la délinquance des mineurs

Lire pages 9 et 10 et notre reportage page 12

■ La « troïka » en Algérie

La délégation européenne entend amorcer un *« dialogue politique normal »*, tandis qu'Alger souhaite une coopération accrue contre *« le terrorisme »*. p. 3

■ Nouveau patron chez Thomson-CSF

Denis Ranque, actuel patron de Thomson Marconi Sonar, succédera à Marcel Roulet à la tête de Thomson-CSF. p. 18

■ Audiovisuel : la loi en attente

Catherine Trautmann souhaite clarifier les relations entre les groupes vivant des marchés publics et les chaînes dont ils sont actionnaires et renforcer les mesures anticoncentration. p. 19

■ Le dauphin Viktor Tchernomyrdine

A son retour au Kremlin, Boris Eltsine a confirmé implicitement le premier ministre comme l'un de ses héritiers potentiels. p. 4

■ Egalité des sexes

Les points de vue de Michelle Coquillat et Geneviève Fraisse à propos de la féminisation des fonctions en politique. p. 15

■ Les icônes de la Dépression

Une rétrospective à l'hôtel Sully, à Paris, est consacrée à l'Américaine Dorothea Lange, célèbre pour ses photographies de la Grande Dépression. p. 25

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 120 - 7,50 F

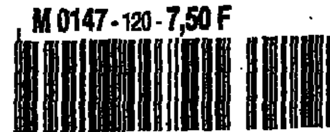

La « funeste » élection du président de la République au suffrage universel

PIERRE JOXE n'a jamais eu la réputation de mâcher ses mots. Mais cette fois-ci, il n'y va vraiment pas de main morte ! Dans le livre de souvenirs et de réflexions qu'il publie prochainement, *A propos de la France* (Flammarion, à paraître le 26 janvier), le premier président de la Cour des comptes et, à ce titre, l'un des plus hauts fonctionnaires français, se livre à une critique en règle du régime de la Ve République.

Le fils de Louis Joxe, gaulliste historique, juge en effet que, par réaction contre le régime d'assemblée antérieur, *« les institutions de 1958 ont poussé le balancier de l'autre côté, mais trop loin »*, surtout depuis la révision constitutionnelle de 1962 instaurant l'élection du président de la République au suffrage universel. A ses yeux, le seul remède possible est radical. *« Il faudra passer par l'abandon de la funeste réforme de 1962 : il est dangereux de faire élire quelqu'un directement, avec de grands pouvoirs, rééligible, et pour une durée potentiellement illimitée. L'intéressé ne rêve pas à ce qu'il va pouvoir faire pendant son mandat, mais à s'inscrire dans une perspective illimitée. Ce qui est fou »*, assure l'ancien ministre de François Mitterrand. *« Nous sommes les seuls en Europe à posséder cette institution baroque, dont l'origine est récente et les précédents historiques tous fâcheux. Autant s'en débarrasser en effet »*, tranche-t-il.

« Baroque », mais également incohérent et nuisible. *« Nous sommes le seul pays où le "chef de l'Etat" peut être simultanément chef de l'opposition. Ce qui veut dire que la France n'a pas d'institutions claires et fixes mais deux systèmes institutionnels qui fonctionnent alternativement, un peu comme les véhicules mixtes qui ont, à la fois, un moteur à explosion et un moteur électrique. C'est un système incohérent »*, estime le premier président de la Cour des comptes. D'autant que, selon lui, la *« cohabitation »* entre le président et le premier ministre est en réalité *« plutôt permanente »* sous la Ve République, en dehors même des périodes où les deux responsables de l'exécutif ne sont pas du même camp.

Et il ajoute : *« La dichotomie entre le président et le premier ministre nuit au bon fonctionnement de la société française, surtout, bien sûr, quand la cohabitation est poussée à l'extrême, quand le vainqueur de l'élection présidentielle reste à l'Elysée mais regarde le battu gouverner, parce que la battu est vainqueur et que le vainqueur est donc vaincu ! Cela arrive pour la deuxième fois en dix ans, avec Chirac-Jospin, après Mitterrand-Chirac. Ce sont les fondements d'une dramatisation de la vie politique et de sa bipolarisation excessive. »*

Contrairement aux propositions, par exemple, du doyen Georges Vedel, *« le quinquennat avec rééligibilité ne changerait pas grand-chose »* aux travers fondamentaux du régime, assure Pierre Joxe. Plutôt que d'aller jusqu'au bout de la logique présidentielle, à l'américaine, il préconise donc l'instauration d'un véritable système parlementaire, *« moins dramatisant que le système présidentiel et mieux adapté aux standards européens »*.

Gérard Courtois

Asie : le coût social de la crise

LE COÛT social de la crise financière sera lourd pour les économies émergentes de l'Asie, même si l'on assiste à un net redressement des places boursières. Les plans d'austérité imposés par le FMI vont provoquer une vague de licenciements qui fait craindre de graves troubles sociaux. Les émeutes qui ont éclaté en Indonésie et les manifestations de salariés dans les rues de Séoul ne sont peut-être que les prémices d'un mouvement. Mais les malheurs de l'Asie font aussi le bonheur des touristes malins. S'ils se passent des agences de voyages, ils bénéficieront de prestations locales en forte baisse.

Lire pages 2 et 21

Quand la « méthode Wojtyla » s'exporte à Cuba

DÈS LE DÉBUT de son pontificat, il y a presque vingt ans, Karol Wojtyla rêvait de mettre le cap sur Cuba. Alors qu'en 1979, huit mois après son élection, le pape polonais retournait dans son pays, son combat pour la démocratie et les droits de l'homme – auxquels le catholicisme se ralliait après les avoir tant combattus – ne faisait que commencer. Il était aux petits soins pour des pays meurtris et des croyants persécutés en Pologne, mais aussi en Ukraine, en Lituanie, au Vietnam, en Chine et, bien sûr, à Cuba.

La lutte pour l'*« homme »* dont il faisait, dès sa première encyclique, la *« route »* de l'Eglise devenait l'horizon d'un pape ambitieux, au destin exceptionnel forgé par les deux expériences totalitaires, nazie et communiste, du XXe siècle. Jusqu'à la chute du mur de Berlin en 1989 et l'effondrement des régimes forts d'Amérique latine (Haïti, Brésil, Chili) ou d'Asie (Philippines), la première moitié de son pontificat aura même été identifiée à la contribution de l'Eglise catholique aux luttes pour la liberté et les droits de l'homme. Eprouvée à Cracovie par une fréquentation de trente ans du système communiste, la méthode « wojtylienne » repose sur un habile dosage d'opposition intransigeante – dans la ligne de Wyszynski, l'ancien primat de Pologne (décédé en 1981) – et de souplesse diplomatique, selon la bonne vieille Ostpolitik de Paul VI et du cardinal Casaroli qui multipliait les visites-éclairs au-delà du rideau de fer.

Jean Paul II y ajoute une touche personnelle : l'affirmation des droits propres à une nation, des ressources de la culture et de la mémoire, dans des « systèmes » étatiques toujours transitoires. La religion, en particulier, devient chez lui un espace de résistance politique, cultivant tout ce que pervertit le communisme : l'histoire, la vérité, l'éthique, la solidarité. A l'époque, on ironisait beaucoup sur le culte des anniversaires, des pèlerinages et des saints chez ce pape traditionnel. Il ne faisait en réalité que réhabiliter l'histoire de pays communistes frustrés de leur mémoire, où les mots eux-mêmes étaient truqués, où le mensonge devenait art de gouverner.

Le pape va-t-il rééditer l'expérience, cette fois à Cuba, dans un pays où son voyage représente déjà une performance physique et diplomatique ?

Henri Tincq

Lire la suite page 16 et nos informations pages 5 et 11

Schneider convoité

DIDIER PINEAU-VALENCIENNE

POUR SON dernier exercice à la tête du groupe Schneider, qu'il dirige depuis dix-sept ans, Didier Pineau-Valencienne doit redéfinir la stratégie de son groupe et mettre en place sa succession. Il devait annoncer, lundi 19 janvier, une réorganisation interne qui confirme le recentrage du groupe.

M. Pineau-Valencienne doit surtout éviter que Schneider, très convoité, ne fasse l'objet d'une offensive boursière.

Lire page 17

AUSTÉRITÉ Le coût social de la tourmente économique qui s'est abattue sur les dragons asiatiques va être lourd : les plans d'austérité imposés par le FMI à des pays comme la Corée du Sud, l'Indonésie et la Thaïlande ont permis aux places boursières de se redresser mais se traduiront bientôt par des licenciements massifs. ● EN INDONÉSIE, où le président Suharto a été contraint de se plier aux exigences du FMI, la tentation est grande de faire porter le poids de la responsabilité des licenciements sur le FMI. Ce pays qui s'est transformé à la suite du boom économique des années 70 reste cependant solidement ancré dans le tiers-monde. ● EN CHINE, les autorités semblent déterminées à ne pas dévaluer le yuan, alors que Pékin s'efforce de tirer parti de cette crise pour se donner l'image d'une puissance stabilisatrice et « respectable ».

L'Asie paiera un lourd tribut social pour sortir de ses crises

Réduction des effectifs et des subventions, inflation : les plans d'austérité vont provoquer un taux de chômage élevé qui risque d'entraîner des troubles. Selon le FMI, tel serait le prix à payer pour retrouver la croissance

THAÏLANDE, Corée du sud, Indonésie : ces trois pays, qui sont au cœur de la tourmente économique et boursière asiatique, sont en train d'adopter, sous la pression du Fonds monétaire international (FMI), des plans d'austérité draconiens. Qui va payer ? Les contribuables des pays contributeurs du FMI. Ils seront remboursés. Mais, surtout, les salariés des pays concernés. Des millions de suppressions d'emplois sont programmées avec l'abandon forcé de programmes d'infrastructures démesurés, notamment en Indonésie, mais également la restructuration des conglomérats comme en Corée. Tel est le prix pour que l'Asie espère trouver la voie du redressement, qui devrait avoir lieu d'ici deux ans et demi selon le directeur général du FMI, Michel Camdessus.

Les populations auront-elles la patience d'attendre ? Le maintien de la cohésion sociale est *« la prochaine bataille »* qui attend les dirigeants de la région, prédisait déjà fin novembre 1997 la *Far Eastern Economic Review*. Les pays de la région, en règle générale, ne connaissent pas le chômage (qui oscille entre 2 et 3 % de la population active). Or, avec la montée soudaine du nombre de sans-emplois, les risques de déflagration sociale sont réels. S'ajoute à cela l'augmentation prévue du prix des denrées ou de produits comme le carburant afin d'améliorer les finances de l'Etat... Déjà plus d'un millier de Coréens du sud ont manifesté samedi à Séoul à l'appel de la Confédération coréenne des syndicats, qui prédit la multiplication de mouvements dans d'autres villes du pays. Dans la province indonésienne de Java-Est, la foule a attaqué des magasins en réaction à la hausse des prix. Autant d'éléments qui nourrissent de vives interrogations sur la capacité des pouvoirs en place à demeurer maîtres de la situation politique.

VAGUE DE LICENCIEMENTS

Le gouvernement thaïlandais s'attend officiellement à un million de chômeurs supplémentaires en 1998, portant le nombre de sans-emplois à 2,8 millions de personnes, soit 5,6 % de la main-d'œuvre active du pays. Faut-il retenir ces chiffres ? Comme partout dans la région, on peut s'attendre en tous cas, avec l'arrêt de nombreux chantiers de construction, à voir les ouvriers du bâtiment mis au chômage du jour au lendemain.

En Corée du sud, les faillites et les licenciements se succèdent. Dans un entretien télévisé dimanche, le président-élu Kim Dae-Jung a annoncé à ses compatriotes que les sacrifices seront douloureux pour reconstruire le pays mais leur a promis, en contrepartie, le retour à la croissance dès 1999. Séoul prévoit pour 1998 un taux de chômage de 5 % (1,5 million de personnes), dans un pays qui ignorait le chômage. En Malaisie, pourtant moins directement touchée par la crise, les autorités déclarent que les travailleurs immigrés doivent rentrer chez eux et laisser le travail aux ressortissants nationaux (*Le Monde* du 9 janvier).

Les premiers signes de ralentissement de l'activité apparaissent également à Hongkong. Lundi 19 janvier, la compagnie aérienne hongkongaise, Cathay Pacific, annonçait la suppression immédiate de 760 emplois, dont 460 à Hongkong sur un total de 15 000 salariés dans le monde.

Mais c'est le cas de l'Indonésie qui est le plus parlant. Le gouvernement de Djakarta estime officiellement à près de deux millions le nombre de personnes ayant déjà perdu leur emploi à cause de la crise. Les syndicats, eux, évaluent à 3 millions le nombre de salariés qui pourraient perdre leur travail en 1998. Là encore, ces chiffres paraissent excessivement élevés. Pourtant, de grandes entreprises vont devoir fermer leurs portes ou

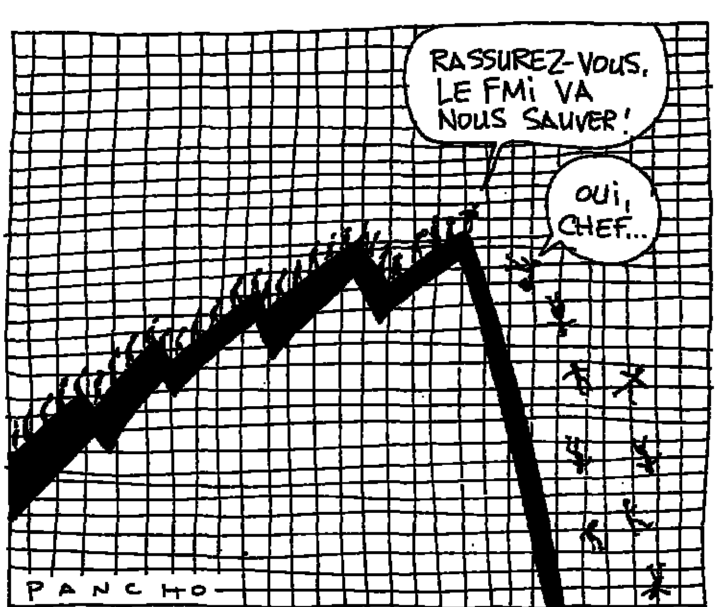

réduire considérablement leurs activités. C'est le cas dans l'aéronautique ou l'automobile, avec l'abandon du projet de la voiture nationale (la « Timor »), mais aussi dans les grandes exploitations forestières.

Dans l'immédiat, les nouveaux chômeurs asiatiques vont aller chercher du travail ailleurs. Le président des Philippines, Fidel Ramos, vient d'exhorter ses compatriotes déjà expatriés en Asie à aller chercher du travail dans d'autres régions du monde. En Indonésie, on enregistre des départs à l'étranger plus nombreux depuis quelques semaines. Mais si la situation devenait suffisamment dramatique pour rendre toute échappatoire inutile, on pourrait assister sur place à des conflits sociaux dont la portée politique est incertaine.

D'abord sociaux, les conflits peuvent rapidement prendre un caractère ethnique. De nombreux chefs d'industrie ou du commerce locaux sont des Chinois. *« La jalousie augmente entre les groupes ethniques et religieux, ainsi qu'entre les régions »*, déclare le leader syndical indonésien Muchtar Pakpahan dans l'hebdomadaire *Business Week* cette semaine, en ajoutant que son syndicat s'efforcerait d'*« éviter qu'on tue des ressortissants de groupes ethniques, comme les Chinois»*.

Autre conséquence possible de cette montée en puissance du ressentiment social : la diffusion de l'« anti-américanisme ». *« Une tendance extrêmement dangereuse »*, selon l'historien japonais Heita Kawakatsu, interrogé par l'hebdomadaire allemand *der Spiegel* dans son édition du 19 janvier. Questionné sur les conséquences sociales de la crise en Thaïlande, Malaisie, Indonésie et Taïwan, l'historien estime qu'*« à court terme, le chômage va croître. Mais sur le long terme, on verra que ces pays disposent d'une main-d'œuvre exceptionnelle. On n'est pas au Soudan ni au Bangladesh »*.

Lucas Delattre

Les investisseurs parient sur la fin de la tourmente

LE REBOND des places financières asiatiques se confirme. Les Bourses de la région s'inscrivaient à nouveau en forte hausse, lundi 19 janvier. Hongkong progressait de 5,85 %, Séoul de 6,63 %, Kuala Lumpur de 9,04 % et Bangkok de 9,58 %. En cinq séances, la Bourse indonésienne a regagné 25 %, les actions thaïlandaises 24 % et malaisiennes 23 %. Tokyo et Singapour, enfin, ont monté respectivement de 11 % et de 22 %.

La progression des indices boursiers, qui s'accompagne d'une remontée parallèle des devises nationales, traduit le regain de confiance des investisseurs internationaux. Les *hedge funds* américains, comme ceux du financier américain George Soros, avaient été les premiers à revenir il y a quelques jours, sur les places d'Asie du Sud-Est, notamment à Séoul. Ils sont désormais imités par des gestionnaires de fonds mutuels et de fonds de pension, mais aussi par ses investisseurs locaux. Les opérateurs sont de plus en plus nombreux à estimer que le pire de la crise est passé et que des pays comme la Corée du Sud ou l'Indonésie éviteront la faillite. La mise en œuvre concrète des réformes imposées par le Fonds monétaire international (FMI), comme l'annonce, lundi, de la fusion de cinq banques privées indonésiennes, les rassure.

Deux nouvelles pourraient renforcer leur optimisme. La première serait la conclusion, mercredi 21 janvier, à New York, d'un accord entre Séoul et les banques internationales sur la retructuration de la dette privée sud-coréenne. La seconde serait la décision des agences américaines chargées de mesurer la solvabilité des emprunteurs d'une révision à la hausse des notes attribuées à certains Etats de la région. Ces deux annonces permettraient d'envisager le prochain retour des pays d'Asie du Sud-Est sur le marché obligataire international pour y lever les fonds dont ils ont un besoin vital pour rembourser leurs dettes et surtout assurer leur développement industriel.

Pierre-Antoine Delhommais

La Chine affirme qu'elle ne dévaluera pas sa monnaie

Frédéric Bobin a été nommé correspondant à Pékin, en remplacement de Francis Deron, qui regagne Paris. Voici son premier article.

PÉKIN
de notre correspondant

Dévaluera ? Dévaluera pas ? Rarement les propos des dirigeants chinois auront été autant guettés, disséqués et décryptés par la communauté financière internationale. Les analystes veulent savoir si Pékin dévaluera sa monnaie, le yuan, pour restaurer la compétitivité de ses exportations entamée par les dépréciations de ses voisins et concurrents. Depuis une semaine, les officiels chinois ne cessent de répéter qu'un réajustement du taux de change n'est pas à l'ordre du jour. On a même vu, fait exceptionnel dans les annales du régime, le gouverneur de la Banque populaire de Chine, Dai Xianglong, convoquer une conférence de presse pour délivrer ce message rassurant aux médias internationaux.

Dans cette affaire, la démarche des dirigeants chinois ne saurait se ramener à des considérations purement techniques. Certes, le raisonnement économique est très présent. Les experts pékinois doutent de l'efficacité d'une dévaluation, dont ils craignent les effets pervers : un regain d'inflation – hantise du régime – et un alourdissement de la dette en dollars. Des dérapages qui risquent d'annihiler les bénéfices attendus pour le commerce extérieur. Mais, au stade actuel de la crise, la motivation des officiels chinois est avant tout diplomatique. Chaque jour apporte la confirmation que Pékin joue, à la faveur de cette tourmente, une formidable partie géopolitique dont l'enjeu n'est autre que l'obtention du ticket d'entrée dans le club des puissances respectables de la planète.

JEU DIPLOMATIQUE RISQUÉ

Car on se bouscule en ce moment dans la capitale chinoise. Après Lawrence Summers, secrétaire américain adjoint au Trésor, puis Michel Camdessus, directeur du FMI, c'est William Cohen, secrétaire américain à la défense, qui vient s'enquérir des intentions de Pékin à propos d'une crise dont il redoute les effets déstabilisateurs pour la sécurité régionale. Tous ces visiteurs de marque pressent la Chine de ne pas succomber aux sirènes d'une dévaluation qui pourrait déchaîner la tempête : à Hongkong, la digue de la parité fixe avec le dollar américain sauterait, précipitant une nouvelle cascade de dévaluations en Asie. Surtout, le contentieux commercial avec les Etats-Unis s'exacerberait de nouveau, hypothéquant les précieux acquis d'une lune de miel entre les deux pays à laquelle Pékin tient par-dessus tout pour accélérer son retour en grâce parmi les grands de ce monde. C'est dire le prestige international que vaudrait à la Chine une attitude de retenue. Fustigée il y a peu comme un fauteur de troubles réfractaire à tout code de bonne conduite, elle écoute aujourd'hui sans déplaisir monter le chœur des suppliques émanant de Washington et d'ailleurs. Après avoir inquiété, elle rassure en s'érigeant en pôle de stabilité au cœur d'une région défaillante.

Le problème est que ce jeu diplomatique est risqué, car son coût social s'annonce élevé. En refusant l'arme de la dévaluation, Pékin se prive d'un moyen de relancer ses exportations à un moment où son économie s'essoufle au point que resurgit le spectre de la déflation. Après avoir été de 9,7 % en 1996, puis de 8,8 % en 1997, le taux de croissance pourrait passer cette année sous la barre des 8 %, de l'aveu des autorités. Certains instituts publics avancent le chiffre de 6 %. Aux normes chinoises, de tels taux sont périlleux : ils recèlent un potentiel d'instabilité au moment crucial où le régime a décidé d'accélérer sa réforme des entreprises d'Etat, qui se traduira par des licenciements massifs. Privées de l'instrument des taux de change, les autorités chinoises doivent actionner d'autres leviers, aux effets incertains, pour se redonner de l'oxygène : exemptions douanières au bénéfice des investissements étrangers, relâchement de l'encadrement du crédit, relance de la construction de logements, stratégie commerciale plus agressive sur de nouveaux marchés extérieurs.

Entre capital diplomatique et stabilité sociale, Pékin a donc choisi le premier. Cette option est-elle durable ? Malgré ses assurances, le régime chinois ne se réserve-t-il pas le droit de dévaluer dans quelques mois quand l'environnement régional sera moins volatil ou quand les tensions sociales tourneront à l'aigre ? On ne saurait l'exclure. Mais l'important est la séquence de l'histoire qui se noue actuellement. Il sera dit que la Chine aura été sage et bienveillante en ces semaines d'extrême nervosité où le moindre geste malheureux de sa part aurait pu réactiver le séisme. Et pour les dirigeants de Pékin, un tel brevet d'honorabilité n'a pas de prix.

Frédéric Bobin

L'Indonésie, un « bébé Tigre » à peine sorti de la jungle du tiers-monde

DJAKARTA
de notre envoyé spécial

En Thaïlande comme en Corée du Sud, les négociateurs internationaux font face aux interlocuteurs locaux les mieux placés pour résoudre la crise : des gouvernements élus, modérés et compétents qui commencent à défaire l'écheveau de liens tissés de longue main et dangereux entre affaires et politique. L'Indonésie est un cas de figure différent et plus préoccupant. Le 15 janvier, le Fonds monétaire international y a passé un accord avec un président contesté et chef d'une famille dont les intérêts seront, le cas échéant, très écornés par les réformes pour lesquelles il s'est engagé.

ANALYSE
Le revenu moyen par tête est le tiers de celui en Thaïlande

La fuite de capitaux locaux est amorcée. L'atmosphère est très volatile, comme le soulignent des éruptions sporadiques de violence pour une raison ou une autre : hausse des prix, non-respect de coutumes, ruptures momentanées de stocks. En règle plus générale, ce vaste archipel, qui n'a connu que deux présidences en cinq décennies d'indépendance, conserve encore un bon pied dans le tiers-monde.

Djakarta, avec ses centaines de gratte-ciel et ses embouteillages qui la font ressembler à Bangkok, fait illusion. La remarque vaut dans beaucoup d'autres domaines. L'élite indonésienne est brillante mais réduite : les cadres intermédiaires manquent, l'enseignement y ayant pris un sérieux retard sur la plupart des autres pays du voisinage. Les questions foncières peuvent également y tenir du casse-tête.

Le problème de l'alimentation en eau y est également grave. A l'exception des réseaux téléphonique et électrique, les infrastructures de base y sont encore *« déficientes »*, selon l'expression d'un expert occidental. Le handicap géographique – plus de deux cent millions d'habitants répartis sur dix-sept mille îles et sur cinq mille kilomètres d'est en ouest – n'a pas facilité les choses. Le développement, amorcé sous la houlette de Suharto à la fin des années 70, a certes considérablement transformé le pays. *« Mais, pendant la même période, les progrès y ont été plus lents qu'en Malaisie ou en Thaïlande »*, souligne le même analyste. A la veille de la crise actuelle, soit à la mi-1997, le revenu moyen par tête en Indonésie était le tiers de celui en Thaïlande et le cinquième de celui en Malaisie.

Les bidonvilles qui s'étendent dans chaque recoin des mégapoles de Java sont le reflet de cette inquiétante réalité. L'industrialisation y reste encore plus typique du tiers-monde que d'une économie émergente : agro-alimentaire, matières premières (notamment le gaz et le pétrole) et produits manufacturiers souvent à faible valeur ajoutée, tels le vêtement ou la chaussure, chaînes de montage de véhicules. Une force de travail encore peu coûteuse a beau constituer un attrait, les délocalisateurs étrangers pourront toujours se rendre ailleurs si la volatilité de la situation actuelle débouche sur de sérieux désordres sociaux, ce qui ne peut être exclu.

Les retards de l'Etat se lisent également à la façon dont il s'est laissé prendre au dépourvu, en 1997, par la sécheresse et les incendies qui ont empoisonné, pendant plusieurs semaines, une partie de la région. Prévenues en mai par des satellites qui avaient repéré les premiers foyers, les autorités n'ont réagi qu'en septembre. A Sumatra et à Kalimantan, plusieurs régions sont encore sinistrées. En outre, après avoir franchi le seuil de l'auto-suffisance alimentaire au milieu des années 80 – ce qui n'est pas un mince succès –, l'Indonésie sera contrainte, cette année, d'importer deux millions de tonnes de riz.

NÉPOTISME ET MONOPOLES

En dépit d'un appel rapide, en octobre, aux bons offices du FMI, la crise économique a été traitée, dans les deux mois qui ont suivi, avec un certain laxisme, ce qui explique la petite panique de la deuxième semaine de janvier. Tout s'est passé comme si les gouvernants, une fois de plus, n'avaient pas mesuré l'ampleur de difficultés qui ont mis a nu les travers du système – népotisme, monopoles, cartels, projets prestigieux – que le dernier plan du FMI est censé éradiquer au moins en partie.

La dette privée extérieure (65 milliards de dollars selon les uns, peut-être jusqu'au double selon les autres) est un autre exemple du manque d'élaboration du système. Elle se dilue parmi plus de deux cents établissements bancaires et son inventaire reste à dresser.

Le système politique y est figé même si les autorités laissent, depuis janvier, un peu de vapeur s'échapper de la marmite, tolérant davantage les critiques, y compris dans la presse. Il se résume, cependant, à un régime de pouvoir personnel sans garde-fou institutionnel. L'organisation de la succession de Suharto dépend du bon vouloir du président, qui a décidé de gérer lui-même le redressement de l'économie, ce qui laisse entendre qu'il briguera un septième mandat présidentiel le 10 mars.

Pour toutes ces raisons, l'Indonésie inquiète quand la crise y annonce une montée en flèche du chômage, la hausse des prix de produits de base (censés perdre leurs subventions) et des difficultés de ravitaillement. Si les temps deviennent trop difficiles, la colère pourrait alors se retourner contre les riches, dont la petite minorité chinoise, et les symboles d'un pouvoir qui a perdu de son ressort et qui semble désormais tenté de mettre sur le compte d'autres, comme le FMI, les ennuis du jour.

Jean-Claude Pomonti

Les Nations unies lancent une offensive diplomatique en Irak

Le chef des experts en désarmement est arrivé à Bagdad

LE CHEF de la Commission spéciale de l'ONU chargée de désarmer l'Irak (Unscom) est arrivé lundi 19 janvier à Bagdad. Cette nouvelle visite de Richard Butler coïncide avec une nouvelle crise entre l'Irak et les Nations unies. Samedi 17 janvier, le président irakien Saddam Hussein a mis en demeure l'Unscom d'achever ses travaux dans les six mois. Les jours précédents, une équipe d'experts en désarmement a été bloquée par les autorités irakiennes en signe de protestation contre la surreprésentation, selon Bagdad, de spécialistes de nationalité américaine. Arrivée le 11 janvier, elle a quitté vendredi 16 janvier l'Irak sans avoir pu inspecter le moindre site.

Le chef de la Commission a répliqué dimanche aux propos du président irakien. *« Ils doivent nous dire toute la vérité au sujet de leurs armes, nous laisser entrer sur les sites que nous avons besoin d'inspecter afin de les vérifier et détruire les armes »*, a déclaré le chef de l'Unscom. *« C'est la manière d'en sortir et non pas fixer des délais arbitraires »*, a-t-il ajouté, avant de préciser qu'il veut examiner avec Bagdad *« des questions* (...) *fondamentales »* concernant le travail de l'Unscom.

Le *« rééquilibrage »* de la Commission réclamé par Bagdad, l'accès des sites présidentiels qui restent pour l'instant interdits à l'Unscom et le survol régulier du territoire irakien par un avion d'observation américain U 2 loué par la Commission constituent les principaux sujets de discorde entre les deux parties. M. Butler a ainsi indiqué qu'il allait évoquer *« indirectement »* la question des palais présidentiels *« dans le sens* [...] *où il s'agit d'endroits où* [la Commission] *a des raisons de croire que des armes de destruction massives ou des systèmes associés s'y trouvent »* et *« non en tant que palais »*. *« C'est l'Irak qui dit que tel ou tel site est sensible ou présidentiel »*, a-t-il ajouté. *« Le Conseil de sécurité affirme que nous devons être en mesure d'aller n'importe où n'importe quand afin de mener à bien la mission du désarmement »*, a-t-il poursuivi.

ENTRAINEMENT

M. Butler arrive à Bagdad avec des gages de bonne volonté. La Russie, la France et la Chine ont ainsi accepté de renforcer leur présence au sein de l'Unscom. De même, les Etats-Unis ont accepté que des appareils de surveillance russes soient utilisés par l'Unscom en plus de l'U 2 qu'ils ont mis à sa disposition. Des experts internationaux doivent enfin être associés à des réunions d'évaluation des progrès de l'Unscom à partir de février.

Pendant ce temps, en Irak, les autorités ont engagé une nouvelle campagne de mobilisation de la population. A la suite de l'ultimatum lancé par le président Hussein, le ministère irakien de la défense a appelé dimanche les civils mais aussi les officiers et sous-officiers à la retraite à s'enrôler à partir du 1er février dans les bureaux du Parti baas pour être entraînés au maniement des armes. Le vice-président irakien, Taha Yassine Ramadan, a affirmé que l'entraînement toucherait un million de volontaires, hommes et femmes.

L'embargo pétrolier imposé à l'Irak depuis l'invasion du Koweït en août 1990 ne sera pas levé avant que la Commission ait certifié que l'Irak ne possède plus d'armes de destruction massive. – *(AFP, Reuters.)*

Yasser Arafat menace Israël d'une nouvelle Intifada

LE PRÉSIDENT américain Bill Clinton doit s'entretenir, mardi 20 janvier, à Washington avec le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, puis jeudi avec Yasser Arafat, chef de l'Autorité palestinienne. Cette série de rencontres intervient à un moment critique du processus de paix, bloqué depuis plus de dix mois à la suite du lancement, par le gouvernement israélien, du projet de colonie juive de Har Homa, dans la partie orientale de Jérusalem annexée unilatéralement en 1967.

Dimanche 18 janvier, M. Arafat a averti qu'une nouvelle Intifada pourrait se déclencher si le processus de paix ne se débloquait pas. *« Nous sommes prêts à retourner à la case départ et à recommencer sept années d'Intifada »* [le soulèvement palestinien qui a agité les territoires de 1987 à 1993], a déclaré à Gaza le chef de l'Autorité palestinienne. *« Nous voulons une paix des braves et non une paix des faibles, nous voulons la paix palestinienne qui aboutisse à un Etat avec Jérusalem pour capitale et non la paix de Benyamin Nétanyahou »*, a souligné M. Arafat.

« Nous sommes un peuple de héros et de martyrs », a enfin proclamé le chef de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), qui a mis en garde Israël contre la tentation d'occuper une nouvelle fois, même temporairement, des zones autonomes palestiniennes de Gaza et de Cisjordanie. Selon la presse israélienne, l'état-major israélien a préparé divers plans d'interventions armées dans les zones autonomes en cas de reprise des violences.

Les Palestiniens accusent les Israéliens de bloquer délibérément la paix en reportant toute décision sur l'ampleur d'un redéploiement de l'armée israélienne en Cisjordanie prévu de longue date. Ils affirment en outre que l'Etat hébreu *« pousse à l'explosion »* en poursuivant sa politique de colonisation dans les territoires.

M. Nétanyahou a assuré dimanche qu'il n'arrivait pas *« les mains vides »* à Washington. Pourtant, son gouvernement, tiraillé entre les extrémistes et les pragmatiques, a été une nouvelle fois incapable de s'entendre dimanche sur le pourcentage de territoires qui reviendrait aux Palestiniens avant le début des discussions sur leur statut futur, comme le prévoient les accords d'Oslo signés en 1993. Le gouvernement israélien, qui souhaite conserver plus de la moitié de la Cisjordanie, n'est parvenu, pour l'instant, à se mettre d'accord que sur une longue liste de conditions que devraient remplir au préalable les Palestiniens.

En dépit des attentes palestiniennes, les Etats-Unis, qui souhaitent qu'Israël décide un retrait *« significatif et crédible »*, ont d'ores et déjà annoncé qu'ils ne fondaient pas de grands espoirs dans les rencontres des 20 et 22 janvier. – *(AFP, Reuters.)*

Le chef de l'OLP indésirable au Musée de l'Holocauste

Le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, a annulé, dimanche 18 janvier, un projet de visite au Musée de l'Holocauste de Washington en raison de l'attitude de ses responsables, qui ont déclaré ne pouvoir assurer ni le protocole ni la sécurité. Cette visite avait été suggérée par l'envoyé spécial adjoint américain au Proche-Orient, Aaron Miller, comme geste de réconciliation, selon le *Washington Post*. Mais une partie de la communauté juive s'y est opposée en assurant, notamment, que M. Arafat est *« Hitler incarné »*. Le gouvernement israélien a jugé justifiée la décision du musée, compte tenu de ce qu'il a appelé *« l'antisémitisme »* de l'Autorité palestinienne. En revanche, le musée israélien Yad Mordechaï, dans un kibboutz près de Gaza, a invité M. Arafat en réaction à la décision des responsables américains. – *(AFP, Reuters.)*

En Algérie, l'Europe veut amorcer un « dialogue politique »

La délégation de la « troïka » rencontrera des membres de l'opposition

Alors que le climat de violence ne se dément pas en Algérie en cette période de ramadan, la mission de la *« troïka »* européenne devait arriver lundi 19 janvier dans l'après-midi pour une visite de moins de vingt-quatre heures. Alger attend qu'elle débouche sur une coopération accrue contre *« le terrorisme »*, tandis que les Européens la présentent comme l'amorce d'un *« dialogue politique normal »*.

C'EST LUNDI 19 janvier en fin d'après-midi que devait arriver à Alger la *« troïka »* européenne pour une visite de vingt-quatre heures dont le régime du président Liamine Zeroual souhaite qu'elle débouche sur une coopération accrue contre *« le terrorisme »*. Les autorités algériennes dénoncent régulièrement la présence en Europe de réseaux de soutien aux groupes islamistes armés.

De leur côté, les Européens veulent éviter de se laisser entraîner sur ce terrain. *« Je ne doute pas que les Algériens vont nous faire part de leurs préocupations concernant le terrorisme. Ils vont sans aucun doute demander à l'Union européenne de discuter avec eux des mesures pour combattre le terrorisme*, a indiqué le secrétaire d'État britannique aux affaires étrangères, Derek Fatchett. *Nous sommes très loin de ce stade. Nous engageons des premières discussions sur la base d'un dialogue politique »*, a ajouté le diplomate, qui conduira la mission composée de ses homologues autrichien, Mme Benita Ferrero-Waldner, et luxembourgeois, Georges Wohlfart, ainsi que du commissaire européen chargé du Maghreb et du Proche-Orient, l'Espagnol Manuel Marin.

Dans un entretien accordé au quotidien espagnol *El País*, celui-ci a apporté un soutien sans équivoque au pouvoir algérien. *« Il faut reconnaître que le président Zeroual et son gouvernement ont réalisé des efforts considérables en faveur de la normalisation démocratique, en tenant des élections présidentielles, parlementaires et municipales »*, a expliqué le vice-président de la commission de Bruxelles. Elles ont *« globalement répondu aux critères internationaux de fiabilité »*, a ajouté M. Marin.

A l'origine de l'initiative diplomatique européenne, le ministre allemand des affaires étrangères, Klaus Kinkel, avait fait valoir que l'Algérie devait être aidée pour prévenir un afflux de refugiés en Europe. *« Qui n'exporte pas la stabilité vers l'Algérie aujourd'hui importera demain l'instabilité sous la forme de grands mouvements de réfugiés »*, a estimé le ministre dans un article publié dimanche par le quotidien *Bild*. Si le programme officiel de la visite de la *« troïka »* n'a pas été rendu public, *« l'essentiel des entretiens aura lieu à Alger avec le gouvernement »*, a précisé le Foreign Office. Des rencontres sont également prévues avec des directeurs de journaux, des *« commentateurs indépendants »* et des membres de l'opposition parlementaire.

RÉUNION A BRUXELLES

Cette visite ne devrait déboucher sur aucun résultat concret dans l'immédiat. Mais ses résultats seront présentés le lundi 26 janvier lors d'une réunion des ministres des affaires étrangères à Bruxelles. Elle intervient alors que la violence continue dans plusieurs régions du pays. A Saïda, au sud-ouest d'Oran, l'explosion, dimanche soir 18 janvier, d'une bombe artisanale dans une rue passante a fait un mort et 17 blessés, selon la presse, tandis qu'à Djelfa, à 350 kilomètres environ au sud d'Alger, des tirs de mortier ont semé la panique dans la nuit de samedi à dimanche. A Alger, dans la casbah, une fusillade a éclaté dans la soirée de samedi et a fait un mort ; il s'agit du premier attentat dans ce quartier depuis le début du ramadan. La veille, la presse algérienne avait annoncé le massacre de 26 civils à un faux barrage dressé dans la province de Médéa. Depuis le début du ramadan, fin décembre, plus d'un millier de personnes ont été tuées, selon les journaux algériens.

Dans ce contexte, la Ligue algérienne des droits de l'homme (LADH) a appelé le *« gouvernement* [à] *prendre plus de dispositions pour protéger la vie des citoyens et leurs biens, et pour poursuivre toute personne impliquée dans ces massacres »*. La Ligue dénonce la carence des *« représentants des pouvoirs publics dans la prise de mesures de prévention et de protection des citoyens »*. *« Nous demandons que l'opinion publique soit informée de tout ce qui se passe en Algérie à travers les médias, et réaffirmons que la liberté de la presse est un des piliers de la démocratie »*, ajoute la LADH dans un communiqué publié dimanche 18 janvier. – *(AFP.)*

L'opposition muselée au Congo-Kinshasa

KINSHASA. Etienne Tshisekedi, le chantre de l'opposition radicale au maréchal Mobutu, devenu le chef de l'opposition à Laurent-Désiré Kabila, président autoproclamé de la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre), n'a pas pu prendre la parole, samedi 17 janvier, devant ses partisans. Les militaires ont fait respecter l'interdiction frappant les activités politiques depuis la prise du pouvoir par la force de Laurent-Désiré Kabila, le 17 mai 1997. Les soldats ont arrêté quatre partisans de M. Tshisekedi devant son domicile, à Limete, tandis que la police prenait position autour du siège de son parti, l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS). Selon le secrétaire général du parti, Adrien Phongo, le « sphinx de Limete », qui a toujours refusé de faire allégeance à Kabila, voulait simplement prononcer, avec retard, une allocution de nouvel an.

L'un des secrétaires particuliers de Tshisekedi, Vovo Bossongo, ferait partie des quatre militants de l'UDPS emmenés par les militaires. Vendredi 16 janvier, le nouveau ministre de l'intérieur, Gaëtan Kakudji, un cousin de M. Kabila, avait annoncé que tout individu bravant l'interdiction des activités politiques serait déféré devant une juridiction militaire. – *(AFP, Reuters.)*

Le gouvernement roumain engage sa responsabilité devant le Parlement

BUCAREST. Le président Emil Constantinescu a annoncé, samedi 17 janvier, que le gouvernement engagera, mercredi 21 janvier, sa responsabilité devant le Parlement afin de sortir de la crise politique qui secoue depuis deux semaines la coalition au pouvoir (*Le Monde* du 17 janvier). Invoquant de récents sondages auprès des Roumains, il a exclu la tenue d'élections anticipées et estimé que *« la situation actuelle nuit énormément à la Roumanie sur le plan international et risque de décourager les investisseurs étrangers »*.

Si les sociaux-démocrates de l'ancien premier ministre, Petre Roman, exigent encore le départ du chef du gouvernement, Victor Ciorbea, ils seront donc contraints de voter une motion de censure contre les projets de réformes économiques du gouvernement, et assumeront ainsi aux yeux de l'opinion roumaine la responsabilité de cette crise impopulaire. – *(AFP.)*

La République serbe de Bosnie se dote d'un gouvernement

BIJELJINA. Biljana Plavsic, présidente des Serbes de Bosnie, a réussi un coup de force en faisant élire, dans la nuit de samedi 17 à dimanche 18 janvier, le réformateur Milorand Dodik à la tête du nouveau gouvernement, et en n'offrant aucun portefeuille aux ultra-nationalistes du Parti démocratique serbe (SDS) et du Parti radical (SRS). Soutenue par l'Alliance populaire serbe (SNS) de Mme Plavsic, par le parti socialiste et par les deux formations de la Fédération croato-musulmane (l'autre entité de la Bosnie), la nomination de M. Dodik a été approuvée à l'unanimité par les 42 députés qui avaient continué de siéger après le départ de l'Hémicycle des ultra-nationalistes mécontents de la tournure des événements.

Politologue de formation, M. Dodik, trente-huit ans, fut, avant l'éclatement de l'ex-Yougoslavie, membre du Parti réformiste du premier ministre Ante Markovic. Favorable aux accords de paix de Dayton, il prône le dialogue avec les institutions centrales de Bosnie-Herzégovine et une meilleure coopération avec la Fédération croato-musulmane. – *(Corresp.)*

Une émeute a fait quatre morts à Louxor

LOUXOR. Quatre personnes sont mortes, samedi 17 janvier, près de Louxor, à la suite de heurts avec les forces de sécurité. Les villageois de Gourna, sur la rive ouest du Nil, près de Louxor, entendaient s'opposer à la destruction de logements érigés sans autorisation. Les victimes ont été tuées par balles. En outre, neuf villageois et seize policiers, dont quatre officiers, ont été blessés. Cent personnes ont été arrêtées. *« Les autorités ont agi de manière irréfléchie, et la police a vraiment mal choisi son moment »*, a affirmé un habitant de Gourna. *« Nous sommes en plein ramadan, ruinés depuis l'attentat* [du 17 novembre], *car les touristes ont déserté Louxor, et, en plus, les logements où ils veulent nous recaser ne sont même pas finis »*, a-t-il ajouté.

Le village est situé près des prestigieux sites archéologiques de la rive occidentale du Nil, où les autorités souhaitent ouvrir en l'an 2000 le plus grand musée en plein air du monde, après avoir déplacé les villageois. – *(AFP.)*

MAGHREB

■ **SAHARA OCCIDENTAL : Kofi Annan, le secrétaire général de** l'ONU, estime, dans un rapport publié la semaine dernière, qu'il sera *« difficile »* d'achever l'identification des électeurs pour le référendum d'autodétermination au Sahara occidental avant la fin mai, ce qui pourrait retarder le calendrier électoral. L'ONU a fixé au 7 décembre le référendum d'autodétermination sensé mettre un point final au conflit qui oppose le Maroc et le Front Polisario depuis vingt-cinq ans. – *(AFP.)*

■ **MAURITANIE : quatre militants de la cause des droits de l'homme** ont été arrêtés, samedi 17 janvier, après la diffusion d'un reportage sur l'esclavage par une télévision française. Réalisé pendant le rallye Paris-Dakar, ce reportage a été repris par Canal France International (CFI), réseau public de diffusion internationale de programmes francophones capté en Mauritanie. L'esclavage a officiellement été aboli en 1980, et le pouvoir politique, aux mains de la communauté maure, affirme qu'il n'y a plus d'esclaves en Mauritanie. – *(Reuters.)*

EUROPE

■ **RUSSIE : la France et la Russie ont signé** un protocole de coopération militaire au terme de la visite, samedi 17 janvier, à Paris, du maréchal Igor Serguéiev, ministre russe de la défense. Le protocole prévoit des consultations en matière de réflexion stratégique, des dispositifs de communication sur les projets de réforme des armées, des échanges d'unités et des activités opérationnelles en commun.

■ **GRANDE-BRETAGNE : Tony Blair, le premier ministre,** devait de nouveau recevoir, lundi 19 janvier, à Downing Street, les responsables de l'aile politique de l'IRA, qui vient de rejeter le plan de paix anglo-irlandais, menaçant d'obstruction les négociations de paix sur l'Irlande du Nord. Cette nouvelle rencontre entre Gerry Adams, le chef du Sinn Fein, et Tony Blair survient alors qu'une milice protestante dissidente a revendiqué dimanche le meurtre d'un catholique. L'ancien ambassadeur américain à Londres, Raymond Seitz, laisse par ailleurs entendre dans ses Mémoires, publiés partiellement dimanche par *le Sunday Telegraph*, que Washington a donné des informations secrètes britanniques à l'IRA. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **JORDANIE : un diplomate irakien a été poignardé à mort** dans la nuit de samedi 17 à dimanche 18 janvier, avec son épouse, quatre autres Irakiens et deux Egyptiens, au cours d'une soirée organisée dans la villa d'un riche Irakien à Amman. Un responsable irakien à Bagdad a estimé qu'une *« tierce partie »* pourrait être impliquée dans la tuerie et a lavé la Jordanie de tout soupçon. – *(AFP.)*

Le premier ministre russe Viktor Tchernomyrdine prend sa revanche sur les réformateurs

Boris Eltsine réapparaît au Kremlin après six semaines d'absence

Le président russe Boris Eltsine est retourné au Kremlin, lundi 19 janvier, après six semaines passées à l'hôpital puis en maison de repos. Le retour du président est marqué par la perte d'influence des « jeunes » réformateurs du gouvernement au profit du « vieux » premier ministre Viktor Tchernomyrdine, qui apparaît de plus en plus comme le dauphin d'un président affaibli physiquement.

MOSCOU
de notre correspondante

Le « vieux » premier ministre Viktor Tchernomyrdine (cinquante-neuf ans), après des mois passés à écouter les louanges adressées aux « jeunes réformateurs » Boris Nemtsov (trente-huit ans) et Anatoli Tchoubaïs (quarante-deux ans), ses premiers adjoints au gouvernement, peut enfin savourer une revanche. En le recevant lundi 19 janvier, flanqué de ces deux symboles du libéralisme et des transformations en Russie, Boris Eltsine devait signifier que l'ère de la vision simpliste des réformateurs était close, et rendre hommage à l'expérience de leur aîné.

Le président reprenait lundi, avec prudence, son travail au Kremlin après quelque six semaines passées à l'hôpital puis en maison de repos, selon la dénomination officielle. Ses nouveaux problèmes de santé, comme toujours accompagnés de rumeurs alarmistes démenties par son entourage, semblent en tout cas avoir rendu Boris Eltsine (soixante-six ans) plus frileux politiquement. Il a investi M. Tchernomyrdine de pouvoirs soustraits à ses deux jeunes adjoints, confirmant implicitement le premier ministre comme un de ses héritiers potentiels ou, du moins, comme arbitre en cas de besoin.

Le statut informel d'héritier était jusque-là dévolu au seul Boris Nemtsov, censé « moraliser » le capitalisme russe. M. Eltsine, qui lui manifestait publiquement ses faveurs paternelles, ne reculait pas devant la plaisanterie consistant à se désigner lui-même sous le nom de « Boris Ier ». M. Tchernomyrdine en revanche avait été humilié par Boris Eltsine, en mars, lors de la promotion de MM. Nemtsov et Tchoubaïs. *« Ne craignez rien, ils ne vont pas intriguer contre vous »*, lança alors le président à son premier ministre, poussant les médias à parier sur un prochain départ du vieil apparatchik.

NOUVELLE ORGANISATION

Mais, dès l'automne, il fut clair que c'était plutôt les « jeunes réformateurs » qui risquaient de perdre leurs postes. En novembre, Anatoli Tchoubaïs perdit celui de ministre des finances et M. Nemtsov, celui de l'énergie. Si tous deux continuaient à superviser ces ministères-clefs en tant que premiers vice-premiers ministres, ce n'est plus le cas avec la nouvelle organisation du gouvernement, rendue publique le 16 janvier par M. Tchernomyrdine. Désormais, les nouveaux ministres de l'énergie et des finances, comme les titulaires des « ministères de force », rendent compte directement désormais au premier ministre. Ce qui fait de ce dernier, estimait samedi le quotidien *Izvestias*, *« une figure au poids presque équivalent à celui du président, avec l'accord de ce dernier »*.

Certains médias ont estimé que Boris Eltsine et son nouvel entourage, tombés sous l'influence de banquiers ennemis de M. Tchoubaïs, ont choisi le premier ministre pour supporter une partie croissante des responsabilités pesant sur le président. Car l'affaiblissement de M. Eltsine ne fait guère de doute, comme tend à le prouver la façon dont le Kremlin s'y prend pour le démentir. Les images du président avançant de façon mal assurée sur des skis de fond, portant ceux-ci sur son épaule ou conduisant un scooter des neiges donnent avant tout l'impression d'un *« vieillard-objet retombé en enfance »*, comme le remarque un journal d'opposition. Et ses voyages à l'étranger sont réduits : celui prévu en Italie a été maintenu, mais celui en Inde a été annulé.

Le rendez-vous inévitable est le discours annuel devant le Parlement, fin février ou début mars. Une première mouture de ce discours, obtenue par le quotidien *Rousskii Telegraf*, proche des « jeunes réformateurs », confirme que ces derniers sont sur la sellette : des remarques ironiques ne leur seraient pas épargnées, visant par exemple leur fierté d'avoir dépassé les prévisions des recettes de privatisations. *« Ce qui a été vendu ne peut être revendu une seconde fois »*, devrait dire le président.

SALAIRES TOUJOURS IMPAYÉS

En revanche, un reproche plus attendu semble passé sous silence, et n'est pas développé outre mesure par les deux télévisions, contrôlées par des banquiers, qui mènent depuis des mois campagne contre MM. Tchoubaïs et Nemtsov. Il s'agit de leur échec à remplir l'engagement de payer tous les retards de salaires aux employés de l'Etat avant la fin de l'année. Les deux hommes affirment, il est vrai, avoir rempli leur part du contrat, accusant les pouvoirs locaux de détourner l'argent fédéral envoyé à cet effet dans les régions. Mais les médecins ou les professeurs non payés peuvent à juste titre attendre du gouvernement qu'il se fasse obéir sur tout le territoire russe. Si Boris Eltsine ne veut pas accabler ses « jeunes » ministres sur ce point sensible, c'est qu'il veut encore les utiliser.

C'est évident dans le cas d'Anatoli Tchoubaïs, chargé désormais d'assurer de meilleurs revenus du budget (douanes, impôts, relations avec les créditeurs étrangers...). C'est moins clair pour Boris Nemtsov, qui doit s'occuper de réduire la part de l'Etat dans les charges locatives et les transports, ce qui peut difficilement rendre populaire.

Mais si la pression des banquiers, comme des autres lobbies opposés aux projets de réforme de MM. Tchoubaïs et Nemtsov, devait se faire encore plus forte, Boris Eltsine aura une solution : sacrifier l'un ou l'autre, lors d'une prochaine séance de rapport d'activité annuelle du gouvernement. Il l'avait exigée en décembre, juste avant de tomber malade, ce qui avait provoqué un report de l'exercice, désormais attendu en février.

Sophie Shihab

Les islamistes turcs ont réagi dans le calme à la dissolution de leur parti

ISTANBUL
de notre correspondante

Malgré leur amertume consécutive à la décision de la Cour constitutionnelle de dissoudre le Parti de la prospérité (*Le Monde* des 8 et 19 janvier), les islamistes turcs ont répondu à l'appel au calme lancé par leur dirigeant, Necmettin Erbakan. La Turquie semble, pour l'instant, avoir absorbé sans incident le choc de cette dissolution.

A Ankara, devant le quartier général du Parti de la prospérité (RP), puis à Istanbul, où il s'était rendu pour un *iftar*, le repas qui marque la fin du jeûne quotidien durant le mois du ramadan, M. Erbakan a été accueilli par des milliers de partisans, qui ont manifesté leur soutien à cet homme qui, depuis près de trente ans, dirige leur mouvement. *« Cet événement n'a même pas une importance minuscule pour notre grande cause »*, a déclaré M. Erbakan. *« Notre idéal, quels que soient les noms, les partis ou les organisations, sera réalisé par les enfants de cette nation. »* Mais, affecté personnellement par le verdict qui l'empêche d'être membre d'un parti pendant cinq ans, il a également exprimé sa colère. *« Quelle est cette sorte de justice ?*, s'est-il demandé. *Ils nous jugent, mais il n'y a pas de crime. Ils remplissent un dossier avec des coupures de journaux et les présentent comme des preuves. »*

La dissolution du Refah ne prendra effet qu'après la publication du verdict dans le journal officiel. Les islamistes n'ont pas encore annoncé comment ils entendent poursuivre leur lutte, bien qu'un député islamiste, Luftu Esengun, ait déclaré qu'un *« nouveau parti, une nouvelle formation avec un nouveau dirigeant, sera formé conformément aux lois en vigueur »*.

Les restrictions légales expliquent en partie la discrétion des islamistes. Le procureur général, Vural Savas, qui avait engagé en mai la procédure contre le Parti de la prospérité, a averti qu'il n'hésiterait pas à refaire appel à la justice. *« Si nous arrivons à la conclusion qu'un parti agit comme le successeur d'un parti interdit, nous entamerons une nouvelle procédure pour le fermer, comme la Constitution nous l'ordonne. »*

NORMALITÉ APPARENTE

De son côté, le président, Süleyman Demirel, a déploré, mais également justifié, la dissolution. *« Nous ne pouvons pas être satisfaits de la fermeture d'un parti. Il est impossible de ne pas être affligé »*, a-t-il estimé. En 1987, alors qu'il luttait pour la levée du bannissement imposé à ses activités politiques après le coup d'Etat de 1980, le chef de l'Etat avait alors déclaré que *« les interdictions politiques sont contre les lois européennes et les droits de l'homme »*. Cette fois, il a rappelé que *« personne n'a le droit ou le privilège de violer les lois de la République turque »*. *« Des leçons vont être tirées de cette dissolution. Les partis politiques prendront désormais en compte le fait que la Cour constitutionnelle et le peuple gardent le régime »*, a dit M. Demirel.

Les partis du centre espèrent récupérer certains députés déçus du RP. Le Parti de la Mère patrie (ANAP) du premier ministre Mesut Yilmaz a lancé à *« tous ceux qui acceptent nos principes »* une invitation à rejoindre ses rangs.

Le calme et l'apparente normalité qui règnent en Turquie dissimulent une situation politique plutôt étrange. Le plus grand groupe à l'Assemblée nationale sera, très bientôt, celui des indépendants. Il est difficile d'imaginer que le fonctionnement du Parlement ne sera pas affecté par ce déséquilibre, alors qu'il doit s'attaquer à des problèmes urgents. Figurent, notamment, la levée de l'immunité parlementaire de l'ancien premier ministre, Tansu Ciller, après la décision, vendredi 16 janvier, de la Cour de cassation turque ouvrant la voie à l'ouverture d'une procédure judiciaire pour abus de fonds secrets lorsqu'elle était au pouvoir, ainsi qu'un lourd dossier de corruption au sein des institutions étatiques. Les autorités devront aussi décider, en consultation avec le FMI, de la politique à suivre pour redresser l'économie.

Nicole Pope

L'éventualité d'un procès de Paula Jones contre Bill Clinton se précise

Pour la première fois, un président en exercice a témoigné sous serment pour sa propre défense

WASHINGTON
de notre correspondant

Que se sont-ils dit, samedi 17 janvier, au cours d'un interminable face-à-face ? Rien, vraisemblablement, puisque le président Bill Clinton ne devait avoir pour interlocuteurs que les avocats de Paula Jones. Mais cette rencontre, étape importante d'une action judiciaire qui a de fortes chances de déboucher sur un procès – prévu pour le 27 mai – fut un événement aux proportions médiatiques inégalées depuis... l'acquittement de O. J. Simpson.

La Maison Blanche avait longtemps espéré que l'audition du chef de l'exécutif puisse se dérouler dans une relative discrétion. Des fuites ayant révélé la date et le lieu prévus (la Maison Blanche) pour la déposition sous serment de M. Clinton – Paula Jones ayant exigé d'être présente afin de *« regarder droit dans les yeux »* celui qu'elle accuse de lui avoir demandé, selon l'euphémisme consacré, des *« faveurs sexuelles »* –, les conseillers présidentiels se sont contentés d'essayer de contenir l'exploitation politique d'une confrontation au parfum de scandale. C'est donc finalement à quelques centaines de mètres de la Maison Blanche, dans les bureaux de Robert Bennett, l'avocat du président, que M. Clinton et Mme Jones se sont retrouvés, samedi.

La Cadillac présidentielle s'est engouffrée dans le parking en sous-sol de l'immeuble, alors que Paula Jones et ses mentors arrivaient en taxi, au fond pas mécontents d'être immédiatement happés par la tourmente médiatique. Six heures durant, avec une pause-déjeuner, le chef de l'exécutif a dû répondre aux questions de Donovan Campbell, avocat « numéro un » de Paula Jones, et de ses cinq assistants.

S'agissant des faits eux-mêmes, Bill Clinton devait répéter qu'il ne se souvient pas d'une rencontre avec Paula Jones, le 8 mai 1991, à l'hôtel Excelsior de Little Rock, Arkansas, Etat dont il était à l'époque le gouverneur. Selon le *Washington Post*, ses avocats auraient cependant renoncé à contester les allégations de Danny Ferguson, ancien garde du corps de M. Clinton, qui prétend avoir escorté la jeune employée dans la chambre du gouverneur. Cette décision, qui peut donner à penser que M. Clinton *« cache quelque chose »* constitue en réalité une ligne de défense : selon M. Ferguson, Paula Jones lui aurait confié qu'elle souhaitait devenir la *« girl-friend du gouverneur »*.

2 MILLIONS DE DOLLARS

Ce témoignage a une importance capitale pour les avocats de M. Clinton, dans la mesure où il peut servir à montrer que Paula Jones, loin d'être cette *« fille simple de l'Arkansas qui se bat contre l'homme qui l'a harcelée »* a un passé amoureux agité. La jeune femme peut difficilement convaincre de son désintéressement : elle exige – outre des excuses – 2 millions de dollars (environ 12 millions de francs), contre 700 000 dollars précédemment. Cette réévaluation du montant des dommages et intérêts censés compenser un « préjudice moral » confirme que les chances d'un compromis extra-judiciaire sont faibles.

La déposition de Bill Clinton pourra être utilisée devant un tribunal ; ce serait alors la seule occasion pour les jurés d'entendre le chef de la Maison Blanche se défendre personnellement, puisque – à moins qu'il ne décide le contraire – il ne sera pas obligé de comparaître lors d'un éventuel procès. Le simple fait que celui-ci ait lieu pourrait cependant avoir des effets dévastateurs pour M. Clinton.

En décidant, en janvier 1997, que le chef de l'exécutif ne bénéficie pas d'une immunité lui permettant de suspendre une action judiciaire engagée contre lui jusqu'à son départ de la Maison Blanche, la Cour suprême a infligé un sérieux revers à Bill Clinton. Sa déposition sous serment – la première d'un président en exercice pour sa propre défense – en constitue un autre. Un procès ternirait l'image de lui-même que M. Clinton tient à laisser dans l'histoire des Etats-Unis.

Laurent Zecchini

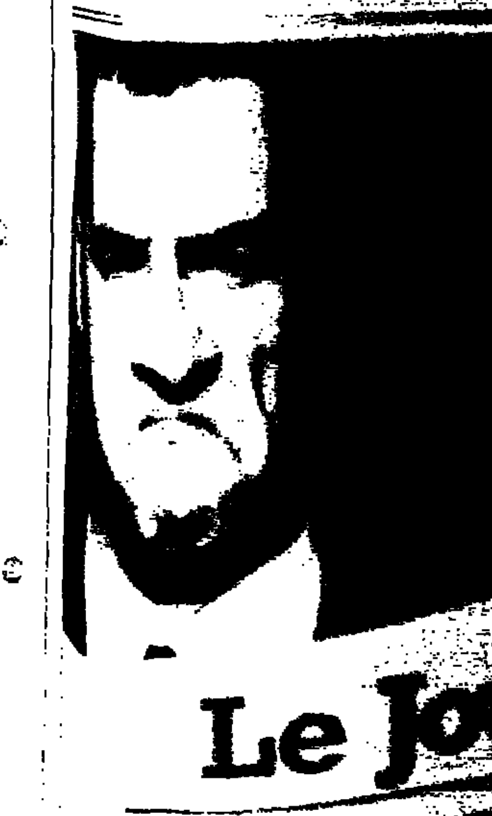

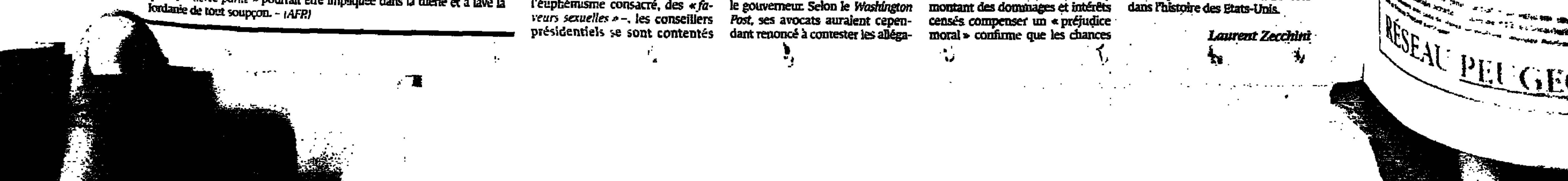

Les autorités argentines s'apprêtent à sanctionner lourdement le capitaine Astiz

L'ancien tortionnaire aurait été utilisé dans le cadre d'une provocation organisée par un secteur de la marine opposé à l'actuelle hiérarchie militaire

BUENOS AIRES
de notre correspondante

Paradoxe de l'histoire : dix ans après avoir bénéficié des lois d'amnistie laissant impunis les crimes commis par les militaires pendant la dernière dictature (1976-1983), le capitaine de frégate (à la retraite) Alfredo Astiz doit comparaître à nouveau devant la justice, à la suite des provocantes déclarations qu'il a faites voilà quelques jours à la presse. L'ancien tortionnaire a échappé à la justice civile mais risque d'être sévèrement sanctionné par ses pairs.

Après son arrestation, jeudi 16 janvier, et sa mise aux arrêts pour soixante jours, Astiz a été interrogé pendant plus de dix heures, vendredi, par un juge militaire. Il devra aussi se présenter devant la justice civile, lundi à Buenos Aires, dans le cadre de l'enlèvement, le 25 mars 1977, du journaliste et écrivain Rodolfo Walsh, qui figure parmi les milliers de disparus, victimes du terrorisme d'Etat. Dans l'entretien accordé à l'hedomadaire *Tres Puntos*, Astiz a reconnu que l'écrivain avait été enlevé par un commando de la marine et conduit à l'Ecole supérieure mécanique de la marine (ESMA).

Il affirme ne pas avoir pas participé personnellement à cette opération. C'est donc à titre de témoin qu'il comparaîtra devant la Chambre fédérale de justice, qui a reçu une demande spéciale de la veuve de Rodolfo Walsh. Astiz ne risque aucune condamnation pénale puisque les lois du « devoir d'obéissance » et du « point final », adoptées en 1987 par le gouvernement de l'ancien président Raul Alfonsin (radical), ont mis fin à toute poursuite judiciaire contre les anciens tortionnaires.

Ces lois d'amnistie, adoptées au lendemain du retentissant procès des militaires de 1985, ont laissé en liberté des centaines d'officiers et de sous-officiers. Parmi eux, Alfredo Astiz est accusé de trois assassinats, ceux de deux religieuses françaises et d'une jeune Suédoise, Dagmar Hagelin. Dans son entretien avec *Tres Puntos*, Astiz affirme n'avoir rien à voir avec la disparition de cette dernière, mais précise savoir qui l'a tuée. Il n'évoque en revanche à aucun moment les assassinats des religieuses Alice Domon et Léonie Duquet, pour lesquels il a été condamné en France par contumace à la prison à perpétuité.

VIOLENTE RÉACTION DE M. MENEM

Des députés du Frepaso (opposition de centre gauche) ont demandé l'abolition de ces lois d'amnistie, ce qui a entraîné un profond malaise et des divergences sein de l'Alliance (regroupement du Frepaso et du parti radical de M. Alfonsin). Les propos du capitaine Astiz, qui n'a exprimé aucun remords, ont été vigoureusement condamnées par l'ensemble de la société argentine et une dizaine de recours ont été présentés devant la justice civile par des responsables politiques et des associations de défense des droits de l'homme.

A la demande du président Carlos Menem, le procureur de la Nation a porté plainte pour apologie de la violence et atteinte à la loi de défense de la démocratie. M. Menem, qualifié par Astiz comme « le pire de tous », a traité de « délinquant » l'ancien officier. Exigeant que la justice militaire lui applique la peine maximale, M. Menem, en sa qualité de chef des forces armées, a évoqué la possibilité qu'Astiz soit chassé de la marine et publiquement dégradé. En revanche, le chef de l'Etat a vigoureusement écarté toute menace d'un soulèvement militaire, suggéré par Astiz dans ses déclarations à *Tres Puntos*.

Par ailleurs, l'état-major de la marine a condamné à trente jours d'arrêt à son domicile le capitaine de navire Aurélio Martinez pour avoir servi de contact entre Astiz et le journal. Pour expliquer les raisons qui ont conduit Astiz à rompre de façon surprenante le silence, des membres du gouvernement et des forces armées avancent l'hypothèse selon laquelle l'ancien officier a été utilisé pour une provocation organisée par un secteur de la marine dévoué à l'ancien amiral Emilio Massera, qui fut membre de la première junte militaire.

Selon des hautes sources de la marine, citées samedi par le quotidien *La Nacion*, Massera comme Astiz étaient logés ces derniers jours à l'Hôtel naval, en plein centre de Buenos Aires, où Astiz a reçu la journaliste. Le groupe de « provocateurs » ne dépasserait pas une dizaine de personnes, officiers ou civils. Il s'agirait d'un secteur qui revendique toujours la « guerre sale » menée contre les opposants à la dictature et qui est en profond désaccord avec l'actuelle direction militaire. Pedro Bianchi, l'avocat de Massera, a démenti cette version, affirmant avoir été « surpris » par les déclarations du capitaine Astiz.

Christine Legrand

Jean Paul II a complété le collège qui élira son successeur

Vingt nouveaux cardinaux seront nommés, dont un archevêque de Taïwan

Le pape a rendu publique, dimanche 18 janvier, la liste des vingt cardinaux qu'il compte nommer au cours du prochain consistoire du 21 février *(lire page 11)*. Parmi eux, Mgr Jean Balland, archevêque de Lyon, et le Taïwanais Paul Shan Kuo-Hsi, ce qui devrait provoquer l'irritation de la Chine.

C'EST le septième consistoire (cérémonie de « création » de cardinaux) que Jean Paul II présidera le 21 février. Sur les vingt nouveaux cardinaux, dont les noms ont été révélés dimanche 18 janvier, dix-neuf sont âgés de moins de quatre-vingts ans et feront donc partie du collège des électeurs du prochain pape. Jean Paul II a également nommé deux cardinaux *in petto* (en secret) : leur nom ne peut être révélé, entre autres pour des raisons de sécurité. Ils pourraient appartenir à l'Eglise clandestine de Chine, mais certains pensent aussi que Mgr Henri Teissier, archevêque d'Alger, pourrait être l'un d'eux. Depuis son élection en 1978, le pape a créé un total de 134 cardinaux. Le Sacré Collège en comprend désormais 166, dont 43, ayant dépassé la limite d'âge, ne sont plus électeurs.

La plupart des nouvelles « créations » étaient attendues, notamment celles des trois préfets de dicastères (ministères) à la Curie romaine (clergé, cause des saints et culte divin), à qui le titre de cardinal revient presque automatiquement. Parmi eux, l'Américain James Stafford, président du conseil des laïcs, bénéficie sans doute du succès des Journées mondiales de la jeunesse à Paris, dont il fut, de Rome, le principal organisateur. Mgr Lorenzo Antonetti, ancien nonce estimé en France, obtient lui aussi le « chapeau ». Le pape a enfin primé un habile diplomate, Mgr Francesco Colasuonno, actuellement en Italie, qui fut son premier nonce à Moscou.

Les nominations sur des sièges traditionnellement cardinalices (Lyon, Gênes, Palerme, Madrid et Vienne pour l'Europe ; Chicago, Mexico, Toronto pour l'Amérique) étaient aussi prévisibles. On s'étonnera toutefois de quelques « oublis », notamment les sièges d'Armagh en Irlande, d'Abidjan en Côte-d'Ivoire, de Tolède, siège primatial d'Espagne ou de Bombay en Inde. Pour la deuxième fois consécutive, l'Allemagne n'apparaît pas dans la liste des promus.

Mgr Jean Balland, sixième cardinal français

Mgr Jean Balland, archevêque de Lyon et primat des Gaules, deviendra le 21 février le sixième cardinal français. Agé de soixante-trois ans, ce Berrichon avait succédé au cardinal Albert Decourtray le 2 juillet 1995. Ordonné prêtre en 1961, pour le diocèse de Bourges, il est évêque depuis 1982, à Dijon puis à Reims, où il avait lancé la commémoration du quinzième centenaire du baptême de Clovis. En 1996, son nom avait été cité pour la présidence de la conférence des évêques de France. A Lyon, sans les coups d'éclat médiatiques qui avaient assuré la notoriété de son prédécesseur, Mgr Albert Decourtray, il mène une action auprès du clergé et s'est distingué par un certain nombre de prises de position favorables à l'intégration des immigrés et désavouant des commandos anti-IVG. Souffrant, il vient d'annoncer à son diocèse qu'il allégerait son activité pendant six mois.

En revanche, la nomination d'un cardinal à Taïwan est une vraie surprise. Paul VI avait déjà créé dans ce pays un cardinal, Mgr Paul Yu Pin. Administrateur apostolique de Taïpeh, il était mort à Rome à la veille du conclave d'août 1978. Cette nouvelle création d'un cardinal taïwanais ne va pas améliorer les relations diplomatiques entre le Vatican et la Chine.

A la date du 21 février, 123 cardinaux âgés de moins de 80 ans seront électeurs du pape. Soit trois électeurs de plus que le « plafond » de 120 autorisé par le règlement du conclave. Trois d'entre eux (les Italiens Pappalardo, Canestri et Cheli) atteindront l'âge de 80 ans en septembre et octobre, mais on serait dans un casse-tête juridique sans précédent si l'élection d'un nouveau pape devait intervenir d'ici là.

Même si onze nouveaux cardinaux européens viennent d'être nommés, le Vieux Continent reste minoritaire dans le collège des électeurs : au 21 février, ils seront 56 électeurs européens (46 %), dont 21 Italiens et 5 Français (Lustiger, Eyt, Balland, Poupard et Etchegaray). Les Latino-Américains forment le deuxième groupe continental : 24 (20 % du total). Les Américains du Nord seront 13, les Asiatiques 14, les Africains 12. Quatre cardinaux sont originaires d'Océanie. Le doyen du Sacré Collège demeure le Chinois Ignatius Gong Pin-Mei (quatre-vingt-dix-sept ans) et, malgré la nomination de Mgr Christoph Schönborn, le « jeune » archevêque de Vienne (cinquante-deux ans), le benjamin – à quelques mois près – reste l'archevêque de Sarajevo, Mgr Vinko Puljic.

Henri Tincq

SOCIAL Après les manifestations organisées samedi 17 janvier à Paris et en province, qui ont mobilisé quelque vingt-cinq mille personnes au total, les associations de chômeurs attendent de connaître les intentions de Lionel Jospin pour décider de la suite de leur mouvement. Marie-Thérèse Join-Lambert, chargée d'une mission sur les minima sociaux, devait recevoir, lundi, ces associations. ● LES DÉCLARATIONS successives de Robert Hue sur l'euro, sur les minima sociaux et sur l'impôt sur la fortune, devraient conduire M. Jospin à une mise au point avec le secrétaire national du PCF, qu'il doit recevoir dans les prochains jours. ● LES 35 HEURES détruiront plus d'emplois qu'elles n'en créeront, affirme Georges Jollès, président de la commission sociale du CNPF, dans un entretien au *Monde*. M. Jollès se prononce, en outre, contre le relèvement des minima sociaux *(lire page 7)*.

Les associations de défense des chômeurs cherchent un second souffle

Les manifestations organisées samedi 17 janvier à Paris et en province ont suscité une mobilisation en progression mais modérée. Investie d'une mission par le premier ministre, Marie-Thèrese Join-Lambert devait rencontrer, lundi, les associations

POUR LES ASSOCIATIONS de chômeurs (AC !, APEIS, CGT-chômeurs et MNCP), le bilan de la journée de mobilisation, en faveur des sans-emploi, samedi 17 janvier, reste mitigé. Certes, à Paris avec 12 000 personnes, elles ont une seconde fois doublé la mise, par rapport à la précédente manifestation du 13 janvier. De même, en province, la mobilisation est restée soutenue, à l'exception de Marseille, où elle a nettement fléchi – en raison de l'engagement pris par la préfecture des Bouches-du-Rhône de débloquer une aide exceptionnelle de 2 000 francs, en faveur des chômeurs privés de droits et des Rmistes sans enfants ainsi qu'une aide de 1 800 francs, destinée aux chômeurs de plus de 55 ans, non indemnisés –, à Toulouse, Lille et Nantes notamment ainsi que dans de nombreuses villes moyennes.

Ces manifestations n'ont cependant pas montré d'élargissement sensible à d'autres catégories de la population. Les responsables des syndicats étudiants ont envoyé des messages de solidarité, mais la préparation des examens partiels n'a pas favorisé la mobilisation. De même, les salariés syndiqués ne sont pas non plus descendus dans la rue. Dans un sondage IFOP, réalisé auprès de 967 personnes, publié dans *Libération* du lundi 19 janvier, 78 % des Français interrogés expliquent qu'ils connaissent au moins une personne sans emploi dans leur entourage.

MAINTENIR LA PRESSION

Réunies à quatre, dimanche, les associations de défense des chômeurs ont décidé de maintenir la pression sur les minima sociaux et elles ont appelé à la poursuite de la mobilisation dans l'attente d'une éventuelle réponse de Lionel Jospin à leurs revendications, lors d'une prochaine intervention télévisée. *« Le premier ministre doit s'exprimer le mercredi 21 janvier. Il doit, à notre avis, donner une réponse positive : relever immédiatement et fortement les minima sociaux, en particulier l'ASS et le RMI ; ouvrir le droit à un revenu pour les moins de 25 ans »*, déclarent les l'Apeis, le MNCP, AC ! et le comité CGT des chômeurs.

Les responsables des différents collectifs de sans emplois sont à la recherche d'un second souffle. Dans l'expectative, ils appellent, jusqu'à l'intervention de M. Jospin, à *« multiplier les rencontres de lutte dans les quartiers, les entreprises, dans les lieux occupés »*. Sur le terrain, des groupes de chômeurs poursuivent l'occupation d'une vingtaine de sites à travers la France, dont l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm, à Paris, et les hall d'entrée des mairies de Brest et de Guingamp. Après, ils se réuniront *« pour évaluer le sens des propositions* [du premier ministre] *et prendre les initiatives nécessaires »*. En cas de réponse négative, certains responsables envisagent une nouvelle journée de manifestations, le 24 janvier.

Au niveau confédéral, la CGT, qui soutient le mouvement, appelle à une réorientation des revendications en direction des 35 heures et du patronat, hostile à la réduction du temps de travail. Interrogé lundi, par Sud-Radio, Louis Viannet, son secrétaire général, a estimé qu'*« un gouvernement qui veut répondre aux aspirations qui s'expriment n'a pas d'autres possibilités que de s'appuyer sur le mouvement social »*. *« Je ne comprendrais pas que le gouvernement ne réponde pas dès 1998 à la revendication d'augmentation des minima sociaux »*, a-t-il poursuivi.

« TENDANCE ANARCHISANTE »

La discussion sur l'organisation d'une journée nationale d'action, le 27 janvier, jour de l'ouverture de la discussion du projet de loi sur les 35 heures, à l'Assemblée, se poursuit à la CGT. Elle souhaite élargir cette journée à d'autres thèmes que la réduction du temps de travail. De même, elle aimerait gagner à sa cause d'autres confédérations. En dehors de la FSU, du groupe des dix, dont les syndicats Sud, des opposants internes à la CFDT et à FO, les confédérations demeurent en retrait.

La mobilisation et l'écho qui en est donné ne surprennent pas le gouvernement. Dans l'entourage du premier ministre, on considère qu'après cinq semaines de conflit, de multiple appels et un fort relais médiatique, la mobilisation bénéficiant du concours des *« bataillons obligés »* a, au total, été réduite. Même s'il reconnaît que le mouvement actuel, extrêmement minoritaire, traduit un problème de fond, l'hôtel Matignon suggère que les termes qualifiant un cortège de 10 000 manifestants peuvent atteindre la démesure quand on a décrété, au départ, que deux dizaines d'occupations impliquant quelques centaines de personnes ont fait un *« mouvement social »*. A sa manière, le ministre de l'intérieur donne une illustration de cette approche dans *Le Figaro* du lundi 19 janvier. Jean-Pierre Chevènement y dénonce les manipulations d'extrême gauche, déclarant que *« ces groupes qui structurent les comités d'occupation sont souvent très marginaux, et généralement de tendance anarchisante »*. De son côté, Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé, s'est montré compréhensif – *« je comprends »*, a-t-il dit, dans l'émission « Polémiques » sur France 2 – vis-à-vis de l'occupation du restaurant parisien La Coupole.

Pour Matignon, la nature des organisations qui soutiennent les chômeurs, peu habituées à la négociation, et la teneur de la principale revendication, augmentation uniforme des minima sociaux, peuvent difficilement conduire à un dénouement rapide. Empêtré dans cette nébuleuse revendicative, M. Jospin peut tout de même se satisfaire de voir que les sondages ne l'accablent pas. L'enquête CSA pour *le Parisien* (*Le Monde* daté 18-19 janvier)montrait que si les associations de chômeurs sont populaires, l'opinion attend des solutions du chef du gouvernement, sans que la droite représente une alternative crédible à ses yeux. Dans l'immédiat, Marie-thérèse Join-Lambert, à qui le premier ministre a confié une mission sur le sujet, devait recontrer, lundi, les associations de chômeurs. Inévitable conséquence du prolongement de ce conflit, l'annonce des décisions de M. Jospin sur le cumul des mandats, prévue cette semaine, est repoussée *sine die*.

A. B.-M.
et Olivier Biffaud

M. Hue demande un collectif budgétaire pour relever les minima sociaux

À DROITE COMME À GAUCHE, le week-end a été riche en déclarations sur la gestion du mouvement des chômeurs par le gouvernement. Lors de son discours introductif devant le conseil national du RPR, samedi 17 janvier, Philippe Séguin a vivement critiqué la politique de Lionel Jospin. Selon le président du RPR, le premier ministre en est « réduit » à se bâtir *« un monde virtuel dont il attend qu'il soit compatible avec son dogmatisme »*.

« Le mouvement des chômeurs est le prix à payer pour d'injustifiables atermoiements sur la loi relative à l'exclusion en même temps que le scepticisme des Français sur les promesses de maîtrise du chômage », a-t-il ajouté. Dénonçant le *« piteux spectacle »* offert par le gouvernement, M. Séguin a reproché au gouvernement d'*« amuser la galerie avec des farces et attrapes »*, dont le projet de loi sur les 35 heures constitue l'un des meilleurs exemples.

L'une des revendications majeures du mouvement des chômeurs, le relèvement des minima sociaux, a suscité des divisions au sein de Force démocrate, à l'occasion de son conseil national, samedi 17 janvier. Ceux qui préconisent leur hausse *« oublient qu'elle augmenterait les charges pesant sur le travail et donc le chômage »*, a déclaré François Bayrou. Evoquant le mouvement des sans-emploi, le président de Force démocrate l'a qualifié de *« manif de désillusions »*, *« manif des yeux qui s'ouvrent »*, ajoutant que *« le socialisme ne créera pas les emplois qu'il a promis »*.

De même, Pierre Méhaignerie a appelé *« à ne pas tomber dans le sentimentalisme affectif »* en ce qui concerne les minima sociaux. D'autres voix, certes minoritaires, se sont élevées pour souligner leur niveau insuffisant. Jacques Barrot a estimé qu'*« ils sont en effet trop faibles, notamment pour une personne seule et isolée »*.

PLUS D'IMPÔT SUR LES GRANDES FORTUNES

Invité du « Club de la presse » d'Europe 1, dimanche 18 janvier, Valéry Giscard d'Estaing a estimé que, dans ce conflit social, *« la réaction du gouvernement, il faut être honnête, est à peu près ce qu'aurait fait tout gouvernement responsable, il a cherché à traiter les cas les plus douloureux »*, a-t-il dit. Concernant les minima sociaux, l'ex-président de l'UDF a jugé que le gouvernement n'a pas de marge *« pour l'instant, en tout cas en 1998 »*. *« Ce qui est important »*, a ajouté l'ancien chef de l'État, *« c'est la question de savoir si le chômage va augmenter ou diminuer en France »*. Et d'ajouter : *« s'il augmente en 1998, le gouvernement sera condamné par l'opinion publique »*.

Lionel Jospin *« éprouve les difficultés que tous ses prédécesseurs ont éprouvé au bout de six mois »* de gouvernement, a jugé Laurent Fabius, invité du « Grand jury RTL-*Le Monde*-LCI », dimanche 18 janvier. *« À un moment, comme c'est normal, on rencontre des problèmes (...) ; le gouvernement fait face »*, a noté M. Fabius. Interrogé sur le relèvement des minima sociaux, le président de l'Assemblée nationale a fait valoir que le gouvernement devrait *« trouver des financements »* s'il accédait à cette demande. Il a toutefois attiré l'attention sur la nécessité de ne pas alourdir *« le taux de pression fiscale et sociale »* qui *« est limite, et je dirais même excessif »*.

Robert Hue a proposé *« un collectif budgétaire »* pour financer les minima sociaux, lors de l'émission « Dimanche soir » sur France 3, le 18 janvier. Ce collectif devrait *« non pas être alimenté par de nouveaux impôts »*, mais en relevant *« sensiblement celui sur les grandes fortunes »*, a précisé le secrétaire national du PCF. *« En multipliant par deux l'impôt sur les grandes fortunes, on ne les mettra pas sur la paille et on peut satisfaire les revendications que portent les chômeurs »*, a-t-il ajouté.

« Il faut les entendre [les chômeurs], *c'est essentiel »*, a insisté M. Hue, convaincu que *« l'avenir de la gauche, sa réussite, passent par cette entente »*. *« Je suis certain que des pas seront franchis dans ce sens*, a-t-il conclu, *c'est l'intérêt de la gauche. »*

Lionel Jospin souhaite une explication avec le numéro un communiste

DIMANCHE 18 JANVIER, place de la République, à Paris, les vendeurs de merguez vendent leurs sandwichs *« 10 francs pour les chômeurs »*. Sur leurs blousons, les militants des comités de chômeurs CGT de Toulouse ou de Saint-Etienne ont gardé leurs autocollants unitaires de la veille : *« AC !, MNCP, Apeis, CGT »*. De nouvelles banderoles et de nouveaux slogans ont été inventés à la hâte, sur le modèle : *« Euro, chômage, on n'en veut pas ! »* C'est entre communistes qu'on manifeste *« pour un référendum sur l'Euro et le traité d'Amsterdam »* et une *« réorientation de la politique européenne »*, mais le PCF profite du fond de l'air. Et surfe, non sans gaîté, sur la vague du *« mouvement social »*.

20 000 manifestants selon les organisateurs, 9 000 selon la police.

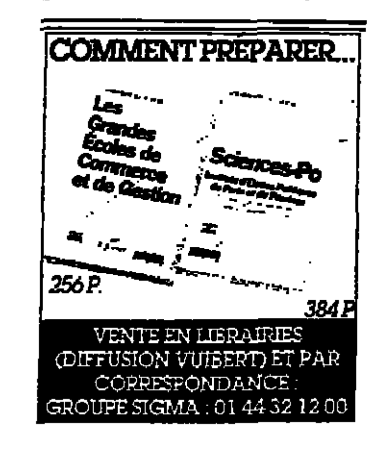

Même si le rendez-vous, national, était prévu depuis de longs mois, même si les militants sont parfois venus de loin, le défilé n'est pas ridicule. Certes, il y a dix ans, le PCF aurait mobilisé davantage, mais les militants communistes, dont les souvenirs parisiens remontaient tous à *« la défense de la Sécu »*, voire à *« mai 1968 »*, ont pu se compter et opportunément confirmer que, même un peu rabougri, *« le Parti communiste n'est pas mort »*.

UNITÉ RETROUVÉE

Dans le cortège de tête, auquel s'étaient joints Georges Sarre et Michel Suchod, du Mouvement des citoyens, que préside le ministre de l'intérieur Jean-Pierre Chevènement, toute la direction du PCF est présente. Au coude à coude, Alain Bocquet et Robert Hue échangent devant les photographes des propos aimables. *« Le Parti communiste est désormais un »*, décrypte en souriant le porte-parole du MDC. Dans son soutien aux chômeurs, le PCF retrouve, en effet, une unité perdue sur l'Europe, unité dont le défilé, animé par les nouvelles « tendances », donne un vivant panorama.

Les autocollants officiels condamnent sobrement *« l'Europe du fric »*, la « une » des vendeurs de *l'Humanité hebdo* sonde les *« euroconstructifs »*, les jeunesses communistes saupoudrent galement la foule de confettis politiquement corrects : *« pour les 35 heures. »* Mais, pull ou écharpe rouge, d'autres militants sont plus directs. *« Pour manger à ma faim, je suis euroconstructif, pour faire "le rot", il ne faut pas le ventre vide »*, dit un pannonceau. *« Comment peut-on participer à un gouvernement qui applique une politique au service des patrons ? »*, demande la Gauche révolutionnaire, tandis que la Gauche communiste exige qu'on se prononce clairement sur la *« non-ratification du traité d'Amsterdam »*, et que la Coordination communiste, dans les rangs fournis du Pas-de-Calais, attaque Jean-Claude Gayssot. *« Jospin, t'es foutu, les chômeurs sont dans la rue ! »*, lancent les communistes des Bouches-du-Rhône.

Entre un message de l'ancien commissaire général au Plan, Henri Guaino, et l'*Hasta siempre, Commandante Che Guevara* de l'orchestre, M. Hue tresse donc le lien tant attendu. *« De déception en déception, l'Europe est trop souvent devenue synonyme de chômage (...) Or, n'est-ce pas tout cela qui a été rejeté par une majorité de Français lors des élections de juin ? »*Prenant appui sur l'exemple *« si éclairant »* des chômeurs, pour lesquels il réclame à nouveau *« une augmentation significative des minima sociaux »*, il explique : *« Pour y répondre, car il faudra répondre aux chômeurs, il faudra bien desserrer l'étau de la marche à l'euro ! »* Avant de demander, le soir, sur France 3, *« un collectif budgétaire »* pour les minima, alimenté par une hausse *« sensible »* de l'impôt sur les grandes fortunes.

M. Hue ne baisse pas le ton, malgré l'irritation de Matignon, où on considérait, lundi matin, qu'après ces déclarations sur les chômeurs, l'euro et la fiscalité, une mise au point est nécessaire : Lionel Jospin doit rencontrer le numéro un communiste dans la semaine. Porté par cette vague contestaire et populaire, le PCF veut devenir le *« pôle de réussite sociale »* à gauche. Lancée le 16 janvier, par M. Hue, lors de ses vœux, la formule a été choisie avec soin. Elle répond au premier ministre qui, le 13 janvier, a décrit Matignon comme un *« pôle de stabilité »*. Elle fait aussi un clin d'œil au *« pôle de radicalité »* de la gauche non-socialiste, qui a défilé samedi avec les chômeurs.

Pour rassurer ses alliés socialistes, M. Hue explique que les communistes sont au gouvernement les *« relais responsables »* des chômeurs. Un pari audacieux, mais risqué : les communistes ne contrôlent en effet qu'une faible partie d'un mouvement imprévisible.

Ar. Ch.

Douze mille personnes ont défilé à Paris sans participation massive de la CGT

REPORTAGE
Un protocole « citoyen » est respecté : les politiques derrière, les « gens » devant

PAS UNE DÉFERLANTE, disent-ils tous, mais une belle manif. Pari tenu, en effet, samedi 17 janvier, pour les organisateurs de la manifestation des chômeurs à Paris. A l'appel des associations AC !, Apeis, MNCP et du collectif CGT des privés d'emploi, plus de 12 000 personnes – 9 500 selon les forces de police, 20 000 selon les organisateurs – ont défilé de la place de la République à celle de la Nation, sous un joli soleil.

Vers 14 heures, alors que les voitures circulaient encore normalement sur la place, les manifestants arrivent par grappes : sous une grande affiche toute simple, *« Vivre »*, l'Association pour l'emploi, l'information et la solidarité (Apeis) compte le cortège de chômeurs le plus nombreux. Leurs traditionnels chariots de magasins ouvrent leur carré. Arrivé bien à l'heure, le sociologue Pierre Bourdieu patiente, sur le trottoir, à côté des responsables de la FSU, de SUD, de la CGT et de la CNT, qui mettaient la dernière main au SO (service d'ordre) de la manifestation, et des principaux porte-parole du mouvement des chômeurs, Francois Desanti pour la CGT, Richard Dethyre pour l'Apeis, Claire Villiers et Christophe Aguiton pour AC !.

DES SLOGANS BIEN RODÉS

Vers 14 h 30, le cortège s'ébranle. Le protocole des manifestations « citoyennes » est respecté : les politiques – Parti communiste, Verts, Lutte ouvrière et Ligue communiste révolutionnaire – marchent en queue de cortège, derrière les « gens ». Dans le carré de tête, les banderoles, écriteaux et slogans ont été rodés lors des défilés de la semaine écoulée : au *« Un travail, c'est un droit ; un revenu, c'est un dû ! »* d'AC !, répond le *« Guerre à la misère, réquisition des richesses ! »* de Droits devant !. *« Qui sème la misère récolte la colère ! »*, *« Chaud, chaud, chaud ! Chômage, ras l'bol ! »*, entonnent les uns, *« Parents licenciés, enfants sacrifiés, ça ne peut plus durer, ça va péter ! »*, scandent les autres.

Gérard, cinquante ans, est chef d'une petite PME dans le textile. *« Je ne suis pas au chômage*, dit-il, *mais, sans mon entreprise, je serais sans doute au chômage. D'ailleurs, voilà deux ans que je ne me verse pas de salaire. »* Il a, comme beaucoup, *« le cœur à gauche »*, mais ce n'est pas le cas de tous. Yves, quarante-trois ans, et et Jean-Pierre, trente-cinq ans, sont *« dans la merde depuis 1990 »*. L'un vote Le Pen – *« je bossais à Roissy, j'ai été viré par des Arabes »* –, l'autre vote socialiste, mais il reconnaît avoir eu des tentations. Sur un petit panneau, un homme a écrit : *« Bientôt on va nous lancer des cacahuètes. »*

La délégation organisée la plus massive est celle de Lutte ouvrière, avec Arlette Laguiller à sa tête. La CGT a borné sa participation à une forte délégation de son équipe de direction, ainsi qu'à son Comité de privés d'emploi d'Ile-de-France, sans mobiliser les gros bataillons de ses communaux ou de ses agents hospitaliers. Le « mouvement social », lui, est au complet : le Collectif des droits des femmes, Droits devant ! et Droit au logement (DAL) ; les anarchistes de la Fédération anarchiste (FA) et de la Confédération nationale du travail (CNT), celle-ci accompagnant une délégation des salariés en grève de la Comatec, entreprise de nettoyage du métro parisien ; les militants antiracistes de Ras-l'Front, les étudiants de la FIDL et de l'UNEF-ID – parmi lesquels Harlem Désir, membre de la Gauche socialiste et ancien responsable du syndicat –, Act Up et ses sifflets, les sans-papiers de Saint-Bernard, les jeunes du Mouvement de l'immigration et des banlieues (MIB), une délégation des marches européennes contre le chômage, comprenant des syndicalistes belges de la FGTB.

Tous badgés « CFDT en lutte », des syndicalistes des transports, de l'éducation, du commerce, des finances, en désaccord avec la ligne suivie par Nicole Notat, représentent l'opposition interne de la centrale. Les enseignants de la FSU, le Groupe des dix, les syndicats SUD, le SNUI (impôts) et le Syndicat unifié des Caisses d'épargne sont présents. Les politiques sont rares : dans les rangs communistes, on remarque la présidente du groupe communiste du Sénat, Hélène Luc, et le maire (refondateur) de Saint-Denis, Patrick Braouezec ; parmi la maigre délégation des Verts, le porte-parole Philippe Boursier ; Alain Krivine pour la Ligue communiste révolutionnaire. Derrière eux, le cortège... des engins de propreté de la mairie de Paris.

Alain Beuve-Méry
et Ariane Chemin

Une mobilisation plus forte que mardi 13

LILLE, DIEPPE, FÉCAMP, ARRAS, GUINGAMP, LE HAVRE, ROUEN, MORLAIX, SAINT-BRIEUC, METZ, BREST, CAEN, NANCY, PARIS, STRASBOURG, QUIMPER, RENNES, LORIENT, NANTES, MULHOUSE, POITIERS, CLERMONT-FERRAND, LYON, GRENOBLE, BORDEAUX, TOULOUSE, MONTPELLIER, BAYONNE, MARSEILLE, PAU, TARBES, NARBONNE, PERPIGNAN

NOMBRE DE MANIFESTANTS: PLUS DE 10 000 ; ENTRE 5 000 ET 2 500 ; ENVIRON 1 500 ; QUELQUES CENTAINES

OCCUPATIONS DE LIEUX PAR LES CHÔMEURS

Multiples cortèges dans les villes moyennes

LES COMITÉS de chômeurs occupaient encore, *lundi 19 janvier*, une dizaine de sites, dont trois mairies : celles de Grenoble, Brest et Guingamp. A Mulhouse, ils occupaient le siège du Parti socialiste, *et à Nancy*, un *immeuble désaffecté* du centre de la ville. A Lyon, ils s'étaient installés dans un ancien local de l'ANPE appartenant au Crédit lyonnais, dont ils ont été « *évacués* » lundi matin.

A Paris, outre une agence EDF du 18e arrondissement, plusieurs dizaines de chômeurs campent, depuis mercredi après-midi, dans les locaux de l'Ecole normale supérieure (ENS) de la rue d'Ulm. Samedi, après la dispersion de la manifestation des chômeurs, des échauffourées ont opposé les forces de l'ordre, qui ceinturent en nombre important l'établissement, et 300 à 400 manifestants, dont *certains ont pu pénétrer dans les* locaux.

SURPRISE À TOULOUSE

Comme lors du mouvement de décembre 1995, une multitude de cortèges de quelque centaines de personnes ont défilé dans les villes de province *(voir ci-dessus)*. C'est à Toulouse, à Lyon et à Lille que les *manifestants* ont été le plus nombreux. Dans la capitale de Midi-Pyrénées, entre 5 000 (selon la police) et 10 000 (selon les organisateurs), pour une manifestation « *unitaire* », mais aussi « *plurielle* », réclamant la semaine de 35 heures, de 32 heures ou de quatre jours. « *Tous ensemble pour une réduction du travail créatrice de vrais emplois* », proclamait la banderole de tête.

Cette forte mobilisation a surpris, alors que Toulouse et sa région n'apparaissaient jusqu'à présent pas en pointe dans le mouvement *des chômeurs*.

Des militants d'AC ! et du syndicat Sud avaient multiplié les invitations à cette manifestation, prévue depuis le 18 décembre, mais alors *plus centrée sur la future loi de réduction* du temps de travail que sur la réforme des fonds sociaux de l'Unedic.

La CGT, qui avait mené jusqu'à *présent les opérations de chômeurs* sur la ville, était massivement représentée par des délégations d'entreprises publiques et privées. L'union départementale CFDT *faisait également* partie du défilé, ainsi que des élus communistes et des parlementaires socialistes.

A Lyon, plusieurs centaines de chômeurs se sont joints à la manifestation *organisée* par la Coordination lyonnaise de vigilance face à l'extrême droite, qui rassemble une quarantaine d'associations, des syndicats et des partis de gauche. Cinq mille personnes ont défilé dans les rues de la ville pour protester contre la tenue, les *17 et 18 janvier*, au Palais des congrès, de la convention électorale du Front national *(lire page 8)*.

« *Liberté, égalité, fraternité. Ce n'est pas le Front national qui va nous les piquer*, ont répété les manifestants. *Ce n'est pas les immigrés qu'il faut virer, mais le chômage et la précarité !* » Le président de SOS-Racisme, Fodé Sylla, qui participait à la marche, s'est félicité de la présence dans le cortège d'un grand nombre de jeunes des quartiers difficiles de l'agglomération lyonnaise. « *Nous sommes là pour dire non au FN et non aux ghettos. L'un se nourrit de l'autre* », a indiqué le responsable de SOS-Racisme.

A Lille, la manifestation a réuni environ 2 500 personnes, soit près de deux fois plus que celle de la semaine précédente. La CGT avait fait appel à des renforts venus des grands centres industriels du département et avait pris la tête de la manifestation, tenant soigneusement à distance la CFDT, qui était massive*ment et ostensiblement présente*. Le président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, Alain Bocquet, et la présidente (Verts) du conseil régional Nord-Pas-de-Calais, Marie-Christine Blandin, ont aussi participé à la manifestation.

De nos correspondants

Georges Jollès, président de la commission sociale du CNPF

« Les 35 heures détruiront plus d'emplois qu'elles n'en créeront »

« Etes-vous favorable à une augmentation des minima sociaux ?

– Je n'y suis pas favorable. C'est *une fois de plus appliquer un traitement* symptomatique au chômage et non agir sur les causes structurelles : le milliard de francs débloqué par le gouvernement n'a pas fait tomber la fièvre. L'augmentation des minima sociaux entraînerait des effets pervers. Outre son impact sur le niveau des prélèvements obligatoires, cette hausse viendrait télescoper l'échelle des rémunérations. Si *l'écart entre SMIC et minima* est trop faible, l'incitation à la recherche d'emploi s'affaiblit. L'insertion ne sera pas suffisamment encouragée, alors que, Martine Aubry l'a souligné, le volet insertion du RMI devrait être développé.

» Le problème de fond est celui de la compétitivité de l'emploi, notamment du moins qualifié. Le gouvernement précédent avait engagé des allègements de charges sociales qui avaient vocation à être généralisés progressivement. En ramenant le plafond de la ristourne dégressive de cotisations patronales de 1,33 % du SMIC à 1,3 %, en décidant d'affecter l'essentiel des moyens aux emplois-jeunes et aux incitations financières pour le passage aux 35 heures, le gouvernement de Lionel Jospin a fait un choix rigoureusement inverse. Je le déplore.

– Dans la mission confiée à Marie-Thérèse Join-Lambert, le gouvernement souhaite que soit remis à plat le système d'indemnisation du chômage. Comment le patronat réagit-il ?

– La solidarité relève plus de la nation que d'un système assurantiel comme le régime d'assurance-chômage. L'Unedic ne peut prendre en charge *ad vitam aeternam* l'ensemble des sans-emploi, bien qu'elle ait accepté une augmentation substantielle de son budget d'aide sociale, passé de 1,2 à 1,4 milliard de francs. Elle a souhaité que la gestion des fonds sociaux relève d'organismes extérieurs. S'il y a des dysfonctionnements, la responsabilité n'en incombe pas à l'Unedic. C'est une fausse querelle faite à l'organisme présidé par Nicole Notat. Je m'interroge sur les finalités *de la mission confiée à Mme Join*-Lambert. Va-t-on vers une présence plus forte de l'Etat au sein de l'Unedic ?

– Le CNPF a laissé entendre qu'il pourrait quitter les organismes paritaires. N'est-ce pas vous qui cherchez à les remettre en cause ?

– Le fondement du vrai paritarisme, c'est la capacité pour les partenaires sociaux d'assumer la *responsabilité des organismes et* des fonds dont ils ont la charge. Cela implique que l'Etat limite ses pouvoirs d'intervention au minimum. Tel n'est pas le cas à la Caisse *nationale* d'assurance-maladie (CNAM), qui relève du « ménage à trois », puisqu'aux côtés des organisations patronales et syndicales, l'Etat est omniprésent. Qui répartit l'enveloppe globale votée par le Parlement ? Qui dispose d'un droit de veto sur toute décision de gestion de la CNAM ? L'Etat.

» Ce constat est partagé par les syndicats, notamment la CFDT, qui assure la présidence de la CNAM. *Le maintien du CNPF dans cet organisme* ne sera possible que si le paritarisme est légitimé par une clarification des responsabilités et par un reflux de l'emprise de l'Etat. *Je lance* un appel aux syndicats pour que nous effectuions une pression commune afin que notre mission de gestionnaire paritaire devienne une réalité.

– Pensez-vous que votre appel sera entendu des syndicats ?

– Je suis pour des syndicats forts, responsables, capables d'engager le dialogue sans la béquille de l'Etat. Si les salariés ont des interrogations sur la légitimité des syndicats à les représenter, c'est parce que le dialogue social s'est dévitalisé au profit de l'Etat qui, de longue date, a confisqué le pouvoir d'initiative, d'arbitrage et de décision. Et ce, avec l'assentiment tacite des partenaires sociaux, qui, à tour de rôle, ont été utilisateurs et victimes de l'Etat.

– Pour vous, le passage aux 35 heures n'est pas une avancée sociale ?

GEORGES JOLLÈS

– L'avancée sociale essentielle serait, aujourd'hui, la réduction du chômage. Or, la probabilité est forte que les 35 heures détruiront plus d'emplois qu'elles n'en créeront. Si, par malheur, cette loi devait être votée, nombre de branches seraient contraintes à s'interroger sur le contenu de leurs conventions collectives. Cette nécessaire adaptation serait alors porteuse de tensions sociales.

– N'est-ce pas le jeu classique du CNPF de noircir à outrance le tableau ?

– Ne croyez pas cela, aujourd'hui ce jeu de rôles est dépassé. Ce projet de loi est inapplicable. Prenons l'exemple d'une petite entreprise du textile. Lors du passage aux 35 heures, pour assurer la même production, elle ne pourra recourir à une deuxième équipe qui la placerait en situation de suproduction. Elle devra, soit faire fonctionner 35 heures par semaine des machines qu'elle avait prévues d'amortir sur 39 heures, soit augmenter son effectif et son parc-machines, et ainsi supporter à production égale une augmentation de la masse salariale et un surcoût d'investissement. Elle pourrait recourir aux heures supplémentaires, mais il lui faudrait 180 heures par an, alors que le texte prévoit de les maintenir à 130.

– Le texte de loi serait-il acceptable pour vous avec un relèvement de ce contingent d'heures supplémentaires ?

– Non, car pour cette entreprise de main-d'œuvre, le surcoût demeurerait de l'ordre de 15 %. On ne négocie pas ce qui n'est pas négociable, ce qui n'est pas applicable. La réduction du temps de travail, à des fins qualitatives, pourrait être un objectif louable si nous étions dans une situation de plein-emploi. Tel n'est malheureusement pas le cas. Ce texte tombe fort mal à propos, car la croissance risque d'être plus faible que prévu, en raison de la crise asiatique.

– Vous ne croyez pas aux 3 % de croissance en 1998 ?

– La crise asiatique va exacerber l'agressivité des industriels de ces régions et activer les tendances déflationnistes. Nous ne sommes pas, non plus, à l'abri d'une réaction des Etats-Unis qui, pour préserver leur compétitivité, laisseraient filer le dollar. Et puis il y a l'euro. Au 1er mai 1998, on fixera les parités. Chaque pays pourra comparer les vrais facteurs de compétitivité, notamment dans le domaine fiscal ou social, sans espérer pouvoir les compenser par le jeu des monnaies.

– Le passage aux 35 heures permettra aussi de modifier l'organisation du travail, d'aller donc vers plus de flexibilité...

– Un certain nombre d'entreprises ont en effet intérêt à aller vers plus de flexibilité, mais chacune dans un cadre différent, ce qui nécessite une négociation dans l'entreprise ou la branche. Or, par cette loi, le gouvernement s'est substitué aux partenaires sociaux, a réduit leur capacité de dialogue, au risque de multiplier les conflits.

– Comment avez-vous apprécié la phrase de Lionel Jospin : *« Je renoncerai aux 35 heures quand le patronat renoncera à licencier »* ?

– Le premier ministre veut-il faire adopter aux entreprises françaises le système des entreprises japonaises d'il y a vingt ans ? L'emploi à vie ? Je ne comprends pas très bien cette remarque. Peut-être doit-elle s'ajouter au chapitre récemment ouvert des regrets... »

Propos recueillis par Bruno Caussé et Caroline Monnot

Forte demande d'informations des entreprises sur la diminution du temps de travail

« *TOUTES LES GRANDES entreprises s'interrogent. Rien que ces deux derniers jours, nos adhérents nous ont commandé l'équivalent de quarante jours de consultation pour faire un état des lieux et une présentation au comité de direction* ».

Directrice générale d'Entreprise et personnel, une association à laquelle adhèrent 120 grandes entreprises, Catherine Barbaroux occupe un poste d'observation privilégié pour faire la part des choses entre les pratiques des entreprises et les discours du CNPF ou de certains grands patrons comme François Michelin, qui, le 17 janvier, sur Radio-Classique, a jugé les 35 heures « *suicidaires* ».

Certaines entreprises savent qu'elles n'ont pas le choix : c'est le cas des entreprises publiques, de celles qui ont l'administration comme principal client, ou de celles qui ont l'intention de demander de l'argent public pour leur prochain plan social.

Mais les autres s'y mettent pour la simple raison qu'elles savent qu'elles n'auront pas trop de dix-huit mois pour repenser leur organisation du travail d'ici à l'an 2000.

Bernard Brunhes, PDG d'un cabinet de consultants qui porte son nom, confirme : « *La majorité des entreprises reste opposée aux 35 heures mais de nombreuses entreprises font appel à nous ou à d'autres et nous demandent conseil.* »

BONNES ET MAUVAISES RAISONS

Entreprise et personnel, Bernard Bruhnes Consultants, la Cegos, Bossard, Développement & Emploi, Idées Conseil, l'Agence régionale pour l'amélioration des conditions de travail en Ile-de-France : les cabinets spécialisés en organisation du travail interrogés font état d'une très forte demande des entreprises pour les aider à mettre en place les 35 heures.

« *Elles ne s'engouffrent pas dans le dispositif mais s'y préparent. Pour de bonnes ou mauvaises raisons. La mauvaise raison : c'est l'effet d'aubaine émanant d'entreprises qui ne veulent pas laisser passer la prime Aubry. La bonne raison : ce sont les entreprises qui entendent profiter d'une loi qu'elles n'approuvent généralement pas pour remettre à plat leur organisation du travail* », résume Dominique Thierry, de Développement & Emploi.

« *Il y a aussi les directeurs des ressources humaines qui nous font faire des études de faisabilité pour convaincre leur patron ou pour ouvrir rapidement une négociation, histoire de prendre leurs syndicats de vitesse* », reconnaît Alexandre Douenias, un des directeurs de Bossard.

Alors que certaines entreprises, comme Azur Assurances ou Cofidis, numéro un du crédit par téléphone, se sont dépêchées de signer un accord pour bénéficier des dernières mannes de la loi Robien, d'autres anticipent déjà la loi Aubry.

Les laboratoires Boiron (1 800 salariés) ont signé avec Force ouvrière un accord provisionnant les 2 % d'augmentations générales prévues en 1998 pour réduire le temps de travail à partir du 1er mai. « *Nous négocions une diminution de 10 % de la durée du travail. Si le texte qui sort du débat parlementaire n'est pas très différent du projet, nous serons prêts le 1er mai. Sinon, nous aviserons* », explique Jean Collotte, directeur des ressources humaines.

Tous les consultants identifient quatre problèmes majeurs : le Smic, l'annualisation, les heures supplémentaires et le temps de travail des cadres. « *Les conséquences des 35 heures dépendront des négociations salariales qui accompagneront leur mise en œuvre. Or les négociations dépendent, elles, de la décision du gouvernement sur le SMIC car cette décision aura un effet d'affichage. Il faut donc que le gouvernement s'exprime clairement sur cette question, au risque de mécontenter une partie de la population* », estime M. Bruhnes.

DEMANDE D'ANNUALISATION

Les entreprises ne pouvant financer les 35 heures qu'en augmentant la productivité, « *l'annualisation est la demande principale. Le gouvernement aurait eu intérêt à l'afficher clairement* », juge Jean-Marie Gélin de l'Aract Ile-de-France.

Les dirigeants s'interrogent aussi sur les heures supplémentaires. « *Va-t-on ou non vers des régimes différenciés, l'un pour les horaires compris entre 35 et 39 heures et l'autre au-delà de 39 heures ?* », résume M. Thierry. Quant au temps de travail des cadres, Mme Barbaroux remarque qu'il va « *désormais falloir gérer les présences et non plus les absences* ».

Sur ces points, le gouvernement entend laisser une marge de manœuvre aux entreprises avant la deuxième loi fin 1999. Mais de nombreux dirigeants préféreraient voir ces incertitudes levées rapidement.

Frédéric Lemaître

Un meilleur moral

Selon le baromètre mensuel American Express-*La Tribune*-Europe 1 du 19 janvier, 31 % des chefs d'entreprise interrogés envisagent d'embaucher en contrat à durée indéterminée (CDI) sur les six premiers mois de 1998. Ce pourcentage monte à 55 % dans les entreprises de plus de 500 salariés. Le potentiel d'embauche serait de 233 000 personnes en CDI. En septembre 1997, seuls 27 % des patrons interrogés envisageaient de renforcer leurs effectifs, *« en cas de nouvelles incitations gouvernementales »*. Pour les PME, ce pourcentage était de 22 %, pour les entreprises de plus de 500 salariés de 16 %.

D'après ce sondage, 32 % des entreprises se disent prêtes à embaucher, sans aide supplémentaire, des chômeurs de longue durée. Ce meilleur moral des patrons s'explique par une bonne tenue de la demande. Ils sont plus incertains pour leurs exportations à cause de la crise asiatique. La santé des entreprises apparaît à son meilleur niveau depuis septembre 1995.

La convention du Front national a opposé Jean-Marie Le Pen et Bruno Mégret

Désaccord sur la stratégie et sur la tactique pour les élections de mars

Le président du Front national, Jean-Marie Le Pen, et son délégué général, Bruno Mégret, ont des vues de plus en plus divergentes sur la stratégie et la tactique à adopter pour les élections cantonales et, surtout, régionales de mars. La convention nationale du parti d'extrême droite, samedi 17 et dimanche 18 janvier à Lyon a été marquée aussi par des mécontentements sur le choix des candidats aux conseils régionaux.

LYON
de notre envoyée spéciale

Dur week-end pour Jean-Marie Le Pen dont le parti était réuni en convention nationale, samedi 17 et dimanche 18 janvier à Lyon, pour lancer la campagne aux élections régionales et cantonales. Aux récriminations de militants insatisfaits du sort réservé à leur candidature ou à celles de proches est venue s'ajouter une cinglante leçon de style assénée par le numéro deux du Front national, le délégué général, Bruno Mégret.

Le train de Paris qui amenait les militants sur le chemin de la convention bruissait déjà de mauvaise humeur, et les couloirs du Palais des congrès retentissaient de commentaires divers. Les proches de Bernard Antony, chef de file des catholiques traditionalistes, paraissaient les seuls a afficher un sourire. *« Vous avez vu ? Tous nos amis de Chrétienté-solidarité ont été désignés »*, se félicitait, auprès d'une militante, M. Antony qui, depuis plusieurs mois, opère un rapprochement avec son ennemi d'hier, M. Mégret. Rapprochement facilité par Catherine Mégret, que l'on a vue souvent, au cours des derniers mois, avec des représentants de cette mouvance.

Cependant, la perspective d'une augmentation du nombre des élus, notamment dans les conseils régionaux, a aiguisé les appétits. Certains se retrouvent sur la touche ou affectés dans un département qu'ils ne désiraient pas : Denis Daude, retiré de l'Eure-et-Loir par Marie-France Stirbois ; Jean-Pierre Gendron, écarté par Carl Lang dans le Nord ; Sid Hamed Yahiaoui, repoussé par Martine Lehideux à Paris, mais repêché par Jean-Marie Le Pen, qui a obtenu une place pour lui dans le Var, etc.

NÉPOTISME

Réglant ses conflits avec le maire de Toulon, Jean-Marie Le Chevallier, la conseillère générale frontiste du Var, Eliane Guillet de la Brosse, dénonçait tout haut le népotisme en vigueur. *« Il est mauvais qu'un mari et une femme figurent sur une même liste et écartent du coup des militants qui n'ont pas démérité »*, lançait-elle perfidement.

Dans l'Hérault, c'est l'attitude d'Alain Jamet pour imposer sa fille, qui est critiquée. Personne n'a cependant osé s'offusquer officiellement du fait que M. Le Pen ait placé une deuxième de ses filles sur une liste régionale. A Marie-Caroline, déjà conseillère régionale, deuxième de la liste des Hauts-de-Seine se joint désormais Marine, deuxième de liste dans le Nord derrière Carl Lang...

Agacé par le comportement de ses militants, le président du Front national a dû taper du poing pour remettre de l'ordre dans les rangs. *« Le bureau des pleurs est fermé »*, *« il ne sera plus admis de réclamation ni non plus d'aigreur »*, a-t-il menacé avant de sonner la fin de la récréation. Pour lui *« l'armée est en ordre et en marche »*, *« désormais la bataille est commencée »*.

Une bataille *« nationale »*, a-t-il spécifié à l'adresse de ceux qui *« prétendent qu'il s'agit d'élections mineures »*. Car, dans l'esprit du parti d'extrême droite, *« c'est l'existence même du pays qui est en jeu »*. Les élections devront être *« l'occasion de sanctionner les politiques désastreuses menées jusqu'à présent »*. *« Gauche-caviar et droite-saumon »* sont également fustigés.

Pour mieux resserrer les rangs, le président du Front national a une nouvelle développé le thème du complot. Contre la France, contre le Front national, contre lui-même. Une rafale d'attaques tous azimuts dans laquelle la presse a eu une place de choix. Une presse que Jean-Marie Le Pen décrit comme *« corrompue »* par le gouvernement par le biais de la fiscalité et obéissant *« à des consignes »* pour *« ne pas dire la vérité »*.

L'intervention de son délégué général – qui, dans son discours, samedi 17 janvier, a incité les candidats aux élections régionales et cantonales à utiliser la méthode de *« séduction pour conquérir »* – ne l'a évidemment pas laissé indifférent. Et l'on a assisté à un dialogue par discours interposé entre deux hommes dont le style s'oppose. *« Nous n'avons pas vocation à rester dans l'oppposition et la protestation »*, s'est appliqué à souligner M. Mégret. A ses recommandations sur la nécessité de *« séduire, convaincre, accueillir »* (*« tout est là, dans ce contact, ce sourire, cette conversation de campagne »*), M. Le Pen a opposé un discours musclé.

Revenant sur l'objet de la polémique, l'affaire des chambres à gaz *« détail de l'Histoire »*, M. Le Pen a fait un pas vers certains de ses militants choqués en évoquant *« le martyre du peuple juif d'Europe par les nazis »* et la *« condamnation »* qu'il porte *« sur ce crime »*. Tout cela pour aussitôt clamer : *« Je n'ai pas honte de ce que j'ai dit »*, *« je ne demande pardon à quiconque qu'à Dieu »*.

Opposés par le style, les deux responsables du mouvement d'extrême droite ont toutefois trouvé un accord sur le fond en réclamant tous deux, avec véhémence, un *« retour à l'ordre »*, un ordre musclé que le Front national entend garantir.

« La principale question qui se pose aujourd'hui c'est celle de l'ordre », a ainsi affirmé M. Mégret, qui souligne que, pour le Front national, le *« retour à l'ordre, naturel et légitime, c'est le retour à l'harmonie de notre civilisation »*. C'est de concert qu'ils ont déclaré : *« Assez de prévention »*, *« Assez de mesures pédagogiques et de propagande bidon »*, davantage de *« répression »* !

Christiane Chombeau

C'EST À MOI DE SÉDUIRE LA DROITE MOLLE LA PLUS BÊTE DU MONDE.

PESSIN

Pour Ras-l'Front, un parti « fasciste »

C'est par *« une pure coïncidence »* que l'association Ras-l'Front a tenu ses assises à Lyon le week-end où le Front national réunissait ses élus régionaux. Les 300 délégués des 130 collectifs de Ras-l'Front ont adopté une nouvelle charte, affirmant que *« le chômage et la pauvreté »*, *« la mise en place d'une société génératrice d'exclusion »*, *« la perte de confiance dans le fonctionnement démocratique des institutions »* forment les terreau sur lequel *« se développe un parti fasciste : le Front national »*.

Le document souligne la nécessité de *« mettre en mouvement un réseau de résistance face au fascisme, avec les citoyens, les associations, les syndicats, qui donnera un coup d'arrêt à ses entreprises et permettra l'adoption de mesures sociales et politiques propres à briser son développement »*.

François Bayrou : « La France n'attend pas une restauration »

L'ancien ministre se dit « libéré du passé »

UNE GAFFE historique, la mobilisation des chômeurs, le projet sur la semaine de 35 heures... Il n'en fallait pas davantage pour que François Bayrou conclue à l'échec programmé, et à brève échéance, du gouvernement de Lionel Jospin. Le président de Force démocrate l'a assuré aux membres du conseil national de son parti, samedi 17 janvier, à Issy-les-Moulineaux, près de Paris : à gauche, *« l'espoir se transforme en désillusion »*.

Cette *« désillusion »* naît d'abord, a-t-il expliqué, de la conviction qui s'installe, dans l'électorat qui l'a porté au pouvoir, que *« le socialisme ne créera pas les emplois qu'il avait promis »*. Il en créera d'autant moins, estime le président délégué de l'UDF, que le projet des 35 heures, véritable *« acte fondateur »* de M. Jospin, n'est *« pas corrigeable »* : l'abandonner serait se renier, l'appliquer se condamner économiquement.

Jacques Barrot, ancien ministre des affaires sociales, a abondé dans son sens en estimant que les 35 heures seraient au gouvernement de M. Jospin ce que le dossier de l'école privée avait été à celui de Pierre Mauroy en 1984.

L'échec programmé du premier ministre est également inscrit, a expliqué M. Bayrou, dans sa méthode. Pour l'ancien ministre de l'éducation nationale, le gouvernement a proprement usurpé sa réputation d'ouverture et de dialogue. *« Ils dialoguent, certes, mais entre eux »*, a-t-il ironisé. Pourtant, a continué M. Bayrou, *« à force d'être " plurielle ", ce ne sera bientôt plus une majorité du tout »*.

Le président de Force démocrate entend bien en être le premier bénéficiaire, et donc apparaître comme une relève non seulement crédible, mais neuve. Pour ce qui est de la nouveauté, l'ancien ministre de l'éducation nationale a coupé quelques amarres gênantes. Il a affirmé que, tout en étant *« solidaire de l'ancienne majorité »*, son parti a *« fait le deuil de ce qui s'est passé »*. *« Nous n'avons pas l'intention de nous laisser brider par ce qui s'est passé. Nous sommes libérés du passé »*, a-t-il prévenu, en estimant que *« la France n'attend pas pour l'avenir une restauration »*.

Quant à la crédibilité, il entend la fonder sur un projet qui tout à la fois prenne pleinement en compte les *« règles libérales »* de la *« mondialisation »*, mais se démarque du simple libéralisme, prôné notamment par Alain Madelin, président de Démocratie libérale.

Les divers intervenants lors de ce conseil national ont d'ailleurs attesté de ce que cette préoccupation sociale demeure dans les rangs du parti centriste. *« Pendant trop longtemps, la puissance de la gauche s'est construite en réalité sur la faiblesse sociale de la droite et, même, du centre, qui étaient sur un enracinement social trop étroit »*, a-t-il fait valoir.

PROPOSITION « HUMANISTE »

Pour tenter de définir cette approche *« humaniste »*, M. Bayrou a lancé, samedi, une première proposition : pour lutter contre le chômage de longue durée, il a suggéré que l'Etat, les partenaires sociaux et les entreprises *« décident ensemble »* que toute personne au chômage depuis deux ans se verra proposer un *« emploi réel »* soit dans une entreprise – l'emploi serait alors aidé –, soit dans une collectivité publique.

Les propositions de Force démocrate seront regroupées dans un projet, dont la rédaction a été confiée à l'un des secrétaires généraux, Anne-Marie Idrac. Le texte définitif en sera adopté lors du congrès qui se réunira du 9 au 11 octobre à Lille.

Enfin, les responsables centristes ont de nouveau manifesté leur souhait de voir Pierre Méhaignerie succéder à Yvon Bourges (RPR) à la présidence du conseil régional de Bretagne. Répondant à Philippe Séguin, pour qui cette prétention est *« inacceptable »*, Claude Goasguen, secrétaire général de Force démocrate, a plaidé pour que *« la logique de l'efficacité »* l'emporte, quitte à négliger pour une fois *« la logique des étiquettes »*.

Cécile Chambraud

Philippe Séguin amorce la campagne électorale du RPR

Le conseil national du parti gaulliste a approuvé les choix de sa direction

RÉUNI pour la dernière fois dans sa forme actuelle, le conseil national du RPR a validé, samedi 17 janvier, les quatre textes qui composent le « projet » du mouvement, et les nouveaux statuts de celui-ci. L'ultime étape de la refondation du RPR, après la secousse provoquée par la dissolution manquée de l'Assemblée nationale et le retrait forcé d'Alain Juppé, sera donc les assises des 31 janvier et 1er février, dont Philippe Séguin promet qu'elles rompront avec le côté « grand-messe » de ce genre de rassemblement. Puis, dès les premiers jours de février, le président du RPR partira lui-même en campagne dans toute la France, avec le souci de limiter les dégâts pour son parti aux élections régionales.

M. PASQUA IRONIQUE

Longtemps silencieux, et critiqué pour ce silence par nombre de ses compagnons, M. Séguin considérait qu'il lui fallait patienter avant de pouvoir être entendu. Il juge que c'est désormais le cas. Plus encore que l'embarras du gouvernement face au mouvement des chômeurs, l'erreur « historique » de Lionel Jospin a servi de déclencheur. En privé comme en public, elle ne cesse d'alimenter son ironie mordante. *« Quelqu'un a dit – ça n'était pas Gambetta – que le pire des dérèglements de l'esprit était de voir le monde non point tel qu'il est est, mais tel qu'on voudrait qu'il soit »*, a ainsi affirmé le député des Vosges, en dénonçant le *« dogmatisme »* du premier ministre.

A sa suite, Charles Pasqua a rangé M. Jospin dans la galerie des *« coupeurs de têtes »*, faisant référence au congrès de Valence du Parti socialiste en 1981. *« Je ne doute pas que nous apprenions bientôt de la bouche de M. Jospin que Caïn était le premier homme de droite ! »*, a encore ironisé le sénateur des Hauts-de-Seine.

La préparation des élections régionales est pour le RPR un autre motif de satisfaction. Le mouvement étant « locataire » de huit régions sur vingt en métropole, les responsables du RPR sont moins pessimistes qu'ils l'étaient il y a quelques mois. Entre autres arguments, M. Séguin a commencé à expliquer que les divergences d'appréciation au sein de la majorité pourraient mettre en péril la stabilité des exécutifs régionaux.

« L'union de la gauche " plurielle ", pour les régionales, est une union factice, un rafistolage, une fédération de diverses variétés de schizophrénies, puisque les mêmes gens disent, plus ou moins, soutenir le gouvernement tout en organisant, tant et plus, la contestation de son action », a-t-il dit, avant d'ironiser sur Dominique Strauss-Kahn, animateur de la campagne du PS en Ile-de-France, qualifié d'*« agent d'ambiance »* par référence aux emplois-jeunes de Martine Aubry.

La préparation du scrutin du 15 mars permet aussi à la direction provisoire du RPR d'opposer, d'une façon un peu méprisante, sa cohésion aux tiraillements observés chez ses partenaires de l'UDF. A la veille de nouvelles négociations avec la confédération libérale et centriste, le conseil national du RPR a ratifié, à huis clos, la liste de ses candidats. Comme on aime à le dire entre gaullistes, le Rassemblement est ainsi en ordre de marche.

Seul le département de Meurthe-et-Moselle a été réservé, dans l'attente du résultat de l'élection législative partielle organisée dans le département voisin de la Moselle, le 25 janvier, pour pourvoir au remplacement de Jean-Louis Masson. Compte tenu du mode de scrutin particulier applicable à la Corse (la proportionnelle à deux tours) et des querelles locales, il a d'autre part été admis que Jean Baggioni, président (RPR) de l'exécutif de l'assemblée de Corse, et Paul Natali, président (divers droite) du conseil général de Haute-Corse, pourront présenter chacun une liste *« sous la réserve de la constitution pour le second tour d'une liste d'union »*.

NÉGOCIATION DOULOUREUSE

Le conseil national a aussi complété la liste des chefs de file qu'il avait arrêtée à la mi-décembre. Afin de faciliter la douloureuse négociation sur la Bretagne, le RPR a choisi le président de son groupe au Sénat, Josselin de Rohan, pour conduire la liste dans le Morbihan. Il a confirmé le choix du commissaire européen Yves-Thibault de Silguy pour l'Ille-et-Vilaine, qui précéderait, dans ce département, le président sortant du conseil régional, Yvon Bourges, et l'ancien député Yvon Jacob, président délégué d'Idées-Action.

Dans les Pays de la Loire, autre région présidée par un élu RPR, Olivier Guichard, mais revendiquée par l'UDF, le Rassemblement a donné son investiture à Michel Hunault, député de Loire-atlantique. A Paris, la deuxième de la liste, derrière Edouard Balladur, serait Christine Albanel, conseillère technique au cabinet du président de la République, chargée notamment des questions culturelles.

Jean-Louis Saux

« Un peu d'inflation », demande Pierre Mazeaud

Invité de l'émission « Public », dimanche 18 janvier, sur TF 1, l'ancien président de la commission des Lois de l'Assemblée nationale, Pierre Mazeaud, a suggéré de « reculer un petit peu, d'un an, deux ans, les problèmes de la monnaie » et, donc, le passage à l'euro, afin de combattre le chômage par une relance de la consommation. « Il ne faut pas rester attaché et fidèle à l'argent cher. Un peu d'inflation, que l'argent soit moins cher, que les gens consomment ! A ce moment-là, les entreprises feront des carnets de commandes », a expliqué le député de Haute-Savoie.

« Il n'est pas normal que la France soit dans la situation la plus dramatique », a affirmé M. Mazeaud, avant d'ajouter que « les autres pays qui ont gagné la bataille du chômage n'ont pas hésité à avoir un peu d'inflation ».

Les sénateurs examinent le projet sur l'immigration

LA COMMISSION DES LOIS du Sénat doit entendre, mardi 20 janvier, le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, puis examiner le rapport de Paul Masson (RPR) sur le projet de loi relatif à l'entrée et au séjour des étrangers, adopté par l'Assemblée nationale le 17 décembre. La discussion générale de ce texte aura lieu, en séance publique, les 21 et 22 janvier. Jeudi après-midi, les sénateurs débattront des projets de réforme de la justice, qui leur seront présentés par le garde des sceaux, Elisabeth Guigou.

Les députés de l'opposition devaient retrouver l'hémicycle du Palais-Bourbon, mardi, pour la séance des questions d'actualité, après l'avoir quitté, mercredi 14 janvier, au cours de l'incident provoqué par les propos de Lionel Jospin sur la droite, l'esclavage et l'affaire Dreyfus (*Le Monde* du 16 janvier).

M. Kouchner fait des urgences hospitalières l'une de ses priorités

SECRÉTAIRE D'ÉTAT à la santé, Bernard Kouchner, a affirmé que *« la réforme de la prise en charge des urgences hospitalières »* figure parmi les *« priorités »* de l'année 1998, samedi 17 janvier, au lendemain d'une rencontre avec des représentants des médecins « urgentistes ».

Dans un communiqué, M. Kouchner rappelle *« sa volonté d'améliorer la situation des urgences »* et donne son accord pour un *« forum »* qui sera organisé sur ce thème, le 7 mars, au ministère de la santé. Neuf organisations (médecins « urgentistes », anesthésistes, internes, chefs de clinique) avaient organisé, le 16 janvier, une journée d'action dans les services d'urgence hospitaliers et les SAMU, afin d'*« alerter »* le gouvernement et le public sur une situation jugée *« désastreuse »*, notamment en termes d'effectifs.

DÉPÊCHES

■ **RACISME : Pierre Mazéaud, député (RPR) de Haute-Savoie,** a proposé, dimanche 18 janvier, sur TF 1, que la lutte contre le racisme soit inscrite dans le préambule de la Constitution. Il a ajouté qu'il serait *« souhaitable d'aller jusqu'à des condamnations des formations politiques racistes »*, en n'excluant pas une *« éventuelle dissolution »* du Front national.

■ **AMSTERDAM : Jean Foyer, président de la fondation Charles de Gaulle** et ancien garde des sceaux, s'est récemment prononcé en faveur du référendum pour procéder à la réforme la Constitution qu'impose la ratification du traité d'Amsterdam. Il considère qu'il y a dans le traité *« de véritables transferts de souveraineté »* et que seul le peuple peut se prononcer.

François Bayrou : « La France n'attend pas une restauration »

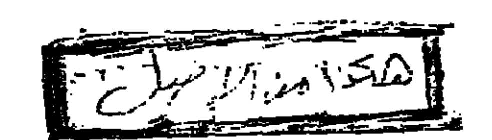

SÉCURITÉ Les polices municipales devaient être au centre du deuxième conseil de sécurité intérieure, lundi 19 janvier, présidé par Lionel Jospin. Le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, devait présenter un texte qui servira de base à la concertation prévue avant l'examen de son projet de loi par le Parlement. ● LES MISSIONS des polices municipales seront mieux définies. Sur la question controversée de l'armement, M. Chevènement entend rester ferme sur une limitation des catégories d'armes utilisées par les municipaux. ● PAR AILLEURS, M. Chevènement devait rencontrer 350 maires venus de 26 départements classés parmi les plus sensibles, lundi matin à Paris. ● À AMIENS, où ils ne sont pas armés, comme à Strasbourg, où ils le sont, les policiers municipaux insistent sur l'importance de leurs missions de proximité.

Le gouvernement rouvre le débat sur les polices municipales

Le ministre de l'intérieur devait présenter au deuxième conseil de sécurité intérieure, à Matignon, un texte préalable à la concertation prévue avant l'examen de son projet de loi. M. Chevènement entend rester ferme sur la question de la limitation de l'armement

LES POLICES municipales reviennent à l'ordre du jour du débat sur la politique de sécurité. Elles devaient être au centre du deuxième conseil de sécurité intérieure, lundi 19 janvier, à l'hôtel Matignon sous la présidence du premier ministre Lionel Jospin, et en présence de Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur, d'Elisabeth Guigou, garde des sceaux, et d'Alain Richard, ministre de la défense.

M. Chevènement devait y présenter un texte qui servira de base à la concertation prévue avant le passage de son projet de loi devant le Parlement. Prudence et pragmatisme sont les consignes dans un dossier qui avait provoqué beaucoup de remous du côté de plusieurs syndicats de policiers municipaux, lorsque des indiscrétions avaient fait connaître l'intention du ministre de l'intérieur de désarmer toutes les polices municipales (*Le Monde* du 9 décembre 1997). Aujourd'hui, M. Chevènement reste, pour l'essentiel, fidèle à une ligne qu'il a de nouveau affirmée, lundi 12 janvier, lors de ses vœux à la presse. Les missions des policiers municipaux doivent être mieux définies. Elles pourraient, par exemple, être étendues pour tout ce qui concerne la police du stationnement, voire de la circulation. Mais la règle générale veut qu'elles s'inscrivent dans une logique de complémentarité avec la police nationale.

Sur ce point précis, le ministre de l'intérieur a d'ailleurs commandé un rapport au contrôleur général Jacques Genthial, que celui-ci doit lui remettre le 31 janvier. M. Chevènement reste déterminé sur la question de l'armement. Il entend limiter les policiers municipaux à l'usage des armes dites de sixième catégorie (bâtons, ou bombes lacrymogènes, par exemple) et interdire les armes à feu de quatrième catégorie utilisées aujourd'hui par certaines polices municipales, environ un tiers d'entre elles.

Le ministre envisage cependant la possibilité d'exceptions. Dans un entretien publié dans *Le Figaro* du 19 janvier, il rappelle que les armes défensives sont la règle, mais qu'*« on pourrait renvoyer aux règlements de coordination les cas particuliers, s'il s'avère qu'une coopération efficace dans certaines tâches de surveillance a pu s'instituer de longue date avec la police nationale »*. De quoi laisser une porte ouverte pour les futures négociations. Le travail de nuit, patrouilles, surveillance de lieux jugés sensibles, devrait faire l'objet du même type de dispositif. Il restera autorisé aux policiers municipaux, sous réserve de l'accord du préfet et du procureur de la République.

NOUVELLES POLÉMIQUES

La question de l'armement risque de se retrouver au cœur de nouvelles polémiques, tant du côté des syndicats de la police municipale et de ceux de la police nationale, qui y sont tous opposés, que de celui de l'opposition parlementaire. L'UDF a d'ores et déjà fait savoir son intention de soumettre à la discussion sa propre proposition de loi, dans le cadre de la niche parlementaire qui lui est réservée le 30 janvier. Le texte présenté par Dominique Busssereau, qui avait été le rapporteur général du projet de Jean-Louis Debré sur les polices municipales, se prononce en faveur du *statu quo*, en matière d'armement. Il précise que *« le préfet peut l'autoriser, à la demande du maire, sous réserve d'une formation préalable et renouvelée chaque année dans les centres de la police nationale et de la gendarmerie nationale, à la charge de la commune »*.

D'inspiration décentralisatrice, la proposition de loi de M. Bussereau vise à donner plus de pouvoirs aux maires en matière de police. Elle prévoit, par exemple, que les agents de police municipale puissent procéder à des relevés d'identité des personnes en infraction, même si les contrôles restent le seul apanage de la police nationale. Elle insiste sur le caractère de *« proximité »* de la police municipale, et incite à confier au maire *« la charge du maintien de la tranquillité publique »*.

Majorité, opposition et syndicats sont au moins tombés d'accord sur un point. Il devenait urgent de définir un cadre législatif précis pour les polices municipales. Définir leur rôle et leurs missions, mais aussi préciser les contours de leur formation, voire la couleur de leurs uniformes et de leurs véhicules de service. Les deux précédents projets de loi n'avaient pu aboutir, par la faute des circonstances. Le texte de Paul Quilès était passé à la trappe, en raison de la défaite des socialistes, lors des élections législatives de 1993. Celui de Charles Pasqua, repris dans ses grandes lignes par M. Debré, avait été l'une des victimes de la dissolution de l'Assemblée nationale en 1997.

P. Ce.

Les CLS au centre de la rencontre avec les maires

Les contrats locaux de sécurité devaient être le sujet principal de la rencontre de Jean-Pierre Chevènement, le ministre de l'intérieur, avec plus de trois cent cinquante maires, venus des vingt-six départements classés parmi les plus sensibles en matière d'insécurité, lundi 19 janvier à Paris. La projection d'un film à vocation « pédagogique » devait être suivie d'une série d'interventions s'appuyant sur les expériences des élus dans l'élaboration des diagnostics locaux de sécurité, préalables à la signature des contrats. Les contrats locaux de sécurité sont l'un des fondements de la politique de sécurité du gouvernement de Lionel Jospin, définie lors du colloque de Villepinte *« des villes sûres pour des citoyens libres »*, les 24 et 25 octobre 1997. Aujourd'hui, trois contrats ont déjà été signés, à Givors et Saint-Priest dans la banlieue de Lyon, et à Saint-Dié dans les Vosges. Vingt à vingt-cinq sont en passe de l'être.

A Strasbourg, « sans arme, on sera cantonné aux missions de stationnement »

STRASBOURG
de notre envoyé spécial

A Strasbourg, les fonctionnaires de la police municipale et rurale (PMR) ont un surnom : « les jardiniers ». L'une de leurs missions consiste en effet à patrouiller dans les quelque cinq mille jardins ouvriers éparpillés sur le territoire de la commune. *« Il arrive que des bandes de jeunes mettent le feu à une gloriette*, raconte Frédéric, un policier âgé de vingt-quatre ans. *Pour les familles modestes qui louent ces petits lopins de terre à la ville, c'est souvent un drame. Il est important de montrer que nous sommes là. »*

REPORTAGE
Dans la brigade « environnement » les agents circulent uniquement à vélo

Ce soir-là, Frédéric et son coéquipier de la brigade sud, Jacques, quarante et un ans dont dix-huit de PMR, viennent de faire leur tournée dans les jardins ouvriers du quartier du Port du Rhin quand ils reçoivent un message du poste de commandement : un jeune homme est en train de *« tout casser »* dans un asile de nuit pour sans-abris, dans le quartier de la Krutenau. La brigade sud se rend sur les lieux. Très vite, l'individu éméché est maîtrisé. Les deux fonctionnaires entament le dialogue et tentent de le calmer avant l'arrivée de la police nationale. *« Nous sommes souvent les premiers sur les lieux d'une intervention de ce type*, dit Frédéric, *soit parce que l'on nous prévient d'abord, soit parce que les policiers nationaux, débordés, nous demandent d'intervenir. Ensuite nous les appelons car nous ne sommes pas habilités à faire des arrestations. Nous servons en quelque sorte d'intermédiaires et à Strasbourg cela marche plutôt bien. »*

LE PATOIS ALSACIEN

Ne suffirait-il pas alors d'augmenter les effectifs de la police nationale ? *« Nous connaissons bien le terrain*, corrige Jacques. *La plupart d'entre nous sont originaires de la région. Beaucoup vivent dans les quartiers où ils travaillent. C'est un avantage par rapport à la police nationale. » « Notre rapport à la population est différent*, poursuit Jacques. *Nos voitures par exemple sont plus discrètes que celles de la police nationale : pas de bande bleu-blanc-rouge, pas de rampe de gyrophares sur le toit, cela change un peu les relations. »* Atout supplémentaire mais spécifiquement strasbourgeois : le patois alsacien. *« Ça n'a l'air de rien, mais ici c'est très important*, souligne le jeune fonctionnaire. *Lorsqu'on parle le dialecte, cela nous permet d'avoir des relations privilégiées avec la population, et notamment les personnes âgées qui nous parlent plus facilement. »*

Une police de proximité donc, comme le confirme Jean-Charles Quintiliani, adjoint au maire chargé de la police : *« Nos agents ont une mission de prévention, de sécurisation et non de lutte contre la délinquance, qui est du ressort de la police nationale. Notre but est d'être le plus possible proches de la population, dans le centre-ville mais aussi dans les quartiers difficiles. »*

NOUVEAUX RECRUTEMENTS

Pour mener à bien cette tâche, la police municipale de Strasbourg s'est développée. Elle fonctionne vingt-quatre heures sur vingt-quatre et compte aujourd'hui cent trente-trois agents contre une soixantaine en 1989. De nouveaux recrutements doivent avoir lieu en 1998. Des postes décentralisés ont été ouverts dans les quartiers difficiles, notamment à Hautepierre et au Neuhof. Une brigade « environnement », dont les agents circulent uniquement à vélo, a été mise en place il y a deux ans. Elle intervient notamment lors des tapages nocturnes.

L'arme est-elle nécessaire pour mener à bien cette mission de prévention ? *« La PMR a toujours été armée*, répond Jean-Marie Feltz, son directeur. *Nos agents sont bien formés, ils effectuent régulièrement des stages de tirs encadrés par la police nationale. Avant d'obtenir leur arme, ils doivent passer un entretien avec un psychologue. Aussi loin que je remonte dans les archives, je ne trouve qu'un seul cas où l'un de nos agents ait eu à se servir d'une arme. C'était en 1992 et c'était de la légitime défense. »* La preuve peut-être que l'arme n'est pas utile ? *« Absolument pas*, rétorque Alain Hannus, quarante-trois ans, responsable des brigades de nuit. *Une police sans arme, c'est quoi ? Elle fait partie de notre équipement au même titre que l'uniforme. C'est un élément dissuasif. Elle assure notre crédibilité. Sans elle, nous serions obligés d'abandonner une partie de nos missions. »*

« Ce serait une désertion, confirme un policier, résumant un sentiment général. *On ne pourra pas nous demander d'assurer des patrouilles de nuit dans les quartiers sensibles. Sans arme, on sera cantonné aux missions de stationnement gênant. Je ne suis pas certain que la population l'accepte. »*

Depuis quelques semaines, un cahier de doléances est mis à disposition du public au poste de commandement, situé dans la cité administrative, place de l'Etoile. La tonalité générale est à un soutien sans ambigüité. *« Qui ira au Neuhof, au Polygone dans le quartier des Aviateurs, où la situation est si tendue que l'une de nos brigades est obligée, deux fois par semaine, d'accompagner les éboueurs qui n'osent plus y entrer seuls ?*, interroge Frédéric. *Qui peut dire comment réagira un délinquant face à un policier muni d'une simple matraque plutôt que d'un revolver ? »*

Acacio Pereira

Amiens donne la priorité à la proximité

AMIENS
de notre envoyé spécial

Au cœur du quartier du Colvert, le poste de police municipale fait désormais partie du décor. Il semble aussi ancien que les barres d'immeubles qui l'entourent, aussi tranquille que ce doux après-midi d'hiver. André Coulombel, le chef de poste, ses six policiers municipaux, et ses trois auxiliaires, des jeunes du quartier en contrat emploi-solidarité consolidé (CEC), vaquent à leurs occupations : accueil, renseignements, ilotage. Ils circulent, à deux ou à trois, s'arrêtent pour discuter avec des jeunes ou les gardiens d'immeuble.

REPORTAGE
Après les événements de novembre 1994, on a parlé, bâti des projets

Dans ce recoin d'Amiens-Nord, tout n'a pas toujours été aussi paisible. Les policiers municipaux se souviennent encore de ce brûlant mois de novembre 1994, du quartier embrasé par l'intervention intempestive des CRS dans un anniversaire de jeunes, de la décharge de chevrotine reçue dans le thorax par leur chef, Bernard Delattre... Peu à peu, l'ordre et le calme sont revenus. La police municipale s'est installée au milieu de la cité. En collaboration avec les travailleurs sociaux, elle s'est lancée dans la reconquête des esprits. A pied. Et sans armes, à la différence des *« collègues »* de la police nationale. *« Les gens ne nous perçoivent pas comme une police*, témoigne André Coulombel. *On est moins répressif, moins dangereux. On ne court pas après un cyclo sans casque. Mais cela ne nous empêche pas d'intervenir. »* Les municipaux ne sont pas des chasseurs de « flags », les flagrants délits.

Après les événements de 1994, ils ont participé à un séminaire de médiation avec les jeunes. On s'est d'abord dit tout ce que l'on avait sur le coeur. Puis on a parlé, bâti des projets. *« Ils ont montré qu'ils pouvaient être au service de l'habitant »*, raconte Guy Hengen, le coordinateur du comité communal de prévention de la délinquance (CCPD). *« On nous tutoie, on nous appelle par nos prénoms, on est du quartier*, ajoute Christophe Quenu, un îlotier d'Amiens-Nord. *La semaine dernière, je vais présenter mes vœux à un gardien d'immeuble, je croise un groupe de jeunes, et ils m'ont dit : "Toi, on te dit bonjour, t'es pas de la nationale." »*

« RENDRE SERVICE »

La police municipale était une promesse électorale du candidat UDF à la mairie, Gilles de Robien, lors des élections de 1989. Dès sa victoire, il a mis en œuvre le projet. Aujourd'hui, pour un coût de 22 millions de francs par an, un peu plus de 2 % du budget d'Amiens, elle réunit quatre-vingt-deux policiers, et trente jeunes recrutés en CES. Ils sont répartis entre le centre-ville, et deux postes décentralisés, Amiens-Nord et les Etouvies, une autre zone sensible. Gilles de Robien leur demande d'abord *« de rendre service, de rassurer la population »*. *« J'ai toujours tenu à ce qu'on les distingue bien de la police nationale*, reprend le maire. *C'est pour cela qu'ils ne sont pas armés. Pourquoi utiliser le terme "police", pourquoi ne pas inscrire sur les voitures "gardiens municipaux" ou "service de paix sociale" ? »*

Sans armes, les policiers amiénois ne se sentent pas pour autant démunis. *« Moi, je ne prends même pas le bâton. Si on veut vraiment me faire du mal, on y arrivera, que je sois armé ou pas »*, philosophe Christophe Quenu. Boualem Khaldi a passé son enfance dans les quartiers nord. Après un détour dans la sécurité privée, il a obtenu un CES dans la police municipale. Pour lui, *« le fait de ne pas être armé nous aide dans les contacts avec les jeunes »*. Le brigadier-chef Alain Melcus, qui est aussi le vice-président d'un syndicat favorable à la liberté de choix des maires en matière d'armement, se montre plus dubitatif. *« A Amiens*, reconnaît-il, *on a commencé sans armes. Cela n'est pas nécessaire. Mais, dans dix ans, qui peut dire comment cela se passera ? »*

Jeudi 8 janvier, au soir. Patrouille de nuit. La police municipale d'Amiens a beau ne pas être armée, elle fonctionne vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Et procède aussi à des interpellations. Cette nuit-là, elle fait deux « affaires » : l'arrestation d'un homme, auteur d'une agression sur un jeune ; l'interception d'une voiture volée et de ses passagers. La veille, elle avait aidé à dégager un camion renversé sur la chaussée. En 1992, les municipaux d'Amiens ont signé un protocole avec la police nationale. Fréquence radio en commun, travail complémentaire pour certaines interventions, les rapports ont aussi été facilités par la nomination de Bernard Delattre, un inspecteur divisionnaire détaché à la tête de la police municipale. En 1997, celle-ci a revendiqué 306 mises à disposition de la police nationale, dont 219 flagrants délits.

Cette version tranquille d'une police municipale, qui fait de la proximité et de la prévention ses mots d'ordre, a-t-elle convaincu les Amiénois ? En janvier 1997, la mairie avait interrogé la population inscrite sur les listes électorales. A la question : *« Parmi les missions suivantes de la police municipale, quelle est celle qu'il faudrait renforcer à l'avenir ? »*, 42 % des réponses indiquaient en priorité l'intervention sur les flagrants délits. La prévention, l'îlotage, la proximité ne venaient qu'en seconde position avec 32 %.

Pascal Ceaux

Le gouvernement s'interroge sur les moyens de traiter la délinquance des mineurs

M. Chevènement n'est « pas hostile » à la mise sous tutelle des allocations familiales

Critiqué dans un rapport des inspections générales des affaires sociales, de l'administration et des services judiciaires (*Le Monde* daté 18-19 janvier), le système de prise en charge des mineurs délinquants sera débattu, lundi 19 janvier, lors du Conseil de la sécurité intérieure ainsi que devant les 300 maires réunis par Jean-Pierre Chevènement à Paris. (*Lire aussi notre enquête Horizons page 12.*)

LA DÉLINQUANCE des mineurs préoccupe plus que jamais le gouvernement. Après la révélation, par *Le Monde* et *Le Figaro*, d'un rapport des inspections générales des affaires sociales, de l'administration et des services judiciaires, remettant sévèrement en question le système de prise en charge des mineurs délinquants (*Le Monde* daté 18-19 janvier), la question sera débattue devant le Conseil de la sécurité intérieure, lundi 19 janvier, et évoquée devant le parterre des 300 maires de France, réunis à l'initiative de Jean-Pierre Chevènement. Pour autant, aucune ligne de force ne se dégage actuellement du travail gouvernemental, qui semble hésiter entre plusieurs options.

Ainsi, le ministre de l'intérieur, s'il s'oppose au « *couvre-feu généralisé à l'égard des mineurs* », affirme, dans *Le Figaro* du 19 janvier, qu'il n'est « *pas hostile* » à la mise sous tutelle des allocations familiales, « *si les parents manquent à leur devoir* ». Jean-Pierre Chevènement estime toutefois qu'« *il n'est pas question de les supprimer, mais seulement de contrôler leur utilisation* ». Pour l'heure, seuls Jean-Marie Bockel, maire (PS) de Mulhouse, et Roland Ries, maire (PS) de Strasbourg, s'étaient déclarés favorables à cette option, sorte d'habillage de gauche d'une proposition de la droite, qui s'est prononcée pour la suspension des allocations familiales. Pour le moment, la mise sous tutelle est appliquée lorsque les enfants « *sont élevés dans des conditions d'alimentation, de logement et d'hygiène défectueuses, ou lorsque le montant des prestations n'est pas employé dans l'intérêt des enfants* » (article L. 551 du code de la Sécurité sociale). Ses adeptes suggèrent un « *toilettage* » du texte, afin qu'il s'applique aussi aux parents d'enfants délinquants.

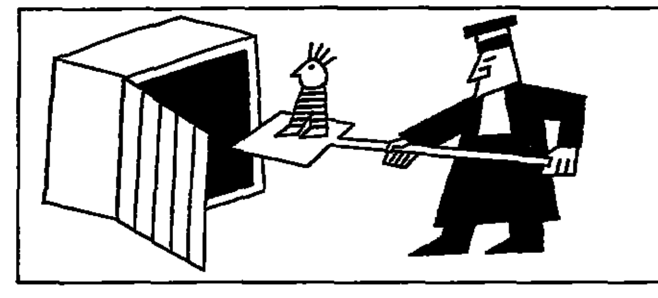

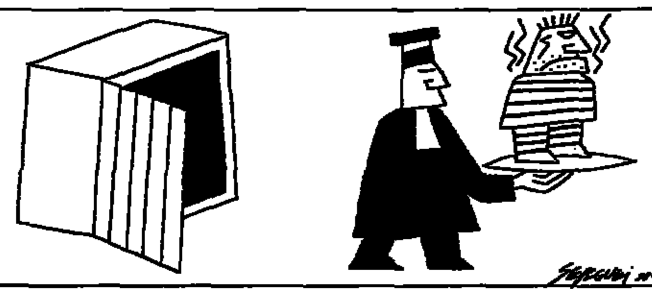

En cas de mise sous tutelle, les prestations familiales sont versées à un « délégué à la tutelle », qui participe à l'élaboration du budget de la famille. Seuls les juges des enfants sont habilités à prendre une telle mesure, dont le coût de revient par famille varie entre 900 à 1 500 francs par mois. Chaque année, 40 000 familles (sur cinq millions qui perçoivent des prestations) font l'objet d'une mise sous tutelle.

A propos de la prise en charge des délinquants multirécidivistes, Jean-Pierre Chevènement s'est déclaré « *partisan* [de les] *éloigner de leur quartier, pendant le temps nécessaire à leur rééducation* ». Le ministre de l'intérieur juge « *intéressantes* » les unités à encadrement éducatif renforcé (UEER), dont la démarche est validée par le rapport d'inspection, mais estiment « *qu'elles sont à la fois peu nombreuses et très coûteuses* ».

« FORMULES D'INTERNAT »

M. Chevènement, qui s'était auparavant déclaré favorable à la réouverture de « *centres clos* », lors du colloque de Villepinte sur la sécurité, en octobre 1997, estime aujourd'hui qu'il faut étudier « *des formules d'internat à fort contenu éducatif* ».

Sur le même terrain, la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, estime, dans une interview publiée par *Le Parisien* (daté 19 janvier), que l'expérience des UEER, auxquelles elle avait mis un coup d'arrêt à son arrivée place Vendôme, « *comporte quelques enseignements intéressants* », mais a affirmé qu'« *il faut diversifier les formules* » de prise en charge et « *faire plus d'éducatif* » en prison. Le garde des sceaux, qui estime par ailleurs qu'une « *mesure générale de couvre-feu* » est « *de la poudre aux yeux* », adopte une position nuancée sur la mise sous tutelle des allocations familiales : « *Prenez une femme seule au chômage avec trois ou quatre enfants, qui va lui enlever ses allocations familiales ? C'est sa seule ressource !* », note t-elle.

Devant les trois cents maires de France réunis au Palais des congrès, Elisabeth Guigou a déclaré, lundi 19 janvier, qu'il faut, dans le cadre des contrats locaux de sécurité, implanter « *de nouvelles maisons de justice et du droit* », créer « *des groupes locaux de traitement de la délinquance* » et mieux organiser la coordination entre les parquets et les municipalités. Déclarant qu'il est « *particulièrement important que tous les actes délictueux commis par des mineurs fassent l'objet d'une réponse* » pénale, la ministre a appelé à « *une concertation entre maires, préfets et procureurs pour le traitement des incivilités, ces petits faits répétitifs qui empoisonnent la vie quotidienne* ».

C. P.

TROIS QUESTIONS À...

FRANÇOISE LAROCHE

1 Le rapport remis au gouvernement valide la démarche des unités à encadrement éducatif renforcé (UEER), à la création desquelles vous vous êtes opposée en tant que secrétaire générale du Snpes-PJJ...

Le rapport reprend à peu près les critiques que nous formulions dès le départ : ne pas mélanger la notion de « rupture » avec la coupure géographique, réfléchir à la durée de prise en charge, créer des équipes mixtes plutôt que des équipes d'éducateurs, faire attention à la réunion de jeunes trop difficiles... Si nous sommes opposés à la rupture du jeune avec son milieu comme moyen systématique de prise en charge, nous ne sommes pas hostiles à l'idée d'intensifier le travail avec les mineurs les plus difficiles.

2 Votre syndicat, majoritaire chez le personnel de la PJJ, est implicitement visé par le rapport, qui l'accuse d'avoir voulu boycotter l'expérience des UEER et de « défendre des intérêts catégoriels »...

Les critiques d'ordre pédagogique sur la démarche des UEER ne nous gênent pas : nous ne sommes pas d'accord, nous essayons de convaincre. Sur le reste, je m'inscris en faux en remarquant que ces reproches s'apparentent à ceux qui visent aujourd'hui l'ensemble des syndicats. Je rappelle d'ailleurs que notre organisation, qui est née avec l'Education surveillée, a toujours axé l'essentiel de ses revendications sur la prise en charge des jeunes en difficulté, en s'opposant systématiquement aux politiques du tout-répressif.

3 Le rapport estime qu'il faut réformer la PJJ et repenser la prise en charge des mineurs les plus difficiles. Qu'en pensez-vous ?

Il ne faut pas tout jeter à la poubelle : la PJJ travaille globalement bien et répond à une majorité de mineurs en difficulté. Ce n'est donc pas en continuant à dévaloriser les personnels qu'on va les remobiliser sur des projets. Ce qui est incontestable, en revanche, c'est que la direction de la PJJ ne joue plus son rôle de réflexion et de mobilisation sur de nouveaux projets. Les moyens en personnel et en budget ont été gelés pendant plusieurs années, tandis que des innovations proposées dans certains départements ont été écartées. Le résultat, c'est que le personnel s'est découragé. Il faut donc aujourd'hui conserver ce qui existe déjà pour certains jeunes tout en complétant et en diversifiant la prise en charge des plus difficiles.

Propos recueillis par Cécile Prieur

30 000 aides-éducateurs auront été recrutés fin janvier

Plus de 150 000 candidatures ont été enregistrées

CLAUDE ALLÈGRE l'a répété à maintes reprises : l'éducation nationale a été le premier ministère à s'engager sur le dossier des emplois-jeunes en recrutant rapidement et massivement. Actuellement, 25 000 aides-éducateurs sont en poste dans des écoles primaires ou des collèges, et ils devraient être 30 000 fin janvier, prévoit le ministère de l'éducation nationale. « *Les emplois-jeunes sont désormais une réalité* », insiste Claude Allègre.

En quatre mois, les rectorats ont enregistré plus de 150 000 candidatures. Mais ce chiffre cache des disparités d'une académie à l'autre. Ainsi, si l'académie de Lille a reçu 19 000 demandes d'emploi, celle de Versailles, avec seulement 2 300 candidats, n'est pas encore parvenue à pourvoir les 3 000 postes dont elle dispose. « *De nombreux jeunes se désistent parce qu'ils ont trouvé un emploi ailleurs ou parce qu'ils veulent poursuivre leurs études, ce qui est incompatible avec un poste d'aide-éducateur* », explique le responsable du dossier emplois-jeunes au rectorat de Versailles.

De grandes tendances se dégagent de cette première vague de recrutement. L'âge moyen des 25 000 aides-éducateurs est de 23-24 ans et près de 80 % d'entre eux sont des femmes. Alors que la circulaire ministérielle relative à la mise en œuvre du dispositif emplois-jeunes indique que « *le niveau maximum de diplôme souhaité est à bac + 2* », environ 15 % des personnes recrutées ont une formation à bac + 3 et au-delà. Mais là encore, ce pourcentage varie et peut atteindre 30 % dans certaines académies. Deux tiers des aides-éducateurs envisagent leur avenir dans la fonction publique : un tiers souhaite devenir enseignant et un autre tiers projette de passer des concours administratifs hors éducation nationale. « *Plus les aides-éducateurs sont diplômés, plus ils veulent obtenir un poste d'enseignant* », constatent des responsables dans les rectorats.

Parce que ces emplois-jeunes n'ont pas vocation, à l'issue des cinq années de leur contrat de travail, à se transformer en emploi stable, tous devraient bénéficier de deux cents heures de formation leur permettant de concrétiser un projet professionnel. Pour ceux qui souhaitent passer des concours administratifs ou de professorat, le ministère envisage de solliciter les universités, les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) et le Centre national d'enseignement à distance (CNED). Quant aux jeunes qui n'ont pas les diplômes suffisants pour accéder aux concours – notamment les bacheliers professionnels et ceux qui ont échoué en premier cycle universitaire –, le ministère tente actuellement d'identifier des métiers à bac + 2 en lien avec certaines fonctions occupées par les aides-éducateurs, notamment dans le domaine de l'informatique.

DEUXIÈME VAGUE

Cette première vague devrait aboutir à un total de 40 000 embauches, et l'ampleur de la deuxième vague de recrutement d'ici à décembre 1998, initialement prévue à hauteur de 35 000, n'est pas encore définitivement arrêtée. Des discussions sont engagées avec le ministère de l'emploi. Reste également le problème du financement de ces emplois-jeunes, pris en charge à 100 % par l'Etat (dont 20 % sur le budget du ministère de l'éducation nationale). M. Allègre ne pourra pas indéfiniment puiser sur les heures supplémentaires et sur « *un redéploiement du fonds de fonctionnement interne du ministère* » – comme il l'a expliqué mardi 13 janvier devant l'Assemblée nationale – pour assurer la rémunération des prochains aides-éducateurs.

Sandrine Blanchard

Deux étudiants écroués à Amiens après avoir tiré sur des passants

DEUX ÉTUDIANTS ont été mis en examen et écroués, dimanche 18 janvier, à Amiens (Somme), après avoir tiré à la carabine 22 long rifle « *pour s'amuser* », depuis une fenêtre de la résidence universitaire du Castillon, et grièvement blessé deux personnes. Savas Aparci, 23 ans, étudiant en première année de médecine, a affirmé n'avoir visé que des poubelles et des lampadaires, sans s'apercevoir que des passants traversaient sa ligne de mire. Aydin Birden, 20 ans, étudiant en biologie, a été mis en examen pour complicité. L'une des balles tirées a touché une infirmière à la poitrine. Une autre a atteint le dos d'un cyclomotoriste. Les jours des deux victimes ne semblaient pas en danger, selon les médecins, qui mentionnaient toutefois des lésions importantes aux poumons de l'infirmière.

DÉPÊCHES

■ **IMMIGRATION : le train-forum de l'intégration a quitté Toulon, samedi 17 janvier,** pour un voyage à travers douze villes de France. Organisé par la Fondation pour l'intégration républicaine, une asssociation présidée par l'ancien secrétaire d'Etat Kofi Yamgnane, ce convoi propose des expositions sur la *mémoire, la citoyenneté et l'accueil* des populations immigrées. A chaque étape, des forums doivent réunir les diverses associations locales. Le train achèvera son parcours à Paris, le 31 janvier. – (*Corresp.*)

■ **TRANSPORTS : les conducteurs d'autobus de Chartres (Eure-et-Loir) se sont mis en grève,** dimanche 18 janvier, après l'agression la veille de l'un d'eux dans le quartier du Vieux-Puits à Lucé. Ils ont dénoncé les agressions répétées dont ils sont l'objet dans certaines cités sensibles. A Montpellier, les chauffeurs de bus ont également cessé le travail, samedi, pour protester contre l'agression d'un machiniste.

■ **POLICE : Jean Carvalho, le policier qui avait tué un jeune homme** de 24 ans, le 18 décembre, d'un coup de fusil à pompe, dans le commissariat du 9e arrondissement de Lyon, a été révoqué, samedi 17 janvier, par le ministre de l'intérieur. Jean-Pierre Chevènement a suivi le conseil de discipline de la police qui avait réclamé, vendredi, cette sanction à l'unanimité. Le gardien de la paix avait déjà été suspendu à deux reprises pour coups et blessures volontaires et fabrication d'une fausse carte de police.

■ **ÉDUCATION : les enseignants du collège Jean-Vigo d'Epinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis) ont repris le travail,** lundi 19 janvier, après la satisfaction partielle de leurs revendications. En grève depuis le 9 décembre, ils réclamaient le classement de leur établissement en zone d'éducation prioritaire (ZEP) et les moyens supplémentaires correspondants. Ils ont obtenu l'arrivée d'un second conseiller principal d'éducation et la présence à mi-temps d'une infirmière et d'une assistante sociale.

■ **MANIFESTATION : plus de 1 200 personnes ont manifesté samedi 17 janvier à Pontarlier (Doubs)** contre une circulaire de l'éducation nationale qui complique les conditions de sorties des classes accompagnées depuis la noyade, en décembre 1995, de six enfants et une adulte dans le Drac, près de Grenoble. Cette nouvelle disposition a pour effet de limiter le nombre de sorties de ski de fond pour 4 000 élèves. La manifestation pour les chômeurs, qui avait lieu un peu plus tôt, n'avait réuni qu'une centaine de personnes.

Le psychiatre, l'ordinateur et la relation thérapeutique

LA MODERNISATION du système de soins ne fait pas que des heureux. Si de nombreuses sociétés se bousculent pour investir ce nouveau marché, sur fond de querelles syndicales, les premiers intéressés font montre d'un certain scepticisme (*Le Monde* daté 4-5 janvier). Parmi les médecins exerçant en libéral, les plus réticents à l'informatisation, rendue obligatoire par l'ordonnance du 24 avril 1996 du plan Juppé de maîtrise des dépenses de santé, sont sans doute les psychiatres.

Un sondage de la société Imago études conseil, qui devait être rendu public lundi 19 janvier, a pris la mesure de leurs craintes. Réalisée par téléphone du 9 au 14 janvier auprès d'un échantillon de 400 praticiens représentatif des quelque 6 000 psychiatres de ville recensés par la Caisse nationale d'assurance-maladie, l'enquête révèle qu'une majorité d'entre eux pensent que la télétransmission des données aura « *une incidence sur la relation thérapeutique* » (51 % « *certainement* » et 15 % « *peut-être* »). 78 % des psychiatres anticipant une telle incidence pensent qu'elle sera « *négative* ». Ils redoutent en premier lieu « *une modification du cadre thérapeutique et une dénaturation de la relation* » médecin-malade.

« PIRES DÉRIVES »

« *C'est la porte ouverte aux pires dérives* », s'inquiète ainsi l'un des psychiatres interrogés. L'intrusion des nouvelles technologies dans le colloque singulier risque d'abord de poser, selon eux, des problèmes de confidentialité. « *Les gens viennent me voir et me parler de façon très confidentielle*, confie un autre psychiatre contacté par la société d'audit, *ils viennent parler à un homme, pas à une machine...* »

L'utilisation de l'ordinateur lors des consultations est ensuite susceptible de « *faire écran* », influant directement sur la liberté de parole et la confiance du patient. Parce que leurs souffrances psychiques seront consignées dans l'anonymat du disque dur, « *les patients risquent d'être dépossédés de leur histoire médicale* », prédit un médecin. La valeur thérapeutique du paiement direct, sacro-saint principe en psychiatrie, pourrait en outre être entamée par l'usage de la carte à puce Sesam-Vitale, qui fera office de feuille de soins électronique. Le règlement des séances en monnaie virtuelle serait en effet synonyme de « *déresponsabilisation du patient* ».

Dernier écueil redouté : la « *dévalorisation du rôle du praticien* », contraint d'assumer des tâches d'intendance. Pour les uns, « *les médecins ne sont pas là pour faire du secrétariat* », pour d'autres, ils vont « *faire le travail des caisses [de Sécurité sociale] sans contrepartie* ». Une minorité de psychiatres libéraux disposent aujourd'hui d'un micro-ordinateur à leur cabinet et la plupart (58 %), ceux qui ne sont pas équipés, ont décidé de ne pas s'informatiser avant la date-butoir du 31 mars, qui marque la fin du versement d'une prime à l'équipement de 9 000 francs. L'avènement des « cyber-cabinets » s'annonce mal.

Laurence Folléa

L'Eglise raëlienne poursuit sa croisade pour le clonage humain

LES CONDAMNATIONS prononcées ces jours derniers par le Conseil de l'Europe, Jacques Chirac et Bill Clinton, de toute forme de clonage humain à des fins de reproduction n'ont en rien entamé les convictions et l'énergie de l'Eglise raëlienne.

Officiellement classée – en France du moins –, comme une secte, ce mouvement qui dit réunir cinquante mille adhérents ou sympathisants à travers le monde avait, dans les semaines suivant l'annonce de la création de Dolly, dit tout l'intérêt qu'il porte à l'usage du clonage dans l'espèce humaine (*Le Monde* daté 20-21 avril 1997).

« *Nous sommes parfaitement athées et nous sommes réunis par la conviction qu'il existe d'autres êtres ailleurs dans l'univers et que ces êtres peuvent avoir des liens particuliers avec nous* », nous expliquait alors Brigitte Boisselier, spécialiste de chimie physique dans une importante société française. L'Eglise raëlienne en profitait pour annoncer la création de la « *première compagnie de clonage humain* ». Un « *service de clonage* » d'un montant de 300 000 francs français propose l'échantillonnage et le stockage des cellules d'un enfant vivant afin de pouvoir en créer un clone dans le cas de son décès accidentel.

« PROCESSUS EN MARCHE »

Moins d'un an plus tard, les choses ont notablement évolué, explique aujourd'hui Mme Boisselier. « *Nous sommes toujours dans notre logique qui consiste à tout mettre en œuvre pour que le premier bébé cloné puisse, rapidement, voir le jour* », nous a-t-elle déclaré. Selon elle, de nombreux scientifiques sont en contact avec l'Eglise raëlienne. « *Nous avions tablé sur 2 millions de dollars émanant soit de clients privés souhaitant avoir accès à la technique du clonage, soit d'investisseurs privés du type de ceux que l'on retrouve dans le monde du capital-risque de la biotechnologie. Nous n'avons pas encore réuni cette somme mais le processus est largement en marche.* » L'Eglise raëlienne ne cache nullement l'intérêt qu'elle porte aux toutes récentes déclarations du docteur Richard Seed, qui, à Chicago, vient d'annoncer publiquement son intention de créer une clinique du clonage humain.

Jean-Yves Nau

30 000 aides-éducateurs auront été recrutés fin janvier

DISPARITION

Peter Diamand

Une vie consacrée à la musique

CONSEILLER artistique de l'Orchestre de Paris depuis 1976, ancien directeur de festivals de Hollande et d'Edimbourg, Peter Diamand est mort, à Doetinchem (Pays-Bas), vendredi 16 janvier. Agé de quatre-vingt-quatre ans, il avait mis, avec humilité et opiniâtreté, son talent au service de la musique.

Né à Berlin en 1913, d'un père roumain et d'une mère autrichienne, artiste lyrique, Peter Diamand avait fuit l'Allemagne nazie dès 1933 pour s'installer aux Pays-Bas. En 1934, il devient le secrétaire particulier d'Arthur Schnabel. Peter Diamand demeure, jusqu'en 1939, au côté de ce compositeur, pianiste, grand intellectuel, qui sera l'un des artisans de la découverte des grandes sonates pour piano de Schubert et le premier à enregistrer l'intégrale des sonates de Beethoven. Ne pouvant obtenir de visa pour les Etats-Unis, Peter Diamand reste pendant la seconde guerre mondiale aux Pays-Bas, où il vit dans la clandestinité. Il épousera la pianiste et grand professeur Maria Curcio, élève d'Arthur Schnabel, puis s'installera à Londres.

Après la guerre, Peter Diamand est co-fondateur du Festival de Hollande, dont il sera le directeur de 1948 à 1965. De 1965 à 1978, il dirige le Festival d'Edimbourg. En 1977 et 1978, il est conseiller artistique à la Scala de Milan. De 1978 à 1981, directeur général du Royal Philharmonic de Londres et, de 1976 à sa mort, conseiller artistique de l'Orchestre de Paris. Peter Diamand aura été très proche d'un grand nombre de musiciens qui, à un moment ou à un autre, ont monté des projets artistiques avec lui. La liste en est impressionnante (Bruno Walter, Kathleen Ferrier, Igor Stravinsky, Otto Klemperer, Benjamin Britten, Leonard Bernstein, Herbert von Karajan, Carlo Maria Giulini, Maria Callas, Radu Lupu, Maurizio Pollini, Claudio Abbado, Teresa Berganza, Semyon Bychkov, Elisabeth Schwarzkopf, etc.). Impressionnante par la qualité des artistes qui la composent et, plus encore, par le fait que les relations amicales et professionnelles de Peter Diamand se situaient résolument au-dessus des clans qui divisent la vie musicale.

MALICIEUX, SOURIANT

Il avait noué des relations quasiment paternelles avec Daniel Barenboïm et avec l'admirable violoncelliste Jacqueline Du Pré, très tôt arrachée à la vie par une sclérose en plaques. Peter Diamand avait fait faire ses débuts de chef d'orchestre lyrique à Daniel Barenboïm, au Festival d'Edimbourg, et avait suivi pas à pas sa carrière. En 1976, un an après son arrivée à la direction musicale de l'Orchestre de Paris, le pianiste et chef d'orchestre l'avait nommé conseiller artistique. Grâce aux relations qu'il entretenait avec les meilleurs interprètes, Peter Diamand avait pu faire venir ou revenir à Paris les grands noms présents jusque-là d'une façon épisodique et rénover le répertoire de la formation française. Les habitués de l'Orchestre de Paris croisaient souvent un petit homme en discussion avec un aéropage de belles femmes, sans savoir qu'il était Peter Diamand et qu'ils étaient en présence de l'une des grandes figures de la vie musicale internationale. Malicieux, souriant, Peter Diamand était atteint d'un cancer du poumon depuis plus de vingt ans, et quand on s'étonnait de le voir la cigarette à la main il répondait : *« Je suis une énigme de la médecine ; je crois que c'est la cigarette qui me tient en vie. »* Cet homme, aussi discret qu'une souris, était la gentillesse même et savait raconter avec un humour, sans méchanceté, les petites et les grandes histoires de la vie musicale, sans jamais se glorifier, sans jamais se mettre avant les artistes qu'il avait pourtant parfois singulièrement aidés.

Peter Diamand était un « honnête homme » égaré au XXe siècle, un citoyen du monde – s'exprimant parfaitement dans cinq langues –, l'un des derniers survivants de la grande culture musicale développée par les juifs d'Europe centrale entre la fin du XIXe siècle et l'arrivée d'Hitler au pouvoir. Il était commandeur des arts et lettres en France, commandeur de l'Empire britannique, et avait obtenu de nombreuses autres décorations, en Italie, en Autriche, en Tchécoslovaquie.

Alain Lompech

NOMINATIONS

EGLISE CATHOLIQUE

LE PAPE, Jean Paul II, a révélé, dimanche 18 janvier, les noms des nouveaux cardinaux qu'il vient de nommer *(lire page 5)*. Deux d'entre eux l'ont été *in petto* (en secret) et leurs noms ne sont pas connus. Parmi les vingt autres, huit font partie de la Curie romaine. Onze sont des archevêques de sièges : cinq en Europe ; deux en Amérique du Nord et deux en Amérique du Sud ; un en Asie et un en Afrique. Le dernier est un ancien évêque polonais installé en Zambie.

CURIE ROMAINE

Mgr Alberto Bovone
[Né le 11 juin 1922 à Frugarolo (Piémont), il fut secrétaire du cardinal Ratzinger à la congrégation de la doctrine de la foi, avant de devenir, en 1996, préfet de la congrégation de la cause des saints.]

Mgr Jorge Arturo Medina Estevez
[Né le 23 décembre 1926 à Santiago du Chili, il fut secrétaire général du Conseil des évêques latino-américains (CELAM), avant d'être nommé archevêque de Valparaiso (Chili) en 1993, puis promu au Vatican, en 1996, comme préfet de la congrégation des sacrements et du culte divin.]

Mgr Dario Castrillon Hoyos
[Né à Medellin (Colombie) le 4 juin 1929, il fut archevêque de Bucaramangua en 1992, avant d'être nommé au Vatican, en 1996, comme préfet de la congrégation du clergé.]

Mgr Lorenzo Antonetti
[Né le 31 juillet 1922 à Romagnano Sesia (Italie), il fut nonce apostolique à Paris de 1990 à 1996, date à laquelle il devint président de l'administration du patrimoine du Saint-Siège.]

Mgr James Francis Stafford
[Né à Baltimore le 26 juillet 1932, il fut archevêque de Denver (Colorado), avant de devenir, en 1995, président du conseil pontifical des laïcs. A ce titre, il fut au Vatican l'organisateur des Journées mondiales de la jeunesse (JMJ) de Paris.]

Mgr Dino Monduzzi
[Né à Brisighella (Italie) le 2 avril 1922, il est préfet de la maison pontificale.]

Mgr Giovanni Cheli
[Né à Turin le 4 octobre 1918, il est président du conseil pontifical des migrants et personnes itinérantes.]

Mgr Francesco Colasuonno
[Né à Grumo Appula (Italie) le 2 janvier 1925, il fut, en 1991, le premier nonce apostolique en Russie et il est actuellement nonce apostolique en Italie.]

EUROPE

Mgr Dionigi Tettamanzi
[Né à Renate (Lombardie), le 14 mars 1934. Ancien évêque d'Ancône en 1989, il a été secrétaire général de la Conférence des évêques italiens, avant d'être promu archevêque de Gênes en 1995.]

Mgr Salvatore De Giorgi
[Né à Vernole (Pouilles), le 6 septembre 1930. Ancien évêque de Tarente en 1987, il fut promu archevêque de Palerme en 1996.]

Mgr Christoph Schönborn
[Né le 22 janvier 1945 à Skalsko, près de Litomerice (ex-Tchécoslovaquie), il est archevêque de Vienne (Autriche) depuis 1995. Ce jeune dominicain fut l'un des principaux collaborateurs du cardinal Ratzinger pour la rédaction du catéchisme universel de 1992.]

Mgr Antonio Maria Rouco Varela
[Né à Villalba (Espagne) le 24 août 1936, il fut évêque de Saint-Jacques-de-Compostelle en 1984, avant d'être promu en 1994 archevêque de Madrid.]

Mgr Jean Balland
[Né le 26 juillet 1934 à Bué (Cher), il fut évêque de Dijon en 1982, archevêque de Reims en 1988 et de Lyon, depuis 1995, date à laquelle il a succédé au cardinal Decourtray.]

Mgr Adam Kozlowiecki
[Né le 1er avril 1911 près de Sandomierz (Pologne), ce jésuite fut, de 1959 à 1969 archevêque de Lusaka, en Zambie, où il est resté missionnaire.]

AMÉRIQUE

Mgr Aloysius Matthew Ambrozic
[Né près de Ljubljana (Slovénie) le 27 janvier 1930, il est archevêque de Toronto depuis 1990.]

Mgr Francis George
[né à Chicago le 16 janvier 1937, il fut évêque de Yakima et de Portland, avant d'être nommé, en 1997, archevêque de Chicago, pour succéder au cardinal Bernardin, décédé.]

Mgr Serafim Fernandes De *Araujo*
[né à Minas Novas (Brésil) le 13 août 1924, il est archevêque de Belo Horizonte depuis 1986.]

Mgr Norberto Rivera Carrera
[né à Tepehuanes le 6 juin 1942, il fut évêque de Tehuacan avant d'être promu en 1995 archevêque de Mexico.]

ASIE

Mgr Paul Shan Kuo-Hsi
[né à Puyang en Chine le 3 décembre 1923, ce jésuite est archevêque de Kaohsiung (Taïwan) depuis 1991.]

AFRIQUE

Mgr Polycarp Pengo
[né à Mwazye (Tanzanie) le 5 août 1944, il est archevêque de Dar es Salam depuis 1992.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du vendredi 16 janvier sont publiés :

● **Architecture** : un décret portant création d'un comité consultatif de la recherche architecturale.

● **Environnement** : un arrêté relatif à la liste des espèces protégées en région Languedoc-Roussillon.

● **Défense** : un arrêté portant désignation des auditeurs de la 130e session régionale de l'Institut des hautes études de défense nationale (22 septembre-7 novembre 1997).

● **Emploi** : un décret relatif aux contrats d'insertion en alternance.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– La famille s'agrandit
Ses cousins, cousines,
Thomas et Lucie NOGNAL,
Léa et Clément FOURNIER,
Renaud et Lucas COLIN
Et son frère,
Mathieu FOURNIER
sont heureux d'annoncer la naissance de

Cécile,

le mardi 13 janvier 1998.

Bienvenue chez nous !

Marie-Ange DEBON-JAY,
François JAY,
Salomé et Lorraine
ont le bonheur d'annoncer la naissance de

Pénélope,

le 9 janvier 1998.

52, rue des Dames,
75017 Paris.

Décès

– M. et Mme Aziza,
leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme Zérathe,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Mme Fernande AZIZA,

survenu le 14 janvier 1998.

6, square de Port-Royal,
75013 Paris.
28, avenue Auber,
06000 Nice.

– Tunis. Paris. La Valette.

M. et Mme Farouk Ladjimi
et leur fils,
M. Khalil Ladjimi,
M. Moncef Ladjimi
et son *fils*,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles parentes et alliées,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Emina Bent Mohamed BEN ROMDANE,
veuve de maître
Chems-Eddine LADJIMI,

survenu à Paris, le 12 janvier 1998.

Elle repose près de sa mère,

Adidjé Reza PACHA,

au cimetière musulman de Bobigny.

– Robert Feyler,
François Thomas,
ses associés,
L'ensemble des collaborateurs de la société,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Bernard DONCHE,
avocat au barreau de Paris,

survenu le 16 janvier 1998.

Société d'avocats
Feyler Donche Thomas,
8 *ter*, boulevard Henri-Barbusse,
93100 Montreuil.

– Mme Marie-Elisabeth Dienesch,
Sœur Marie-Marthe,
M. et Mme Jean Dienesch,
Mme Anne Dienesch,
ses frère, sœurs et belle-sœur,
M. Michel Dienesch,
Mme Frédéric Dienesch
et sa fille Elisa,
ses neveu, nièce et petite-nièce,
Ainsi que toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Marie-Madeleine DIENESCH,
député honoraire,
ancien ministre,
ancien ambassadeur de France
au Luxembourg,
chevalier de l'ordre
de la Légion d'honneur,

survenu le 8 janvier 1998, à l'hôpital Necker à Paris.

Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Une messe en sa mémoire sera célébrée le jeudi 22 janvier, à 17 heures, en l'église Saint-François-Xavier, 12, place du Président-Mithouard, Paris-7e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

79, avenue de Breteuil,
75015 Paris.

(Le Monde du 13 janvier.)

– Bordeaux.

Mme Jacqueline Favreau-Colombier,
son épouse,
Mme Marie-France Favreau-Laloyeau
et M. Claude Laloyeau,
Le bâtonnier Bertrand Favreau
et Me Anne-Marie Civilise,
ses enfants,
Elsa et Tristan Favreau,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Me Jean FAVREAU,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien bâtonnier
de l'ordre des avocats
de La Rochelle,

décédé le 15 janvier 1998, à Bordeaux, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

109, rue Croix-de-Seguey,
33000 Bordeaux.
3 *bis*, rue Pernelle,
17000 La Rochelle,
23, rue Singer,
75016 Paris.
7, place du Parlement,
33000 Bordeaux.

– Paul Ricoeur,
Jean-Paul, Marc, Noëlle, Etienne *Ricoeur et leurs conjoints*,
Nathalie, Sophie, Philippe, Laurent, Catherine, Hélène, leurs conjoints et enfants,
Thomas, Blaise, Emmanuelle, Lise, Jérémie, Antoine, Noé, Jaoven, Romane,
ont la très grande tristesse de faire part de la mort, survenue le 7 janvier 1998, de

Simone RICOEUR,
née LEJAS,

son épouse, leur mère, leur grand-mère et *arrière-grand-mère*.

L'inhumation a été suivie dans l'intimité par un service de mémoire et d'action de grâces en l'église réformée de Châtenay-Malabry.

– Mme Jean Lotrous,
M. Michel et Mme Claire Siviard,
Me Yves Lotrous et Mme,
Valérie, Estelle, Adelaïde, Aliénor, Arthur et Adrien,
Les familles Simyan, Lutaud, Destrem, Vanier, Denis et Tormos,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean LOTROUS,
chevalier de la Légion d'honneur,

leur époux, père, grand-père et parent,

survenu le 12 janvier 1998, à l'âge de soixante-quatorze ans, à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine).

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale au cimetière de Cluny (Saône-et-Loire).

82, avenue de Wagram,
75017 Paris.

– Mme Jean-Baptiste Pacalon,
son épouse,
Les docteurs Dominique et Frédérique Pacalon,
Me Myriam Pacalon,
Le docteur Jean Pacalon
et son épouse Mireille,
ses enfants,
David et Alexandra,
Jody et Lukas,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Baptiste PACALON,
pupille de la nation,
ancien directeur
du Herd-Book Montbéliard,
ancien membre
de la commission génétique,

survenu le 18 décembre 1997, à l'âge de quatre-vingts ans.

Ses obsèques ont eu lieu samedi 20 décembre.

Anniversaires de décès

– Aix-en-Provence. Montpellier. Marseille.

Le 19 janvier 1984, disparaissait notre très cher

Barthélemy FLEXAS,
agrégé de l'université.

*« Ne me cherchez pas ailleurs
que dans les chemins
de votre mémoire... »*

---

*« Quand s'éteignent les lumières
nos cœurs n'oublient pas. »*

Le 20 janvier 1992, dans la catastrophe aérienne du mont Sainte-Odile, disparaissait tragiquement notre fils,

Pierre MELLET.

*« Oui, des printemps comptaient sur toi,
Oui, des étoiles attendaient
que ton cœur les atteigne. »*
R.M. Rilke.

– Il y a un an,
le 19 janvier 1997,

Sonia MILLIAN-CONSTANT

disparaissait.

Elle nous manque.
Marius, Alain, Pierre et Claire Constant.

– Trois ans,

Valentina,

tu nous quittais.
Tu vis chaque jour en nous.

Sandro et Tina.

– *In memoriam.*

Il y a un an déjà, le 20 janvier 1997,

Alexandre VEXLIARD,
professeur émérite de psychologie
à l'université de Nice,

nous quittait, nous laissant tous dans la peine.

Que tous ceux qui l'ont connu, apprécié et aimé aient une pensée pour lui.

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

● **Séminaires**

Hélène Cixous : **« Vues sur Mers ou la Mère à voir ».**
24 janvier, 9 heures-13 heures, salle Jean-XXIII, Usic, 18, rue de Varenne, Paris.

Jacques Rancière : **« L'Idée esthétique ».**
31 janvier, 10 heures-12 heures, salle Pupey-Girard, Usic, 18, rue de Varenne, Paris.

Eric Alliez : **« La capitale du temps ».**
29 janvier, 18 h 30-20 h 30, salle RC2, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

Mireille Delmas-Marty : **« La mondialisation du droit ».**
Attention : changement de salle !
20 et 27 janvier, 18 heures-20 heures, amphi Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Alain Badiou : **« Théorie axiomatique du sujet ».**
28 janvier, 20 heures-22 heures, amphi 44, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

Jacob Rogozinski : **« La question de l'ego ».**
Conférence de Dan Zahavi : « Conscience de soi et égologie ».
21 janvier, 18 h 30-20 h 30, amphi Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Gérard Wormser : **« Extériorité et expérience ».**
22 janvier, 19 heures-21 heures, salle RC3, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

Catherine Audard : **« Citoyenneté et individualité morale ».**
Conférence de Nicolas Tenzer : **« Les *nouvelles formes de participation* civique : renouveau de la démocratie ou défaite du politique ? »**
23 janvier, 18 heures-20 heures, amphi B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Didier Vaudene : **« La question des fondements IV. Ecriture, positivité et interprétation ».**
27 janvier, 20 h 30-22 h 30, salle RC2, *université Paris-VII, 2, place Jussieu*, Paris.

Samedi autour d'un livre
Le Triple du plaisir, de Jean-Claude Milner,
sous la responsabilité de Natacha Michel, avec Barbara Cassin, Monique David-Ménard, Natacha Michel.
24 janvier, 9 h 30-12 h 30, amphi Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles). Renseignements sur salles, *répondeur* : 01-44-41-46-85. Autres renseignements : 01-44-41-46-80.

Communications diverses

– **Maison de l'hébreu** : pour maîtriser le biblique ou l'israélien et s'initier au *Zohar en dix séances, ou à distance*. **Professeur Jacques Benaudis : 01-47-97-30-22/06-60-57-30-22.**

**CINQUANTIÈME
LES RENCONTRES DU JUBILÉ
DE L'ÉTAT D'ISRAËL**

Mercredi 21 janvier 1998, à 20 h 30. **« La Terre dans les écrits : Terre réelle, Terre idéale ? »** Leçon de Gilles Bernhelm, présidée par Moïse Cohen, président de l'ACIP.

Au Centre communautaire de Paris, 5, rue de Rochechouart, Paris-9e, métro Cadet.

PAF. Tél. : 01-49-95-95-92.

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, *ce jeudi 22 janvier, à 20 h 30* : M. G. Koutz, journaliste israélien. Débat : **« M. Nétanyahou terminera-t-il l'année 98 ? »**
Tél. : 01-42-71-68-19.

Soutenances de thèse

– **Sébastien Schehr** a soutenu avec succès, le 16 janvier 1998, à l'université des sciences humaines de Strasbourg, une thèse de doctorat en sociologie intitulée **« Pour une autre approche du chômage des jeunes ».**

Le jury composé de Patrick Watier, professeur, directeur de thèse, Strasbourg-II ; Alain Caille, professeur, Paris-X ; Pascal Hintermeyer, maître de conférences, HDR, Strasbourg-II ; Laurence Roulleau-Berger, chargée de recherche, CNRS/GRS, Lyon-II ; Jean-Marie Vincent, professeur, *Paris-VIII*, lui ont décerné la mention très honorable et les félicitations à l'unanimité.

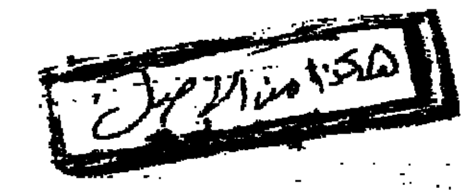

HORIZONS

REPORTAGE

La voie étroite de la dernière chance

Les unités éducatives à encadrement renforcé (UEER) accueillent pendant trois mois, pour des séjours et des activités de rupture, des groupes de quatre ou cinq mineurs délinquants, entourés d'autant d'éducateurs. Elisabeth Guigou doit se prononcer sur leur avenir

PAR-DESSUS le bruit assourdissant de la cascade, monte une harangue : *« Tra... ction, tra... ction. »* Du fond de la galerie sombre, les lucioles des casques illuminent le visage des jeunes, qui tirent en rythme une corde trempée. A son extrémité, à 17 mètres de fond, un jeune homme est suspendu, empêché de se hisser à la surface par des trombes d'eau. Depuis la veille, l'eau a monté, l'exercice de spéléologie a tourné court et il faut vite le secourir, car l'hypothermie le guette. Malgré le vacarme, le temps s'est comme suspendu, et un silence pesant s'est installé... Finalement, après de longues minutes d'effort, Brahim émerge du trou. Ruisselant, fourbu, quasi halluciné, mais content.

A la sortie de la galerie, le groupe se recompose et reprend son souffle. Il y a ici Kadafi, petite boule de nerfs de presque dix-sept ans, Aurélien, grand gaillard de quatorze ans qui arbore un sourire lumineux, Mohammed, dix-sept ans et demi, toujours calme et posé, et Hatem, le plus agité, du haut de ses quinze ans. Ils sont encadrés par Jérôme, passionné de spéléologie, et Hassane, tous deux éducateurs spécialisés, assistés de Brahim, bénévole de vingt-quatre ans. Depuis trois jours, ils partagent petites joies et grandes tensions dans une galerie souterraine de la région de Bar-le-Duc (Meuse), où cette unité éducative à encadrement renforcé (UEER) est venue de Montélier, près de Valence (Drôme), pour un nouveau séjour de *« rupture »*, censé confronter les jeunes à eux-mêmes. C'est là, dans ce bout de nulle part, que les éducateurs tentent, heure par heure, minute par minute, de redonner sens à la vie de ces quatre jeunes, tous délinquants multirédicivistes, considérés comme *« incasables »* par la société.

Gérée par la Sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence de la Drôme, une association habilitée par le ministère de la justice, l'UEER de Montélier fait partie des structures pour mineurs délinquants créées par Jacques Toubon lorsqu'il était ministre de la justice, dont les nouvelles ouvertures ont été gelées par Elisabeth Guigou à son arrivée Place Vendôme. A la différence des foyers d'hébergement classiques, ces unités n'accueillent que quatre à cinq adolescents, entourés d'autant d'éducateurs, pour une durée de trois mois, où ils seront coupés de leur milieu familial et social. Mme Guigou vient de recevoir le rapport d'une inspection tripartite des ministères de l'intérieur, de la justice et des affaires sociales et doit décider du sort qu'elle réserve à ces unités. D'ores et déjà, pourtant, malgré les premiers loupés dus à l'urgence dans laquelle elles ont été lancées, les UEER ont produit des résultats.

Dans la galerie souterraine, autour d'une soupe improvisée, les jeunes cherchent à se réchauffer tandis que les éducateurs s'emploient, par la parole, à les amener à décompresser. Pour eux, l'intense moment qu'ils viennent de vivre fait partie intégrante du projet éducatif de l'UEER, où chaque instant, des gestes les plus quotidiens aux situations les plus fortes, fournit l'occasion d'un dialogue. Il s'agit d'offrir à ces jeunes sans repères, le plus souvent livrés à eux-mêmes, une présence adulte permanente, censée les recadrer et les valoriser. *« Ce sont des adolescents en souffrance affective énorme, complètement destructurés,* explique Jérôme, éducateur. *Ils sont toujours dans la démesure, fonctionnent à la supériorité. Il faut casser ce schéma pour des choses positives, les remobiliser sans cesse pour leur montrer que ça vaut la peine d'essayer. »*

L'objectif est d'arriver à leur prouver qu'ils peuvent trouver une place dans cette société qu'ils rejettent, à condition qu'ils acceptent les règles du licite et de l'illicite. C'est pourquoi, avant de venir à l'UEER, les jeunes signent un contrat tacite : profiter des trois mois d'activité qui leur sont offerts pour se poser, réfléchir et finalement accepter d'adopter un nouveau comportement.

Pour l'heure, les éducateurs sont plutôt satisfaits de ce dispositif encore expérimental. *« C'est très valorisant,* explique Hassane. *On obtient des vrais résultats. On a des retours de jeunes qui sont partis de l'UEER dans des dispositions mentales complètement nouvelles. Ils ont rencontré des conflits avec nous, ont appris à les gérer normalement. Ils sont partis avec un projet. » « On n'a rien inventé,* renchérit Jérôme. *On bénéficie seulement des conditions d'encadrement nouvelles qui mettent en lumière les dysfonctionnements des moyens classiques de prise en charge. Quand on exerce dans un foyer avec un adulte pour neuf jeunes, on ne fait quasiment rien de concret, on gère la routine. Alors que là, comme on est présent vingt-quatre heures sur vingt-quatre, on ne peut pas se défiler. Du coup, les jeunes se sentent situés, ça les sécurise. »*

Dans cette logique, c'est le comportement du jeune au sein de l'UEER, et non son passé, qui est privilégié. Parce qu'ils se veulent *« des adultes capables d'entendre sans juger »*, les éducateurs refusent de connaître a priori les délits que les jeunes ont commis. C'est d'eux-mêmes que les adolescents se livrent, spontanément. La référence à la justice, qui jalonne leur adolescence, est d'ailleurs constante dans leur discours. C'est Aurélien qui parle d'un *« guefla »* – un « flag » en verlan – et du casse qui a failli lui coûter un an de prison. C'est Mohammed qui évoque le contexte d'une garde à vue. C'est Kadafi, enfin, qui, entre deux rires au repas du soir, raconte l'audience du tribunal pour enfants où il vient de passer pour une dizaine d'agressions avec violence. Il imite le procureur, *« qui n'arrêtait pas de demander des peines de prison »*. Sa présence en UEER, où il a déjà beaucoup progressé, a plaidé pour lui : Kadafi a pris sept mois de prison avec sursis, assortis de deux ans de mise à l'épreuve.

« Ce sont des adolescents
en souffrance affective énorme,
complètement destructurés.
Ils sont toujours dans la démesure,
fonctionnent à la supériorité.
Il faut casser ce schéma, les remobiliser »

DÉSCOLARISÉS depuis longtemps déjà, livrés à la violence de la rue, habitués des cabinets des juges pour enfants et des foyers d'hébergement, ces jeunes semblent retrouver ici un semblant de paix intérieure. Tous parlent de leur placement en UEER comme d'une *« dernière chance »*. *« J'avais pas du tout envie de venir, mais c'était soit ça, soit la prison,* explique Aurélien, qui est à l'UEER depuis trois semaines. *Avant, je faisais n'importe quoi, j'étais tout le temps en fugue, je faisais connerie sur connerie dans les quartiers. Depuis, j'ai l'impression d'avoir changé, qu'à force de parler je commence à me calmer. Je me sens mieux, je connais plus mes limites. Et puis, ici, c'est pas comme dans les foyers, on ne te retient pas : si t'as envie de te barrer, tu peux y aller. »*

Près de lui, Kadafi, qui va bientôt quitter l'UEER, approuve. *« C'est pour moi, c'est pour ma vie,* déclare-t-il gravement. *Aujourd'hui, j'arrive à réfléchir avant d'agir ; je veux passer un CAP, recommencer quelque chose. »* Seul Hatem, qui n'est là que depuis huit jours, ne semble pas avoir intégré le bénéfice qu'il peut tirer de son placement dans cette structure exceptionnelle. *« Les éducateurs sont toujours là, ils rappellent toujours tout. Ils cassent les couilles »*, assène-t-il, volontairement provocateur. Mais c'est pour mieux se contredire : *« Ici, on fait quelque chose, c'est pas comme dans les foyers où je foutais tout le temps le bordel tellement je me sentais mal. »*

De tous, Hatem est le plus perturbé, celui qui crée le plus de difficultés aux éducateurs. Egocentrique, arrogant, il est à cran, toujours sur la corde raide. Il raconte ainsi que, quand *« ça chauffe »*, il devient *« tout rouge »*. *« Je vois plus rien, je sens mes nerfs, et mon sang devient tout chaud. »* Hatem, qui est *« primaire »*, n'a jamais connu la prison. Il passe en jugement dans quelques semaines et fanfaronne à l'idée de *« tomber »*. Derrière lui, Kadafi se rembrunit. Il écoute en silence Hatem déclarer, triomphant : *« Si un jour je vais en tôle, dès le début je veux me faire respecter ! »* Lui sait ce qu'est réellement la prison pour y avoir passé un mois difficile qu'il n'a pas envie d'évoquer. Jérôme, l'éducateur, ponctue : *« Il y a une différence monumentale entre ceux qui ont connu la détention et les autres. Les premiers sont dans la réalité, tandis que les autres s'identifient et fantasment la rébellion. »*

Pour les éducateurs, l'exemple d'Hatem est significatif de la dérive qui guette le projet des UEER. *« Alors qu'on a à peine commencé, on veut déjà nous confier des jeunes qu'on n'a pas les moyens de prendre en charge, au détriment de ceux avec qui un travail est possible »*, regrette Jérôme. L'équilibre instauré entre adultes et jeunes est, en effet, très ténu. Pour un rien, la tension peut monter, irrationnelle. Pendant quinze jours, un jeune quasi majeur, s'avérant dangereux, a ainsi été placé à l'UEER par un juge d'instruction, au mépris des règles élémentaires de prudence. Sa présence a bouleversé la vie quotidienne, instaurant un climat de violence larvée parmi les plus jeunes. De la même façon, Kadafi, un gamin fûté et attachant, a piqué, quelques heures après son jugement, une grosse colère pour une rage de dent. Des mots ont été lancés, des coups ont failli s'échanger. Il s'en est fallu de peu pour que Kadafi ne soit définitivement exclu. A l'UEER, le principe est clair : tout est possible dans le cadre de la loi, mais si quelqu'un sort des règles, il est immédiatement sanctionné.

La matinée en donne une nouvelle illustration. A peine réveillés, les jeunes, encore engourdis de sommeil, se retrouvent confrontés à un sévère rappel à l'ordre. Dans la nuit, alors que tous dormaient, un *« incident »* s'est produit. Deux bouteilles de bière ont été bues dans le cellier du gîte rural de location, qui était pourtant fermé. Autour de la table du petit déjeuner, les éducateurs font le point : *« Une porte a été ouverte dans la réserve, cela ne peut être que quelqu'un de chez nous,* expliquent-ils posément. *Ce sont deux choses très graves. D'une part, un vol. De l'autre, une consommation d'alcool, ce qui est interdit ici. »*

Face à eux, les jeunes sont interloqués. Hatem hausse les épaules, dit qu'il s'en fout, que, de toute façon, il ne boit pas d'alcool. Les autres sont d'abord silencieux, tête baissée. *« Je crois que personne n'a intérêt à minimiser les choses. Vous savez tous pourquoi vous êtes là,* reprend Jérôme. *Il faut donc que la personne qui l'a fait le dise, car on va faire un rapport d'incident qui ira sur le bureau du juge. Et ceux qui ont du sursis risquent gros, très gros. »* L'évocation du juge produit l'étincelle escomptée. Sur son siège, Aurélien s'agite, ses yeux semblent s'allumer : *« J'veux pas prendre pour tout le monde, j'ai rien fait, putain ! J'veux pas tomber pour ça. »* Hatem lance : *« Pourquoi ce serait nous ? C'est toujours nous qui devons tout prendre ! »* Calmement, Hassane lui répond : *« Hatem, tu disais toi-même que tu as vu quelqu'un qui est passé au tribunal pour un vol de tablette de chocolat... La loi c'est la loi, il faut que tu le comprennes, cette histoire c'est une question de principe. »*

ALORS, pour détendre l'atmosphère, Jérôme raconte comment, il y a quelques mois, à l'UEER, un jeune avait commis un petit vol avant de se dénoncer rapidement. *« Faute avouée est à demi pardonnée,* conclut-il. *La sauce est immédiatement retombée. »* Finalement, la journée reprend son cours dans le calme, sans que l'incident ne soit à nouveau évoqué. Dans l'immédiat, les éducateurs ne cherchent pas à en savoir plus et ne tiennent rigueur à personne de ce qui s'est passé. Ils savent que l'incident a frappé les esprits, que chaque jeune réfléchit à ce qu'il signifie. En impliquant la collectivité en entier, ce petit vol est symbolique de leurs erreurs passées et les renvoie à eux-mêmes.

Plus tard, au retour de la séance de spéléologie, un autre épisode est le prétexte d'une nouvelle remise en question. Il faut nettoyer le gîte de fond en comble, avant de le quitter. Muni d'un papier et d'une feuille de crayon, Jérôme égrène la liste des tâches ménagères à accomplir. Les jeunes doivent arriver à se les partager. La séance, qui pourrait se régler en quelques minutes, devient longue et fastidieuse, tous renâclant à la tâche. Il y a bien Aurélien qui choisit sa part assez rapidement. Mais les autres rechignent, tergiversent pour en faire le moins possible. Là encore, ils sont rappelés à leurs responsabilités. Comme l'incident du matin, l'exercice nécessite qu'ils acceptent de quitter leur comportement passé. A l'image de chaque instant passé à l'UEER, ils doivent décider de la voie qu'ils choisiront : poursuivre dans la marginalité qui les menace ou trouver une place dans la société en saisissant la main qui leur est tendue.

Cécile Prieur
Dessin : Nicolas Vial

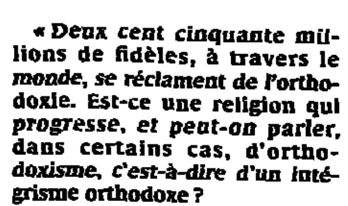

François Thual, expert en géopolitique

« Dans le monde orthodoxe, la religion sacralise la nation, et la nation protège la religion »

Pour ce spécialiste, cet univers mental où changement égale trahison ne peut évoluer que très lentement

« Deux cent cinquante millions de fidèles, à travers le monde, se réclament de l'orthodoxie. Est-ce une religion qui progresse, et peut-on parler, dans certains cas, d'orthodoxisme, c'est-à-dire d'un intégrisme orthodoxe ?

– Je ne pense pas que ce soit une religion qui progresse, même si, dans le cas des diasporas il y a effectivement des conversions. Les effectifs sont stables et seraient même plutôt en régression. Le paradoxe est que, si les gens vont moins à l'église, l'orthodoxie reste un phénomène culturel qui concourt à l'identité des peuples orthodoxes. Il faut ici distinguer la pratique religieuse d'une référence identitaire.

» Peut-on parler d'orthodoxisme ? Le monde orthodoxe a connu une histoire très différente de celle de l'Eglise occidentale : la plupart des peuples orthodoxes ont dû mener une lutte de libération contre les Ottomans, dirigée contre un occupant qui était à la fois un étranger et un musulman. Un troisième facteur explique la prégnance du thème national dans la religion orthodoxe : pendant l'occupation ottomane, qui a concerné essentiellement les Balkans et le Caucase, l'Eglise a été le refuge de la langue, le refuge identitaire. Ces peuples une fois libérés, il est resté une sorte de lien génétique entre le confessionnel et le national, chacun échangeant, pourrait-on dire, des services, l'Eglise légitimant la nation, et le sentiment national puisant une légitimité dans l'Eglise.

» Prenons le cas du patriarche de Moscou. Il ne faut pas oublier que la Russie s'est libérée du joug mongol. A l'origine, les Mongols étaient plutôt païens ; ils se sont convertis par la suite à l'islam. La libération de la Russie de la domination mongole a aussi été une *reconquista*. L'Eglise russe se veut aujourd'hui protectrice de l'identité russe, garante de l'espace russe, et comptable de l'avenir de la Russie. En ce qui concerne l'espace, en 1992, lorsqu'il y a eu un certain nombre de mouvements centrifuges, le patriarche a affirmé qu'il n'accepterait pas un émiettement du territoire national. Ce sont des positions surprenantes pour nous. Imaginons qu'à l'occasion des référendums sur l'indépendance de l'Algérie, ou de différents territoires d'outre-mer, les autorités catholiques françaises se soient prononcées pour le maintien de l'unité de l'Empire… Nous sommes là dans un système qui fonctionne d'une autre façon que le système catholique ou protestant.

» Il y a une sacralisation, par l'Eglise orthodoxe, de l'identité de la Russie. Ces trois rôles de protectrice de l'identité, de garante du territoire et de comptable de l'avenir, on les retrouve dans l'Eglise serbe. Les Serbes sont très peu religieux. Beaucoup d'observateurs ont été surpris de constater que leurs églises restaient vides. Cela n'empêche que les Serbes continuent de se positionner, de façon civilisationnelle, en tant qu'orthodoxes. L'Eglise serbe a, elle aussi, déclaré qu'elle n'accepterait jamais la partition du *" territoire historique "* de la Serbie. Dans ces pays qui ont toujours connu une fusion du national et du religieux, puis la soviétisation, et qui finalement, désoviétisés, se remettent à aborder le problème des relations entre l'Etat, la société civile et la religion avec des outils d'il y a quatre-vingts ans.

– L'orthodoxie est-elle nécessairement une religion d'Etat ? Peut-elle admettre la laïcité ?

– Dans sa pratique historique, l'orthodoxie slave, grecque, balkanique ou caucasienne n'a jamais connu la laïcité dans sa définition française, fondée sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat. La séparation du monde confessionnel et de celui de la société civile n'a pas davantage de sens. On rejoint ici le concept de *" phénomène social total "* décrit par Marcel Mauss. Le national et le religieux se confortent, non pas forcément par des courants *" orthodoxistes "*, mais du seul fait de la structuration identitaire de ces sociétés.

DESSIN : EMMANUEL PIERRE

» L'écrivain Virgil Gheorghiu me racontait que sa grand-mère avait fui les razzias turques en Moldavie. Pour ces pays, la soviétisation a accompli une laïcisation forcée, une éradication de la religion qui n'a rien à voir avec notre conception de la laïcité. Ils se retrouvent dans des conflits ethnico-frontaliers, avec le réflexe inné du monde orthodoxe, où la religion sacralise la nation et la nation protège la religion.

– Quel est le rôle des appareils ecclésiastiques ? Sont-ils des va-t-en guerre ?

– Je ne crois pas que les facteurs religieux soient des moteurs de guerre en eux-mêmes. Ils amplifient ou ils accompagnent des crises nationales. Les Eglises en tant que telles ne peuvent prôner la violence, mais elles font l'apologie de la défense de la nation, puisque celle-ci équivaut à la défense de l'identité religieuse.

– Quelle a été la responsabilité du clergé orthodoxe serbe dans le déclenchement de la guerre ?

– Très marqué par les persécutions de la deuxième guerre mondiale, et aussi par la politique antireligieuse du régime titiste, qu'on oublie un peu, ce clergé n'était pas au départ pour Milosevic, un ancien communiste. Mais il se considérait comme le défenseur de la Serbie. Ses théologiens ont inventé la notion de *" Serbie céleste "*, c'est-à-dire d'un paradis à base nationale…

– On a l'impression d'une très forte régression, avec l'exaltation de l'empire médiéval des Némanides, la dénonciation d'un *" complot "* antiserbe fomenté par l'Allemagne, le Vatican, les Américains, les Musulmans, etc. Cela est-il dû au fait que les luttes de libération nationale contre l'occupant turc ne datent que du siècle dernier ?

– C'est l'origine, mais ce n'est pas le seul facteur. Le vrai problème est celui de la modernité. Nous sommes dans des espaces politico-religieux où ce qui importe est de transmettre le dépôt sacré. Nous somme devant des gens qui considèrent que la tradition ne peut être que la répétition du même. Leurs mentalités ont été ankylosées par l'occupation ottomane, la période fascisto-nationale de l'entre-deux-guerres, puis l'ère communiste.

Si l'on veut faire une psychanalyse du monde orthodoxe, sa hantise, c'est la trahison. Il s'agit presque d'une double névrose constituée à la fois par la peur de trahir, et par le sentiment, en tant que dépositaire de la vérité, d'être entouré d'ennemis. Le jour où le monde orthodoxe, à travers sa pratique sociologique et ses penseurs, sera capable de sortir de cette double obsession, un grand pas aura été accompli. C'est un monde martyrisé par l'histoire et empreint en conséquence d'une grande rigidité.

> « Dans sa pratique historique, l'orthodoxie slave, grecque, balkanique ou caucasienne n'a jamais connu la laïcité fondée sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat »

– La Constitution grecque est proclamée au nom de la Sainte Trinité, et affirme que *" la religion dominante en Grèce est celle de l'Eglise orthodoxe orientale du Christ "*. Cela est-il compatible avec l'existence d'un Etat moderne et avec l'appartenance à l'Union européenne ?

– Les Grecs sont en Europe, mais se considèrent-ils comme des Européens ? Il y a un jeu assez complexe entre l'hellénisme et la grécité. L'hellénisme est l'aspect universel du génie grec, la grécité est l'aplatissement du monde grec sur une vision ultra-nationaliste. La propagande grecque actuelle est assez effrayante, parfois prête à dériver vers un cléricalo-autoritarisme.

– Vous avez, à l'occasion, employé l'expression de *" bloc orthodoxe "*, à propos de la Grèce, de la Serbie et de la Roumanie. Qu'entendez-vous par là ?

– Ce n'est pas un bloc, au sens où il y aurait une alliance et des traités. Il s'agit plutôt de convergences, de complicités, qui se résument à deux affirmations : " *Nous avons les mêmes ennemis, nous sommes les héritiers du même monde slavo-byzantin.* " Cela est valable aussi pour le Caucase. Un accord a été signé il y a un mois entre la Grèce et l'Arménie. Dirigé contre qui ? " Le Turc ", bien sûr.

– On a souvent dit que la chute du communisme provoquerait un fort regain de la pratique religieuse orthodoxe en Russie. Est-ce vraiment le cas ?

– Il ne faut pas oublier que le patriarcat de Moscou reste compétent pour l'ensemble de la CEI *[Communauté des Etats indépendants, les pays issus de l'ex-URSS, NDLR]* sauf la Georgie, qui avait son propre patriarcat. Le patriarcat de Moscou s'est lancé, en outre, dans une politique patrimoniale, ou immobilière, de reconstruction d'églises, et en particulier de réinvestissement des milieux ruraux. Le soviétisme avait pratiquement éradiqué l'Eglise orthodoxe de ce qui était sa base, la campagne russe. Il y avait 54 457 églises en 1914. Il n'y en avait plus que 6 800 en 1970. Il y en a actuellement 16 500. Cette Eglise est, enfin, confrontée à la montée des sectes qui est, elle-même, le produit de la décomposition sociale de la Russie.

» Le patriarcat veut réinvestir la société civile, en suppléant aux carences de l'Etat en matière caritative ou scolaire. Des aumôneries militaires ont été rétablies. L'Eglise russe entend enfin être le directeur spirituel de l'Etat. Le patriarche de Moscou, à l'instar de ce qui s'est passé au Moyen Age, intervient, à l'occasion, solennellement pour défendre l'espace russe.

– On pouvait avoir l'impression, il y a trente ans, que l'œcuménisme avait un vaste avenir. Or Jean Paul II ne s'est toujours pas rendu en Russie, et le patriarcat de Moscou l'a accusé publiquement de *" braconnage religieux "* sur les terres orthodoxes. Le mécanisme est-il bloqué ?

– Les hiérarchies grecque et russe sont réservées à propos de l'œcuménisme. Pourquoi ? Parce que se développe dans la population orthodoxe l'idée que l'œcuménisme est à la fois inutile et nocif. Inutile parce que les catholiques ne renonceront jamais à la primauté du pape. Nocif parce que le dialogue est déjà un début de contamination…

– Le monde orthodoxe peut-il évoluer, notamment dans son rapport à la nation et à l'Etat ?

– Cela reste un univers mental dans lequel changement égale trahison. Je crains que l'évolution ne soit extrêmement lente. »

Propos recueillis par Dominique Dhombres

A la recherche des clés des conflits religieux

NÉ EN 1944 à Paris, François Thual, *historien et sociologue de formation*, s'est spécialisé dans la géopolitique. C'est à ce titre qu'il a travaillé jadis au ministère de la défense. Il a aussi appartenu, dans les années 70, à différents cabinets ministériels.

Il est actuellement secrétaire général adjoint du groupe centriste au Sénat, chargé de cours à l'Ecole pratique des hautes études et au Collège interarmées de défense où il enseigne la géopolitique des religions. Comme le théologien Olivier Clément, il n'est pas né dans une famille orthodoxe mais s'est converti à l'âge adulte.

FRANÇOIS THUAL

François Thual est l'auteur d'une quinzaine d'ouvrages traitant de la méthode géopolitique en général et de son application à des sujets particuliers. Il a notamment publié *Itinéraires tchécoslovaques* (Publisud, 1990), *Géopolitiques de l'orthodoxie* (Dunod, 1994), *Géopolitiques de la franc-maçonnerie* (Dunod, 1994), *Géopolitique du chiisme* (Arléa) et *Les Conflits identitaires* (Ellipses, 1995).

François Thual est en désaccord avec Samuel Huntington, ce professeur à Harvard et ancien conseiller de Jimmy Carter dont on vient de traduire en français *Le Choc des civilisations*. Tandis que Samuel Huntington affirme que les conflits de l'avenir auront lieu entre les principales civilisations de la planète, essentiellement définies par leurs religions respectives, François Thual estime que les facteurs religieux ne sont pas, en eux-mêmes, les éléments déclencheurs des guerres, mais qu'ils amplifient ou accompagnent les crises nationales.

D. D.

Mario Monti, commissaire européen chargé du marché intérieur et de la fiscalité

« Les pays les plus respectueux du marché unique ont le taux de chômage le moins élevé »

« La monnaie unique vient compléter le marché unique. Ses effets sur la croissance et l'emploi dépendront du degré d'achèvement de celui-ci. Où en est-on ?

– La monnaie unique apparaît comme le couronnement du marché unique, les deux phénomènes étant étroitement liés. Il est essentiel que le marché unique soit parfaitement prêt lors du rendez-vous avec la monnaie unique. Faute de quoi la monnaie unique ne pourrait pas produire pleinement son potentiel de croissance et d'emploi. Une fois éliminé l'instrument des taux de change, les ajustements aux éventuels chocs conjoncturels s'opéreront grâce à la flexibilité des marchés, laquelle est fonction de leur degré d'intégration.

» A la veille de la pleine intégration monétaire de l'Europe, il faut bien s'assurer que l'intégration économique et l'intégration financière ne sont pas en retard. C'est l'objet du « plan d'action » que nous mettons en œuvre et qui implique un processus de surveillance très serré.

– Quels sont ses résultats ?

– Le marché unique a déjà donné des résultats. Selon l'étude faite l'année dernière, 900 000 emplois ont été créés, le taux d'inflation a été ramené autour de 1,5 % et le taux de croissance s'est accru également de 1,5 % grâce au marché unique. Mais nous sommes convaincus qu'il existe encore un très grand potentiel inexploité. Le marché unique est là, mais il n'est pas encore totalement opérationnel. De là l'idée du plan d'action, adopté à Amsterdam en juin 1997.

» Il comporte un volet législatif. Trois des quatre directives, qui faisaient défaut et dont le plan d'action soulignait l'importance, ont été approuvées. Il s'agit de la protection juridique des inventions biotechnologiques, de la libéralisation du marché du gaz, des mécanismes devant assurer la transparence de la société de l'information.

– Et le statut de société européenne ?

– C'est le quatrième dossier, extrêmement important. Il y a eu relance du débat à la suite du rapport Davignon qui propose une formule souple, adaptée à chaque pays, pour l'association des salariés à la gestion. La présidence britannique est décidée à faire progresser le dossier, si bien que j'ai bon espoir qu'on puisse aboutir avant la fin de l'année, ce qui conclura vingt-sept ans de discussions !

» Ainsi, l'idée du « plan d'action » était de combler de manière sélective certaines lacunes importantes, mais sans pour autant légiférer trop. A notre stade, l'objectif principal est de veiller à une bonne exécution des directives et, dans cet esprit, de soumettre les Etats membres à davantage de disciplines. En juin, la Commission a demandé à chacun d'entre eux de lui soumettre un programme visant à accélérer la transposition dans les législations nationales des directives existantes. Ils l'ont fait et ils sont maintenant tenus par un calendrier contraignant.

– Au-delà de la transposition, les Etats membres respectent-ils effectivement les disciplines que cherchent à imposer les directives du marché unique ?

– C'est le plus important. Nous publions désormais des tableaux où sont consignés les comportements de chacun. Nous constatons l'utilité pédagogique et politique de la méthode. L'affichage des résultats provoque une saine émulation, c'est ce qu'on appelle la « pression par les pairs ». A ce jeu, la France est en retard, à ce jour, en treizième position !

» Les pays les plus respectueux du marché unique sont aussi ceux qui ont le taux de chômage le moins élevé. D'un côté, bien placés, on trouve le Danemark, les Pays-Bas, le Royaume-Uni ; de l'autre figurent, avec des difficultés structurelles bien connues, l'Allemagne, l'Italie et la France. Ce n'est pas surprenant, car appliquer le marché unique, c'est laisser pénétrer en profondeur dans la structure économique de son propre pays les principes d'ouverture, de concurrence et acquérir ainsi cette fameuse flexibilité qui est une condition nécessaire, mais pas suffisante, pour la création d'emplois.

– Au sein du marché unique, les distorsions de fonctionnement les plus spectaculaires sont celles touchant à la fiscalité. Le Conseil s'est mis d'accord, fin 1997, sur un code de bonne conduite concernant la taxation des entreprises et a manifesté une certaine ouverture à l'égard d'un début d'harmonisation de la fiscalité de l'épargne. N'est-ce pas bien peu ?

– C'est modeste. Néanmoins certains y ont vu une percée considérable. Les deux appréciations sont fondées. C'est la première décision en matière de fiscalité directe depuis l'année 1990. La concurrence fiscale entre Etats membres se trouve au cœur de la souveraineté nationale. Comme Dominique Strauss-Kahn, j'aurais aimé aller au-delà. Pourquoi en est-on resté là ? La raison, c'est le maintien de la règle de l'unanimité. Durant les négociations qui ont précédé Amsterdam, la France n'a pas fait partie des Etats membres prêts à l'abandonner ! Il faut être cohérent : si l'on ne se dote pas des instruments nécessaires, il est difficile de s'attendre à des résultats très poussés.

– Vous croyez que le code de bonne conduite va être appliqué ?

– J'en suis convaincu. L'accord a été précédé par des négociations difficiles mais très ouvertes. Le 1er décembre 1997, l'attitude des ministres des finances n'était certainement pas celle de gens soulagés parce qu'ils allaient placer leur signature sous un texte qu'ils n'avaient pas l'intention d'appliquer. Le code définit de façon concrète quelles sont les formes de concurrence dommageables. Pour la première fois, quinze pays se mettent ainsi d'accord pour indiquer les comportements fiscaux inacceptables. Nous allons créer en mars un « groupe de suivi ». Viendra alors la « pression des pairs » : je vois mal le ministre d'un pays en infraction se retrouver chaque mois, au conseil Ecofin, avec ses collègues, sans rien faire. »

Propos recueillis par Philippe Lemaître

Pour une économie sociale de marché

par Maria Nowak

NUL ne peut rester insensible à la détresse et à la révolte des chômeurs. Le milliard accordé par le gouvernement, dont on espère de tout cœur qu'il apportera un soulagement immédiat aux familles les plus démunies, ne changera malheureusement rien à terme. Il est le symbole d'une politique à courte vue qui ronge la France depuis vingt ans et qui enferme les exclus dans l'exclusion.

Un milliard, c'est aussi le montant des crédits budgétaires de la prime de l'aide aux chômeurs créateurs et repreneurs d'entreprise (Accre), supprimée dans l'indifférence générale fin 1996, et non rétablie dans le budget de 1998. Ce non-événement est, lui aussi, révélateur. Il montre le peu de cas que l'on fait, en France, de l'initiative économique, notamment de celle des exclus. Il indique la préférence donnée à une redistribution continue des revenus, plutôt qu'à la création d'emplois. Il illustre la difficulté de trouver une troisième voie entre le libéralisme sauvage et le socialisme étatique.

On ne voit que ce qu'on veut regarder. Dans un pays où 93 % des entreprises sont des très petites entreprises, employant moins de 10 salariés, où 50 % des entreprises n'emploient pas de salarié et où 7 millions de personnes vivent dans une situation de précarité, le dialogue entre les partenaires sociaux, qui ne représentent, de fait, qu'une partie des acteurs économiques – les salariés et les grandes entreprises –, occulte l'existence et le potentiel de développement du travail indépendant.

Cet aveuglement est d'autant plus grave que nous sommes au début d'une nouvelle révolution industrielle fondée sur les technologies de communication, le développement des services et l'externalisation des fonctions des grandes entreprises. Cette révolution mène inexorablement vers une autre organisation du travail reposant sur des petites unités de production, souvent reliées en réseau. La tendance apparait déjà dans les statistiques de l'OCDE : depuis le milieu des années 80, la croissance du travail indépendant, dans les pays industrialisés, est plus rapide que celle du travail salarié.

Le penchant des Français pour la sécurité, désormais illusoire, du travail salarié, la lutte syndicale pour le maintien des avantages acquis, même s'ils ne correspondent plus à la réalité, font oublier que l'emploi n'est pas un simple produit de la croissance, de la relance par la demande ou de la restructuration du temps de travail. Il est aussi le fruit de l'initiative de tous les acteurs économiques, y compris de ceux qui sont les victimes du chômage et de l'exclusion.

Ayant opté pour la régularité d'une feuille de paye, la société française projette le même schéma sur ceux qui en sont exclus. Nous préférons partager un maigre poisson tous les jours plutôt que de donner aux chômeurs un filet qui leur permettrait de pêcher. Qu'importe le prix à payer puisque, de toute façon, les exclus sont supposés incapables d'agir de leur propre initiative ! Ce prix est élevé : le coût annuel d'un chômeur est estimé à 120 000 francs. Le coût de création d'un emploi indépendant n'en atteint pas la moitié et n'a pas à être déboursé chaque année. L'écart entre le coût de chômage et celui de la création de son propre emploi se creuse davantage si l'on prend en compte, d'un côté, toute la souffrance humaine qui se cache dans l'exclusion et qui s'exprime par la dégradation rapide des capacités de réinsertion, la maladie, la violence ou la drogue, et de l'autre une dignité et un avenir retrouvés pour ceux qui, d'assistés, deviennent créateurs des richesses.

L'emploi n'est pas un simple produit de la croissance, de la relance par la demande ou de la restructuration du temps de travail. Il est aussi le fruit de l'initiative de tous les acteurs économiques, y compris de ceux qui sont les victimes du chômage et de l'exclusion

Pour tenir la promesse des 350 000 emplois-jeunes dans le secteur privé, sans oublier les « vieux » de plus de 25-30 ans, pour prévenir l'exclusion et aider les gens à en sortir, n'est-il pas temps aujourd'hui, au moment de la préparation de la loi contre l'exclusion, d'ouvrir plus largement l'accès au financement à tous les créateurs de leur propre emploi ? Le mouvement du microcrédit, lancé par le professeur Yunus, créateur de la Grameen Bank, touche désormais les pays industriels. Il est porté par les associations, mais aussi par les institutions financières (Banque mondiale, Citibank).

Dans un pays industrialisé, le financement des microentreprises (et non pas des activités informelles, comme c'est le cas dans les pays en développement) doit porter à la fois sur le crédit et sur les fonds propres.

Pour le crédit, le schéma mis en place par l'Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE), qui a financé à ce jour 3 800 entreprises créées par des chômeurs et des RMistes, consiste à travailler en partenariat avec les banques en partageant le risque et en leur permettant d'externaliser les surcoûts de gestion et d'accompagnement. L'association assure, de fait, l'ensemble des fonctions d'intermédiation financière et sociale, même si le prêt est décaissé par la banque, dans le respect de la loi bancaire.

Quant aux fonds propres des créateurs, depuis la suppression de l'Accre, l'ADIE n'a pu trouver que des solutions partielles qui vont des primes accordées par certaines régions en complément du prêt solidaire jusqu'à des avances remboursables, financées par d'autres collectivités locales, par des banques ou par la collecte des fonds privés.

Le débat sur le travail indépendant et l'autopromotion des exclus s'intègre dans un débat plus vaste sur le modèle économique français. Le libéralisme sauvage est mort avec la grande crise de 1930. Le socialisme étatique s'est effondré en même temps que le mur de Berlin, et l'Etat-providence a sérieusement reculé dans le pays même de son inventeur, Lord Beveridge. En France, le clivage idéologique entre la gauche et la droite reste curieusement focalisé sur le passé : l'objet même de la discorde – l'opposition entre deux modèles économiques – est aujourd'hui dépassé.

Le vrai enjeu, pour les uns et pour les autres, est de trouver, ici et maintenant, la voie étroite qui permette de combiner initiative et solidarité, économie de marché et justice sociale. Personne ne connaît la réponse complète à cette question dont le principe est d'appliquer les règles de marché à la création des richesses, sans abandonner la possibilité de leur redistribution, une fois ces richesses créées. Mais des réponses partielles surgissent des expériences menées sur le terrain et suggèrent trois pistes majeures :

● **Elargir l'espace de liberté des acteurs économiques.** Le centralisme administratif en France a un caractère quasi génétique, indépendant de courants politiques. Il a résisté à la décentralisation, puisqu'on le retrouve, immuable, au niveau des collectivités territoriales. Nous ne sortirons pas de la crise sans une marge de confiance accordée aux citoyens. C'est le principe du libéralisme, mais le développement de l'initiative économique est d'autant moins contraire au socialisme que le travail indépendant, résultat d'une nouvelle révolution technologique, permet de dépasser l'opposition entre le travail et le capital.

Le crédit – vieux rêve de Proudhon, promoteur de la Banque du peuple – est l'outil d'une évolution pacifique : il permet de limiter la concentration croissante du capital, qui ne favorise ni la justice sociale ni l'investissement. Il partage les richesses futures sans toucher aux richesses acquises. Parce qu'il est synonyme de confiance, le crédit solidaire redonne espoir à ceux qui n'en ont plus et reconstitue le lien social. Le rôle de l'Etat consiste, dans cette optique, à soutenir les initiatives, au lieu de les entraver par des réglementations et des charges excessives, mais aussi à compléter les chaînons manquants – fonds propres ou quasi-fonds propres, garantie, accompagnement des créateurs – dans le but d'assurer l'égalité des chances.

● **Promouvoir des approches plus pragmatiques.** L'horizon de chacun est limité, et celui de nos élites est plus limité encore par le moule unique dans lequel elles font été formées. La pensée unique se superpose aux options idéologiques d'autant plus fortes qu'elles sont éloignées de cette réalité sociale nouvelle qu'est l'exclusion. Les innovations sociales ne naissent pas dans l'univers clos de l'administration mais bien sur le terrain, à partir des besoins et des contraintes des acteurs économiques aujourd'hui réduits à l'assistance et/ou au travail au noir.

● **Avoir une vision globale des politiques de soutien à l'initiative économique et assurer la continuité des mesures prises.** Une politique de soutien à la création d'entreprises exige des mesures cohérentes en matière d'environnement réglementaire, de financement, d'accompagnement et de formation. En France, les dispositifs sont partiels et segmentés ; ils changent tous les ans, sans évaluation réelle de leur efficacité et de leur coût.

C'est un énorme gaspillage de temps et d'argent public, dont l'effet global est, au surplus, dissuasif pour le développement. Les politiques d'emploi pratiquées depuis vingt ans sont globalement un échec.

Pour les uns, le chômage correspond à des chiffres. Pour les autres, il représente une angoisse insoutenable. C'est le seul vrai clivage dans un pays où le lien social se dissout au fur et à mesure que le dialogue se rompt, faute de porter sur l'essentiel, et que le mur de l'« apartheid » qui entoure les exclus se consolide.

Puisque l'Etat ne peut continuer à créer des emplois sans prendre le risque de casser la dynamique de l'économie, puisque les grandes entreprises détruisent, pour la plupart, plus d'emplois qu'elles n'en créent, donnons à tous, et en premier lieu à ceux qui sont exclus, non seulement des secours d'urgence en cas de révolte, mais aussi le droit à l'initiative économique. Faisons-le avant que le feu ne s'étende dans les quartiers et que le désespoir des uns et la peur des autres ne provoquent une nouvelle montée du fascisme.

Maria Nowak *est présidente de l'ADIE, membre du Policy Advisory Group du CGAP (Initiative de la Banque mondiale et des bailleurs de fonds internationaux pour lutter contre la pauvreté par le développement du microcrédit).*

AU COURRIER DU « MONDE »

Chasse aux sorcières

Ancienne élève de la conférence d'économie d'Henri Guaino à l'Institut d'études politiques de Paris, j'ai appris avec stupéfaction le limogeage du commissaire au Plan. Je voudrais préciser d'emblée que je ne suis pas séguiniste. Je me situe à gauche et je suis inscrite dans la filière européenne de Sciences Po. Néanmoins, le licenciement d'un économiste antimaastrichtien, l'un des principaux pourfendeurs de la pensée unique, m'inquiète. En effet, cette décision constitue une nouvelle preuve de l'intolérance et de l'arrogance d'une « caste » de technocrates ne supportant aucune dissidence idéologique au sein de l'Etat.

Henri Guaino a été victime d'une chasse aux sorcières menée par les tenants d'une pensée à courte vue et qui a surtout magnifiquement échoué (...)

Plutôt que de limoger M. Guaino, MM. Chirac et Jospin seraient bien inspirés de descendre du nuage virtuel sur lequel ils se sont installés, et de s'attaquer de front au problème du chômage. Ce qui implique, entre autres, de laisser de côté la construction d'une Europe virtuelle, pour mieux s'occuper des préoccupations concrètes des citoyens français et européens. Donc d'exiger, tant qu'il en est encore temps, l'intégration de la croissance et de la lutte contre le chômage parmi les objectifs que devra poursuivre la future banque centrale européenne. A défaut, la « fracture sociale » s'aggravera inévitablement. Et c'est alors la République qui risque de vaciller dangereusement.

Claire Lecossois
Devvillers (Vosges)

Académie et misogynie

par Michelle Coquillat

TROIS académiciens français viennent publiquement de faire appel au chef de l'Etat pour qu'il use de son autorité afin de défendre la langue française mise à mal par la féminisation de la fonction de ministre, enfin dévolue à quelques *femmes. Elles se font* appeler – on ne peut que les en féliciter – *« Mme la ministre ».*

Josette Rey-Debove a montré, avec toute sa compétence de linguiste et de grammairienne (*votre* page Débats du 14 janvier) que l'inquiétude exprimée par l'Académie française n'avait rien à voir avec la grammaire. Pour ceux qui auraient encore des états d'âme sur ce qui leur apparaîtrait comme un barbarisme, *« Mme la ministre, Mme la garde des sceaux, Mme l'académicienne »* sont des formes parfaitement françaises. Il reste à l'Académie à en entériner l'usage, comme c'est son rôle.

Mais puisque l'inquiétude de l'Académie n'est pas due à la grammaire, à quoi peut-on attribuer un sentiment qui justifie qu'elle s'adresse au garant de nos institutions ? C'est que la question de la langue française masque une véritable théorie misogyne. Reprenant la thèse exposée déjà dans un texte de 1984 par l'Académie, texte dû à Georges Dumézil et à Claude Lévi-Strauss, les trois académiciens définissent le masculin comme le genre *« non marqué »* ou *« extensif »* et le féminin comme le genre *« marqué »*. Cela signifie, en clair, que le masculin, doté ainsi d'une puissance universalisante, a la capacité de représenter à lui seul les deux genres, englobant dès lors tout naturellement le féminin.

Par opposition, le féminin, *« non marqué »*, c'est-à-dire spécifique, est affecté, osent nous affirmer ces étranges doctrinaires, d'une limitation. Il ne renvoie qu'au féminin. Et comme chacun sait, a l'air de dire *l'Académie, renvoyer au féminin*, c'est renvoyer à rien ou à fort peu de chose.

Comment expliquer autrement cette gronderie condescendante à *l'égard de nos femmes ministres que* profèrent les trois académiciens : elles iraient, en féminisant leur fonction *« à l'encontre de la cause qu'elles croient défendre »*, qui est *« d'affirmer le principe de l'égalité entre les femmes et les hommes dans les fonctions publiques »*. Ainsi donc, lorsqu'on choisit le féminin, lorsqu'on affiche une *identité* de femme, on ne peut être l'égale des hommes dans les fonctions publiques. C'est dire assez que pour être l'égale d'un homme... il faut être un homme et qu'on ne pardonne à une femme d'être une femme que lorsqu'elle consent à se dire homme.

On se demande par quelle aberration le masculin serait le genre non marqué et le féminin le genre marqué. Faut-il donc toujours que l'un soit l'universel quand l'autre est le *spécifique ? Pourquoi le féminin* serait-il affecté d'une limitation ? Quelle règle commune, quel décret naturel peuvent bien présider à la mise en place de spéculations aussi ouvertement misogynes ? Ces conceptions n'ont aucun fondement historique. En auraient-elles qu'il faudrait, au nom de la démocratie et de l'égalité, les combattre avec la dernière vigueur.

Il n'y a pas si longtemps que des théories identiques s'attachaient à *démontrer l'inégalité* fondamentale des races. Les académiciens ont-ils bien conscience qu'en affirmant l'universalité du genre masculin, c'est-à-dire de l'homme, ils justifient *le peu de femmes que nous* avons en France dans la représentation populaire ? Il y a des années que nous dénonçons cette prétention des misogynes à l'universel qui, les rendant prétendument aptes à représenter à eux seuls les deux sexes, légitime leur seule présence dans les assemblées élues.

La langue, qui est notre première représentation symbolique, façonne une grande partie de notre psychisme et de notre conscience au monde. Comment ne pas comprendre alors le déni de soi que représente pour une femme le fait de vouloir se faire appeler *le ministre, le directeur* ou *l'académicien* ? Comment accepter que certaines d'entre nous puissent admettre sans révolte, comme une loi naturelle devant laquelle on ne peut que s'incliner, ces *visions du monde que l'on a traditionnellement* appelées patriarcales et *qui exposent*, sous des masques différents – ici le masque de la grammaire et de la langue –, la toute-puissance masculine et l'inexistence, le « n'être que... », la « limitation » féminins, comme le professe l'Académie ?

Il y a, bien sûr, dans toute cette affaire des enjeux autres que linguistiques. C'est bien d'un problème de pouvoir qu'il s'agit. Les ministres qui affirment leur *identité dans* leur fonction le savent bien. On peut d'ailleurs remercier l'Académie d'avoir si clairement dévoilé la finalité de la question de la féminisation *des noms de professions et des* titres.

En affichant les prétentions masculines au pouvoir que donne l'universel et le mépris dans lequel elle tient le *féminin et* le genre féminin, elle rappelle aux femmes qu'elles ont une lutte à mener et que les acquis sont fragiles. Elle montre que nous sommes dans une société déséquilibrée où la démocratie se heurte à des bastions de pouvoir séculaires qui, sous couvert de culture, cherchent à maintenir à toute force les inégalités qu'on est tout de même surprises de voir exprimées si librement.

***Michelle Coquillat** est agrégée de l'université, docteure, écrivaine.*

La double évidence du féminisme

par Geneviève Fraisse

L'OPINION se partage volontiers entre deux évidences : celle qui pense l'égalité des sexes accomplie et celle qui sait que la réalité est loin du compte. Aux tenants de la première, nous accorderons la certitude du possible, *c'est-à-dire la liberté : tout* est possible aujourd'hui, en France, en matière d'égalité des chances entre un petit garçon et une petite fille.

Mais auprès des tenants de la seconde, nous nous attarderons car les formes de l'inégalité sont promptes à se renouveler, car l'égalité est plus souvent un principe qu'une réalité tangible. Avec les premiers, nous serons sans mémoire, oubliant le retard français tant ressassé, la massive absence des femmes de tous les lieux de pouvoir, pour ne souligner que les avancées rapides : il n'est plus là le temps ridicule où une femme, à la place hautement symbolique de premier ministre, faisait *rigoler. Il est* aujourd'hui possible d'être femme et garde des sceaux ou numéro deux du gouvernement, encore des postes symboliques d'importance, sans susciter grand commentaire. Ouf.

Avec les premiers encore, nous serons lucides. Nous admettrons la dialectique de l'héroïsme et de la peur. Le surcroît de performance des femmes pour *réussir* une carrière brillante peut coexister avec la timidité propre aux êtres à qui on a inculqué l'habitude de perdre. L'invisible plafond *de verre contraint toujours* les femmes à se contenter du bas de l'échelle des hiérarchies sociales, économiques et politiques.

Mais nous saurons alors que les *hommes aussi ont peur, que leur* peur du pouvoir des femmes est à la hauteur des privilèges ancestraux de leur sexe, et surtout à la mesure du pari de nouveauté *devant lequel ils se trouvent* : le droit des femmes menace l'identité des hommes... ou lui ouvre un nouvel horizon. À eux de choisir entre le privilège et l'aventure. *L'aventure a le mérite, comme par* exemple le droit à la contraception, d'engager la liberté des deux sexes.

Des premiers, donc, nous garderons *délibérément l'optimisme.* Avec les seconds, nous prendrons le temps de l'exactitude des faits, le temps de promener notre regard sur la géographie sociale. Alors, nous verrons qu'une hirondelle ne fait toujours pas le printemps, que quelques femmes ministres et 10 % de députées ne font pas la parité, pas plus que cinq femmes à des postes de préfets et 13 % de femmes professeurs d'université ne font la mixité.

Le pouvoir en France est masculin. Alors, la parité ? *Oui*, la parité politique, accompagnée d'une parité publique au sens large, celle qui veut faire rimer égalité avec mixité. La mixité des sexes offerte si généreusement dès l'école maternelle ne devrait pas cesser à l'âge adulte d'être une dynamique de partage des tâches et des pouvoirs. Et puisqu'il paraît que la France n'aime pas la guerre des sexes, alors quoi de plus simple que d'œuvrer à l'égalité ?

Mais l'égalité n'est pas qu'un bon mot qui se brandit comme un étendard, de guerre ou de paix. L'égalité n'existe pas sans preuves tangibles et concrètes. Avant d'avoir peur de ses excès ou d'y *voir une menace pour la santé de* la différence des sexes, nous pouvons d'abord en prendre la mesure effective.

Dans le domaine économique, *aucun mystère n'entoure cette* surprenante règle qui dure depuis le XIXe siècle et la révolution industrielle : une femme ne gagne pas, à travail égal, le même salaire *qu'un homme. 27 % de moins en* moyenne pour être précis. Le lecteur m'accordera que c'est beaucoup. Plus surprenant peut-être : il existe, depuis 1983, la loi Roudy *pour garantir l'égalité professionnelle.*

Souvent dans l'histoire moderne, les féministes ont réclamé des lois ; et en réclament encore. Récemment, en trois *décennies*, elles en obtinrent, pour la contraception et l'avortement, contre le harcèlement sexuel ; bientôt la parité en politique, la lutte contre l'injure sexiste (analogue au racisme) devraient solliciter l'intérêt du législateur.

Mais l'étonnant, ici, est qu'une loi ne soit pas appliquée, ne parvienne pas à *produire de l'égalité.* Alors, il faut travailler à l'application de cette loi. De l'égalité professionnelle découlera la reconnaissance de la valeur du travail *des femmes, à temps complet* comme à temps partiel. Longtemps, le travail des femmes fut un « appoint », un additif au revenu principal.

A peine reconnu comme le support de l'autonomie économique individuelle, de l'indépendance, il se trouve au centre d'un double débat, en deux lieux de la géographie sociale. D'un côté, il faut lier le droit à l'autonomie économique avec la nécessité des responsabilités parentales ; en clair, il faut qu'une femme seule, une mère seule ne soit pénalisée ni par le temps partiel (disqualifié, incompatible avec la vie de famille...), ni par la discrimination salariale. Il faut que toute femme ait accès à l'autonomie réelle.

L'égalité professionnelle, tout comme l'égalité en général, qui a désormais pour instrument la parité, est une condition politique

De l'autre côté, il faut disjoindre le travail salarié des femmes de leur position féminine *d'épouse et de mère qu'un emploi* familial autoriserait à sortir de chez elles. La garde des enfants n'est pas uniquement un problème de femmes ; cette question engage *l'homme tout autant.* Banalité que de le dire ? Non. Il faut repenser ensemble la famille et la cité, le lien entre deux espaces sociaux que le travail *salarié a fait semblant ou cru* pouvoir disjoindre. Comme on disait jadis, il existe deux gouvernements, le gouvernement politique et le gouvernement domestique.

D'où ma conclusion : l'égalité professionnelle, tout comme l'égalité en général, qui a désormais pour instrument la parité, est une condition *politique. Les* Françaises sont, plus que d'autres Européennes, depuis longtemps, présentes sur le marché du travail ; elles sont aussi, plus que d'autres femmes des pays *voisins*, absentes des lieux de pouvoir. La réalité économique ne va pas toujours de pair avec le pouvoir politique. L'entrée des femmes dans l'Europe *se fera* avec *cette double* spécificité nationale.

Nous fêterons cette année le cinquantenaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, *déclaration qui fut signée à Paris*, comme le fut celle de la Révolution française. On sait que la première oublia les femmes quand l'autre, la seconde, parle d'égalité *des sexes.*

Continuons donc cette tradition des actes symboliques en effaçant son appropriation masculine. La langue française, en cette fin de *siècle, féminise les mots* ; l'Histoire, souvent, précède le législateur. Les femmes aussi sont des êtres marqués par leur appartenance à la vie symbolique. Personne *ne l'ignore mais* le neutre (masculin), censé les représenter, n'est malheureusement pas crédible. Le troisième millénaire doit faire le pari d'une démocratie où *les deux sexes, hommes et* femmes, s'accordent.

***Geneviève Fraisse** est déléguée interministérielle aux droits des femmes.*

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Nage libre...

« CATHERINE PLEWINSKI devait affronter des nageuses est-allemandes dopées. Moi j'ai eu la chance de nager dans un contexte propre. » Le réalisme de Roxana Maracineanu, première Française championne du monde de natation, constituera la morale des Mondiaux de Perth (Australie), qui se sont achevés dimanche 18 janvier, et sa performance une référence insoupçonnable : son « chrono » est à cinq secondes du record du monde établi en 1991 par la Hongroise Kristina Egerszegi. Au moment où les rumeurs de dopage courent toujours le long des bassins.

Le dopage aura été, une nouvelle fois, la vedette malvenue d'un championnat du monde de natation. A Perth, tout avait bien commencé avec la mise hors course d'une Chinoise et de son entraîneur, surpris en flagrant délit de trafic d'hormones de croissance. Hélas, la Fédération internationale (FINA), pourtant invitée à la sévérité par les Australiens – eux-mêmes pas toujours irréprochables –, n'est pas allée beaucoup plus loin. Malgré les contrôles positifs aux diurétiques de quatre nageuses de l'Empire du Milieu, elle a refusé de sanctionner la délégation chinoise. Son règlement prévoit pourtant la suspension pour un an de l'ensemble d'une équipe dont quatre membres seraient convaincus de dopage. Mais il ne s'agit que de cas de dopage aux stéroïdes anabolisants. Hypocrisie : les diurétiques sont fréquemment utilisés pour masquer l'usage de ces derniers.

La FINA, qui affirme avec fierté avoir fait le « ménage » depuis la révélation du dopage d'Etat naguère pratiqué en Allemagne de l'Est, s'est arrêtée en chemin. Pendant une semaine, elle s'est contentée d'égrener des communiqués annonçant quelques contrôles positifs et des sanctions pour des affaires antérieures. La bonne conscience à moindre coût sportif. Et les athlètes chinois ont, sans bruit, gagné sept médailles dont trois d'or. Au silence de plomb de leurs athlètes, les officiels chinois ont opposé leur parfaite maîtrise de la langue de bois. Le trafic ? Une malheureuse initiative individuelle qui sera punie. Les cas de dopage ? Des écarts de conduites dûment sanctionnés dès le retour pays. Ces morceaux choisis rappellent ceux de quelques-uns des dirigeants français pris en flagrant délit de légèreté et d'incohérence lors de récentes affaires de dopage touchant le football et le judo.

Ces propos irresponsables permettent aux champions qui ont recours aux produits interdits de bâtir leur défense et à leurs avocats de lancer de vastes campagnes de désinformation. Il ne s'agit évidemment pas de fouler aux pieds les droits élémentaires des athlètes mis en cause. Il s'agit seulement de demander aux responsables sportifs d'assumer leurs responsabilités et d'appliquer la loi. La victoire rayonnante de Roxana Maracineanu est, de ce point de vue, une belle leçon : lutter fermement contre le dopage, c'est en revenir à l'esprit loyal de la compétition, contre le culte forcené de la performance.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La victoire de Gandhi

GHANDI a remporté une des plus belles victoires de sa vie : par un jeûne de cinq jours, il vient d'arrêter le rapide glissement de l'Inde et du Pakistan vers une guerre qui aurait plongé dans un épouvantable chaos une masse de quatre cent millions d'hommes, soit un cinquième des habitants de ce monde. Bien trop rares sont les occasions de voir que dans la trouble mêlée de notre temps l'esprit a ses victoires, et la violence ses défaites.

Un vieillard de soixante-dix-neuf ans décide de ne plus toucher à son verre de lait de chèvre et à son écuelle de légumes bouillis, mais de se laisser mourir de faim tant que deux peuples rivaux n'auront pas cessé de s'entre-égorger et de se persécuter. Du coup, dans les Indes entières, la vie demeure suspendue ; les foules prient pour le mahatma ; les minorités musulmanes acclament le nom de Gandhi. Les chefs politiques hindous font cesser les sanctions économiques qui visaient le Pakistan. Les « sept points » de Gandhi, qui rétabliront dans l'Hindoustan la paix entre l'islam et l'hindouisme, sont acceptés.

A Lake-Success, le conflit du Cachemire, porté devant les Nations unies, est en voie de règlement : les délégués de l'Inde et du Pakistan se prêtent à la médiation du président du Conseil de sécurité, et l'on envisage l'envoi d'une « commission des bons offices » semblable à celle qui vient de faire conclure une trêve en Indonésie. Ainsi, grâce à Gandhi, l'Inde, ou les deux Indes, nous prouvent que la mobilisation des masses peut s'accomplir pour la réconciliation et la fraternité, et non plus pour la violence.

(20 janvier 1948.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56
Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30
Index et microfilms du Monde : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33
Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http://www.lemonde.fr
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Les balbutiements de la veille sanitaire

LES DRAMES du sang contaminé, de l'amiante ou de la « vache folle » ont mis au jour les défaillances des structures de veille et de contrôle sanitaires. Il a, à chaque fois, fallu attendre des victimes pour que les pouvoirs publics se décident à agir. La transmission par voie transfusionnelle du virus du sida a débouché sur une réorganisation complète de la transfusion sanguine ; les études chiffrant le nombre de décès liés à l'amiante ont abouti à l'interdiction définitive de la fibre minérale ; les premiers morts de la maladie de Creutzfeldt-Jakob ont motivé les embargos successifs sur la viande bovine.

Ces réactions tardives résultent pour beaucoup de la surévaluation des considérations économiques au détriment des impératifs de santé publique. Les prises de décision urgentes que l'on était en droit d'attendre ont été retardées tant par le manque de coordination des administrations compétentes que par un souci quasi obsessionnel de l'opacité. Résultat : au lieu d'anticiper et de prévenir, il a fallu réformer dans l'urgence avec les à-peu-près inhérents à ce type de réactions.

Un nouveau dispositif a été imaginé, sur la base d'une proposition de loi du Sénat qui vient d'être adoptée en première lecture à l'Assemblée dans une atmosphère de travail plutôt constructive (les composantes de la gauche « plurielle » ont voté pour, les députés UDF et RPR se sont abstenus, en se réservant de voter pour en seconde lecture). Est-il à la hauteur des enjeux ?

LE POIDS DES ADMINISTRATIONS

Il est prévu de créer un Institut de veille sanitaire, qui reprendra, en les élargissant, les compétences du Réseau national de santé publique, chargé de détecter les problèmes en amont, et deux agences, l'une vouée aux médicaments et l'autre aux aliments. La création d'un opérateur national unique de la transfusion sanguine est venue compléter l'ensemble, et le premier ministre a donné son feu vert pour qu'une mission parlementaire étudie *« l'opportunité et la faisabilité »* d'une troisième agence dédiée à l'environnement.

La volonté de rationaliser les mécanismes d'alerte et de contrôle pour protéger la santé humaine ne peut qu'être saluée. Mais les querelles qui ont présidé à la mise en place de cette réforme illustrent à quel point la promotion de la santé publique se heurte indéfectiblement aux prés carrés des administrations, en premier lieu celle de l'agriculture et celle de l'économie et des finances. Député (UDF) des Bouches-du-Rhône, Jean-François Mattéi n'a d'ailleurs pas eu de mots assez durs pour dénoncer, dans l'hémicycle, *« un repli du politique devant les administrations »*.

Le projet d'une agence unique calquée sur le modèle de la Food and Drug Administration américaine, défendu en son temps par Hervé Gaymard, secrétaire d'Etat à la santé, puis par Bernard Kouchner avant sa nomination, a finalement été jugé *« trop compliqué »* et abandonné, sous la pression évidente desdites administrations. Des justifications plus fondamentales sont venues *a posteriori* étayer le choix d'une organisation bicéphale : même si le risque zéro n'existe pas, il peut être recherché pour les denrées alimentaires ; pour les produits de santé, en revanche, le rapport « bénéfices-risques » prévaut. Le Haut-Comité de la santé publique a récemment mis en garde contre le risque de partialité des contrôles effectués sur la chaîne alimentaire, si la future agence des aliments n'était pas totalement indépendante des ministères en charge des intérêts des agriculteurs et des producteurs (*Le Monde* du 6 janvier). Ces réserves ont outragé la fédération FO de Bercy (dont dépend la direction générale de la consommation, de la concurrence et de la répression des fraudes), qui a fustigé *« une accusation injurieuse »*. La violence de la réaction atteste, quoi qu'on pense, de l'extrême susceptibilité des services en la matière.

ÉVITER LE « DÉLIRE SÉCURITAIRE »

Soupçonnée d'être juge et partie en assumant à la fois des missions d'expertise en amont, et de contrôle en aval, la future agence des aliments devra, *in fine*, rendre compte aux autorités sanitaires, maître d'œuvre de l'ensemble du dispositif via un Comité national de la sécurité sanitaire chargé de coordonner l'action des deux agences. Malgré le transfert en son sein du Centre national d'études vétérinaires et alimentaires, les pouvoirs de police de l'agence de sécurité alimentaire n'égaleront toutefois pas ceux dévolus à l'agence de sécurité sanitaire.

Le secrétaire d'Etat à la santé a insisté devant les députés sur la nécessité d'*« éviter les dérives vers le délire sécuritaire »*, ajoutant très diplomatiquement qu'il n'était *« pas sûr qu'une extrême médicalisation de notre société serait un bien »*. M. Kouchner a finalement estimé qu'*« entre le drame et l'inaccessible risque zéro il y a place pour une politique rigoureuse de réduction des risques sanitaires »*.

Le développement de l'épidémiologie, la séparation des tâches d'expertise et de contrôle, la prise en compte du principe de précaution constituent, il est vrai, un réel progrès. Le nouveau système, qui demeure fort complexe, ne constitue pas pour autant une garantie intrinsèque d'efficacité. D'ultimes arbitrages seront indispensables pour intégrer en son sein les structures existantes. Cette réforme politiquement consensuelle marque seulement une première étape qui laisse espérer, pour plus tard, la fin de la culture du compromis entre l'industrie et la santé.

Laurence Folléa

Les gens *par Kerleroux*

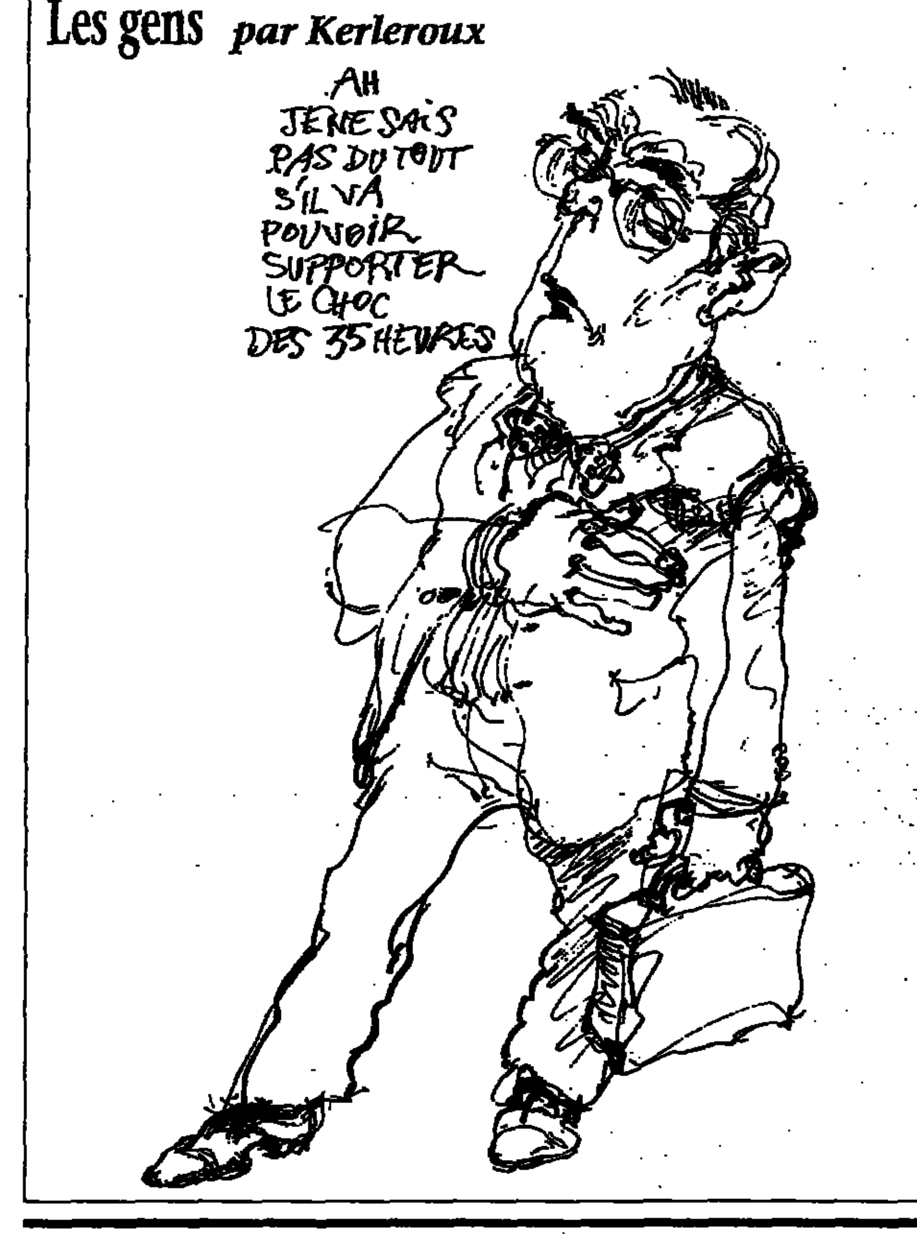

Quand la « méthode Wojtyla » s'exporte à Cuba

Suite de la première page

Cuba n'est pas la Pologne des Caraïbes. Même si la visite de Jean Paul II à la patrie de Fidel Castro soulève l'espoir d'une population à bout de souffle, épuisée par les restrictions matérielles et les chimères idéologiques, on commettrait un fâcheux contresens à ressusciter le cliché jauni du pape dynamitant, à sa manière, le système communiste. Et à croire qu'il fera demain de Fidel Castro ce qu'il a fait hier de Jaruzelski.

Certes, à Cuba comme dans la Pologne communiste, l'Eglise, proche d'une population éprouvée, défend son espace vital, soudée derrière des primats qui ont subi arrestation et privation de liberté. L'un fut, et l'autre est un résistant et un négociateur, luttant pied à pied pour élargir les droits des croyants et leur influence dans la société. Dans les deux cas aussi, l'ombre d'un puissant voisin (soviétique pour la Pologne communiste, américain pour Cuba) détermine presque tout le jeu politique et idéologique.

Mais l'analogie s'arrête là. En 1979, quand Jean Paul II revint dans sa patrie natale, la Pologne était plus riche et sur une pente plus libérale que ne l'est Cuba aujourd'hui. Et dans l'île, l'Eglise n'a ni la force numérique (elle est minoritaire si on tient compte de la suprématie des cultes syncrétiques), ni l'enracinement patriotique (d'origine espagnole, elle est encore perçue comme étrangère), ni la capacité de mobilisation populaire, qui était ceux du catholicisme polonais sous le régime communiste. Elle n'a guère de soutien dans la classe ouvrière et auprès des intellectuels laïcs. Enfin, si les croyants cubains ont payé le prix de la répression et de l'athéisme du régime castriste, les églises n'ont jamais été fermées ; il n'y a jamais eu de *numerus clausus* à l'entrée des séminaires ; les relations diplomatiques avec le Vatican ont été maintenues, et Rome a toujours été libre de nommer des évêques.

Si le cas de figure n'est pas le même, on peut parier pourtant qu'à Cuba le pape se fera le porte-parole des aspirations à la liberté, au pluralisme démocratique, et soutiendra une *« Eglise du silence »*, privée d'accès à la presse, à la télévision, au système éducatif. De même, si l'idéologie officielle a connu des accommodements, on aura en mémoire ses imprécations d'autrefois contre des doctrines scientifiques qui, en éliminant toute référence à Dieu, ont créé des systèmes d'asservissement de l'homme. Ces classiques « wojtyliens » ont donné, depuis vingt ans, toute sa cohérence intellectuelle, théologique, et politique au pontificat. Mais réduire le voyage à Cuba à une nouvelle croisade contre le marxisme serait oublier que, surtout depuis la chute du mur de Berlin, le discours du pape est devenu aussi antilibéral qu'il a été antisocialiste hier.

Karol Wojtyla a tiré les leçons des expériences communistes défuntes et d'un postcommunisme qui, en Europe de l'Est, n'a jamais correspondu à ce qu'il avait imaginé. Des documents comme *Centesimus Annus* (1991) ou *Splendor veritatis* (1993) constituent la charnière de son évolution intellectuelle.

LA TROISIÈME VOIE VATICANE

Face aux défis soulevés par les nouveaux modèles de sécularisation, la résurgence des nationalismes ou la domination de l'idéologie libérale et mondialiste, il y affirme que l'échec des solutions marxistes et collectivistes n'autorise pas le système capitaliste à faire n'importe quoi, et que la crise des démocraties vient précisément de leur incapacité à s'accorder sur des principes de justice sociale, de moralité, de primauté de la personne humaine. Autrement dit, il ne met pas sur le même plan communisme et libéralisme, mais fait observer que le modèle libéral n'est pas, comme le modèle communiste, la fin de l'histoire.

Ecrite par Carl Berstein et Marco Politi, une épaisse biographie (parue en France sous le titre *Sa Sainteté*, Plon, 1996) a révélé l'existence d'un accord qui aurait été passé dans les années 80, entre l'administration Reagan et le Vatican : le soutien américain à l'Eglise polonaise contre la condamnation par le pape des théologiens de la libération en Amérique latine. Un raccourci aussi grossier donne une piètre idée de la diplomatie pontificale et de l'histoire d'un homme, dont Mikhaïl Gorbatchev dit en substance, dans un entretien avec Bernard Lecomte (dans le dernier numéro de la revue *Commentaire*), que sa lutte contre la *« westernisation »* du monde faisait de Jean Paul II *« l'homme le plus à gauche »* de la planète. Plus modestement, le pape ne fait que se placer dans la droite ligne d'une *« doctrine sociale »* de l'Eglise qui, depuis la fin du siècle dernier et le règne de Léon XIII (1878-1903), est à l'origine de la plupart des formules de troisième voie entre le capitalisme et le socialisme. N'avait-il pas surpris en affirmant, dans un entretien à *La Stampa* en 1993, que le système communiste avait quelques mérites : justice sociale, souci des pauvres, etc. ?

A La Havane, à 200 kilomètres d'un pays qui a la clé de l'avenir économique et politique de l'île et d'une Floride qui abrite une communauté cubaine en exil qui réclame le maintien de l'embargo, le départ de Castro et le retour à un système ultralibéral, il y a fort à parier que les appels du pape ne seront pas à sens unique.

Henri Tincq

PRÉCISION

CNAM

La Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) nous précise, après l'article paru dans *Le Monde* daté 4-5 janvier, que le projet Sesam Vitale d'informatisation des relations entre les professions de santé, les patients et les caisses d'assurances, qui est testé depuis 1984 dans certaines villes, a coûté pour le moment 500 millions de francs et non 4 milliards, chiffre mentionné par un représentant du SNIIS (Syndicat national des industries de l'information pour la santé) et correspondant à l'estimation, réalisée en 1996, du coût de la généralisation de ce système à la France entière.

INDUSTRIE **Didier Pineau-Valencienne, qui entame son dernier exercice à la présidence du groupe de matériel électrique Schneider, entend en redessiner les** ***contours.*** **Une réorganisation du groupe devait être présentée en comité central d'entreprise lundi 19 janvier. ● LA REFONTE DES STRUCTURES marque le recentrage de Schneider autour des activités basse et moyenne tension. L'activité haute tension est filialisée en vue d'être cédée. Des négociations sont en cours avec Siemens, mais achoppent sur le partage de pouvoir entre les groupes allemand et français. ● MALGRÉ LA REDÉFINITION de ses métiers, Schneider hésite toujours sur son avenir. Didier Pineau-Valencienne n'a toujours pas de successeur désigné, les actionnaires ayant récusé la candidature de Jean-Paul Jacamon, vice-** ***président du groupe.***

Schneider cherche toujours un successeur à Didier Pineau-Valencienne

Le futur PDG du constructeur de matériel électrique, qui doit prendre les rênes au printemps 1999, n'est toujours pas trouvé. Le groupe vit sous la menace d'une offensive en Bourse. Dans l'immédiat, sa structure est simplifiée autour de trois branches. L'activité haute tension sera cédée

L'ANNÉE s'annonce importante pour Schneider. Didier Pineau-Valencienne, son PDG, devrait entamer son dernier exercice entier, avant de passer la main. Avant de quitter l'entreprise de matériels électriques qu'il dirige depuis dix-sept ans, il entend en redessiner encore les contours.

Dans les prochaines semaines, une nouvelle organisation devrait être mise en place. Présentée lundi 19 janvier en comité central d'entreprise, elle prévoit une simplification des structures actuelles. Mais Schneider garderait une organisation à deux dimensions combinant les produits et les pays. Les quatre grandes zones géographiques – France, Europe, Etats-Unis, international – seraient maintenues. En revanche, l'organisation des activités serait simplifiée. Il ne subsisterait plus que trois secteurs d'activité au lieu de six. L'un, baptisé produits, regrouperait toutes les activités moyenne et basse tension, l'autre, nommé équipements, serait chargé de proposer des solutions clés en main aux grands clients industriels. Enfin, une direction commerciale aurait pour mission de promouvoir et de vendre tous les produits Schneider à l'extérieur, en ayant la possibilité de mettre les usines du groupe en concurrence.

Cette refonte consacre la dernière évolution de Schneider, recentré désormais sur la moyenne et la basse tension. L'activité haute tension, qui regroupe le transport et la distribution pour les très hauts voltages, ne figure plus dans l'organigramme. La branche doit être totalement filialisée et devenir une entité autonome. Ce redécoupage préfigure la prochaine sortie du groupe de cette activité. Des négociations sont entamées depuis dix-huit mois avec Siemens, en vue de créer une société commune regroupant les activités des deux groupes dans ce secteur (*Le Monde* du 19 décembre). Les discussions, toutefois, achoppent depuis quelque temps. Siemens refuserait la proposition de Schneider de créer une société détenue à parité (50/50) par les deux groupes et réclamerait d'en avoir le contrôle majoritaire, ce que le groupe français refuse. *« De toute façon, la sortie de Schneider de la haute tension se fera, qu'un accord soit ou non conclu avec Siemens »*, dit un observateur.

Très rentable depuis son recentrage

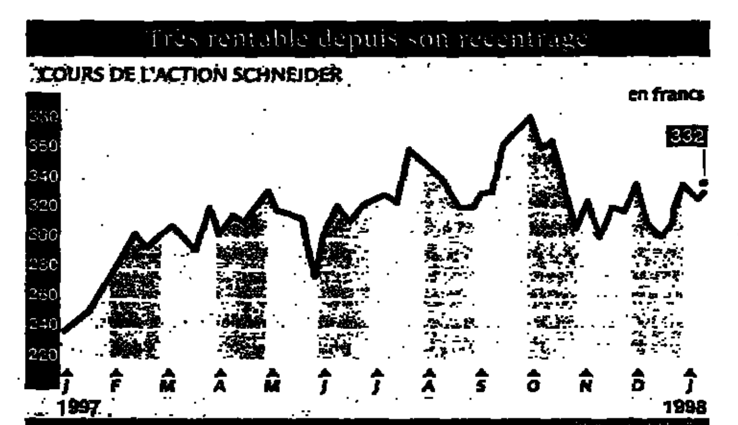

Le groupe, considéré comme opéable, est très recherché par les investisseurs.

Dès lors, le groupe n'a plus besoin d'une organisation complexe et lourde. Bâtie, il y a cinq ans, sur le modèle de celle en vigueur chez son concurrent mondial ABB, celle-ci n'a jamais donné les résultats escomptés. La division très stricte entre les différents métiers de l'entreprise est devenue sans objet au fur et à mesure que Schneider a vendu Spie-Batignolles (BTP) et ses onduleurs. De plus, le groupe n'a jamais su faire vivre des structures qui demandent concertation et dialogue, alors que Didier Pineau-Valencienne pratique une très grande concentration des pouvoirs.

La seule filiale qui ait échappé à l'emprise du PDG est Square D. Depuis son rachat en 1991, la société américaine a conservé une totale autonomie, entretenant des relations ténues avec le reste du groupe. Le prochain départ de Charles W. Denny de la présidence de Square D pourrait permettre d'améliorer la coopération. Le nom de son successeur n'est toujours pas arrêté.

VIDE SUCCESSORAL

Le même flou règne sur la succession de Didier Pineau-Valencienne. Celui-ci doit théoriquement passer la main au printemps 1999, lors de l'assemblée générale du groupe, qui approuvera les comptes de l'exercice 1998. Cet automne, le PDG de Schneider semblait tenté de jouer les prolongations. Il a même proposé à certains de ses grands actionnaires une réforme des statuts : un conseil de surveillance, dont il aurait pris la direction, aurait été créé, tandis que Jean-Paul Jacamon, vice-PDG de Schneider, aurait pris la présidence du directoire. Les actionnaires ont refusé ce changement, qui aurait permis à Didier Pineau-Valencienne de se maintenir partiellement à la tête du groupe. Ils ont aussi récusé définitivement la candidature de Jean-Paul Jacamon, présenté depuis deux ans comme le dauphin de l'actuel PDG. Pour le groupe, ce vide successoral devient problématique. Bien qu'affichant des bases très solides – il devrait enregistrer en 1997 les résultats les plus élevés de son histoire, avec plus de 1,6 milliard de francs de bénéfices –, Schneider manque de projet industriel d'envergure. A l'intérieur, les appels se multiplient pour réclamer une nouvelle politique de croissance et de développement. Cette stratégie incertaine risque d'exciter les appétits extérieurs. Totalement redressé, mais sans actionnariat stable et sans projet véritable, le groupe constitue une proie idéale pour la concurrence. Depuis trois ans, Siemens, ABB, General Electric regardent attentivement le dossier.

Martine Orange

La fusion avec Legrand reste hypothétique

L'idée circule depuis quelques mois dans les milieux bancaires et industriels. Pour sauver Schneider des attaques extérieures, il conviendrait de rapprocher le groupe de la société Legrand, numéro un mondial du petit équipement électrique, afin de créer un poids lourd dans la basse et moyenne tension. Le schéma est tentant car les deux groupes sont parfaitement complémentaires. Didier Pineau-Valencienne semble, en tout cas, avoir été séduit par un tel montage, déclarant, ces dernières semaines, que ***« si Legrand était attaqué »,*** **il serait prêt à se** ***« porter à son secours ».*** **Une telle attaque est, toutefois, très hypothétique. Legrand est contrôlé à hauteur de 42 % du capital et 57 % des droits de vote par les familles fondatrices. Celles-ci ne semblent avoir aucun projet de vente.**

Une nouvelle compagnie aérienne se spécialise sur la clientèle d'affaires

*« **NON À LA LUTTE** des classes »* : tel est le slogan provocateur adopté par la nouvelle compagnie aérienne française Fairlines, spécialisée dans le voyage d'affaires. Ses premiers vols doivent décoller lundi 19 janvier de Roissy pour Nice. Une liaison Paris-Milan doit être inaugurée une semaine plus tard, ainsi qu'une ligne Milan-Nice.

François Arpels, l'actionnaire majoritaire de Fairlines, a rencontré quelques difficultés pour monter son projet : *« Il m'a fallu du temps pour trouver des partenaires. En France, personne ne voulait me suivre »*, explique le jeune entrepreneur. Les déboires d'Air Liberté et les difficultés d'Air France ont souvent découragé les investisseurs. L'objectif est *« d'équilibrer les comptes dans un délai de dix-huit mois à deux ans et de dégager, dans trois ans, une marge nette de 15 % »*, indique M. Arpels. Le jeune entrepreneur a trouvé son modèle aux Etats-Unis : Midwest Express, qui a toujours gagné de l'argent en se spécialisant sur la clientèle des hommes d'affaires.

Les deux MD-81, que la compagnie a pris en leasing, ont été entièrement réaménagés : 72 sièges de première classe en cuir, au lieu des 120 traditionnellement disponibles dans ce type d'appareil, avec repose-pieds et inclinaison à 45 degrés. Fairlines a passé un accord avec CNN, qui met à la disposition de ses passagers certains de ses programmes comme « Friends » ou « Larry King Live ». Ils ont aussi accès à un ordinateur et à des programmes vidéo de golf ou de black jack. *« Les délais d'embarquement sont réduits au minimum, c'est-à-dire quinze minutes avant le décollage »*, estime François Arpels. Un aller-retour sur Paris-Nice coûte, en plein tarif, 3 322 francs. Des cartes d'abonnement permettent d'obtenir une réduction de 15 % ou de 30 %.

Fairlines prévoit que son chiffre d'affaires atteindra 230 millions de francs en 1998, 590 millions en 1999 et 950 millions en 2000. A terme, elle utilisera dix avions. L'investissement, partagé avec des partenaires étrangers, se monte à 45 millions de francs. *« Fairlines est une compagnie à bas coûts, qui se rapproche dans ce domaine de ce qu'était Air Liberté »*, précise François Arpels. Il a embauché 120 personnes en contrats à durée indéterminée (dont soixante constituent les équipes navigantes).

Virginie Malingre

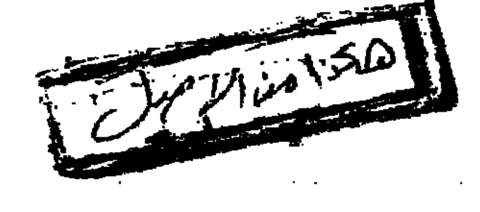

Denis Ranque remplace Marcel Roulet à la tête de Thomson-CSF

Le gouvernement a privilégié un candidat interne au groupe de défense

Après de longues semaines d'hésitations, le *gouvernement et Alcatel, futur actionnaire de* référence de Thomson-CSF, se sont entendus pour désigner Denis Ranque au poste de PDG du *groupe d'électronique. Un conseil d'administra*tion devrait être convoqué mardi 20 janvier. M. Ranque, qui est l'actuel patron de la société *Thomson Marconi Sonars, succédera à Marcel* Roulet, en poste depuis 1996.

UN CONSEIL d'administration de Thomson SA devait être convoqué, probablement mardi 20 janvier, pour nommer le successeur de Marcel Roulet à la tête de sa filiale d'électronique de défense, Thomson-CSF. C'est Denis Ranque, l'actuel président de Thomson Marconi Sonar, une *joint-venture créée* par le groupe français et son partenaire britannique General Electric Company (GEC), qui a bénéficié de l'arbitrage final, a révélé, lundi 19 janvier, le quotidien *Les Echos*.

En termes diplomatiquement pesés, ce choix est qualifié d'« *ambitieux* » par les proches du dossier. Il y a *quelques jours encore*, il était loin d'être donné comme le plus vraisemblable. M. Ranque, qui n'est âgé que de quarante-six ans, ne fait en effet pas partie du « Codir », le comité des directeurs qui pilote le groupe. Mais cet X-Mines, entré il y a une quinzaine d'années dans l'entreprise après un passage au *ministère de l'industrie*, dispose d'un « *potentiel* » largement reconnu.

Qualité supplémentaire : il dirige une société franco-britannique, ce qui constitue « *un signal positif en direction de l'Europe* ». Cette dimension internationale paraît particulièrement importante alors que l'une des missions du nouveau patron de Thomson-CSF sera de participer à la restructuration des industries de défense en Europe.

LIMITE D'ÂGE

La tâche prioritaire de M. Ranque sera de mettre en place le « meccano » industriel et social que représente, dans le cadre de la privatisation de Thomson-CSF, le rapprochement des activités de l'entreprise avec celles de Dassault Electronique et une partie de celles *d'Alcatel et d'Aerospatiale. Depuis* l'annonce de cette opération, en octobre 1997, les périmètres des entités concernées ont été délimités. Il faut maintenant fixer la valeur de ces actifs, afin d'établir à quels pourcentages exacts du capital de Thomson-CSF pourront prétendre les deux groupes privés Alcatel et Dassault ainsi que le groupe public Aerospatiale en rémunération de leurs apports d'activité. L'Etat, qui détient actuellement 58 % de Thomson-CSF, via la holding publique Thomson SA, garderait à terme environ 30 % du capital de Thomson-CSF, Alcatel et Dassault ayant vocation à en prendre 25 % et Aerospatiale 10 %.

La fin de ce processus financier et juridique est prévue pour le début de l'été. Restera ensuite à M. Ranque à faire fonctionner ce *nouvel ensemble de 43 milliards de* francs de chiffre d'affaires, contre 36 milliards actuellement pour Thomson-CSF seul. Il lui faudra notamment gérer le volet social de cette restructuration, car il existe un certain nombre de « doublons » entre Thomson-CSF et Dassault Electronique, dans les radars *et les équipements électro*niques de contre-mesure particulièrement. Les syndicats de Dassault Electronique s'alarment également du devenir des activités civiles du groupe (monétique, composants électroniques).

La nomination du nouveau PDG de Thomson-CSF a été un exercice *plus difficile que prévu*, en raison notamment de la date de ce changement : elle est dictée par l'anniversaire de M. Roulet, qui aura soixante-cinq ans le 22 janvier, âge limite fixé par la loi pour exercer la présidence d'une entreprise publique. Une autre hypothèse avait bien été envisagée, consistant à prolonger le mandat de M. Roulet jusqu'à l'été, date à laquelle le candidat « *idéal* » aux yeux de tous, Louis Gallois, qui préside aujourd'hui la SNCF, aurait pu se rendre *disponible. Mais le gouver*nement n'a pas souhaité légiférer pour régler ce cas d'espèce. Il était donc impératif de remplacer le patron de Thomson-CSF avant le 22 janvier.

Encore fallait-il que les pouvoirs publics se mettent d'accord avec Serge Tchuruk, le PDG d'Alcatel Alsthom, et Serge Dassault. Les deux patrons étaient partisans de placer à la tête de l'entreprise un industriel, et non un haut fonctionnaire comme Philippe Lagayette, l'ancien président de la Caisse des dépots, auquel le gouvernement avait songé. En l'absence d'un dauphin prédésigné au *sein de Thomson-CSF*, le gouvernement a opté pour un audacieux « *saut de génération* ».

Philippe Le Cœur et Anne-Marie Rocco

La hausse de la livre fait souffrir les exportateurs britanniques

La monnaie anglaise a dépassé les 10 francs

LONDRES
de notre correspondant dans la City

La forte hausse, depuis maintenant deux mois, de la livre sterling par rapport à pratiquement toutes les autres monnaies européennes et au dollar est liée à l'attente, par les marchés financiers, d'un nouveau relèvement du taux directeur de la Banque d'Angleterre. Il s'agit de juguler les effets inflationnistes provoqués par la tension sur le marché du travail et les hausses de salaires. La plupart des prévisionnistes estiment toutefois que la devise britannique devrait chuter lors du second semestre à la suite de la décrue progressive du coût du crédit pour les particuliers comme pour les entreprises, conséquence du ralentissement de la consommation et de la détérioration du commerce extérieur.

« *Attention à la livre !* » : les murs des salles de change de la City résonnent encore de l'avertissement lancé le 10 janvier par le *Financial Times* à propos de l'émergence d'une économie britannique à deux vitesses caractérisée, d'une part, par un pôle exportateur en difficulté et, d'autre part, par un secteur tourné vers le marché intérieur, très dynamique. La chute *prévue de la livre, à partir de l'été*, devrait permettre de combler ce fossé, affirmait haut et fort le quotidien des milieux d'affaires.

Baisse préoccupante des carnets de commandes à l'étranger, en particulier celles provenant de l'Union européenne, premier partenaire commercial du royaume, résultats décevants des *grandes multinatio*nales britanniques provoqués par l'érosion des profits après conversion en monnaie nationale, PME en péril en raison d'opérations d'arbitrage sur devises lancées pour se prémunir contre les effets de change, *concurrence étrangère* tirant profit d'une position concurrentielle désormais favorable... La hausse du sterling fait souffrir les exportateurs britanniques, confrontés, de surcroît, à la crise asiatique.

Certes, en 1997, les exportations avaient bien résisté en raison de la diminution des prix de vente à l'étranger, destinée à compenser le renchérissement des produits *made in England* et à sauvegarder les parts de marchés. En revanche, en 1998, on devrait assister à un ressac des ventes à l'extérieur, les marges bénéficiaires des sociétés ayant été comprimées au maximum. Dans son dernier bulletin, la filiale londonienne de Salomon Smith Barney prévoit le retour à un déficit de la balance des paiements courants, succédant à l'excédent de 2,5 milliards de livres enregistré l'an dernier. Cette contre-performance pourrait coûter jusqu'à 1 % de taux de croissance.

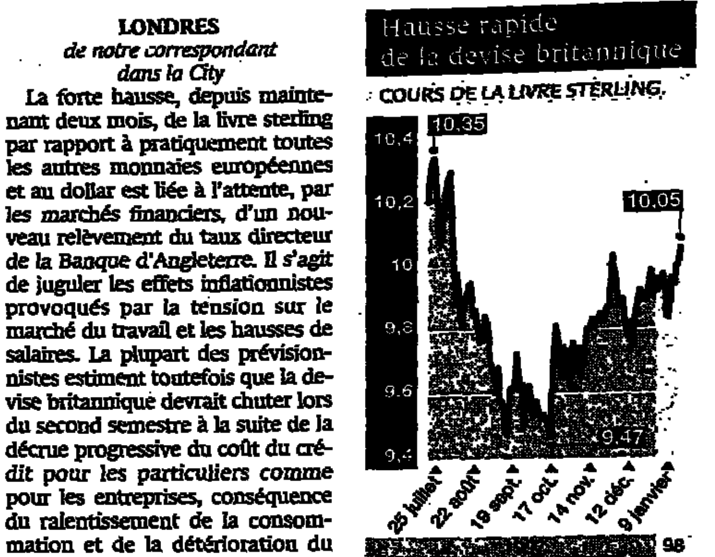

La livre sterling a gagné plus de 6 % par rapport au franc depuis deux mois

MENACE DE SURCHAUFFE

En revanche, malgré le relèvement à cinq reprises, depuis l'arrivée *au pouvoir du Labour, le 2 mai*, du taux directeur de la Banque d'Angleterre (fixé aujourd'hui à 7,25 %), la forte expansion du marché intérieur se poursuit à un rythme supérieur à ce que souhaiterait l'institut d'émission. Une quasi-surchauffe économique qui, accompagnée d'une forte diminution du chômage, provoque des tensions au niveau du marché du travail avec une pénurie de main-d'œuvre. A l'instar d'Alisson Cottrell, analyste auprès de Paine-Webber, les *économistes* craignent les effets inflationnistes des *pressions salariales* observées récemment dans la construction, l'informatique ou l'automobile, avec certains accords prévoyant des augmentations dépassant les 10 % !

« *Tout sur la livre sterling !* » : telle *devrait être la consigne des cam*bistes lors du premier semestre, qui sont quasi unanimes à prévoir un ou deux relèvements supplémentaires des taux d'intérêt. Pour affirmer son indépendance acquise début mai, la Banque d'Angleterre entend poursuivre sa stratégie de lutte contre l'accélération des prix. *D'autres facteurs ne manqueront* pas, de surcroît, de pousser à court terme la devise à l'effigie d'Elizabeth II vers le haut : le refus de la Grande-Bretagne, président en exercice du Conseil européen depuis le 1er janvier, de faire partie du premier groupe de pays adhérant à l'euro, la tourmente en Extrême-Orient conférant à sa *monnaie un* rôle de refuge et la poursuite d'une politique fiscale et budgétaire prudente.

En revanche, après l'été, la tendance devrait se renverser. A écouter Richard Iley, économiste auprès de la banque ABN-AMRO, le ralentissement inévitable de la consommation et la détérioration du commerce extérieur devraient entraîner une *décélération du pro*duit intérieur brut. Aussi, la reprise attendue des économies du Vieux Continent devrait réduire l'écart entre le loyer de l'argent de part et d'autre de la Manche.

Enfin, il existe un « effet euro » créé par la fin de l'incertitude sur l'identité des pays participant à la monnaie unique qui devrait entraîner une appréciation des devises du nouveau « club » au détriment du sterling. En dépit des dangers inflationnistes, Alisson Cottrell se déclare optimiste : « *L'année 1998 sera celle du retour à la normale. L'atterrissage de la livre se fera en douceur.* »

Marc Roche

Il y a dix ans : le raid manqué sur la Société générale de Belgique

BRUXELLES
de notre correspondant

La Belgique commémore, le 17 janvier, le dixième anniversaire d'un événement considéré comme le plus important du dernier de*mi-siècle avec la scission de l'université de* Louvain : le début de l'offensive du « raider » italien Carlo De Benedetti sur la « vieille dame », la prestigieuse Société générale de Belgique (SGB), fleuron du capitalisme du royaume.

L'issue en est connue : après six mois de ma*nœuvres, de complots, d'alliances nouées puis* trahies, l'« ingegnere » de Turin échouait au *port, s'inclinant devant une coalition des diri*geants belges de la SGB et du groupe français Suez, alors piloté par Renaud de la Génière. Cet anniversaire est l'occasion, pour les principaux protagonistes de l'affaire, dont la plupart occupent encore des positions dirigeantes dans le monde des affaires internationales, de *revenir sur un épisode où les passions dé*ployées n'auraient pas déparé un drame antique. Carlo De Benedetti n'a toujours pas digéré son échec. « *C'est une occasion perdue non seulement pour moi, mais aussi pour le groupe qui n'a pas su saisir au vol mon anticipation de la globalisation du marché européen* », déclare-t-il aujourd'hui à la *Libre Belgique*. « *J'en garde de l'amertume. J'étais sûr de pouvoir réaliser mon projet, mais tout s'est bloqué à la suite d'une série d'erreurs dans mon comportement, que j'attribue avant tout à mon attitude anglo-saxonne dans un pays qui, à l'époque, était dépourvu de règles claires et dont les finances étaient entre les mains de gens qui n'en valaient pas la peine.* »

SUCCESSEUR MÉDIATIQUE

Parmi ces « incapables » stigmatisés par Carlo De Benedetti, René Lamy, gouverneur de la SGB à l'époque. Celui-ci renvoie la responsabilité du passage du groupe sous contrôle français au gouvernement d'alors : « *Il aurait suffi d'un geste des autorités du pays, pour autant qu'il existât un pays. En 1988, en effet, le gouvernement expédiait les affaires courantes* »; constate-t-il dans sa retraite dorée bruxelloise. Une opinion que partage le professeur de sciences politique Xavier Mabille, auteur d'une *Histoire de la Société générale de Belgique, 1822-1997* qui vient de paraître aux éditions du Crisp. Il estime que le gouvernement a « *sous-estimé le danger de perte d'autonomie de la SGB, trop préoccupé qu'il était par la question communautaire* ». Et ajoute : « *Curieusement, au nom de l'autonomie, on est devenu français pour pouvoir rester belge...* ».

Un paradoxe qui n'en est pas tout à fait un, puisque l'ancrage belge de la SGB, qui est maintenant un holding filiale du nouveau groupe Suez-Lyonnaise, est incarné en Belgique par le vicomte Etienne Davignon, le très médiatique successeur de René Lamy, et au niveau de la maison-mère par « le fils du mar*chand de clous* », Albert Frère, *l'homme de* Charleroi devenu actionnaire de référence de Suez-Lyonnaise avec 10 % du capital. La complicité de ce dernier avec Gérard Mestrallet, PDG de Suez-Lyonnaise, est totale pour « rassurer » des Belges qui voient les joyaux de la couronne financière et industrielle du royaume s'envoler les uns après les autres vers l'étranger. Gérard Mestrallet assure que l'au*tonomie de gestion du groupe énergétique* Tractebel ne sera pas remise en question au nom d'une éventuelle synergie avec la Lyonnaise.

Mais au cœur des grandes histoires on découvre souvent de petites mesquineries. René Lamy assure avoir « *jeté à la poubelle* » les pra*lines apportées par Carlo De Benedetti le* 17 janvier 1988, le jour où il est venu lui annoncer qu'il contrôlait 30 % du capital de la SGB. Il en avait conservé la boîte vide jusqu'à ces derniers jours, avant de l'offrir à une journaliste du *Soir* de Bruxelles venue recueillir ses souvenirs.

Luc Rosenzweig

Olivetti se transforme en holding de télécommunications

OLIVETTI sollicite à nouveau ses actionnaires. Le groupe italien devait lancer, lundi 19 janvier, un ensemble d'opérations financières, dont une émission de nouvelles actions, grâce auxquelles il entend lever *1 000 milliards de lires d'argent* frais (3,4 milliards de francs). Olivetti, dont Carlo De Benedetti ne possède plus que 5 % du capital, s'apprête ainsi à clore l'un des derniers chapitres de sa transformation de groupe d'informatique en groupe de services de télécommunications, engagée depuis un peu plus de deux ans.

Outre une réduction de sa dette (2 556 milliards de lires fin octobre), Olivetti cherche à se donner les moyens de poursuivre ses ambitions dans les services téléphoniques. Déjà présent dans le téléphone mobile, via sa filiale Omnitel (2,5 millions d'abonnés), le groupe veut mordre dans le gâteau du téléphone filaire à la faveur de la libéra*lisation, effective depuis le 1er jan*vier. Dans cette optique, Olivetti a créé la société Infostrada. Après avoir longtemps négocié avec France Télécom, le groupe italien a finalement opté pour un partenariat industriel et financier avec Mannesmann.

Le groupe allemand a acquis, en décembre, 25 % du capital d'une holding coiffant Omnitel et Infostrada, moyennant le versement de 1 100 milliards de lires. Il dispose d'une *option pour monter* à 49 %. Mannesmann va d'ailleurs participer, pour 25 %, à l'augmentation de capital que lance Olivetti. Les analystes financiers considèrent que, de ce fait, cette opération sera un succès. D'autant plus que les actions *seront émises à un prix inférieur à* celui du cours de Bourse actuel.

Pour parachever sa transformation, Olivetti, dont les comptes devraient approcher l'équilibre en 1997, doit encore conclure la cession de ses activités de services informatiques (Olsy) et de bureautique (Lexikon) ; les premières sont promises à l'américain Wang. Olivetti s'était désengagé des ordinateurs personnels en avril 1997.

Ph. L. C.

Deux compagnies pétrolières russes, Yukos et Sibneft, fusionnent

YUKOS ET SIBNEFT, troisième et septième compagnies pétrolières russes, devraient annoncer leur fusion, selon le *Financial Times* du 19 janvier. Le nouvel ensemble, appelé Yuksi, sera le troisième groupe *mondial par ses réserves. Celles-ci oscillent entre 16 et 17 milliards* de barils pour une production annuelle de 475 millions de barils, selon un analyste cité par l'agence Bloomberg. Yuksi deviendra la première compagnie pétrolière russe avec 22 % de la production nationale. Elle sera dirigée par Mikhaïl Khodorovsky, patron de Yukos. Cette dernière est contrôlée par la banque Menatep, tandis que Sibneft est liée au financier Boris Berezovski. Yuksi devrait se porter candidat à la prise de contrôle de la sixième compagnie du pays, Rosneft.

DÉPÊCHES

■ **JAPON : Nomura Securities, le premier courtier japonais**, a annoncé, lundi 19 janvier, une baisse *de 79 % de son bénéfice social* avant impôts et éléments extraordinaires au titre des neuf premiers mois de son *exercice (avril-décembre), à 21,4 milliards de yens* (165 millions de dollars).

■ **La maison de titres japonaise Nikko Securities** a annoncé, lundi 19 janvier, avoir enregistré une perte sociale avant impôts et éléments extraordinaires de 14,8 milliards de yens (114 millions de dollars) au titre des neuf premiers mois de son exercice 1997-1998 (avril-décembre).

■ **Le groupe japonais Fujitsu** va réduire de 40 % ses dépenses dans les semi-conducteurs au cours de l'année fiscale 1998-1999 (*qui démarre* en avril), selon l'*Asahi Shimbum* de dimanche 18 janvier.

■ **CORÉE : Mong Gyu-chung, président du constructeur automobile Hyundai Motors**, espère que le gouvernement coréen, qui, en octobre, a organisé le sauvetage du constructeur Kia, ne lui renouvellera pas son soutien.

■ **INDE : le groupe indien Tata**, qui projette le lancement d'une *compagnie aérienne intérieure*, a obtenu un premier feu vert, samedi 17 janvier, du Foreign Investment Promotion Board (FIPB).

■ **RUSSIE : le constructeur américain Ford** devrait s'implanter en Russie. Ford étudie un projet de joint-venture pour y produire dans un premier temps 25 000 véhicules par an. Coût du projet : 150 millions de dollars.

■ **LVL Médical : la société lyonnaise LVL Médical, spécialisée dans l'appareillage médical à domicile, a annoncé le 16 janvier le rachat à 100 % de son concurrent Axel Médical, spécialisé dans l'assistance respiratoire à domicile.**

La présence de La Poste en zone rurale doit « évoluer »

LE GOUVERNEMENT va-t-il fer*mer des bureaux de poste en zone* rurale ? Depuis son entrée en fonctions, Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie, chargé également de La Poste, tient des propos qui inquiètent les syndicats et les élus locaux. Dans *Le Monde* (le 23 juillet 1997), M. Pierret estimait que « *le gel est une idée rétrograde. Le service public doit être courageux. Il y a des zones rurales où le maintien de certains bureaux ne peut être poursuivi qu'avec le concours de partenaires locaux. Cela nécessitera une concertation menée avec les élus locaux, les syndicats et les associations de consommateurs. Par ailleurs, des bureaux seront créés dans d'autres zones rurales et dans les zones urbaines sensibles* ».

Le mardi 13 janvier, devant l'union des offices interconsulaires des transports et des communications, M. Pierret a défini « *des principes d'évolution équilibrée : 1. Garantir un haut niveau de service postal sur tout le territoire, ce qui signifie le maintien du niveau de service dans le monde rural en particulier et une amélioration dans de nombreuses zones urbaines mal desservies (...). 2. Sortir de l'équation dépassée à l'heure des nouvelles technologies, présence postale = implantation immobilière (...). 3. Renforcer les logiques de partenariat avec les collectivités locales et élargies à l'ensemble des acteurs publics (...)* ». Tant la CGT que SUD et Force ouvrière ont condamné la « *remise en cause de l'universalité de la présence postale* ». Pour calmer les esprits, Christian Pierret, dans son fief de Saint-Dié (Vosges), a déclaré, samedi 17 janvier, que « *pour défendre le service public, il faut évoluer* ».

A l'heure où l'Etat et La Poste négocient le contrat de progrès qui doit régir leurs relations durant les prochaines années, les propos de M. Pierret semblent indiquer que la présence postale sera remise en question, du moins dans sa forme actuelle.

Frédéric Lemaître

Le projet de loi sur l'audiovisuel a du mal à voir le jour

Trop de points importants, comme le cas des entreprises qui vivent des marchés publics et investissent dans les médias, sont encore en attente d'arbitrage pour que le texte puisse, à coup sûr, venir en débat au Parlement avant l'été

CATHERINE TRAUTMANN, ministre de la culture et de la communication, va-t-elle procéder à la cinquième réforme majeure de la loi sur l'audiovisuel depuis 1982 ? *Malgré de multiples* reports de calendrier – la communication en conseil des ministres de ce projet de loi était prévue à l'automne 1997 puis reportée au début 1998 –, le premier ministre a promis, mardi 13 janvier, une révision prochaine de la législation sur l'audiovisuel *« pour renforcer l'indépendance et le pluralisme de la presse audiovisuelle »*. Aucune date n'a été réellement fixée et l'échéance des élections régionales pourrait être décisive.

Il semble en tout cas difficile que ce projet puisse être discuté au Parlement avant l'été. Pour l'heure, de nombreux dossiers, et pas des moindres, ne sont toujours pas arbitrés. La Rue de Valois, siège du ministère de la culture et de la communication, compte d'ailleurs auditionner, pour la seconde fois, les patrons *de chaînes et leurs actionnaires* avant de parapher sa copie.

Poussée par de nombreux députés socialistes qui souhaitent remettre en cause la loi Carignon, Catherine Trautmann n'a aucun intérêt non plus à mettre le feu à un secteur aussi sensible que l'audiovisuel. La ministre souhaite avant tout s'attaquer à un problème spécifiquement français et *clarifier les relations entre les* groupes qui vivent des marchés publics, comme la Lyonnaise des eaux, Bouygues, la Générale des eaux, le groupe Lagardère, et les médias dont ils sont actionnaires (comme M 6, TF 1, Canal Plus, etc.).

C'est peu dire que les groupes industriels visés ont déjà entamé d'intenses offensives de lobbying (*Le Monde* du 14 janvier). Dans une récente version de son avant-projet de loi, donc susceptible d'être modifiée, la ministre proposait *« pour les groupes qui réalisent plus de 10 % de leur chiffre d'affaires dans la communication ou bénéficient (...) de délégations de services publics »* de *« cantonner au sein d'un holding ou d'une entité juridique toutes les participations détenues par les entreprises ayant des activités liées à la communication »*. Ce qui reviendrait à demander à tous ces groupes d'adopter un schéma calqué sur celui de Jérôme *Seydoux, qui a scindé son* groupe en deux pôles, l'un s'occupant de ses activités industrielles (Chargeurs), l'autre des médias (Pathé).

D'autres mesures, beaucoup moins spectaculaires, sont aussi prévues pour construire des cloisons plus étanches entre les rédactions des télévisions et leur actionnariat. Conformément aux suggestions de la Générale des eaux, un conseil de surveillance regroupant les actionnaires et un directoire chargé du contrôle éditorial pourraient être imposés aux chaînes. Il serait impossible de cumuler une fonction de direction dans une chaîne et d'administrateur dans une *société actionnaire* de cette dernière. Par souci de transparence, les actionnaires d'une chaîne privée devraient aussi déclarer leurs pactes d'associés et leur volume d'affaires réalisés dans les marchés publics.

En revanche, l'idée prônée par *le PS* de descendre de *49 à 33 %* le seuil maximum détenu par un même actionnaire dans une chaîne semble définitivement abandonné. *« Quand Bouygues détenait seulement 25 % de TF 1, avant la loi Carignon, il avait déjà le contrôle de la chaîne »*, explique un proche du dossier.

Parmi les premières propositions esquissées par la Rue de Valois figure aussi un renforcement des mesures anti-concentration. L'idée, un temps envisagée, d'imposer des seuils d'audience maximum, à l'instar de ce qui existe dans d'autres pays européens, a finalement été laissée de côté. En revanche, il est probable que toute nouvelle acquisition dans la communication pourrait être soumise à un accord préalable du ministère de l'économie et des finances, *ou du Conseil supérieur* de l'audiovisuel (CSA).

Des mesures pourraient aussi être proposées pour *« fluidifier le marché des droits »* et donc éviter leur concentration. D'autres mesures devraient garantir les principales retransmissions sportives à un large public et faciliter la compatibilité des décodeurs.

> L'audiovisuel extérieur pourrait faire l'objet d'un autre texte, afin de ne pas retarder le premier

Dans le secteur de l'audiovisuel public, plusieurs certitudes semblent acquises. *Le projet de loi* devrait finalement entériner la fusion La Sept-Arte/La Cinquième – bien que cette idée ait été défendue initialement par l'ancien député Alain Griotteray (UDF, Val-de-Marne) – et mettre fin à l'exclusivité de diffusion de France 2 *et France 3 sur le bouquet numérique* TPS.

Catherine Trautmann vient aussi de réaffirmer avec force que France 2 ne serait pas privatisée (*Le Monde* du 17 janvier). Si l'allongement du mandat des présidents des chaînes, de trois à cinq ans, semble faire l'unanimité, en revanche la modification du mode de leur désignation semble très compromise. *« Retirer au CSA le pouvoir de nommer les présidents de chaînes publiques pour le redonner directement au gouvernement aurait le mérite de rendre un peu moins hypocrite le rôle de l'Etat*, souligne un observateur. *Mais cela aurait sans doute un arrière-goût trop prononcé de retour aux vieilles manières de l'ORTF. »* C'est en dehors du cadre de la loi que des plans stratégiques à moyen terme pourraient être définis avec les chaînes publiques.

Après avoir suscité de nombreux débats, l'idée d'une fusion entre l'Autorité de régulation des télécommunications (ART) et le CSA semble bel et bien abandonnée. En revanche, Catherine Trautmann souhaiterait donner une plus large compétence au Conseil de la concurrence dans le secteur audiovisuel.

Enfin, la question de l'audiovisuel extérieur n'est toujours pas tranchée et doit faire l'objet d'une réunion interministérielle. Plusieurs projets sont encore en balance, comme l'adossement de la chaîne francophone TV 5 à France *Télévision ou le rapprochement de* CFI et de la Sofirad. Il n'est pas exclu que les décisions qui seront adoptées sur l'audiovisuel extérieur puissent faire l'objet d'un projet de loi séparé, afin de ne pas retarder un premier projet qui a déjà bien du mal à voir le jour.

Nicole Vulser

Hésitations sur la fusion La Sept-Arte - La Cinquième

Considérée comme une opération quasi acquise, la fusion entre La Sept-Arte et La Cinquième, qui s'est déjà traduite budgétairement pour les deux chaînes, a failli être remise en cause. Selon *Le Journal du dimanche* du 18 janvier, Jérôme Clément aurait appris lors de la cérémonie des vœux de Catherine Trautmann, mercredi 14 janvier, que la future loi risquait de *« regrouper les deux chaînes dans un même holding »*, ce qui aurait signifié la nomination d'un président de ce holding puis deux dirigeants pour chacune des chaînes. Une cascade de nominations qui se serait superposée à l'organigramme franco-allemand déjà complexe de La Sept-Arte.

Finalement, cette hypothèse, envisagée un temps par la Rue de Valois, n'aurait pas été retenue au cours d'une réunion interministérielle qui s'est tenue vendredi 16 janvier. C'est donc bel et et bien une fusion, sans nominations supplémentaires, qui devrait être réalisée. *C'est en tout cas sur cette base que Jérôme Clément a mis en* œuvre depuis plusieurs mois sa stratégie de rapprochement des deux chaînes.

DÉPÊCHES

■ **MULTIMÉDIA : le premier ministre, Lionel Jospin, a annoncé,** vendredi 16 janvier, qu'il avait décidé de *« porter à 500 millions de francs, contre 250 millions précédemment »* les fonds tirés de la privatisation de France Télécom destinés à accélérer l'usage des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement (*Le Monde* du 17 janvier). A l'issue du comité interministériel sur le « Programme d'action gouvernemental pour préparer l'entrée de la France dans la société de l'information », 500 millions de francs, gérés par la Caisse des dépôts et consignations, seront utilisés pour l'encouragement au capital-risque dans les nouvelles entreprises de haute technologie.

■ **NUMÉRIQUE : une fusion entre les deux bouquets numériques concurrents TPS et CanalSatellite** *« peut être un scénario positif à long terme pour les actionnaires de CanalSatellite si elle est radicale »*, a déclaré Bruno Delecour, président de CanalSatellite, dans une interview au *Journal des finances* du 17 janvier. Mais M. Delecour estime que cette fusion *« ne permet pas d'approcher le point d'équilibre, qui est tout à fait proche pour nous* [prévu pour CanalSatellite en 1999], *contrairement à TPS, qui annonce l'équilibre pour 2001 »*. A propos de l'exclusivité de France 2 et France 3 sur TPS, Bruno Delecour considère qu'elles devraient rejoindre CanalSatellite en 1998, *« conformément aux engagements des pouvoirs publics »*.

■ **PRESSE : le groupe Gruner und Jahr, filiale presse du géant de la communication Bertelsmann,** a lancé, mercredi 14 janvier, un magazine féminin en Pologne. Tiré à un million d'exemplaires, *Gracja* sera *« haut de gamme et pratique (...), s'adressant aux femmes actives »*, déclare le groupe allemand. Outre les rubriques traditionnelles sur la mode, la beauté et la décoration, ce mensuel de 140 pages traitera aussi des carrières et de l'argent.

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 19 JANVIER

Liquidation : 23 janvier
Taux de report : 3,63
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,88 %
CAC 40 : 3002,40

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
B.N.P. (T.P)	980	960	-2,04	-1,83
Cr.Lyonnais(T.P.)	916	915	-0,10	-0,56
Renault (T.P.)	1905	1908	+0,15	+6,59
Rhone Poulenc(T.P)	2430	2400	-1,23	+5,26
Saint Gobain(T.P.)	1280	1262	-1,40	-1,40
Thomson S.A (T.P)	970	920	-5,15	-3,15
Accor	1125	1128	+0,26	+0,80
AGF-Ass.Gen.France	318,80	318,70	-0,03	-0,46
Air Liquide	876	883	+0,79	+6,26
Alcatel Alsthom	776	782	+0,77	+2,22
Atos CA	843	843	—	+8,63
Axa	468	472,80	+1,02	+3,52
Bail Investis.	824	821	-0,36	+2,75
Bancaire (Cie)	888	893	+0,56	-8,43
Bazar Hot. Ville	625	634	+1,44	+6,37
Bertrand Faure	428,40	428,40	—	+0,12
BIC	438,60	447	+1,91	+2,35
BIS	491	491	—	+0,10
B.N.P.	293,80	294,70	+0,30	-7,87
Bollore Techno	826	824	-0,24	+9,28
Bongrain	2675	2667	-0,29	+5
Bouygues	816	801	-1,83	+17,46
Bouygues Offs.	230	235,90	+2,56	-6,42
Bull	64,15	64,30	+0,23	+1,46
Canal +	1146	1157	+0,95	+3,30
Cap Gemini	545	547	+0,36	+10,84
Carbone Lorraine	1875	1890	+0,80	+0,53
Carrefour	2929	2969	+1,36	+5,44
Casino Guichard	337	335,50	-0,44	+0,14
Casino Guich.ADP	262,20	261,50	-0,26	-0,75
Castorama Dub.(Li)	794	791	-0,37	-8,38
C.C.F.	409,40	407,20	-0,53	-1,28
Cegid (Ly)	666	674	+1,20	+9,95
Cerus Europ.Reun	35,15	35	-0,42	+1,48
Cetelem	775	764	-1,41	-6,82
CGIP	2100	2132	+1,52	+1,29
Chargeurs	334	339,50	+1,64	-5,69
Christian Dalloz	725	729	+0,55	+5,08
Christian Dior	614	629	+2,44	+1,94
Ciments Francais	258,80	258,10	-0,27	+21,75
Cipe France Ly #	206	206,50	+0,24	+7,52
Clarins	511	514	+0,58	+11,25
Club Mediterranee	478,50	471	-1,56	+10,79
Coflexip	543	552	+1,65	-16,99
Colas	978	985	+0,71	+13,87
Comptoir Entrep.	12,75	12,70	-0,39	+2,41
Comptoirs Mod.	2904	2924	+0,68	-3,86
CPR	485,50	490	+0,92	—
Cred.Fon.France ●	94,90	92,10	-2,95	-2,82
Credit Lyonnais CI	248	250	+0,80	-20,12
CS Signaux(CSEE)	188,80	192	+1,69	+2,67
Damart	3990	4000	+0,25	-3,61
Danone	1094	1103	+0,82	+2,60
Dassault-Aviation	1315	1350	+2,66	-0,73
Dassault Electro	592	587	-0,84	-7,34
Dassault Systemes	175	178,20	+1,82	-2,88
De Dietrich	301,80	299,80	-0,66	+7,84
Deveaux(Ly)#	718	712	-0,83	+2,42
Dev.R.N-P.Cal Li #	45,35	44,60	-1,65	-1,76
Dexia France	774	782	+1,03	+12,19
DMC (Dollfus Mi)	125,20	130,10	+3,91	+21,58
Dynaction	149,90	148	-1,26	-3,26
Eaux (Cie des)	839	847	+0,95	+0,83
Eiffage	317	322,50	+1,73	+12,95
Elf Aquitaine	632	647	+2,37	-7,57
Eramet	233	229,60	-1,45	+6,20
Eridania Beghin	1085	1104	+1,75	+17,32
Essilor Intl	1920	1929	+0,46	+7,36
Essilor Intl.ADP	1721	1730	+0,52	+2,38
Esso	497	502	+1	+1,61
Eurafrance	2444	2450	+0,24	—
Euro Disney	7,35	7,35	—	+5
Europe 1	1320	1301	-1,43	-1,36
Eurotunnel	6	5,95	-0,83	+2,58
Fimalac SA	534	525	-1,68	+9,83
Finextel	113	111	-1,76	+3,25
Fives-Lille	363	360	-0,82	-1,63
France Telecom	242,70	243,40	+0,28	+11,49
Fromageries Bel	4325	4300	-0,57	-8,04
Galeries Lafayette	3860	3875	+0,38	+16,71
GAN ex.dt sous.	150,10	151	+0,59	+2,51
Gascogne (B)	476,50	473,10	-0,71	-3,25
Gaumont #	430	442	+2,79	+1,02
Gaz et Eaux	2430	2430	—	-6,35
Geophysique	622	611	-1,76	-20,64
G.F.C.	534	537	+0,56	+2,28
GrandVision	220,90	214	-3,12	-13,57
Groupe Andre S.A.	640	631	-1,40	+4,47
Groupe GTM	420	420	—	+3,70
Gr.Zannier (Ly) #	138	138,10	+0,07	+2,90
Guilbert	972	980	+0,86	+6,39
Guyenne Gascogne	1900	1900	—	+2,15
Hachette Fil.Med.	1265	1258	-0,55	+8,64
Havas	423,60	422,70	-0,21	-2,57
Havas Advertising	830	826	-0,48	+5,89
Imetal	705	705	—	-5,74
Immeubl.France	382,20	380	-0,57	-5,26
Infogrames Enter.	204	202,80	-0,58	+5,35
Ingenico	128	126	-1,56	+7,05
Interbail	163,90	164	+0,06	+3,80
Intertechnique	1280	1310	+2,34	-0,75
ISIS	586	590	+0,68	-10,69
Jean Lefebvre	356	355	-0,28	+4,10
Klepierre	840	832	-0,95	+10,05
Labinal	1600	1595	-0,31	+3,03
Lafarge	363,70	371,50	+2,14	-5,92
Lagardere	215	217	+0,93	+9,04
Lapeyre	374,90	372,10	-0,74	+12,24
Lebon	283,50	281,50	-0,70	-2,25
Legrand	1155	1140	-1,29	-4,92
Legrand ADP	765	757	-1,04	-0,26
Legris indust.	227,10	228,90	+0,79	+9,32
Locindus	820	810	-1,21	-9,31
L'Oreal	2215	2230	+0,67	-3,30
LVMH Moet Hen.	975	1005	+3,07	+0,60
Marine Wendel	750	777	+3,60	+13,35
Metaleurop	59,10	59	-0,16	-4,37
Metrologie Inter.	15,60	15,70	+0,64	-1,87
Michelin	301	302,20	+0,39	-0,26
Moulinex #	158,10	159	+0,56	+6,30
Natexis	333,70	331	-0,80	-5,65
Nord-Est	120,50	121,10	+0,49	+0,91
Nordon (Ny)	400	400	—	—
NRJ #	926	930	+0,43	+10,97
Olipar ●	67	64	-4,47	-3,47
Paribas	543	528	-2,76	+8,95
Pathe	1066	1046	-1,87	-10,84
Pechiney	226	230	+1,76	+3,19
Pernod-Ricard	380	386	+1,57	+9,88
Peugeot	805	816	+1,36	+7,50
Pinault-Print.Red.	3505	3470	-0,99	+8,06
Plastic Omn.(Ly)	740	730	-1,35	-8,06
Primagaz	515	512	-0,58	+1,78
Promodes	2522	2547	+0,99	+2
Publicis #	520	525	+0,96	+4,98
Remy Cointreau	96	100	+4,16	-10,95
Renault	177	176,80	-0,11	+4,43
Rexel	1775	1792	+0,95	-4,62
Rhone Poulenc A	293,90	292,30	-0,54	[illegible]
Rochette (La)	25,40	25,05	-1,37	+0,20
Rue Imperiale(Ly)	5300	5400	+1,88	[illegible]
Sade (Ny)	207	203	-1,93	+4,10
Sagem SA	3003	2990	-0,43	+11,36
Saint-Gobain	797	819	+2,76	[illegible]
Salomon (Ly)	521,50	[illegible]		[illegible]
Salvepar (Ny)	465	470	+1,07	[illegible]
Sanofi	620	630	+1,61	[illegible]
Sat	1770	1750	-1,12	[illegible]
Saupiquet (Ns)	552	561	+1,63	[illegible]
Schneider SA	332	338,30	+1,89	[illegible]
SCOR	301,20	304,50	+1,09	[illegible]
S.E.B.	739	759	+2,70	[illegible]
Sefimeg CA	369	[illegible]	—	[illegible]
SEITA	226	222	-1,76	+7,27
Selectibanque	70,90	70,20	-0,98	[illegible]
SFIM	1098	1113	+1,36	[illegible]
SGE	168	168	—	[illegible]
Sidel	415,30	407,20	-1,97	[illegible]
Silic CA	865	870	+0,57	[illegible]
Simco	475	474,80	-0,04	[illegible]
S.I.T.A	1150	1160	+0,86	[illegible]
Skis Rossignol	121	120,60	-0,33	[illegible]
Societe Generale	731	738	+0,95	[illegible]
Sodexho Alliance	3256	3180	-2,33	[illegible]
Sommer-Allibert	219,50	218	-0,68	[illegible]
Sophia	265	262,50	-0,94	[illegible]
Spir Communic. #	430	430	—	[illegible]
Strafor Facom	430	430	—	[illegible]
Suez Lyon.des Eaux	692	700	+1,15	[illegible]
Synthelabo	783	783	—	[illegible]
Technip	608	610	+0,32	[illegible]
Thomson-CSF	194	194,90	+0,46	[illegible]
Total	610	619	+1,47	[illegible]
UIF	417,90	418	+0,02	[illegible]
UIS	212	212	—	[illegible]
Unibail	635	642	+1,10	[illegible]
Union Assur.Fdal	790	795	+0,63	[illegible]
Usinor	81,90	83,40	+1,83	[illegible]
Valeo	413,50	417	+0,84	[illegible]
Vallourec	349	353,80	+1,37	[illegible]
Via Banque	172	169,10	-1,68	[illegible]
Worms & Cie	380	385	+1,31	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	1350	1341	-0,66	[illegible]
Elf Gabon	995	1000	+0,50	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
ABN Amro Hol.#	119,10	121,70	+2,18	[illegible]
Adecco S.A.	1859	1835	-1,29	[illegible]
Adidas AG #	889	882	-0,78	[illegible]
American Express	508	506	-0,39	[illegible]
Anglo American #	208,10	212	+1,87	[illegible]
Angold #	240	237	-1,25	[illegible]
Arjo Wiggins App.	16,05	15,60	-2,80	[illegible]
A.T.T. #	400	400,40	+0,10	[illegible]
Banco Santander #	217,90	217,50	-0,18	[illegible]
Barrick Gold #	112,10	112,30	+0,17	[illegible]
B.A.S.F. #	209	208,70	-0,14	[illegible]
Bayer #	214,60	221	+2,98	[illegible]
Crown Cork ord.#	287	302	+5,22	[illegible]
Crown Cork PF CV#	271	[illegible]	—	[illegible]
Daimler Benz #	415	426,20	+2,69	[illegible]
De Beers #	108,20	109,40	+1,10	[illegible]
Deutsche Bank #	382,70	383,10	+0,10	[illegible]
Diageo Plc #	57,10	57,10	—	[illegible]
Dresdner Bank	256,30	262	+2,22	[illegible]
Driefontein #	38,50	38,35	-0,38	[illegible]
Du Pont Nemours #	337,40	338,40	+0,29	[illegible]
Eastman Kodak #	350,10	361,50	+3,25	[illegible]
East Rand #	1,23	1,25	+1,62	[illegible]
Echo Bay Mines #	13,30	10,35	-22,18	[illegible]
Electrolux #	411	415	+0,97	[illegible]
Ericsson #	235	239,20	+1,78	[illegible]
Ford Motor #	302,50	301	-0,49	[illegible]
Freegold #	27,20	27,10	-0,36	[illegible]
Gencor act.regr	8,65	9	+4,04	[illegible]
General Elect. #	452,90	453	+0,02	[illegible]
General Motors #	363,80	352,40	-3,13	[illegible]
Gle Belgique #	573	573	—	[illegible]
Hanson PLC reg.	26	26	—	[illegible]
Harmony Gold #	13,55	13,10	-3,32	[illegible]
Hitachi #	47,10	48,60	+3,18	[illegible]
Hoechst #	215,50	220,60	+2,36	[illegible]
I.B.M #	646	649	+0,46	[illegible]
I.C.I #	95	[illegible]	—	[illegible]
Ito Yokado #	324,90	[illegible]	+1,56	[illegible]
Kingfisher plc #	92,50	[illegible]	+3,78	[illegible]
Matsushita #	94,80	[illegible]	-1,89	[illegible]
Mc Donald's #	289	[illegible]	+0,34	[illegible]
Merck and Co #	670	[illegible]	+0,59	[illegible]
Mitsubishi Corp.#	45,90	[illegible]	+4,57	[illegible]
Mobil Corporat.#	425,60	[illegible]	+0,70	[illegible]
Morgan J.P. #	656	[illegible]	—	[illegible]
Nestle SA Nom. #	9050	[illegible]	+2,20	[illegible]
Nipp. MeatPacker #	78,50	[illegible]	—	[illegible]
Nokia A	450,30	[illegible]	+0,28	[illegible]
Norsk Hydro #	276,20	[illegible]	-0,86	[illegible]
Petrofina #	2203	[illegible]	+0,13	[illegible]
Philip Morris #	283,70	[illegible]	-0,31	[illegible]
Philips N.V #	370	[illegible]	+2,62	[illegible]
Placer Dome Inc #	77	[illegible]	-1,16	[illegible]
Procter Gamble #	483	[illegible]	+0,72	[illegible]
Quilvest	306	[illegible]	—	[illegible]
Randfontein #	9,35	[illegible]	-3,74	[illegible]
Rio Tinto PLC #	72,25	[illegible]	+3,52	[illegible]
Royal Dutch #	373,70	[illegible]	+0,57	[illegible]
Sega Enterprises	108,20	[illegible]	+6	[illegible]
Saint-Helena #	15,90	[illegible]	+2,20	[illegible]
Schlumberger #	467	[illegible]	+2,46	[illegible]
SGS Thomson Micro.	360,90	[illegible]	+3,07	[illegible]
Shell Transport #	40,80	[illegible]	+2,81	[illegible]
Siemens #	346	[illegible]	+3,49	[illegible]
Sony Corp. #	573	[illegible]	+2,09	[illegible]
Sumitomo Bank #	72,50	[illegible]	+8,82	[illegible]
T.D.K #	454	[illegible]	+0,52	[illegible]
Telefonica # ■	186,80	[illegible]	+0,37	[illegible]
Toshiba #	27,30	[illegible]	-1,64	[illegible]
Unilever act.Div.#	369,40	[illegible]	-0,10	[illegible]
United Technol. #	436,20	[illegible]	+0,64	[illegible]
Vaal Reefs #	250	[illegible]	-3,80	[illegible]
Volkswagen A.G #	3310	[illegible]	+2,71	[illegible]
Volvo (act.B) #	153,50	[illegible]	+2,54	[illegible]
Western Deep #	111	[illegible]	+0,90	[illegible]
Yamanouchi #	145,30	[illegible]	+1,16	[illegible]
Zambia Copper	12,45	[illegible]	-7,22	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection **Cours relevés à 12 h 30**

LUNDI 19 JANVIER

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	—	7,948
CEPME 9% 89-99 CA#	107,46	3,847
CEPME 9% 92-06 TSR	—	5,252 d
CFD 9,7% 90-03 CB	122,05	9,328
CFD 8,6% 92-05 CB	121,15	8,152
CFF 10% 88-98 CA#	104,30	2,521
CFF 10,25%90-01CB#	115,20	8,790
CLF 8,9% 88-00 CA#	109,88	5,388
CLF 9%88-93/98 CA#	100,18	8,753 o
CNA 9% 4/92-07	125,65	8,605 ↓
CRH 8,6% 92/94-03	117,45	4,877
CRH 8,5% 10/87-88#	104,91	7,522 d
EDF 8,6% 88-89 CA#	108,46	8,055 ↓
EDF 8,6% 92-04 #	119,18	6,786 ↑
Finansder 9%91-06#	126,36	1,485 ↓
Finansd.8,6%92-02#	114,13	8,482 d
Floral9,75% 90-99#	107,76	4,862 d
OAT 88-98 TME CA#	100,02	4,837
OAT 9/85-98 TRA	—	1,445 ↓
OAT 9,50%88-98 CA#	102,37	5,492 d
OAT TMB 87/99 CA#	99,94	3,337
OAT 8,125% 89-99 #	105,41	5,387
OAT 8,50%90/00 CA#	109,10	6,986 ↑
OAT 85/00 TRA CA#	102,60	1,984
OAT 10%5/85-00 CA#	112,93	4,575 ↓
OAT 89-01 TME CA#	100,90	4,832
OAT 10% 90-01 ecu	115,50	9,041
OAT 7,5%7/86-01 CA#	—	3,719
OAT 8,5% 91-02 ecu	114,40	2,589
OAT 8,5% 87-02 CA#	117	3,363
OAT 8,50% 89-19 #	136,80	2,073 o
OAT 8,50%92-23 CA#	138,30	6,384
SNCF 8,8% 87-94CA	106,79	8,535 ↓
Suez Lyon.Eaux 90	938	

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel ◆	48	48
Baccarat (Ny) ◆	530	530
Bains C.Monaco	550	552
Bque Transatlantl. ◆	195,30	195,30
B.N.P.Intercont.	848	848
Bidermann Ind. ◆	110	118
B T P (la cie) ◆	7,60	7,60
Centenaire Blanzy ◆	410	430
Champex (Ny) ◆	21,50	21,50
CIC Un.Euro.CIP	489	498
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2449	2449
Generali Fce Assur	1200	1224
Continental Ass.Ly. ◆	481	481
Darblay ◆	520	520
Didot Bottin	701	717
Eaux Bassin Vichy ◆	2920	2920
Ecia	1281	1290
Ent.Mag. Paris ◆	1159	1155
Fichet Bauche ◆	41	41
Fidei	30,90	31,40
Finalens	285	290
F.I.P.P. ◆	256	256
Fonciere (Cie)	576	568
Fonc. Lyonnaise #	718	705
Foncina #	512	512
Francarep	284,50	288
France S.A.	1200	1200
From. Paul-Renard ◆	930	[illegible]
Gevelot ◆	1219	1219
G.T.I (Transport)	210	226
Immobail	156,60	158
Immobanque	640	640
Locamion (Ly) ◆	413,30	413,30
Lucia ◆	57	57
Monoprix	340	345
Metal Deploye ◆	375	375
Mors	4,95	[illegible]
Navigation (Nle)	140	148
Optorg	355	354,80
Paluel-Marmont ◆	520	520
Exa.Clairefont(Ny)	891	905
Parfinance ◆	251	251
Paris Orleans	270	274,70
Promodes (CI)	1900	[illegible]
PSB Industries Ly	530	530
Rougier #	296	300
Saga ◆	140,50	140,50
S.I.P.H. ◆	300	300
Sofragi	4700	4700
Taittinger	3360	3445
Tour Eiffel	298	288
Vicat	505	508
Caves Roquefort ◆	1850	1860
Elyo	311,80	[illegible]
Finaxa	375	[illegible]
Gaillard (M) ◆	1501	[illegible]
Givaudan-Lavirotte ◆	1290	[illegible]
Grd Bazar Lyon(Ly)	178	[illegible]
Gd Moul.Strasbourg ◆	1805	1805
Hotel Lutetia	352,20	[illegible]
Hotels Deauville	608	[illegible]
Immeubl.Lyon (Ly)	497	[illegible]
L.Bouillet (Ly)	246	[illegible]
Lloyd Continental ◆	8910	[illegible]
Matussiere Forest.	54	[illegible]
Moncey Financiere ◆	2530	[illegible]
M.R.M. (Ly)	418	[illegible]
Part-Dieu(Fin)(Ly)	106,50	[illegible]
Poliet	493	[illegible]
Sabeton (Ly)	660	[illegible]
Sanse (Ly)	912	[illegible]
Sechilienne (Ly)	1198	[illegible]
Sucr.Pithiviers ◆	3250	[illegible]
Tanneries Fce (Ny)	277	[illegible]
Teleflex L. Dupont	109	[illegible]
Union Gle Nord(Li) ◆	355	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	384	[illegible]
Commerzbank AG	219,50	[illegible]
Fiat Ord.	18	[illegible]
Gold Fields South	88	[illegible]
Kubota Corp.	14	[illegible]
Montedison act.ep.	9,60	[illegible]
Olympus Optical	33,20	[illegible]
Robeco	573	[illegible]
Rodamco N.V.	166,60	[illegible]
Rolinco	529	[illegible]
Sema Group Plc #	167	[illegible]
Solvay SA	361	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection ***Cours relevés à 12 h 30***

LUNDI 19 JANVIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	43,55	43,55
AFE #	584	585
Aigle #	348	340
Albert S.A (Ns)	143,10	143
Altran Techno. #	2090	2099
Arkopharma#	304,50	300,10
Montaignes P.Gest. ◆	1965	1965
Assystem #	218	220
Bque Picardie (Li) ◆	817	817
Bque Tarneaud(B)#	346,60	346,60
Bque Vernes ◆	167	167
Beneteau CB#	1200	1185
B I M P	98	98
Boiron#(Ly)	348,90	348
Boisset (Ly) #	340	339,60
But S.A. ◆	293	293
Cardif SA ◆	902	902
C.E.E #	77	77
CFPI # ◆	395	395
Change Bourse (M)	230	230
CNIM CA#	200	200
Codetour #	357	357
Comp.Euro.Tele-CET	294	288,50
Conflandey #	289,90	290
C.A. Hte Normandie	335	336
C.A. Paris IDF	825	830
C.A.Ille & Vilaine	307	307
C.A.Loire Atl.Ns # ◆	288	288
C.A.Pas de Calais	543	543
C.A.du Nord#(Li)	504	498,50
C.A. Oise CCI ◆	319	319
C.A. Somme CCI	317,20	314,30
C.A.Toulouse (B)	429	425
Devanlay	650	650
Devernois (Ly)	564	565
Ducros Serv.Rapide	32,10	33,30
Emin-Leydier (Ly)#	325	326
Europ.Extinc.(Ly)	420	421,80
Expand s.a	848	848
Factorem	635	635
Faiveley #	210	220,50
Finacor	52	54
Fininfo	715	720
Assur.Bq.Populaire	655	650
Gautier France #	270	272,90
Gel 2000	45	45
GEODIS #	359	364,90
GFI Industries #	1120	1085
Girodet (Ly) # ◆	26,50	26,50
GLM S.A.	230	230
Gpe Guillin # Ly	232	230
Kindy #	150	149
Guerbet	223,90	229
Hermes Internat.1#	400	413
Hurel Dubois	650	640
ICBT Groupe #	199,90	199,90
I.C.C.# ◆	140,20	140,20
ICOM Informatique	472	475
Idianova ◆	72,10	72,10
Int. Computer #	55	57,75
IPBM ◆	65	65
M6-Metropole TV	700	690
Manitou #	728	736
Manutan	435	440
Marie Brizard #	600	612
Maxi-Livres Profr.#	36,60	36,60
Mecelec (Ly)	62	61,90
MGI Coutier #	252,10	262
Monneret Jouet Ly#	133,10	135,10
Naf-Naf #	85,50	89,90
Norbert Dentres.#	719	723
NSC Groupe Ny	799	799
Onet #	902	940
Paul Predault	145	148
P.C.W. 19	—	
Petit Boy # ◆	84,80	84,80
Phyto-Lierac #	209,50	205,10
Pochet ◆	790	790
Poujoulat Ets (Ns) ◆	224,80	224,80
Radiall #	708	697
Robertet #	1138	1145
Rouleau-Guichard	257,90	260
Securidev #	116	115,90
Smoby (Ly)#	575	575
Sofco (Ly) ◆	11,50	10,45
Sofibus ◆	370	370
Sogeparc (Fin)	394,90	398,70
Sopra #	730	748
Steph.Kelian # ◆	69	69
Sylea	576	575
Teisseire-France	165	164
TF1	675	677
Thermador Hol. #	330	332
Trouvay Cauvin #	114,50	116
Unilog	860	865
Union Fin.France	669	662
Viel et Cie #	754	753,50
Vilmorin et Cie #	528	526
Virbac	512	508

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. ***Cours relevés à 12 h 30***

LUNDI 19 JANVIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	33	30
Belvedere	660	685
BVRP	233,90	[illegible]
Coil	155	158
Electronique D2	481	500
FDM Pharma n.	165	165
Genset ◆	375	375
Guyanor action B ◆	9	9
High Co. ◆	149	148
Infonie	81	[illegible]
Joliez-Regol ◆	81,60	81,60
Mille Amis	40,95	40,95
Naturex	66	70
Olitec	786	785
Picogiga ◆	181	181
Proxidis	20	19,85
R21 Santé	399,90	408
Stelax	6,90	6,90

HORS-COTE

Une sélection. ***Cours relevés à 12 h 30***

LUNDI 19 JANVIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI. ◆	835	835
Générale Occidentale ◆	160	160
Sté lecteurs du Monde ◆	177,10	177,10
Via Crédit (Banque) ◆	25,30	25,30

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 16 janvier

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa) ◇	143,79	136,94
Agipi Actions (Axa) ◇	122,79	116,94
BANQUES POPULAIRES		
Valorg ◇	2414,31	2378,63
BNP 3615 BNP		
Natio Court Terme	14423	14423
Natio Epargne	2260,81	2238,43
Natio Oblig. M.T. C/D	880,41	871,69
Natio Ep. Croissance	3416,76	3349,76
Natio Ep. Patrimoine	145,50	142,65
Natio Epargne Retraite	168,92	165,61
Natio Epargne Trésor	11505,63	11482,66
Natio Euro Valeurs	1111,93	1090,13
Natio Euro Oblig.	1052,86	1042,44
Natio Euro Opport.	1112,68	1090,86
Natio Inter	1146,16	1123,69
Natio Opportunités	204,29	200,28
Natio Revenus	1131,29	1120,09
Natio Sécurité	11327,96	11327,96
Natio Valeurs	1425,84	1397,88
BRED BANQUE POPULAIRE		
Monediem	93914,28	93914,28
Oblig. tres caté.	284,97	280,76
CDC-GESTION		
Livret Bourse Inv. D PEA ◆	882,42	856,72
Nord Sud Develop. C ◆	2664,75	2658,43
Nord Sud Develop. D ◆	2517,90	2512,87
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC		
Patrimoine Retraite C ◇	319,07	312,81
Patrimoine Retraite D ◇	309,41	303,34
Sicav Associations C ◆	2452,30	2452,30
CDC TRESOR		
Fonsicav C ◇	19977,73	19977,73
Mutual. dépôts Sicav C ◇	19609,65	19590,06
CAISSE D'EPARGNE		
Écur. Act. Futur D PEA ◇	298,22	292,37
Écur. Capitalisation C ◇	262,10	262,10
Écur. Expansion C ◇	84386,26	84386,26
Écur. Géovaleurs C ◇	3715,13	3642,28
Écur. Investis. D PEA ◇	236,83	232,19
Écur. Monépremière ◇	11513,58	11513,58
Écur. Monétaire C ◇	13209,26	13209,26
Écur. Monétaire D ◇	12243,57	12243,57
Écur. Trésorerie C ◇	324,16	324,16
Écur. Trésorerie D ◇	311,57	311,57
Écur. Trimestriel D ◇	2066	2066
Éparcourt-Sicav D ◇	196,92	196,92
Géoptim C ◇	13413,12	13214,90
Géoptim D ◇	12320,50	12138,42
Horizon C ◇	2370,42	2323,94
Prévoyance Écur. D ◇	108,12	108,12
Sensipremière C ◇	13951,32	13916,53
Fonds communs de placements		
Écur. Capipremière C ◇	12320,97	12296,38
Écur. Sécuripremière C ◇	12206,08	12193,89
CRÉDIT AGRICOLE INDOCAM		
Amplia ◇	121546,99	121546,99
Atout Amérique	196,78	191,98
Atout Asie	86,20	84,10
Atout France Europe	894,29	873,47
Atout France Monde	227,79	222,23
Atout Futur C	857,65	836,73
Atout Futur D	798,92	779,43
Coexis	2011,32	1977,70
Dièze	2287,48	2249,24
Elicash ◇	965485,11	965485,11
Eurodyn	2826,63	2757,69
Indicia ◆	1821,72	1781,44
Moné.J C ◇	12117,03	12117,03
Moné.J D ◇	11478,73	11478,73
Oblifutur C	571,80	562,24
Oblifutur D	547,90	538,74
Orachon	1434,45	1389,71
Revenu-Vert	1213,72	1193,43
Sévéa ◆	115,36	112,55
Synthésis	19195,88	18856,46
Uni Associations ◇	119,70	119,70
Uni-Foncier	1514,73	1477,79
Uni-Garantie C	1962,25	1929,46
Uni-Garantie D	1403,78	1380,31
Uni-Régions	1695,68	1654,32
Univar C ◇	314,04	314,04
Univar D ◇	300,96	300,96
Univers Actions	257,09	250,82
Univers-Obligations	259,37	255,03
CIC BANQUES		
Francic	157,50	152,91
Francic Pierre	148,28	143,96
Europe Régions	251,76	244,43
CIC PARIS		
Associc ◇	1090,63	1090,63
Cicamonde	1608,06	1561,22
Converticic	418,56	412,37
Ecocic	1770,50	1718,93
Mensuelcic	10137,51	10037,14
Oblicic Mondial	4050,94	3989,07
Oblicic Régions	1223,57	1206,49
Rentacic	166,07	163,62
CREDIT LYONNAIS		
Euco Solidarité	1391,36	1377,58
Lion 20000 C	17388,48	17388,48
Lion 20000 D	16268,47	16268,47
Lion-Associations C	11251,46	11251,46
Lion-Associations D	11251,46	11251,46
Lion Court Terme C	26830,84	26830,84
Lion Court Terme D	23638,25	23638,25
LionPlus C	1628,97	1597,05
LionPlus D	1553,89	1523,42
Lion Trésor	2557,12	2531,30
Oblilion	2308,54	2285,68
Sicav 5000	758,15	743,28
Slivafrance	1283,52	1258,35
Slivam	609,13	597,19
Slivarente	256,45	251,42
Slivinter	839,90	823,43
Trilion	5161,63	5085,38
Crédit Mutuel		
Avenir Alizes	2461,20	2412,94
CM Option Dynamique	141,32	137,56
CM Option Equilibre	277,02	270,98
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	167,21	163,93
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	939,39	939,39
Créd.Mut.Ep.Ind. C	150,98	146,86
Créd.Mut.Ep.J	23266,14	23266,14
Créd.Mut.Ep.Monde	1773,38	1725,90
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1935,11	1897,32
Créd.Mut.Ep.Quatre	1093,96	1072,51
Fonds communs de placements		
CM Option Modération	106,02	103,94
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	467,34	447,22
Saint-Honoré Capital	20714,76	[illegible]
St-Honoré March. Emer.	682,70	658,30
St-Honoré Pacifique	661,68	633,19
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux ◇	1856,60	1835,60
Stratégie Actions	1166,98	1122,10
Stratégie Rendement	2074,86	2009,55
LA POSTE		
Amplitude Amérique C ◇	119,76	[illegible]
Amplitude Europe C ◇	178,08	173,74
Amplitude Europe D ◇	175,10	170,86
Amplitude Monde C ◇	1058,66	1032,84
Amplitude Monde D ◇	1009,97	985,34
Amplitude Pacifique C ◇	88,61	86,45
Elanciel D PEA ◇	192,78	[illegible]
Émergence Poste D PEA ◇	159,47	155,58
Géobilys C ◇	685,87	[illegible]
Géobilys D ◇	658,38	[illegible]
Kaleis Dynamisme C ◇	1137,07	[illegible]
Kaleis Équilibre C ◇	1102,04	[illegible]
Kaleis Sérénité C ◇	1060,63	[illegible]
Latitude C ◇	150,59	[illegible]
Latitude D ◇	137,19	[illegible]
Oblitys D ◇	646,89	[illegible]
Plénitude D PEA ◇	215,14	[illegible]
Poste Gestion C ◇	15103,98	[illegible]
Revenus Trimestr. D ◇	5292,08	[illegible]
Solstice D ◇	2372,62	[illegible]
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	38540,74	[illegible]
Actimonétaire D	30535,97	[illegible]
Cadence 1 D	1065,85	[illegible]
Cadence 2 D	1067,46	[illegible]
Cadence 3 D	1056,59	[illegible]
Capimonétaire C	416,39	[illegible]
Capimonétaire D	375,70	[illegible]
Sogeoblig C/D	9558,66	[illegible]
Interoblig C	7833,08	[illegible]
Intersélection France D.	763,99	[illegible]
S.G. France opport. C	2230,92	[illegible]
S.G. France opport. D	2129,70	[illegible]
Sogenfrance C	2040,52	[illegible]
Sogenfrance D	1865,14	[illegible]
Sogépargne D	303,62	[illegible]
Soginter C	2437,36	[illegible]
Fonds communs de placements		
Favor D ◆	1481,15	[illegible]
Sogelance D ◆	1748,07	[illegible]
Sogenfrance Tempo D ◆	244,22	[illegible]

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

VOYAGES La crise qui bouleverse l'économie des pays d'Asie depuis quelques mois a aussi des conséquences sur l'industrie du tourisme. Lors du Forum du tourisme des pays de l'Asean, qui vient de se réunir aux Philippines, les participants ont évoqué les nouveaux tarifs de leurs prestations. ● LES BONNES AFFAIRES se multiplient quand les prix des hôtels, des locations de voitures ou des vols intérieurs baissent de 20 %, et parfois même de 50 %. ● LES GLOBE-TROTTERS MALINS qui payent en monnaie locale et qui n'utilisent pas les services d'agents de voyages peuvent profiter de ces occasions, à condition de parler anglais et de faire preuve d'initiative. Il faudra certainement plusieurs semaines pour que les professionnels français prennent en compte dans leurs offres de circuits les baisses déjà effectives des prix.

La crise économique rend les destinations asiatiques attractives

Pour les touristes qui acceptent de se débrouiller un peu seuls et d'utiliser les monnaies locales plutôt que le dollar, les occasions de séjour à prix bradés se multiplient. Certains tour-opérateurs considèrent que cette région constitue la meilleure affaire du moment

CEBU (Philippines)
de notre envoyée spéciale

« *Les sourires sont sur tous les visages* », se réjouit, mercredi 14 janvier, sur l'île de Cebu, aux Philippines, Mina T. Gabor, secrétaire au tourisme de l'archipel philippin, lors de la séance de clôture du XVIIe Forum du tourisme des pays de l'Asean (ATP), qu'elle préside. Sur fond de tentures écarlates et entre deux rengaines américano-espagnoles, les 1 753 participants dînent dans un joyeux brouhaha pour fêter les contrats fraîchement conclus. Peu leur importe d'avoir été enfermés durant cinq jours par plus de 30 degrés dans un palace réfrigéré, sans voir le bleu intense du ciel ni goûter la température de l'eau.

Les quelque 850 agents de voyages, hôteliers et transporteurs venus de Thaïlande, de Malaisie, de Brunei, de Singapour, d'Indonésie, de Manille comme des diverses îles philippines et, dans une moindre mesure, de la péninsule indochinoise et de Birmanie, afin de participer à la plus importante foire aux voyages de la région, ont engrangé contacts et réservations. Les 430 tours-opérateurs accourus d'Europe, des Etats-Unis, du Canada et du Japon, ont eu accès aux « *very big bargains* », aux vraies bonnes affaires du moment, pour finaliser les programmes de voyages du printemps et de l'été à venir.

La tempête financière qui souffle sur l'Asie du Sud-Est et l'Extrême-Orient depuis plusieurs mois a provoqué l'effondrement des monnaies locales face au dollar et aux devises occidentales. Avec la même somme d'argent, un Français débarquant en Thaïlande, en Malaise, aux Philippines ou en Indonésie est beaucoup plus riche aujourd'hui qu'en juillet.

Loin d'être pessimiste, le président Fidel V. Ramos, en inaugurant le Forum, avait vivement incité ses compatriotes et les autres pays de l'Asean à saisir cette opportunité d'une « *Asie très bon marché pour les Occidentaux* », qui doit attirer les voyageurs européens et américains et apporter, dans le même élan, un soutien aux économies affaiblies. D'autant plus que le tourisme national et régional entre pays asiatiques s'est lui-même écroulé. Globalement, dans l'ensemble de la région, les baisses effectives sont de 20 % à 50 % dans les hôtels de standard international, auprès des loueurs de voitures et sur les vols intérieurs. Depuis le début de la crise, l'inflation locale dépasse rarement les 10 %. Partout, les prix des repas s'avèrent dérisoires, des gargotes jusque sur les tables des restaurants de luxe. Il en va de même pour les achats. La qualité de service (surtout en Thaïlande, en Malaisie, aux Philippines), de l'accueil, comme le sens de l'hospitalité demeurent inégalés dans le monde, à l'exception de l'île Maurice, deux à trois fois plus chère.

Le prix n'est plus un obstacle sur la route de Sumatra.

VINCENT KOHLBECHER/LAIF/COSMOS

D'un pays l'autre, et quelle que soit l'ampleur de la dévaluation, le bénéfice acquis au voyageur, lié aux pratiques locales de règlement, est de valeur inégale. En effet, seules, pour le moment, la Thaïlande et la Malaisie facturent les prix des services liés au tourisme en monnaies locales, soit en bahts et en ringgits, d'où une baisse des prix effective de près de 50 %. Pour un voyageur qui paie sa chambre d'hôtel sur place, le gain est immédiat.

S'il réserve son séjour « sur mesure » auprès d'une agence en France, il peut exiger une remise d'environ 25 %. La différence couvre les diverses commissions et frais de gestion du professionnel mis à contribution. S'il s'agit pour le globe-trotteur de s'inscrire sur un circuit guidé, il y a fort à parier que la remise accordée, si remise il y a, sera minime, car le voyagiste invoquera qu'il a fixé le niveau des forfaits en début de saison avec son correspondant et qu'il demeure difficile de renégocier des engagements sur la période en cours. Les agents de voyages français présents à l'ATF parlent d'une révision possible seulement pour la prochaine période qui court d'avril à octobre !

Ailleurs, en Indonésie, aux Philippines, les tarifs des hôtels et services sont donnés en dollars. Conscients de la compétitivité qui s'engage entre les destinations voisines, ces deux pays commencent à diminuer leur prix de 20 % au moins, quant au trio indochinois et à la Birmanie, dont les cours des monnaies sont autoritairement fixés par les gouvernements, ils effritent leur marge de quelque 10 %-20 %, sauf exception, ce qui les mettra vite hors course face à des voisins qui accordent, de fait, des largesses aux visiteurs.

A Cebu, aucune décision de principe n'a été retenue, malgré l'injonction d'Alice San Juan, présidente des agents de voyages philippins, qui engageait tous les professionnels de son propre pays à renoncer au dollar pour adopter des cotations en pesos. C'est le règne du « chacun pour soi ». Stephan Pohu, directeur général d'Est West Siam, l'agent réceptif du voyagiste français Asia à Bangkok, simplifie et clarifie le débat, en utilisant un tampon rouge adéquat qui annonce à ses clients « *East West Siam less 25 %* » sur les prix de l'hiver en cours, imprimés depuis l'été 1997.

PRIME À L'AUTONOMIE

Laurent Demazieres, patron de Mekong Land, en charge de la partie indochinoise de la région (Cambodge, Laos, Vietnam), précise que les formules sur mesure restent privilégiées, car elles tiennent compte des réajustements permanents des tarifs. Par exemple, dit-il, « *les vols intérieurs en Thaïlande oscillent autour de 1 250 à 2 000 bahts, ce qui donne 500 francs environ pour un aller-retour Bangkok-Phuket. Une voiture avec chauffeur se loue autour de 2 000 F par semaine, hébergement inclus du conducteur durant la balade* ».

« *Sans aucun doute l'Asie s'avère être la meilleure destination du moment* », déclare Claudia Asborno, responsable de Gastaldi Tours, tour-opérateur italien venu faire son marché à l'ATF. Oui, mais ne détruisez pas cet avantage ! semble avertir Alain Nicollier, président de Grands Voyages d'art, basé à Genève, dont les propos sont rapportés par *Travel Trade Report* : « *Et ne cotez pas vos tarifs en dollars. Si vous le faites, vous perdrez tous les voyageurs du marché non américain, les Européens, les Australiens et les autres. Nous, en Suisse, nous refusons de signer tout contrat en dollars... Et nous faisons affaire avec qui veut en monnaie locale.* »

Il faudra vraisemblablement plusieurs semaines pour que l'ensemble des professionnels français intègrent les baisses effectives des tarifs. D'ici là, seul le voyageur futé et capable de se débrouiller en anglais, largement parlé en Asie du Sud-Est, peut saisir l'occasion, unique, de circuler et séjourner à si bas prix. Les familiers d'Internet ont une longueur d'avance, car en naviguant d'un site à l'autre, ils découvrent les richesses de la région. Ici, le moindre agent de voyages, hôtelier ou loueur de bateaux a son e-mail, jusque sur les îles les plus reculées.

Florence Evin

Des taux de change avantageux

Le décrochage, au mois de juillet 1997, du baht thaïlandais par rapport au dollar a entraîné dans son sillage la totalité des monnaies asiatiques. La monnaie la plus touchée sur la période est la roupie indonésienne. *En six mois, le pouvoir d'achat du franc a été* pratiquement multiplié par deux. Le taux de change est aujourd'hui de 1 189 roupies pour 1 franc. D'autres pays, comme la Corée du Sud ou la Thaïlande, deviennent des destinations de plus en plus abordables. Ainsi, à Séoul, le franc s'échange à 273 wons et l'on vous donnera environ 8,4 bahts à Bangkok pour 1 franc. La valeur de la devise française s'est appréciée respectivement de 88 % et de 71 % dans ces deux pays depuis juillet 1997. La Malaisie et les Philippines ne sont pas en reste, même si la dévaluation n'a pas été d'une aussi *grande ampleur. Il faut aujourd'hui 0,7 ringgit malais pour faire* 1 franc et 7 pesos philippins pour arriver à la même somme.

Les neuf pays membres de l'Asean

● **Brunei Darussalam.** Superficie : 5 765 km², population : 300 000 habitants, nombre de touristes en 1995 : 647 000.
● **Indonésie.** Superficie : 1 904 344 km², population : 200 millions d'habitants, nombre de touristes en 1997 : 5,6 millions.
● **Malaisie.** Superficie : 330 434 km², population : 20,5 millions d'habitants, nombre de touristes en 1995 : 20,6 millions.
● **Philippines.** Superficie : 300 000 km², population : 70 millions d'habitants, nombre de touristes en 1996 : 2,2 millions.
● **Singapour.** Superficie : 641 km², population : 2,99 millions d'habitants, nombre de touristes en 1995 : 7,1 millions.
● **Thaïlande.** Superficie : 514 000 km², population : 60 millions d'habitants, nombre de touristes en 1995 : 7 millions.
● **Vietnam.** Superficie : 331 041 km², population : 76 millions d'habitants, nombre de touristes en 1996 : 1,6 million.
● **Birmanie.** Superficie : 676 552 km², population : 45 millions d'habitants.
● **Laos.** Superficie : 236 800 km², population : 4,7 millions d'habitants.

En Malaisie, un bungalow sur la plage à 100 francs la nuit

CEBU
de notre envoyée spéciale

En interrogeant les hôteliers présents au Forum du tourisme, on mesure l'ampleur de la décote des prix à Bangkok, où les chambres sont en surnombre. Le Menam Riverside, 4 étoiles, affiche 2 000 bahts (250 F) pour deux avec petits déjeuners et vue sur la rivière, selon Prinya Tangsin, le directeur des ventes. L'un des meilleurs établissements, le Shangri La, facture une formule équivalente autour de 450 F.

Alors que, à l'inverse, certaines chaînes internationales font savoir qu'elles optent pour des tarifs en dollars, Didier Tourneboeuf, directeur du Méridien President, affirme qu'il reste fidèle au baht, même s'il reconnaît qu'une chambre qui valait 1 000 F en août 1997 se réserve pour 500 F aujourd'hui. « *Le voyageur ne bénéficie pas de la dévaluation s'il achète son séjour sur catalogue*, précise-t-il. *Les brochures ont été imprimées avant la crise et, pour une fois, certains professionnels vont gagner beaucoup d'argent. Cela crée*, ajoute-t-il, *un conflit en Thaïlande entre les agents de voyages et les hôteliers. Si les voyageurs étaient gagnants, on augmenterait le nombre de clients.* »

On observe une situation analogue en Malaisie. Les professionnels jouent la vérité des prix, en ringgits, de surcroît fièrement annoncée. L'un des plus luxueux *resorts* de la péninsule, ancré sur l'eau près de Penang, le Pangkor Laut, affiche 600 F par jour pour deux, avec les transferts depuis le ferry. Tandis qu'on trouve nombre de petits complexes de bungalows très bien tenus sur la plage de Cherating sur la côte est, ou près de Langkawi pour 60 à 100 F.

Aux Philippines, les hôteliers campent, officiellement, sur leur position de départ, mais on apprend en coulisses que les remises accordées seraient de 25 %. Sylvain Gianni, d'Asiaventure, correspondant à Manille d'Iles du Monde et de l'UCPA, a déjà ramené ses tarifs de 80 à 60 dollars (par personne et par jour, en pension complète) pour des virées d'écotourisme et de plongée avec nuits en bungalows sur la plage ou l'eau. A Manille, il héberge ses clients au Manilla, le vieux palace de référence, pour 600 F (la chambre double).

VOLS INTÉRIEURS ABORDABLES

Réaction similaire en Indonésie, où les prétentions des agences locales sont rabattues de 20 % minimum sur les prix déclarés. L'inquiétude suit le rythme de la dévaluation. En juillet, pour un dollar on obtenait 2 500 roupies. En janvier, le cours de la monnaie indonésienne est tombé à plus de 10 000 avant de se stabiliser autour de 7 500. Avec sagesse, Hasiyanna S. Rainier, directrice de Marintur à Djakarta, a pris les devants en calculant tous ses prix sur la base de 5 000 roupies pour un dollar. Elle réserve de bons hôtels (2-3 étoiles) pour 250 F à 300 F à Djojakarta, à Java, mais aussi face aux rizières comme à la plage à Bali. « *Même si les tarifs des vols intérieurs de la Garuda* [la compagnie nationale] *ont grimpé de 25 %, ils restent très abordables*, affirme-t-elle : 125 000 roupies (moins de 500 F) l'aller-retour Djarkarta Bali, *idem* pour les locations de voiture.

ÉVITER LES INTERMÉDIAIRES

Rares sont les chaînes internationales qui déclarent ouvertement leurs promotions du moment. Century International, avec une quinzaine d'hôtels (de 3 à 5 étoiles) en Asie du Sud-Est, est l'exception. Fiona Wong, directrice du marketing, en affichant délibérement ses promotions au vu et au su de tous les professionnels présents à Cebu, veut stimuler ses ventes. De 50 à 65 % de remises sont accordés jusqu'au 15 mars à tous les clients. A Hué, au Vietnam, comme à Manado, en Indonésie (Célèbes), la chambre double coûte moins de 500 F.

John Davis Slade, directeur général des ventes et du marketing d'Accor pour la zone Asie-Pacifique, n'a pas d'états d'âme. A l'opposé de ses concurrents directs, il n'hésite pas à tailler largement dans ses marges pour accroître ses parts de marché. Avec vingt-quatre hôtels implantés dans la région (Sofitel, Novotel, Mercure et Ibis) et vingt autres en construction qui devraient ouvrir d'ici trois ans, il dévoile ses *special rates*, tarifs spéciaux, sans tergiverser. 38 dollars (moins de 250 F) pour une chambre double Ibis, juste ouvert sur la plus belle avenue centrale du vieux Djojakarta, à proximité du palais (pour deux, petits déjeuners et transferts de l'aéroport inclus).

A Lombok, le Novotel, *resort* de charme tout en bungalows, affiche moins de 500 F. « *Mais*, avertit John Davis Slade, *le client qui veut obtenir les meilleurs tarifs du moment doit, durant cette période d'instabilité, s'adresser directement aux hôtels en réclamant ces fameux* spécial rates. *Auprès de la centrale de réservation, il connaît les tarifs d'ouverture et les prix standards. Les offres les plus compétitives d'Accor mettent un certain temps pour être intégrées dans le système informatique.* »

Fl. E.

Des forfaits vol + hôtel en soldes

CEBU
de notre envoyée spéciale

D'entrée, à l'instar de l'opération de séduction lancée par l'office du tourisme de Hongkong à *l'automne 1997, les Singapouriens* se sont montrés les plus offensifs. Leurs représentants ont annoncé, lundi 12 janvier, un « *Singapore's spectacular package holiday* » facturé 503 dollars américains (environ 3 000 F, valable du 1er février au 30 avril, sauf du 21 février au 1er mars). Ce « *spectaculaire forfait vacances* » inclut, au départ de Paris, et de plusieurs villes européennes, l'hébergement pour 3 nuits avec petits déjeuners dans l'un des huit établissements les plus cotés de Singapour ainsi que toutes sortes de réductions pour des attractions, les transferts à l'aéroport et le vol aller-retour sur Singapore Airlines, une des meilleures compagnies aériennes du monde. La même compagnie garantit en outre aux passagers de la classe économique voyageant sur Boeing 777 un confort exceptionnel : sièges ergonomiques avec repose-pieds, vidéo et téléphones individuels.

Cette offre représente plus de 50 % d'économie sur le tarif aérien le plus bas normalement pratiqué. Des extensions vers les proches destinations sont envisageables *aux meilleures conditions*, indiquent les représentants du bureau du tourisme qui ont mis au point ce programme.

La réplique des transporteurs concurrents ne s'est pas fait attendre. Quelques jours plus tard, le *Travel Trade Report Daily*, quotidien diffusé au Salon, titrait : « *Tarifs aériens en chute libre ?* » Des rumeurs couraient alors sur une éventuelle contre-attaque de Qantas à 399 dollars (environ 2 400 F) pour un forfait similaire signé avec d'autres hôteliers singapouriens.

On murmure que Thai serait aussi sur le point de conclure un programme comparable au départ *de la Suisse... Tandis que* la Malaysian Airlines, via son tour-opérateur MAS Golden Holidays, a décidé d'offrir à chacun de ses passagers trois nuits dans un palace 5 étoiles à Kuala Lumpur (avec petits déjeuners et transferts), quelle que soit la classe empruntée, et qu'il soit en transit ou qu'il débarque à Kuala Lumpur.

Fl. E.

SPORTS Les championnats du monde de natation qui se sont achevés dimanche 18 janvier, à Perth (Australie), ont vu l'équipe de France se hisser au cinquième rang mondial avec six médailles dont une d'or. ● L'EXPLOIT a été réalisé par Roxana Maracineanu, vingt-deux ans, première nageuse de l'histoire de la natation française à gagner un titre de championne du monde (200 m dos). ● LES MEDAILLES D'ARGENT de Franck Esposito (200 m papillon), de Jean-Christophe Sarnin (200 m brasse) et de Virginie Dedieu (natation synchronisée, solo) prouvent que les nageurs français ont su oublier la « claque » des Jeux olympiques d'Atlanta. ● LES ÉTATS-UNIS ont nettement dominé ces championnats, emportant 32 médailles (dix-sept d'or, six d'argent, neuf de bronze) alors que l'Allemagne a paru en déclin et la Chine très diminuée par la récente affaire de trafic d'hormones de croissance (*Le Monde* daté 11-12 janvier).

A Perth, l'équipe de France de natation récolte les fruits d'un travail de groupe

Lors des championnats du monde, qui se disputaient en Australie, les nageurs français ont gagné leur premier titre et emporté cinq médailles (quatre d'argent et une de bronze). Ce palmarès fait du pays la cinquième nation du monde, en attendant que la lutte antidopage porte ses fruits

« CE TITRE ne signifie pas grand-chose pour moi, du moins à titre personnel. Nous avons tous été ensemble, nous nous sommes préparés ensemble. Ce titre est à tous. » Ainsi parle Roxana Maracineanu, devenue, samedi 17 janvier, à Perth (Australie), la première championne du monde française de natation. Le sport retiendra dans cette humilité la marque d'une championne, les dirigeants français auront le droit de se féliciter d'avoir réussi leur pari : transformer la natation tricolore en une affaire d'équipe. En Australie, la formation, venue bras dessous, bras dessus, en a remontré aux grandes nations. Six médailles (1 d'or, 3 d'argent, 2 de bronze) en sont la preuve même, si le déclin de l'Allemagne et la discrétion de la Chine, dont les nageuses aux records suspects des championnats du monde de Rome 1994 se sont évanouies dans la nature, en ont facilité la conquête.

Le ton avait été donné en natation synchronisée par la médaille d'argent de Virginie Dedieu en solo puis par le bronze du duo Dedieu-Lignot. La natation prenait le relais, Franck Esposito gagnant l'argent dans le 200 mètres papillon.

A vrai dire, une petite déception. Le gaillard, considéré comme chef de file de l'équipe, était attendu au bout des quatre longueurs, en champion du monde. Le lendemain, Jean-Christophe Sarnin rate la médaille d'or du 200 mètres brasse pour deux centièmes. Samedi voyait le couronnement de Roxana Maracineanu et, après elle, Xavier Marchand faisait son bonheur de l'argent dans le 200 m 4 nages. *« Quand j'ai vu Roxana gagner, je me suis dit pourquoi pas moi »*, a déclaré le dernier médaillé français des mondiaux.

Incroyable résultat pour une équipe donnée moribonde il y a deux ans. Aux Jeux olympiques d'Atlanta, en 1996, la France rentre bredouille. Depuis trois ans, la formation cherche un nouveau souffle. Les géants Catherine Plewinski et Stephan Caron sont partis. Franck Esposito, déjà très en vue dans les bassins avec sa médaille de bronze olympique à Barcelone (1992) sur 200 mètres papillon, est bien trop seul pour porter le destin de l'équipe de France. Les jeunes pointent – Roxana Maracineanu, Xavier Marchand, Jean-Christophe Sarnin et quelques autres – mais pas de quoi créer un élan.

L'équipe de France se cherche. Les dirigeants changent. Mais la rigueur manque encore. La gifle des JO d'Atlanta est bénéfique. Les préparations sont plus sérieuses, plus pointues. Plus question de commencer à se préparer à trois mois d'une grande échéance. Des petites cellules de travail – un entraîneur, un ou une poignée de nageurs – sont encore plus privilégiées. Parce qu'ils sont en sécurité dans cette structure, les nageurs connaissent le plaisir de se retrouver entre eux lors des compétitions.

L'état d'esprit change. L'équipe de France, qui ne possède pas de gigantesque champion, évolue sans complexe. Pour l'émulation, il y a Franck Esposito. Avec ses deux titres de champion d'Europe et un titre de champion du monde de 200 mètres papillon en petit bassin, il sert de référence. Pour le reste, le travail dans les clubs s'affine. En août 1997, aux championnats d'Europe, à Séville, la natation française redresse la tête et s'octroie six médailles. Autant d'étapes sur la route de leurs magnifiques championnats du monde australiens.

Et, maintenant, les Jeux olympiques de Sydney en l'an 2000 : *« La France pourrait bien avoir sa meilleure équipe olympique de tous les temps »*, n'a pas hésité à annoncer Francis Luyce, président de la FFN. Certes, il y a les énormes points faibles. Le pays est très mal représenté en nage libre. *« Il nous faut trouver une stratégie de reconstitution d'une équipe dans ce secteur »*, note Francis Luyce. Deux ans et demi ne seront pas de trop pour trouver un successeur à Stephan Caron. La nage féminine, elle aussi, est encore trop faible. Une faille que la médaille d'or de Roxana Maracineanu ne peut pas combler à elle seule.

Et le réservoir tricolore reste fragile et limité, contrairement à ceux des pays de forte tradition de natation, les Etats-Unis – grand vainqueur de ces championnats (32 médailles dont 17 d'or), l'Allemagne ou la Russie. Symbole de cette disette, l'absence quasi totale de relais. Pour la FFN, qui est attelée à cette question depuis longtemps, les résultats des championnats du monde de Perth ne peuvent qu'accélérer la construction d'équipes homogènes menées par un ou deux champions.

Le prochain rendez-vous important des Français a été fixé à Istanbul, aux championnats d'Europe 1999. Il s'agira de confirmer les performances australiennes. Car elles ne sont pas dues à la chance, ont rappelé, en substance, les entraîneurs de la sélection. L'éclipse chinoise ne doit pas tout expliquer. Chez les hommes, où les Bleus ont gagné 4 médailles, cela pèse beaucoup moins que chez les filles. Roxana Maracineanu a d'ailleurs reconnu que leur discrétion avait facilité la tâche des autres concurrentes. Avant les JO de Sydney, l'essentiel est pourtant acquis. L'équipe de France s'est trouvé une âme. Et une muse, Roxana Maracineanu. *« Je suis bien consciente d'avoir aidé l'équipe de France à avoir passé un cap psychologique*, a-t-elle expliqué. *Il n'y avait aucune raison que nous n'ayons pas de champion du monde. Maintenant, c'est fait. Nous allons pouvoir continuer à progresser en ayant quelque chose à quoi nous rattacher. Nous allons grandir et rien ne sera plus jamais comme avant. »*

B. M.

MARK BAKER/REUTERS
Roxana Maracineanu.

Les six médailles françaises

● **Natation synchronisée.** Solo (mardi 13 janvier) :
1. Olga Sedakova (Rus.) 2. **Virginie Dedieu (Fra.)** 3. Miya Tachibana (Jap.)
Duo (mercredi 14 janvier) :
1. Olga Sedakova-Olga Brousnikina (Rus.) 2. Miya Tachibana-Miho Takeda (Jap.) 3. **Virginie Dedieu-Myriam Lignot (Fra.)**
● **Natation messieurs** (vendredi 16 janvier). 200 m brasse (vendredi 16 janvier) :
1. Kurt Grote (USA) 2. **Jean-Christophe Sarnin (Fra)** 3. Norbert Rozsa (Hon.)
200 m papillon (jeudi 15 janvier) :
1. Denis Silantiev (Ukr.) 2. **Franck Esposito (Fra.)** 3. Tom Malchow (USA)
200 m 4 nages (samedi 17 janvier) :
1. Marcel Wouda (P-B) 2. **Xavier Marchand (Fra.)** 3. Ron Karnaugh (USA)
● **Natation dames.** 200 m dos (samedi 17 janvier) :
1. **Roxana Maracineanu (Fra.)** 2. Dagmar Hase (All.) 3. Mai Nakamura (Jap.)

TROIS QUESTIONS À...

CLAUDE FAUQUET

1 **Comment le directeur des équipes de France explique-t-il les performances de ses athlètes à Perth ?**

A partir du moment où l'on fait confiance aux gens, qu'on leur permet de s'exprimer et qu'on leur laisse du temps pour s'entraîner, tout va mieux. Nous avons compris et les nageurs avec nous que le travail, les entraînements, ne doivent pas être subis, mais qu'il faut travailler en parfaite harmonie avec les gens, en respectant leur personnalité et en les écoutant. Je ne donne jamais d'objectifs, je demande aux nageurs de réaliser ce qu'ils doivent faire, et ils le font. Et je sais que nombre d'entre eux ont un énorme potentiel et que certains d'entre eux peuvent aller encore plus loin.

2 **Comment expliquez-vous la progression de la natation nationale entre les Jeux olympiques d'Atlanta de 1996 et les championnats du monde ?**

Nous n'avons pas vraiment changé la base de travail, mais nous l'avons fait progresser et nous avons avancé avec elle : il y a plus d'affectif, plus de solidarité et plus de rigueur. Après Atlanta, je savais ce que je ne voulais plus faire. Il ne fallait plus aborder une échéance importante trois mois avant, mais travailler sur un bien plus long terme. Nous avions essayé de faire ainsi avant Atlanta, mais le projet – commencé à la Toussaint 1995 – avait fait long feu. Des nageurs étaient partis et les ambitions s'étaient dispersées. Nous avons mieux préparé les championnats d'Europe de Séville d'août 1997 et y avons eu une grande réussite. Il fallait donc continuer.

3 **Vous disiez à la veille des Mondiaux que les Français allaient sans doute battre des nageurs dopés, avez-vous le sentiment d'avoir donné une leçon, à certains pays ?**

Je ne donne jamais de leçon. Quand on donne des leçons, on se met en position d'en recevoir. Je suis là pour avoir des convictions et pour montrer aux nageurs français qu'ils peuvent réussir, et très bien. Maintenant, forts de cette expérience, nous pouvons préparer les Jeux olympiques de Sydney sur ces mêmes bases. Nous allons garder sensiblement la même formation. C'est évidemment quelque chose qui joue en notre faveur.

Propos recueillis par Bénédicte Mathieu

Roxana Maracineanu entre rêve et liberté

PORTRAIT

Entrée en équipe de France en 1993, elle se distingue effectivement par de solides aptitudes au travail

SUR SON VISAGE, il n'y a plus que ses yeux. Ils se plissent et s'ouvrent, ils s'étonnent, se ferment pour se remplir de larmes. C'est un moment d'éternité, un moment de doute qui n'en finit plus à mesure que les émotions se mélangent. Elle rive son regard sur le tableau puis le dirige vers le camp français. Elle sourit enfin. C'est elle, Roxana Maracineanu, qui est championne du monde du 200 m dos. Des larmes, encore, sur le podium ; des yeux qui se ferment sur un visage apaisé bercé par *la Marseillaise*. Elle dira avoir été bouleversée d'entendre l'hymne de son pays d'adoption joué pour elle. Sur le podium, elle a pensé à ses parents, Elena et Vazil, restés en France : *« Après les risques qu'ils ont pris pour nous offrir notre liberté »*.

Roxana Maracineanu est d'origine roumaine. Elle est arrivée en France à l'âge de neuf ans avec ses parents. Vazil, ingénieur en bâtiment, a profité d'un contrat de travail en Algérie pour y emmener toute la famille. De là, il demande l'asile politique. A Blois, d'abord. Un camp de transit pour réfugiés ne parlant pas le français. Roxana y apprend la langue. Son premier souvenir, le chewing-gum : *« En arrivant, je me souviens m'être précipitée sur ceux de la marque Hollywood. En Roumanie, nous nous contentions d'en ramasser les emballages, d'y coller notre nez pour sentir profondément la menthe avant de les ranger soigneusement dans un cahier. »*

Les Maracineanu s'installent à Mulhouse. La jeune fille est une sportive. Après avoir oscillé entre le patinage artistique et la gymnastique, elle a finalement préféré la natation. Très vite, elle y fait merveille. Elle est douée, accrocheuse, possède une excellente coordination des mouvements. Son entraîneur, Lionel Horter, la découvre lors d'une compétition régionale à Mulhouse. *« La première fois que je l'ai vue nager, j'ai su que c'était un talent hors du commun. C'est l'élève idéale. »* Elle dit : *« avoir une double identité est une richesse incroyable »*.

Entrée en équipe de France en 1993, elle se distingue effectivement par de solides aptitudes au travail.La France croit tenir une nageuse digne de succéder à Catherine Plewinski, double médaillée d'argent en 50 m et 100 m nage libre et médaillée de bronze sur 100 m papillon en 1991. En 1996, Roxana Maracineanu passe à côté de la sélection olympique et n'obtient pas son billet pour Atlanta. Sous le coup de la déception, elle pense à raccrocher. Elle le fait en partie, privilégiant ses études pour achever une maîtrise de traduction scientifique et technique.

Mais l'appel a été trop fort. En août 1997, aux championnats d'Europe de Séville, elle est récompensée pour son travail en prenant l'argent sur 100 m dos et le bronze sur 200 m dos. Samedi 17 janvier à Perth, elle est restée en embuscade dans sa ligne d'eau n 3 avant d'accélérer dans la dernière longueur sans voir grand-chose de la course, sinon son effort contre l'eau et le chronomètre. Abasourdie, elle n'a pas compris ce que voulaient dire les chiffres sur le tableau la-haut, un peu trop loin : était-elle première dans la ligne 3 ou troisième dans la ligne 1 ? C'est qu'elle ne savait plus où elle était.

« Ma chance a sans doute été de tomber dans une course où les temps n'ont pas été extraordinaires », a-t-elle jugée. Kristina Egerzegy, la Hongroise détentrice du record du monde, a en effet pris sa retraite et les Chinoises, dont l'équipe a été poursuivie par les rumeurs de dopage pendant tous les championnats du monde, ont brillé par leur absence en finale. *« Catherine Plewinski, elle, devait affronter des nageuses est-allemandes dopées. Moi*, explique Roxana Maracineanu, *j'ai eu la chance de nager dans un contexte propre. »*

B. M. (avec AFP.)

Le tirage au sort de l'Euro 2000 offre à la France deux adversaires coriaces

La compétition sera pour la première fois organisée par deux pays, la Belgique et les Pays-Bas

La phase qualificative du championnat d'Europe de football de l'an 2000, *coorganisé par la Belgique et* les Pays-Bas, mettra la France aux prises avec la Russie, l'Ukraine, l'Islande, l'Arménie et l'Andorre, na*tions qui composent* le *groupe 4*. Les Bleus auraient sans doute pu éviter de rencontrer les redoutables Russes et Ukrainiens si ils avaient été classés tête de série. *Mais une « étourderie »* de la Fédération française de football (FFF) les a privés de cet avantage.

DU MONDIAL À L'EURO, impossible de souffler. Alors que la phase finale de la Coupe du monde 1998 focalise logiquement l'attention, le tirage au sort des éliminatoires du Championnat d'Europe des nations 2000, effectué dimanche 18 janvier à Gand (Belgique), a rappelé que le calendrier du football international ne connaît pas de répit. Il ne s'écoulera que quelques semaines entre la finale du Mondial, le 12 juillet, à Saint-Denis, et les premières rencontres qualificatives pour l'Euro, programmées dès le 5 septembre.

FOOTBALL

Seize équipes participeront à cette compétition, organisée conjointement, grande première, par deux pays : la Belgique et les Pays-Bas. Pour participer à cette compétition, les responsables de l'UEFA ont mis au point un système de qualification sans pitié : quarante-neuf équipes ont été réparties dans neuf groupes, certains comportant cinq candidats, d'autres six. Seuls les premiers de chaque groupe et le meilleur deuxième rejoindront directement la Belgique et les Pays-Bas, qualifiés d'office. Les huit autres deuxièmes devront disputer des barrages par aller-retour qui désigneront les quatre derniers qualifiés.

Comme d'habitude, des têtes de série *ont été désignées avant le tirage au sort*. En septembre 1997, *lors d'un congrès tenu à Helsinki* (Finlande), l'UEFA avait fait *connaître sa méthode pour désigner les neuf heureux élus* : les responsables du football européen se sont basés sur les résultats obtenus lors des matches éliminatoires de l'Euro 96 et de la Coupe du monde 98. Présents à Helsinki, les responsables du football français pensaient que les bons résultats enregistrés par les joueurs d'Aimé Jacquet lors de l'Euro 96 et des matches amicaux qui ont suivi suffisaient à faire de la France une tête de série.

CAMOUFLET

Claude Simonet, président de la FFF et membre de la commission du Championnat d'Europe, n'avait donc pas défendu le dossier France à Helsinki. *« Nous avons commis une erreur de stratégie »*, reconnaît-il aujourd'hui.

Après ce camouflet, les responsables du football français attendaient donc avec inquiétude un tirage au sort qui aurait pu voir l'équipe tomber sur un adversaire de gros calibre tel que l'Allemagne, l'Angleterre ou l'Italie. En héritant de la Russie comme tête de série, les Bleus ne s'en sortent pas si mal. En revanche, la présence de l'Ukraine est une menace réelle. *« La qualification directe se jouera à trois. La Russie et l'Ukraine ont toutes deux été éliminées du Mondial 98 après avoir disputé les barrages, respectivement face à l'Italie et la Croatie. Il ne leur a donc pas manqué grand-chose. J'avoue pourtant que l'Ukraine, par sa vivacité, sa puissance, m'a énormément impressionné... »*, a déclaré l'actuel sélectionneur, qui, on le sait déjà officiellement, ne sera plus en charge des Bleus après la Coupe du monde.

Un jugement repris par beaucoup d'internationaux français, visiblement conscients que la sélection ukrainienne, constituée *essentiellement de joueurs du Dynamo de Kiev*, qualifiée pour les quarts *de finale* de la Ligue des champions, sera difficile à battre. *« Avec Rebrov et Chevtchenko, l'Ukraine possède deux attaquants exceptionnels »*, précise Christophe Dugarry, l'attaquant international de l'Olympique de Marseille.

Si l'Ukraine fait peur, il faut tout de même rappeler qu'aucun des cinq prochains adversaires de l'équipe de France n'a réussi à se qualifier pour le Mondial 98. Mais si la qualification directe se jouera effectivement entre la France, l'Ukraine et la Russie, les déplacements en Islande et en Arménie (dont la sélection est dirigée par Jean Djorkaeff, le père de Youri) pourraient faire perdre quelques points précieux à la bande des trois.

Les fédérations des six pays qui composent le groupe 4, celui de la France, se réuniront à Paris le 16 février pour établir le calendrier des éliminatoires. L'UEFA a d'ores et déja fixé dix dates obligatoires, afin d'harmoniser les calendriers européens et de permettre aux sélectionneurs de travailler dans de meilleures conditions avec des joueurs obligatoirement libérés par leurs clubs afin de pouvoir disputer ces matches internationaux « couplés » (un le week-end, l'autre le mardi ou le mercredi suivant). Les premières rencontres sont programmées le *5 octobre* 1998, les dernières le 10 octobre 1999. Les barrages *opposant les huit « moins bons »* deuxièmes se disputeront *les 13 et 17 novembre 1999.*

Alain Constant

Quarante-neuf pays en lice

La compétition, aura lieu du 10 juin au 2 juillet 2000 et rassemblera seize équipes. Le match d'ouverture est programmé à Bruxelles, au stade du Roi-Baudouin (ex-Heysel). Au total 49 pays (plus la Belgique et les Pays-Bas, qualifiés d'office) se sont engagés. Le tirage au sort a donné les groupes suivants : Groupe 1 : Italie, Danemark, Suisse, pays de Galles, Bélarus. Groupe 2 : Norvège, Grèce, Géorgie, Lettonie, Slovénie, Albanie. Groupe 3 : Allemagne, Turquie, Finlande, Irlande du Nord, Moldavie, Groupe 4 : France, Russie, Ukraine, Islande, Arménie, Andorre. Groupe 5 : Angleterre, Bulgarie, Suède, Pologne, Luxembourg. Groupe 6 : Espagne, Autriche, Israël, Chypre, Saint-Marin. Groupe 7 : Roumanie, Portugal, Slovaquie, Hongrie, Liechtenstein, Azebaïdjan. Groupe 8 : Yougoslavie, Croatie, *Macédoine, Eire, Malte. Groupe 9* : Ecosse, République tchèque, Lituanie, Bosnie-Herzégovine, Iles Féroé, Estonie. Le premier de *chaque groupe sera qualifié, ainsi que le meilleur deuxième. Les* huit autres *« deuxièmes »* disputeront des barrages par match aller-*retour pour dégager les quatre derniers qualifiés.*

Les Internationaux d'Australie inaugurent une année prometteuse

***CE SERA** sans Steffi Graf, Monica* Seles et Jana Novotna. La première *n'est toujours pas remise de son genou* et devrait faire sa rentrée au *tournoi de Tokyo, en février*, la deuxième *soigne* son père atteint d'un cancer et la troisième se remet, en vacances, d'une année qui l'a propulsée à la deuxième place du classement mondial. Sans ces trois joueuses, le tableau féminin des Internationaux d'Australie qui se disputent à Melbourne jusqu'au 1er février, n'a pourtant rien de déprimant. Le tournoi s'annonce au contraire fort réjouissant, preuve que le circuit a été profondément métamorphosé en 1997.

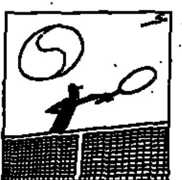
TENNIS

Une favorite, mais du bout des lèvres. Elle s'appelle Martina Hingis. Elle est tenante du titre et a raflé trois des quatre titres en grand chelem en 1997. Seulement voilà, la Suissesse incontestable numéro un mondial a montré quelques signes de fatigue au tournoi de Sydney il y a une semaine, battue dès le premier tour par celle qui s'est annon*cée comme son adversaire* la plus coriace pour 1998 : Venus Williams. *Mieux, la demoiselle aujourd'hui* 21e mondiale a une petite sœur Serena, *quinze ans, 56e, qui, nouvelle* venue, s'est hissée en demi-finale à *Sydney après avoir battu Lindsay* Davenport, troisième joueuse mondiale.

Les sœurs Williams considérées *comme potentiels numéros uns* mondiaux pourraient se retrouver au deuxième tour de ces Internationaux d'Australie. Lundi 19 janvier, Serena a déjà fait parler d'elle en battant la Roumaine Irina Spirlea, demi-finaliste aux Internationaux des Etats-Unis et tête de série numéro six à Melbourne (6-7, 5-7, 6-3, 6-1).

Au nombre des protagonistes capables d'enthousiasmer le public australien figurent les Françaises, en pleine confiance, après leur victoire en Coupe de la fédération, en novembre 1997. Mary Pierce, finaliste du précédent tournoi, s'estime en forme, Sandrine Testud à la fin de saison remarquable veut continuer sur sa lancée. Julie Halard, elle, fait son grand retour à la compétition après dix mois de convalescence passés à soigner un poignet puis un genou. *La relève est à pied d'œuvre.* Lundi 19 janvier, Amélie Mauresmo, *championne du monde junior 1996* et 97e mondiale s'est qualifiée pour *le deuxième tour en battant l'Italienne* Silvia Farina, 35e (7-6, 7-4, 7-5) *et Anne-Gaëlle Sidot a dominé* la Tchèque Lenka Nemeckova (6-4, 6-3).

INDÉBOULONNABLE

L'année des messieurs, aussi, s'annonce *savoureuse. Pete* Sampras, indéboulonnable numéro un mondial depuis cinq ans s'apprête à vivre une année difficile poursuivi par l'Australien *Patrick Rafter* et par le Britannique Greg Rusedski d'autant que l'Américain avait fini l'année victime d'une blessure au mollet droit lors de la Coupe Davis. Il s'est qualifié, lundi, pour le deuxième tour en dominant le Néerlandais Sjeng Schalken (7-5, 6-4, 6-2). Les Français, eux, devraient passer l'année à jouer les seconds rôles de qualité. Le temps presse pour Cédric Pioline que l'âge pousse à la retraite sportive. Le finaliste de Wimbledon 1997 a décidé d'être du voyage en Australie.

Lundi, il s'est qualifié pour le deuxième tour à la faveur de l'aban*don du Brésilien Fernando Meligeni* (6-4, 1-6, 6-5) comme Fabrice Santo*ro, qui a battu l'Espagnol Emilio Al*varez (4-6, 6-0, 6-3, 5-7, 6-4). Ar*naud Clément, lui, s'est incliné face* à l'Italien Gianluca Pozzi (6-4, 4-6, 5-7, 6-2, 6-4). Quant à Arnaud Boetsch, de retour sur les courts après une *convalescence de six mois* (blessure à un pied), il a été battu par *le Tchèque Slava Dosedel (6-4,* 3-6, 6-3, 7-6, 7-2).

Le grand revenant de ce début de saison sera Andre Agassi. L'ancien numéro un qui avait passé l'année aux alentours de la centième place mondiale est revenu en se *qualifiant* pour les demi-finales du tournoi d'Adélaïde. Amaigri de près de dix kilos, l'Américain qui a passé les deux derniers mois de 1997 à s'entraîner en ne jouant que des tournois mineurs à Las Vegas et à Los Angeles, affiche un bon moral et des ambitions malgré une modeste 86e place mondiale. *« Je ne l'attendais plus à ce niveau de la compétition*, a admis Pete Sampras. *Je pense sincèrement qu'il sera parmi mes adversaires les plus dangereux de l'année. »*

B. M.

Les infortunes espagnoles de Christian Karembeu

LORS D'UNE INTERVIEW PUBLIÉE par le supplément dominical *Blanco y Negro* du quotidien madrilène *ABC* du samedi 17 janvier, la nouvelle vedette du Real de Madrid, Christian Karembeu, a déclaré : *« Je ne me suis jamais senti français... Je suis de Nouvelle-Calédonie et ne joue avec la France que parce que c'est une vitrine, pour que le monde connaisse mon peuple et ses problèmes. »* Interrogé sur les suites que la Fédération française de football (FFF) entendait donner à cette affaire, le péésident Claude Simonet s'est déclaré *« attristé »* et *« troublé »* par les propos du milieu de terrain international. Il a ajouté que le conseil fédéral serait *« saisi »* dès lundi 19 janvier. Mais, dimanche, le joueur a démenti les propos qui lui étaient attribués : *« Je n'ai jamais dit que je ne me sentais pas français. C'est vrai que je me sens fortement kanak mais je sais ce qui est écrit sur ma carte d'identité et je ne le renie pas. Je ne crache pas sur le pays qui m'a permis d'arriver là où je suis. »*

Jean-Luc Crétier brille dans la descente de Wengen

LE SKIEUR FRANÇAIS JEAN-LUC CRÉTIER a pris la deuxième place de la descente, samedi 17 janvier, derrière l'Autrichien Andreas Schifferer, à Wengen (Suisse). Le lendemain, lors du slalom de Veysonnaz (Suisse), l'Autriche a confirmé sa domination, grâce à une victoire signée, cette fois, par Thomas Stangassinger. La surprise est venue du Japonais Kiminobu Kimura qui, à vingt-sept ans, monte pour la première fois de sa carrière sur un podium. Le même jour, Hermann Maier, star de l'équipe autrichienne, a enlevé le combiné du Lauberhorn devant les Suisses Bruno Kernen et Paul Accola. Il empoche ainsi sa neuvième victoire de l'hiver et conforte sa première place au classement général de la Coupe du Monde. Chez les dames, l'Allemande Martina Ertl a emporté, dimanche, le super-G de Coupe du monde d'Altenmarkt (Autriche), le deuxième de sa carrière, en précédant la Suissesse Heidi Zurbriggen et la Française Mélanie Suchet. Quelques heures plus tôt, en descente, l'Autrichienne Renate Goetschl s'était imposé devant l'Allemande Katja Seizinger et sa compatriote Alexandra Meissnitzer.

DÉPÊCHES

■ **AUTOMOBILISME : le motard Français Stéphane Peterhansel** a emporté, dimanche 18 janvier, son sixième succès (record historique) dans le Paris-Dakar. Il devance l'Italien Fabrizio Meoni et l'Australien Andy Haydon. Dans la catégorie autos, les Mitsubishi ont à nouveau confirmé leur supériorité en enlevant les quatre premières places au général. Toutefois, la hiérarchie a été bouleversée avec le premier sacre de Jean-Pierre Fontenay, qui, après quinze années d'infortune, voit sa patience récompensée.

■ **BASKET-BALL : le PSG-Racing s'est laissé piéger sur son parquet** par le CSP Limoges (64-62), samedi 17 janvier, lors de la 18e journée du Championnat de France. Au classement, Pau-Orthez (vainqueur de Besançon 78-73) et Dijon (difficile vainqueur de Montpellier, 69-66) se partagent la deuxième place (31 points) derrière Villeurbanne (80-66 contre Montpellier).

■ **FOOTBALL : les 32e de finale de la Coupe de France** ont rendu un verdict sévère avec l'élimination de quatre clubs de première division : Le Havre (2-1 à Lens), Strasbourg (2-1 à Epinal), Toulouse (1-0 à Caen) et Châteauroux (1-0 à Rennes). On retiendra également que les leaders *de l'élite ont péniblement obtenu leur billet pour le prochain tour.* Ainsi, Metz a joué sa qualification aux pénalties (1-1 après prolongations) *contre Le Mans (D2) et Monaco a disputé les prolongations* (2-1) contre Dijon (CFA). Lors du derby de la côte d'azur, Nice, tenant du trophée, *a été éliminé* par Toulon (4-2 *après prolongations*).

■ **Transféré du Paris SG au club londonien de West-Ham,** où il *n'est pas titulaire, Bernard Lama, gardien de l'équipe de France, a re*fusé, dimanche 18 janvier, une proposition du Havre, club de Première *division.*

■ **RUGBY : A deux semaines de la finale européenne à Bordeaux** *contre Bath, le CA Brive n'a pas manqué son rendez-vous capital de* la 9e journée du championnat de France, samedi 17 janvier, aux détri*ments de Toulouse (38-29), qui conserve toutefois la tête du classe*ment avec 23 points. En deuxième position, Colomiers, grâce à une mêlée *conquérante et dynamique*, a *facilement disposé de Biarritz* (28-8). L'USA Perpignan, s'est hissé aux commandes de la poule 2, *après une victoire outrancière sur Montpellier (74-14), ponctuée par* onze essais catalans. Après sa défaite à Bourgoin (19-11), le Stade *Français, ancien leader, se retrouve deuxième à 2 points du leader.*

■ **LOTO : les tirages n° 5** effectués samedi 17 janvier ont donné les résultats suivants :
Premier tirage : 4, 20, 36, 38, 43, 45, numéro complémentaire 16 : Pas de gagnant pour 6 bons numéros ; rapport pour 5 bons numéros, plus le complémentaire : 541 375 F ; pour 5 bons numéros : 8 840 F ; pour 4 bons numéros, plus le complémentaire : 348 F ; pour 4 bons numéros : 174 F ; pour 3 bons numéros, plus le complémentaire : 36 F ; pour 3 bons numéros : 18 F.
Second tirage : 6, 21, 30, 31, 39, 42, numéro complémentaire : 44 ; rapport pour 6 bons numéros : 16 999 485 F ; pour 5 bons numéros, plus le complémentaire : 161 555 F ; pour 5 bons numéros : 10 955 F ; pour 4 bons numéros, plus le complémentaire : 438 F ; pour 4 bons numéros : 219 F ; pour 3 bons numéros, plus le complémentaire : 38 F ; pour 3 bons numéros : 19 F.

La sécheresse des juges ôte à Sophie Moniotte et Pascal Lavanchy tout espoir de médaille olympique

LA DANSE sur glace aime les échanges de bons procédés. Ravi de la note artistique parfaite que lui a attribuée, lors de la Finale des champions à Munich en décembre 1997, le juge international français Jean-Bernard Hamel, Gwendal Peizerat l'a fait savoir par courrier à la Fédération française des sports de glace (FFSG). Aussitôt Mireille Dubois, la juge désignée pour officier aux championnats d'Europe de Milan (11-18 janvier) et aux Jeux olympiques de Nagano (7-22 février) a été écartée. Et remplacée par M. Hamel sous prétexte d'une préférence pour Sophie Moniotte et Pascal Lavanchy. Les juges du mondial de Lausanne avaient bouté les deux paires françaises rivales du podium (quatrième et cinquième) au bénéfice des Canadiens Shae-Lynn Bourne et Victor Kratz plutôt que de se risquer à les départager. En évinçant Mireille Dubois, la FFSG a choisi pour eux.

PATINAGE

Elle compte bien leur imposer ses vues pour souffler aux Canadiens l'unique médaille olympique dont l'équipe de France de patinage peut raisonnablement rêver à Nagano : le bronze en danse sur glace. *« Il faut arrêter de se voiler la face,* a déclaré, samedi 17 janvier, Didier Gailhaguet, directeur des équipes de France et orchestrateur de la substitution de M. Hamel à M. Dubois, *tout le monde sait que la danse sur glace est un jeu politique. Il faut que les Français soient bons sur la glace de Nagano comme ils l'ont été à Milan et nous essaierons de faire le travail derrière. »*

Le travail en question ne sera pas forcément utile ni les tentatives de persuasion bien reçues. *« Par paresse, par peur d'être en dehors de la ligne et devoir se justifier, certains juges tentent de sentir ce que va être le classement final pour se caler dessus*, explique Gilles Vandenbroeck, juge international et vice-président du comité national de danse sur glace à la FFSG, qui a démissionné scandalisé par l'incident de Milan. *Les Canadiens expliquent depuis un moment que c'est bien de patiner avec des carres profondes et avec une grande souplesse et comme par hasard, c'est le style de leur couple. Mais Marina et Gwendal ont trouvé la parade en mettant l'accent sur ces deux éléments. »*

Marina Anissina et Gwendal Peizerat n'ont pas eu besoin du soutien de M. Hamel. *Le* sort ne l'a d'ailleurs pas désigné pour juger en Italie autre chose que les danses imposées, première des trois épreuves prises en compte. *Le* travail estival des élèves de Muriel Zazouï-Boucher leur a valu une bronze européenne méritée, derrière les intouchables Gritchouk-Platov et Krylova-Ovsiannikov. Mais cette volonté affichée de mettre en avant Anissina-Peizerat n'en était pas moins déstabilisante pour Sophie Moniotte et Pascal Lavanchy. Considérablement retardés dans leur préparation par une blessure à l'aine de la danseuse, ils ne faisaient leur rentrée internationale qu'à Milan. La passation de pouvoir *s'est bien effectuée* dans les règles du sport mais les ma*nœuvres en coulisse ont mis en lu*mière la laideur du procédé.

LOURDEMENT SANCTIONNÉE

L'erreur de Sophie Moniotte à la fin de la première danse imposée, mardi *13 janvier*, a été lourdement sanctionnée. Au point d'exclure *immédiatement le couple de la* course aux médailles. Jamais cote d'amour en danse sur glace n'a autant baissé en l'espace d'une saison. Une autre faute dans le programme libre, vendredi 16 janvier, et leur septième place finale leur ôte désormais tout espoir de podium olympique. *« Les absences sur la glace se paient quelles que soient leurs raisons*, a déclaré Pascal Lavanchy, très amer, *on ne peut pas faire en trois semaines le travail de six mois. Le glas a sonné. »*

La troisième place des championnats d'Europe et la quatrième place des championnats du monde *avaient déjà été obtenues de haute* lutte après qu'un grave problème *de malléole ait immobilisé le* couple toute la saison 1995-1996. Entre-temps, Anissina-Peizerat les ont supplantés à la régulière mais *la manœuvre de la FFSG pose le* problème du statut des juges qui *évaluent sur la base du bénévolat* des athlètes « professionnels ». Le caractère « amateur » des *juges* est aussi une garantie de leur indépendance par rapport aux pressions éventuelles de leurs fédérations respectives. En évinçant Mireille Dubois, la FFSG court-circuite cette indépendance. Un système que Gilles Vandenbroeck refuse de cautionner. *« M. Gailhaguet n'a pas autorité pour désigner ou récuser les juges*, dit-il, *mais il le fait et fait cautionner ses décisions arbitraires par le président de la FFSG, qui n'est pas un technicien du patinage. Selon nos règles internes, un juge n'officie jamais deux fois aux Jeux, nous désignons toujours le plus ancien dans le grade le plus élevé. Or, M. Hamel est juge de championnats internationaux depuis quatre mois et Mme Dubois depuis 1988. »*

Mireille Dubois a saisi la commission de conciliation du Comité national olympique et sportif français (CNOSF) sur son éviction de Milan en attendant de recevoir une lettre officielle la lui *signifiant. Si un jugement en sa fa*veur était rendu avant les Jeux olympiques, elle ferait appel de la décision de la FFSG de ne pas l'envoyer à Nagano.

Patricia Jolly

Refroidissement et neige en plaine

LE FLUX passe au nord et l'air se rafraîchit nettement. Les gelées seront fréquentes mardi matin. Les bandes précipitantes qui traverseront le pays, épargnant l'ouest, amèneront de la neige jusqu'en plaine. Mistral et tramontane souffleront violemment autour de la Méditerranée.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Le matin, averses de neige et vent du nord touchent la Normandie. Seuls de rares flocons mêlés à la pluie tombent ailleurs. Puis des éclaircies se dessinent partout. Il fera de 2 à 4 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – La neige arrive. On atteind les 10 cm au nord et près de la mer. Elle est moins fréquente en Ile-de-France, où le ciel se dégage par moments, et encore plus rare dans le Centre, qui bénéficie de périodes ensoleillées. Il fera de 1 à 4 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – La neige tombera de façon plus ou moins continue presque partout. En Champagne, elle se raréfie l'après-midi à la faveur des éclaircies. Il ne fera pas plus de 1 degré.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le temps sera variable. Au petit matin, quelques rares flocons pourront tomber, mêlés aux petites averses locales. Il fera de 2 à 5 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Sur les versants exposés au nord, il tombera jusqu'à 30 cm de neige dans le Massif central et 60 cm dans les Alpes avec un risque d'avalanches très fort. Les flocons atteindront la plaine. Le temps sera plus clément vers l'ouest, sur le Limousin.

***Languedoc-Roussillon*, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** – Mistral et tramontane souffleront violemment, pouvant dépasser 130 km/h dans les rafales. En contrepartie, il fera beau. Il neigera dans les Pyrénées, les Alpes du Sud et au-dessus de 500 m en Corse.

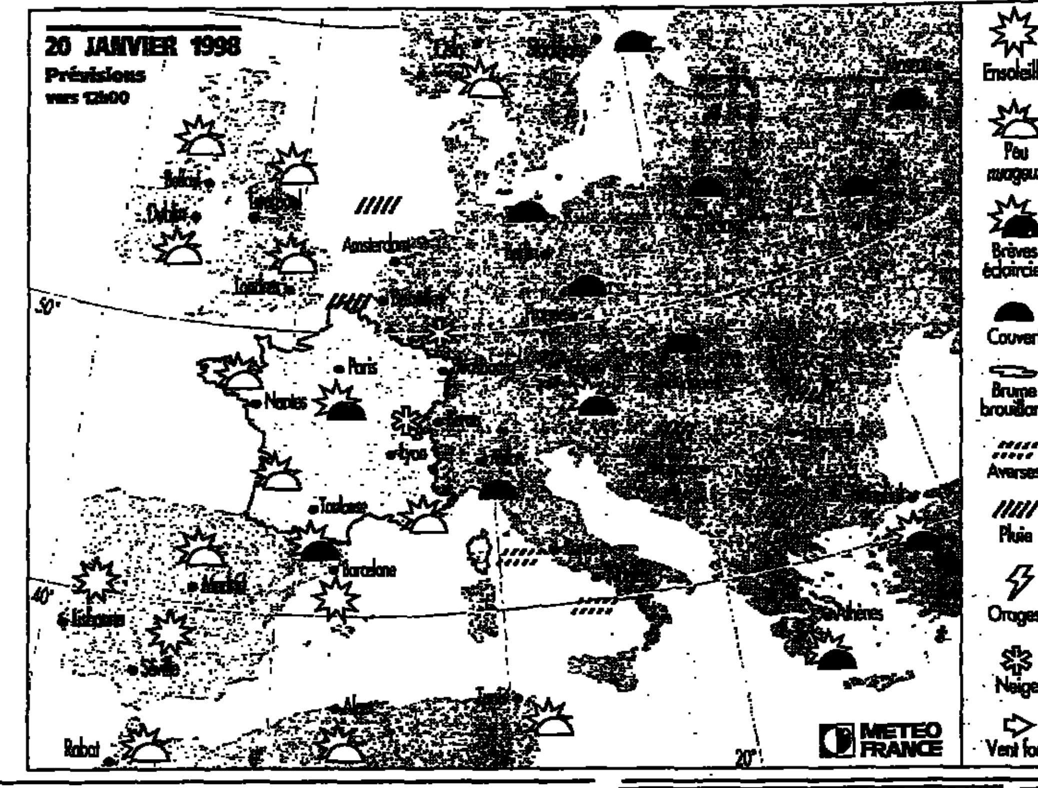

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **PÉROU.** Le village de Tambo Visa, dans la région de Lima, a été enseveli, samedi 17 janvier, sans faire de victimes, par une coulée de boue et de pierres provoquée par les fortes pluies attribuées au phénomène climatique « El Nino ». Trois coulées ont détruit deux ponts et 3 km de route à l'est de Lima, où 500 véhicules se trouvaient bloqués pendant le week-end. Les fortes pluies et la soudaine crue d'un fleuve avaient déjà provoqué, jeudi 15 janvier, la mort d'au moins trois personnes, alors que cent cinquante autres été portées disparues dans le village andin de Santa Teresa, dans le sud-est du pays.

■ **FÉRIÉS.** En raison de fêtes religieuses ou nationales, les services publics et les banques sont fermés dans les pays suivants : mardi 20 janvier : au Brésil, en Guinée-Bissau, au Mali ; mercredi 21 janvier : à la Barbade, en République dominicaine.

PRÉVISIONS POUR LE 20 JANVIER 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. *S* : ensoleillé; *N* : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

Ville	Temp.	Ciel
FRANCE métropole		
AJACCIO	3/12	S
BIARRITZ	3/6	N
BORDEAUX	0/5	S
BOURGES	-1/3	N
BREST	1/5	S
CAEN	1/4	N
CHERBOURG	1/5	N
CLERMONT-F.	-1/2	*
DIJON	-2/2	*
GRENOBLE	-1/2	*
LILLE	0/1	*
LIMOGES	0/2	N
LYON	-1/2	*
MARSEILLE	3/7	S
NANCY	-1/1	*
NANTES	0/4	S
NICE	5/8	N
PARIS	0/4	N
PAU	1/5	N
PERPIGNAN	4/7	S
RENNES	1/4	S
ST-ETIENNE	-2/1	*
STRASBOURG	-2/1	*
TOULOUSE	1/4	N
TOURS	0/4	N
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	25/29	C
FORT-DE-FR.	23/28	N
NOUMEA	24/28	S
PAPEETE	27/32	S
POINTE-A-PIT.	21/29	S
ST-DENIS-RÉ.	25/31	S
EUROPE		
AMSTERDAM	-1/4	P
ATHENES	8/14	N
BARCELONE	2/13	S
BELFAST	0/6	N
BELGRADE	3/7	P
BERLIN	1/5	C
BERNE	-3/2	*
BRUXELLES	1/3	P
BUCAREST	1/7	P
BUDAPEST	3/6	C
COPENHAGUE	-5/3	P
DUBLIN	1/7	N
FRANCFORT	2/4	C
GENEVE	-2/5	*
HELSINKI	-5/-2	*
ISTANBUL	7/12	N
KIEV	-2/2	C
LISBONNE	11/16	S
LIVERPOOL	-2/4	N
LONDRES	-1/5	S
LUXEMBOURG	-2/2	*
MADRID	0/15	N
MILAN	3/7	C
MOSCOU	-7/-4	C
MUNICH	-1/2	*
NAPLES	7/13	P
OSLO	-11/-9	N
PALMA DE M.	2/16	S
PRAGUE	-2/3	C
ROME	4/10	P
SEVILLE	9/17	S
SOFIA	2/9	P
ST-PETERSB.	-2/0	*
STOCKHOLM	-9/-1	C
TENERIFE	12/16	C
VARSOVIE	1/4	C
VENISE	4/6	S
VIENNE	2/4	N
AMÉRIQUES		
BRASILIA	20/25	P
BUENOS AIR.	21/32	N
CARACAS	23/30	S
CHICAGO	-10/-6	N
LIMA	25/30	N
LOS ANGELES	9/14	S
MEXICO	9/19	S
MONTREAL	-7/-4	C
NEW YORK	1/4	N
SAN FRANCIS.	9/12	N
SANTIAGO/CHI	14/30	S
TORONTO	-7/-5	N
WASHINGTON	-2/5	N
AFRIQUE		
ALGER	4/18	N
DAKAR	22/28	S
KINSHASA	23/32	C
LE CAIRE	10/19	S
MARRAKECH	9/21	C
NAIROBI	16/22	C
PRETORIA	20/27	P
RABAT	11/18	N
TUNIS	8/17	S
ASIE-OCÉANIE		
BANGKOK	25/34	S
BOMBAY	19/28	S
DJAKARTA	27/32	C
DUBAI	16/21	S
HANOI	13/17	C
HONGKONG	12/18	C
JERUSALEM	9/17	N
NEW DEHLI	5/18	S
PEKIN	-14/-7	S
SEOUL	-7/4	N
SINGAPOUR	26/32	C
SYDNEY	23/29	P
TOKYO	-1/6	N

Situation le 19 janvier à 0 heure TU

Prévisions pour le 21 janvier à 0 heure TU

INFORMATIQUE

Les puces électroniques occupent de plus en plus de place dans les foyers

LAS VEGAS
correspondance

« Avec le passage de l'analogique au numérique, dans cinq ans, tous les appareils ménagers seront des ordinateurs », a déclaré Larry Ellison, président d'Oracle, deuxième éditeur mondial de logiciels, au Consumer Electronic Show (CES) qui s'est tenu à Las Vegas du 8 au 11 janvier. Et comme s'il avait peur qu'on ne le comprenne pas, il a insisté : *« L'idée c'est que tout sera un ordinateur numérique. »* Parmi les appareils miniatures, on a remarqué le Quictionary de Seiko : un scanner de la taille d'un gros stylo qui lit un mot et affiche aussitôt sa traduction avec toutes les interprétations possibles, les synonymes et les usages communs.

Microsoft a provoqué la sensation en présentant son Auto PC, un ordinateur pour les voitures qui fonctionne avec Windows CE, l'adaptation du système d'exploitation Windows 95 pour les ordinateurs les plus petits. L'appareil obéit à la voix. Il suffit de donner le nom (ou la fréquence) d'une station de radio pour en entendre les programmes. De la même façon, l'appareil fait le numéro de téléphone correspondant au nom d'une personne indiquée ou donne – certes, d'une voix très métallique – les indications permettant de se rendre à une adresse donnée.

Java aspire à devenir le lien entre les « appareils ménagers en réseau »

Après un démarrage tiède, Windows CE est en train de s'imposer et peut prétendre devenir le système d'exploitation des appareils électroniques d'usage courant. Microsoft a profité du CES pour montrer son modèle de décodeur numérique qui fonctionne grâce à ce système. Mais Bill Gates a surtout annoncé un accord avec TCI, *le géant de la télé par câble*, aux termes duquel il devra livrer 5 millions de décodeurs numériques fonctionnant avec CE. Va-t-il s'imposer sur ce nouveau marché des appareils chargés d'assurer les tâches découlant de la convergence de la télévision et d'Internet ? Ce serait oublier Java, le nouveau langage qui révolutionne les communications entre ordinateurs. Douze heures avant Bill Gates, Scott McNealy avait annoncé un accord entre sa compagnie et le même TCI, qui s'engage à utiliser PersonalJava, version allégée de Java pour appareils ménagers, dans certains de ses décodeurs.

Un flou « commercial » demeure cependant sur le fait que les appareils équipés avec CE devraient pouvoir utiliser PersonalJava par-dessus l'OS, mais John Malone, président de TCI, a clairement précisé : *« Nous avons opté pour une solution ouverte. »* En ces moments de grande pression sur les pratiques monopolistiques de Microsoft, on peut se demander s'il s'agit d'un geste en direction de Sun ou d'une faveur faite à Microsoft.

Java aspire à devenir le lien entre les « appareils ménagers en réseau » (*networked appliances*), un nouveau concept lancé par Sun, qui l'a illustré dans un stand *reproduisant* les principaux lieux de la vie quotidienne. Dans la cuisine, on peut recevoir des recettes chinoises ou des informations diététiques et faire ses achats en payant directement avec une carte à puce qui dialogue avec la banque. Dans la salle de séjour, chaque membre de la famille peut utiliser le téléviseur pour voir ses programmes favoris naviguer sur la Toile ou échanger des courriers électroniques. Une « tablette électronique », à peine plus grande qu'un journal au format tabloïd, permet de lire en ligne magazines et journaux du monde entier.

Hors de la maison, on retrouve Java à l'école, où il permet à moindres frais aux élèves d'être branchés sur le réseau ; à l'hôpital, où le personnel soignant accède à toutes les informations importantes concernant un patient. *Celui-ci, depuis son lit, peut se livrer* aux mêmes activités que s'il était chez lui devant son téléviseur. Même chose s'il a plus de chance et qu'il est dans une chambre d'hôtel. Son ordinateur portable, beaucoup plus léger que ceux d'aujourd'hui, pourra, en se connectant au réseau, lui donner toutes les informations personnelles et professionnelles dont il a besoin.

Et pour accéder à la chambre où résident ces merveilles, au lieu d'une clé ou d'une carte en plastique, il suffira de montrer patte blanche version XXIe siècle : une « bague Java » contenant les informations voulues, capable de dialoguer avec la serrure et – qui sait ? – d'ouvrir la porte sur un futur meilleur.

Francis Pisani
<pisani@lemonde.fr>

★ Consumer Electronic Show : <www. cesweb. org>
CEMA : <www. cemacity. org>

Les qualités de la télévision haute définition

Les visiteurs du Consumer Electronic Show ont été étonnés par les démonstration de télévision à haute définition (TVHD). *« Je suis arrivée sceptique et je suis repartie très impressionnée*, reconnaît Katherine Fulton de l'entreprise Global Business Network. *Quand on a vu la qualité des images de ces nouveaux téléviseurs, on en veut un chez soi. »* La retransmission d'un match de football filmé avec une caméra spéciale atteint une qualité supérieure à celle d'un film récent. *« On commence à voir les limites du cinéma en 35 mm »*, juge même Dan Witt de RCA.

Au total, dix-sept fabricants ont exposé une forme ou une autre de TVHD, mais c'est à RCA, filiale de Thomson Consumer Electronics, qui a fait la démonstration la plus importante en transmettant des images numériques par les satellites de Direct-TV. Katherine Fulton pense néanmoins que la transition se fera lentement en raison du coût des appareils (entre 8 000 et 10 000 dollars pour les premiers modèles, de 45 000 à presque 60 000 francs). Mais elle lui semble inéluctable. La Consumer Electronics Manufacturers Association (CEMA) estime que 30 % des foyers américains auront une télévision numérique en l'an 2006.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98017

▸ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

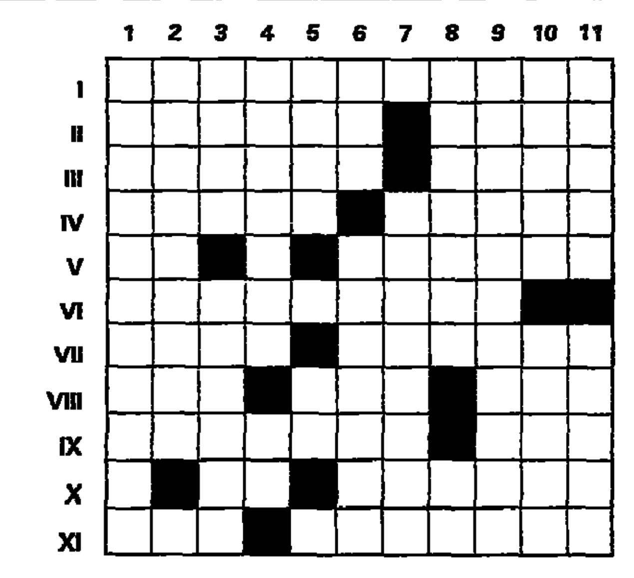

HORIZONTALEMENT

I. Descente des eaux en sous-sol. – II. Bien que superficielle, elle est protectrice. Passe sans faire de bruit. – III. Le 1er fut Magnifique et diabolique. Nourriture quotidienne. – IV. La peau côté chair. Des coups de feu pour le plaisir. – V. Article retourné. S'attaquent au banquier. – VI. On lui doit la culotte de cheval. – VII. Doit être éliminée chaque jour. L'âme des poètes. – VIII. Fait la peau. Pour bondir sur l'eau. Porteur d'informations. – IX. Le beau est sa raison d'être. Déforme les extrémités. – X. S'opposent sur la rose. Entre le mur et le lit. – XI. Plein pour le bol, court pour les cheveux. Ridiculisées.

VERTICALEMENT

1. Il vous aura au tourment. – 2. Finiras les stocks. – 3. Couleur de cheval. Il faut les éliminer dès qu'elles sont en tête. – 4. Facile à avoir. Interjection. – 5. Argile. Symbole métallique. – 6. A rejouer au tennis. Le courage n'est pas son point fort. – 7. Répare les mauvais coups. – 8. A la bonne heure. Préposition. – 9. Incorruptible. – 10. Renforce la voûte. Objet de culte. – 11. Seins familiers. Prépares les récoltes.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98016

HORIZONTALEMENT

I. Autoadhésif. – II. Union. Apode. – III. Têt. Tablier. – IV. Roi. Ioder. – V. CGE. Pétri. – VI. Ourlasses. – VII. Le. Apt. Sain. – VIII. Lumière. Ndi. – IX. Alu. Sabotée. – X. Nerf. Dam. Ar. – XI. Trio. Etoile.

VERTICALEMENT

1. Autocollant. – 2. Une. Gueuler. – 3. Titrer. Mûri. – 4. Oô. Lai. FO. – 5. Antipapes. – 6. Estrade. – 7. Habits. Ebat. – 8. Eplorés. Omo. – 9. Soi-disant. – 10. Idée. Idéal. – 11. Ferronnière.

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 53

Les anneaux concentriques

PARTEZ d'un rectangle. Tracez les trois cercles centrés en un des sommets du rectangle et passant par chacun des trois autres sommets. Coloriez en gris l'anneau extérieur ainsi que le cercle intérieur.

Laquelle des deux zones grisées possède l'aire de la plus grande ?

Elisabeth Busser et Gilles Cohen
© POLE 1998

Solution dans Le Monde *du 27 janvier.*

Les jeux dans « Le Monde »

Dans cinq de ses numéros de la semaine *Le Monde* publie, en plus des mots croisés, un jeu.

Le lundi, dans le journal daté mardi, un problème mathématique.

***Le mardi*, dans le journal daté mercredi, une grille de scrabble.**

Le mercredi, dans le journal daté jeudi, une chronique de bridge.

Le jeudi, dans le journal daté vendredi, une question sur l'art.

Le samedi, dans le journal daté *dimanche-lundi*, les échecs.

SOLUTION DU PROBLÈME N° 52
(paru dans *Le Monde* du 13 janvier).

Le produit cherché est égal à la différence : 1998000... 0000 (avec 1998 zéros) moins 1998. Il s'écrit donc :

$$\begin{array}{r} 1998000.........0000 \\ -\quad 1998 \\ \hline = 1997999.....9998002 \end{array}$$

avec 1994 chiffres « 9 » au centre. La somme de ses chiffres est donc $36 + 1994 \times 9 = 17\,982$, *qui est précisément égal à... 1998×9 !*

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du *Monde* 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - *BP* 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PHOTOGRAPHIE Dorothea Lange (1895-1965) est réputée pour son travail de photographe documentaire au cours des années 30 dans les campagnes américaines frappées par la Dépression. ● LA RÉTROSPECTIVE que lui consacre à Paris l'hôtel de Sully déçoit : seulement quatre-vingts photos (sur 155) illustrent cette période, de loin la plus intéressante. Maladroitement regroupées par thèmes, ce qui contredit les choix de la photographe, qui privilégiait le montage et le collage, ces images souffrent d'un déficit d'explication laissant de côté le contexte social et politique. ● EN 1935, Dorothea Lange divorce de son premier mari et épouse l'économiste marxisant Paul Taylor. Ensemble, ils vont réaliser un livre prodigieux, poétique autant que politique, *An American Exodus : a Record of Human Erosion* (1939). Mis sous vitrine, cet ouvrage est malheureusement inabordable dans l'exposition.

Quelques icônes de la Dépression par Dorothea Lange

La rétrospective consacrée à la photographe américaine à l'hôtel de Sully, à Paris, ne montre que quatre-vingts images de sa période la plus riche (1933-1940), mal présentées et mal expliquées

DOROTHEA LANGE, Mission du patrimoine photographique, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, Paris-4e. Mº Saint-Paul. Tous les jours, sauf lundi, de 10 heures à 18 h 30. Tél. : 01-42-74-47-75. 25 F et 15 F. Jusqu'au 22 mars. Catalogue, éd. du Patrimoine, 48 p., 30 photos, 75 F.

L'Américaine Dorothea Lange (1895-1965) est l'auteur, dans les années 30, de quelques icônes de la photographie documentaire, agriculteurs victimes de la crise, de tempêtes qui asphyxient le sol, et de la mécanisation de l'agriculture ; des paysans sur la route, chassés de leur terre, ceux qui ont inspiré Steinbeck pour *Les Raisins de la colère* puis le film de John Ford. En tête pointe *Migrant Mother* (1936) : une mère de famille de trente-deux ans, vieillie prématurément, accablée par le dénuement, un bébé dans les bras, deux gamins blottis contre leur mère, tournant le dos à l'objectif.

Migrant Mother sert de fil conducteur à la rétrospective Dorothea Lange (cent cinquante-cinq images) à l'hôtel de Sully : affichée dans la rue, publiée en couverture du mini-catalogue, accrochée au centre du parcours avec trois variantes et reproduite dans un livre, sous vitrine. Evidemment, d'autres icônes rythment l'exposition : la route 54, une soupe populaire, une petite fille les doigts appuyés sur des barbelés, une mère affamée qui se tient la tête sur fond de ciel, un gamin mordant un sandwich...

Au-delà de ces images emblématiques, la rétrospective, réalisée à partir des archives de l'Oakland Museum of California et d'autres prêts, ambitionne de montrer l'œuvre entière. Elle suit donc sagement la chronologie. Les premières images sont des portraits, dans son studio de San Francisco, de clients issus de familles aisées : des photos lucratives, dans la tradition pictorialiste, sans grand intérêt, comme les dernières, prises dans les années 50 lors de voyages, notamment en Asie qui s'inscrivent dans la mouvance humaniste.

Entre ces deux périodes, Lange a développé une œuvre parmi les plus importantes du siècle, pendant huit années à peine, de 1933 à 1940. Pourquoi alors sort-on de l'hôtel de Sully avec l'impression d'avoir découvert une photographe qui porte juste *« un regard compassionnel sur les damnés de la terre »* ? Qui esthétise la douleur et le pittoresque, enferme la victime dans son destin fatal et la mythologie américaine ? Montrer l'avant et l'après se justifie à condition de le mettre en perspective. Or, quatre-vingts photos seulement illustrent ses années les plus riches – qui plus est réparties sur deux étages –, soixante-quinze pour le reste. Les textes qui rythment les périodes sont si fades qu'on se demande s'ils commentent bien l'œuvre de Dorothea Lange (*« A la fin de sa vie, malade, accompagnant pourtant son mari dans divers pays du tiers-monde, elle porta sur les autochtones un regard riche de sympathie. »*)

Que voit-on de ces années décisives ? Des images regroupées par thèmes – enfants avec les enfants, maisons avec les maisons, voitures avec les voitures –, lourde accumulation de motifs documentaires. Beaucoup de visages pour assurer l'émotion. Si l'on perçoit la migration, puis nombre de portraits dans des campements de fortune, l'exposition ne montre presque rien du travail dans les champs – corps courbés, réduits à des apparitions fantastiques, « dévorés » par la mécanisation – ni ces paysans assis sur leurs talons dans l'attente d'un job introuvable.

Regroupées sous un intitulé malheureux (« La photographe des autorités gouvernementales »), ces photographies des années 1935-1940 semblent réduire l'œuvre à la commande officielle qui l'a suscitée. Le sociologue Roy Stryker avait en effet recruté pour le compte de la Farm Security Administration (FSA, ministère de l'agriculture), une équipe de photographes, dont Dorothea Lange, afin de documenter les conditions de vie misérables dans les campagnes, en privilégiant les gens. Or Dorothea Lange était en conflit permanent avec Stryker, notamment sur le contrôle et l'utilisation des négatifs.

En fait, ce n'est pas la FSA qui est à l'origine du livre, un des plus prodigieux jamais réalisés : *An American Exodus : a Record of Human Erosion* (1939), cosigné avec son mari, l'économiste marxisant Paul Taylor. L'essentiel de l'œuvre de Lange est là, dans ce manifeste, radical et brutal. Dans l'exposition, il est sous vitrine, inapprochable, alors qu'on aurait aimé qu'il en soit la matrice, qu'il se déroule en fac-similé ou que soit projeté en diapositives l'ensemble des doubles pages.

Car ce ne sont plus des victimes isolées que l'on voit, encore moins comment ces paysans conservent leur dignité dans la douleur, mais un projet d'artiste radical : montrer, par les mots et les images, au moyen d'une narration minutieusement construite, comment se disloque un territoire et s'évanouit la mythologie de la Frontière à l'époque de la Grande Dépression ; et comment donner du sens à un mouvement de masse qui lutte pour sa survie. *« Si vous ne voyez que la misère humaine dans mes photographies,* écrit Dorothea Lange, *alors j'ai échoué dans ma tentative d'éclairer les tenants et aboutissants de cette situation. Car le gâchis que vous avez sous les yeux est le résultat d'un désastre naturel, mais aussi social. »*

Lange et Taylor montrent aussi, et c'est toujours d'actualité, combien art et information se fondent en un tout cohérent. Qu'il ne s'agit pas seulement de chômeurs, d'affamés et de compassion – interprétation réductrice mais alléchante en ces temps où les SDF sont partout –, mais aussi de formes photographiques radicales qui se construisent par doubles pages, en donnant le contexte social, politique et géographique. Nombre d'images qui sont dans l'exposition prennent tout leur sens – donc du relief – quand on les découvre dans le livre, associées à d'autres, qui ne sont pas au mur, car jugées mineures.

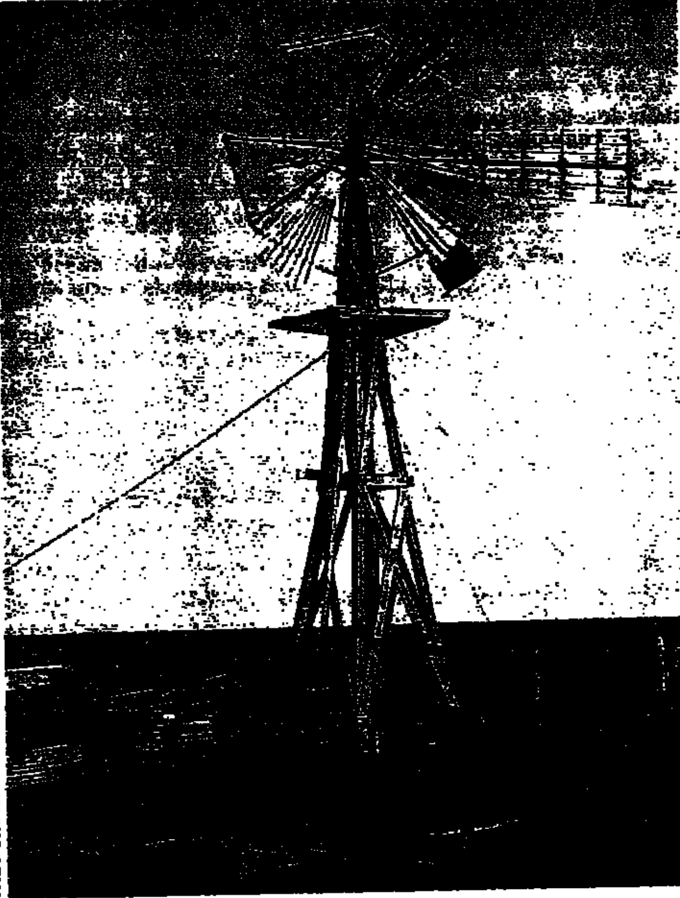

THE DOROTHEA LANGE COLLECTION/THE OAKLAND MUSEUM OF CALIFORNIA

A gauche : « Texas Panhandle », 1938. A droite : « Woman of the High Plains, Texas Panhandle », 1938.

Faire en sorte que cette photographie reste purifiée de tout parasitage social et politique

Dans *American Exodus*, Dorothea Lange ne regroupe pas les images par thèmes. Elle alterne les photos fortes et d'autres plus faibles, « casse le sublime », multiplie les contrastes, oppositions, répétitions, montages brutaux, lignes géométriques, associe routes et chemins boueux, campements et déchets, monuments et personnages, vieille éolienne et femme meurtrie. C'est un véritable travail de montage, collage de fragments, associé à des notes écrites – elle recueillait les témoignages des sujets photographiés. Ou comment le réalisme débouche sur le fantastique.

Le principe de l'exposition – donner à contempler de « belles images » en oblitérant le livre – n'est pas propre à l'hôtel de Sully. Toutes les expositions sur Lange après sa mort, depuis celle du Musée d'art moderne de New York (1966) jusqu'à celle du Musée de San Francisco (1994), privilégient les icônes. Afin de faire en sorte que sa photographie reste purifiée de tout parasitage social et politique. Alors que c'est dans le montage que Lange produit une grande œuvre d'art.

Michel Guerrin

Vision de femme

On peut appréhender l'œuvre de Dorothea Lange à travers son évolution de femme. Quand elle est portraitiste en studio, Dorothea Lange photographie pour subvenir aux besoins de son ménage. A propos de son premier mari, le peintre Maynard Dixon, elle dit en 1920 : *« Etre la femme de Maynard consiste surtout, pour moi, à lui ôter de l'esprit les soucis triviaux. »* Après le krach de 1929, le couple est durement frappé par la crise. En 1933, alors qu'elle travaille au studio, son regard *« fut attiré par un jeune chômeur qui descendait la rue »*. Sa mutation est faite. Elle divorce en 1935 et épouse l'économiste Paul Taylor, avec qui elle réalise *American Exodus*.

A la différence des autres photographes qui ont parcouru le monde paysan des années 30 – monde majoritairement masculin –, Dorothea Lange a réalisé nombre de portraits marquants de femmes, dont *Migrant Mother*. Elle s'oppose à Margaret Bourke-White, autre femme photographe d'importance durant cette période, dont la vision du monde du travail est sentimentale et magnifiée.

Le chef-d'œuvre que l'on ne voit pas dans l'exposition

C'EST PAR LE LIVRE, construit comme un véritable objet créatif et poétique, que des grands photographes ont développé une œuvre cruciale, aux croisements de l'information, de l'art et du documentaire, dans les années 30. Dans des genres opposés, et rien que pour les Etats-Unis, on peut citer *American Photographs* (1938), de Walker Evans, *An American Exodus : a Record of Human Erosion* (1939), de Dorothea Lange et Paul Taylor, et *Let's Now Praise Famous Men* (Louons maintenant les grands hommes, 1941) de James Agee pour le texte et Walker Evans pour les photographies.

Le livre du couple Lange-Taylor n'est pas un « livre d'images » mais traite d'un groupe social meurtri par plusieurs éléments qui viennent s'additionner : la crise économique liée au krach boursier de 1929, l'industrialisation des fermes et leur appropriation par des banquiers, la mécanisation des terres, un cataclysme qui a asséché le sol – autant de facteurs qui ont provoqué la migration de paysans vers la Californie, fausse terre promise.

POLITIQUE ET POÉTIQUE

C'est un livre à deux voix qui visent à se fondre autour de l'information. Paul Taylor, par ses connaissances, apporte des éléments denses, des chiffres, salaires, carte de la migration, origines géographiques des paysans, autant de facteurs que Lange ne peut « montrer » dans ses images, autour d'un groupe social qu'ils souhaitent voir s'élever, et même incarner l'avant-garde d'une nation.

La couverture d'*American Exodus* est extravagante : un chariot de migrant, de dos, avec un double bandeau vert peu attirant et la légende : *« Covered Wagon-style 1939 »*. Le livre, de 162 pages, couverture rigide, d'un format de 26 centimètres de haut sur 19 de large, est découpé en six parties de longueurs très inégales, avec un système rigoureux de légendes à trois niveaux (sujet, témoignage ou explication, lieu et date) et des textes qui concluent chaque chapitre : Old South, Plantation Under The Machine, Midcontinent, Plains, Dust Bowl, Last West.

C'est tout un processus, toute l'histoire du mythe de la Frontière qui se joue sous nos yeux, suivant une progression narrative et dramatique millimétrée : fin de l'agriculture traditionnelle, arrivée de la machine dans le paysage, constitution d'une nouvelle masse de main-d'œuvre, confrontation entre le mythe de la nation et un nouveau prolétariat, paysans au travail, tempête qui provoque l'exode, migrants sur la route, entrée en Californie, installation de campements de fortune, chômage, dénuement, misère. Et puis une nouvelle vie à imaginer, des paysans qui se regroupent, font corps, contestent, et tentent de reconstruire.

C'est un livre où chaque image est à sa place, suivant un procédé répétitif de photos en vis-à-vis qui viennent se coller à la pliure, s'entrechoquent, se renvoient, et prennent une autre dimension avec les mots qui leurs sont associés. C'est une mise en page rude, de ruptures et basculements vertigineux de formes, anti-esthétisante : les photos ne sont pas alignées et viennent bafouer toutes les conventions d'usage.

Mais apparaissent des analogies formelles insoupçonnées. Le livre se conclut sur un texte très politique de Taylor, « Directions », et un autre, poétique, de Pline : « La Terre ». Politique et poétique : la substance du livre, en somme.

M. G.

Emmanuel de Buretel, président-directeur général de Virgin France

« Le disque ira mieux si chaque éditeur crée des laboratoires de production »

ALORS QUE le trente-deuxième Midem (Marché international du disque, de l'édition musicale et de la vidéo) se tient à Cannes jusqu'au 22 janvier, le président-directeur général de Virgin France, Emmanuel de Buretel, âgé de trente-neuf ans, dresse le bilan 1997 de la filiale française de la maison de disques britannique, qui appartient au groupe EMI.

Selon son PDG, Virgin France a connu une année 1997 excellente, avec une progression de son chiffre d'affaires de 57 % par rapport à 1996. Depuis 1994, sa part de marché est passée de 7,5 % à 10,5 %.

Ancien élève des travaux publics (où il organisa ses premiers concerts), diplômé du Massachusetts Institute of Technology, Emmanuel de Buretel n'a cessé de militer pour la création de laboratoires indépendants à l'intérieur de la multinationale. En créant des *labels* autonomes comme Delabel, Source ou Labels, il a su pister, plus vite que d'autres, de nouveaux courants comme le rap et la techno.

En plus de la gestion de phénomènes internationaux comme les Spice Girls, les structures de Virgin France ont ainsi généré les spectaculaires succès de Doc Gynéco, IAM, Teri Moïse ou Daft Punk et préparent, en France comme à l'exportation, ceux d'Air et de Manu Chao pour 1998.

« Quels sont en France les facteurs qui freinent l'activité de l'*industrie phonographique* ?

– Il n'y a pas assez de maisons de disques, de magasins, de chaînes de télé, peu de radios. Il faut augmenter l'offre. Il est dommage que le prix des nouveautés soit bradé, quand le fond de catalogue se vend cher. Dans l'édition, *c'est le contraire : la nouveauté est* à un prix fort qui diminue quand elle est rééditée en poche. Les hypermarchés poussent à brader les disques et ne référencent que des nouveautés. Le prix du livre est protégé, celui du disque pas assez.

Le prix du livre est protégé, celui du disque pas assez

– Qu'attendez-vous du gouvernement ?

– Le moins d'intervention et de subventions possible pour la production. Il faut laisser le marché et *les courants exister par eux-mêmes*. Il faut aider les salles de concert, favoriser la diffusion et abaisser la TVA sur le disque. Il est trop facile de dire qu'il s'agit d'un problème européen.

– Depuis votre arrivée chez Virgin, vous avez initié un morcellement et une autonomie des structures de production. Dans quel but ?

– *Pour montrer qu'il pouvait* exister une structure indépendante à l'intérieur d'une filiale de major, j'ai créé Delabel, en 1990. Le but était de signer de nouveaux courants musicaux, notamment le rap. Dès ma nomination à la tête de Virgin, deux ans plus tard, j'ai *donné la même autonomie* au directeur artistique de l'époque, Philippe Ascoli, qui a ainsi pu créer Source, un deuxième label indépendant chez Virgin. Pour reprendre la direction de Delabel, il fallait quelqu'un qui ait une vision du rap. Qu'un producteur de télé*vision dirige une maison de* disques pouvait paraître fou. J'ai nommé Laurence Touitou, qui avait produit Hip Hop, la première émission de rap à la télévision, dans les années 80.

» Nous avons également créé Labels, une structure de distribution et de production. Son rôle est d'exposer au maximum des maisons de disques indépendantes : notamment 4AD, Mute, Nation, Beggars Banquet, des labels an*glais à dominante rock. Ces labels* avaient toujours l'impression de ne pas être bien représentés par une major. Labels travaille aussi avec des artistes très autonomes qui, comme le groupe de techno Daft Punk, ont leur propre structure de production.

– Cette logique est-elle différente de celle des autres majors ?

– Les multinationales du disque *grossissent généralement* en achetant d'autres catalogues qu'elles absorbent en fonctionnant comme une structure pyramidale. Le disque ira mieux si chaque éditeur crée des laboratoires [de production].

» Le groupe Virgin a construit *des cellules autonomes* rattachées à un arbre commun, qui se charge des tâches administratives : Delabel pour le rap, Source pour le trip hop et la nouvelle pop, Labels *pour le rock et la techno. Le label* Virgin n'a alors plus à suivre les courants musicaux, il signe des personnages, de Julien Clerc à Doc Gynéco.

» La satisfaction, c'est de voir ce travail à long terme réussir. Les artistes de chaque label arrivent à maturité. Daft Punk, IAM, demain Air... Nous restons relativement petit, la quatrième boîte du marché, *mais, dans les classements* du Top 50 pour 1997, nous sommes troisième, derrière PolyGram et Sony.

– Innovez-vous aussi en termes commerciaux et de distribution ?

– Ce qui nous intéresse, c'est de construire *la* maison de demain. Art et technologie sont liés. Le support musical se dématérialise. Je crois à l'avenir de la musique accompagnée d'images et conçue *comme un produit plus sophistiqué*. Nous continuerons de produire et vendrons aussi via les nouveaux médias qui établissent un contact direct du producteur au consommateur. »

Propos recueillis par Stéphane Davet

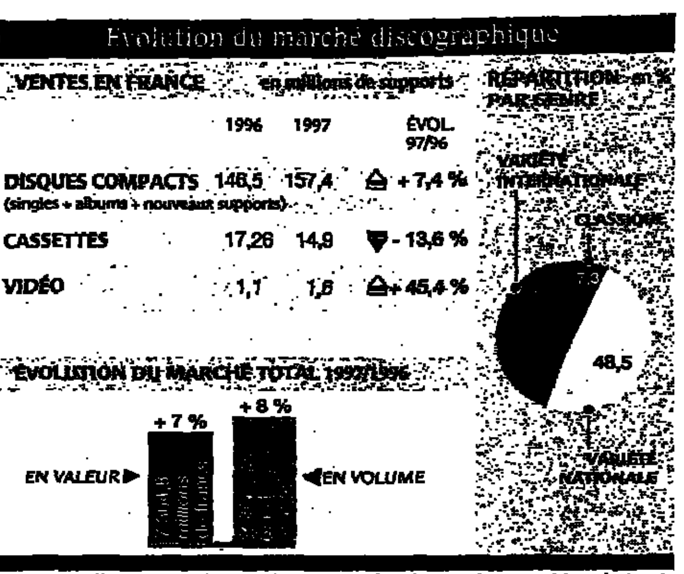

L'anomalie qui opposait chiffre d'affaires (- 0,14 %) et unités vendues (+ 5,56 %) en 1996 n'est plus de mise en 1997, qui voit ces deux données rééquilibrées.

DÉPÊCHES

■ **MUSÉE : le Musée Guggenheim de Bilbao (Pays basque espagnol) connaît une affluence** qui dépasse toutes les prévisions. Depuis son ouverture au public, le 19 octobre 1997, jusqu'à la fin de la semaine dernière, la succursale de la Fondation Guggenheim de New York a reçu près de 300 000 visiteurs, soit 25 % de plus que prévu. Le record d'affluence quotidienne pour un musée espagnol a été battu à trois reprises. Les visiteurs – à 15 % étrangers – ont *manifesté* à hauteur de 86 % leur intention de revenir. – *(AFP.)*

■ **NUIT : le Palace, célèbre boîte de nuit parisienne, sera vendue le 24 mars aux enchères par la** chambre des notaires de Paris. La mise à prix est fixée à 22 millions de francs. La discothèque, qui avait fermé ses portes le 1er janvier 1997, sera vendue à la bougie par Me Yves Crunelle. Haut lieu des nuits parisiennes tout au long des années 80, le Palace, situé rue du Faubourg-Montmartre, près des grands boulevards, avait été racheté en 1978 par Fabrice Emaer. C'est un témoin du style art déco, où Mistinguett et Maurice Chevalier s'étaient produits dans les années 30.

■ **MUSIQUE : vingt ans après sa création, l'opéra rock *Starmania* va être porté à l'écran,** a annoncé le Québécois Luc Plamondon. Auteur des paroles de cette comédie musicale, dont la partition fut *composée* par le Français Michel Berger, Luc Plamondon a précisé que la version cinéma de *Starmania* serait produite par une multinationale et que le réalisateur serait choisi prochainement. *« J'aurai le droit de veto sur le cinéaste »*, a précisé le parolier à l'AFP.

L'héritage contesté d'un brocanteur juif déporté à Auschwitz

AU PRINTEMPS 1996, Jean-David Lebovici Karaïm, cinquante-quatre ans, se rend à l'exposition des œuvres d'art récupérées en Allemagne en 1945 et déposées dans les collections *nationales sous la cote MNR (Musées nationaux récupération)*. Cette exposition, organisée par la direction des Musées de France, intervenait à la suite des révélations du journaliste Hector Feliciano et de plusieurs enquêtes publiées dans la presse sur le peu d'empressement des musées français à rechercher les héritiers de ceux auxquels les nazis et leurs collaborateurs français avaient dérobé ces œuvres. Jean-David Lebovici croit reconnaître quatre pièces qui lui ont été souvent et longuement décrites par son père. Il s'agit d'un *Portrait de vieillard*, de Paul Cézanne, peint vers 1866 (MNR 650), d'une *Réunion dans un jardin*, d'Auguste Renoir (MNR 199), des *Joueurs de cartes*, d'Eugène Fichel (MNR 748) et d'un dessin attribué à Rodin, *Etude de nu* à la mine de plomb et aquarelle (Rec 136).

Il n'avait jamais vu ces œuvres, étant né à Lyon en 1943. A cette date, son père, David Lebovici-Karaïm, est dans la clandestinité, à Paris. Sa mère est cachée à Caluire. David Lebovici est brocanteur au marché Biron, à Saint-Ouen, depuis les années 30. Il y a acquis une position reconnue, spécialisé dans la peinture flamande et hollandaise. Fin 1942 ou début 1943, *il* acquiert d'un de ses collègues, Abramovici, mort par la suite en déportation, les tableaux et le dessin contre des bronzes et une somme d'argent. En 1944, il est arrêté et déporté à Auschwitz, comme une partie de sa famille. Son appartement est pillé. A la Libération, quand la mère de Jean-David Lebovici revient à Paris, elle trouve les lieux occupés par d'autres. Déboussolée, elle rentre à Lyon sans porter plainte. En 1945, David Lebovici, rescapé des camps, revient en France, où il reprend ses activités avant d'émigrer en Israël, où il meurt. Entre-temps, il a souvent décrit en yiddish à son fils ses tableaux, les *spieler* (joueurs) de Fichel, l'*altkop* (tête de vieillard) de Cézanne, le *grabstergrun* (jardin vert) de Renoir, la *jungfrau* (demoiselle) de Rodin.

SOUVENIRS SANS VALEUR PROBATOIRE

Mais ces souvenirs n'ont aucune valeur probatoire. *C'est ce qui a été rétorqué* à Jean-David Lebovici par les Musées nationaux et par Louis Amigues, responsable des archives au ministère des affaires étrangères et à ce titre conservateur des papiers de la Commission de *récupération. De surcroît, à son retour* d'Auschwitz, David Lebovici a préféré l'oubli et le silence. *« Mon père avait été très traumatisé à son retour de déportation, lorsqu'il a reçu une carte d'alimentation qui portait encore la mention juif, en 1945 »*, indique son fils.

Les démarches de celui-ci se sont heurtées jusqu'à présent à ce défaut de preuves. Il ne peut montrer qu'un reçu d'Abramovici rédigé sur une feuille de papier en dehors de tout cadre juridique. Mais pouvait-il en être autrement entre deux brocanteurs juifs en France en 1942 ? Un témoin, André Erlichstein, également déporté à Buchenwald-Dora, affirme se souvenir de l'opération : *« J'ai été étonné de trouver de telles signatures entre les mains d'un marchand des Puces. Mais l'époque était propice à tous les échanges et compromissions. Et le fait d'être juif était en soi dangereux, et négocier des œuvres était monnaie courante. »*

Plusieurs points restent à éclaircir. Comment ces œuvres sont-elles parvenues aux Puces, sachant qu'un Cézanne et un Renoir ne pouvaient passer inaperçus à cette date, surtout chez un brocanteur ? De qui Abramovici les tenait-il ? Comment étaient-elles arrivées sur le marché, en un temps où pillages et ventes forcées se sont multipliés ? Du Cézanne, *on sait seulement* qu'il figure au numéro 17 du catalogue raisonné de Lionello Venturi publié en 1936, qui le signale comme ayant appartenu à la collection du marchand Ambroise Vollard.

Des réponses à ces questions dépendent pour partie le succès de la réclamation de Jean-David Lebovici. Pour l'heure, ce dernier, sûr de son bon droit en dépit de la fragilité de son dossier, a porté plainte contre Louis Amigues et Françoise Cachin, directrice des Musées de France. *« Je donne l'impression d'être un fou furieux*, dit-il. *Mais je veux qu'on me rende ces toiles. »*

Philippe Dagen et Emmanuel de Roux

Le musée de Wuppertal réclame un Renoir au Louvre

LE LOUVRE possède-t-il des trésors de guerre allemands ? Ain*si posée, la question suggère que* les musées français auraient pillé leurs homologues allemands, en *1945*, sous prétexte de récupérer des œuvres volées ou acquises sous la contrainte par l'occupant nazi. C'est ce qu'affirme Sabine Fehlemann, directrice du Von der Heydt Museum de Wuppertal.

En 1997, un fax du Louvre parvient *« par erreur »*, affirme-t-elle, *au musée allemand ; il* détaille une étude de nu de Renoir, dans laquelle Mme Fehlemann croit reconnaître une ancienne pièce de ses collections, disparue pendant la guerre.

Elle vient à Paris et constate que le dos du cadre porte la mention : *« Provient du dépôt de Coblence. Vendu par Bignon pour 150 000 francs au musée de Wuppertal. Deuxième convoi Baden-Baden »*. Elle en conclut que l'œuvre doit lui revenir. Continuant son enquête, elle revendique *Un marchand de bijoux* de Delacroix, une *Tête de Zeus* d'Ingres et un *Port de Camaret* de Boudin.

La direction des musées de France a une interprétation sensiblement différente. La majorité des Musées nationaux Récupération (MNR) est constituée d'œuvres achetées sur le marché de l'art parisien pendant l'Occupa*tion pour des musées allemands* et des dignitaires nazis. Le marchand Bignon est connu pour s'être abondamment livré à ce trafic très rémunérateur. Les œuvres provenaient pour partie de collectionneurs « aryens » soucieux de profiter de l'occasion – donc *consentants* –, *mais aussi pour* partie d'œuvres confisquées à des collectionneurs juifs.

Or ces transactions tombent sous le coup de la déclaration de Washington de 1943, qui annule les actes commerciaux faits en territoire occupé, même quand ils *ont l'apparence de la légalité*. C'est évidemment le cas des achats des musées allemands. Sabine Fehlemann soutient que certaines de ces pièces ont été acquises avant l'Occupation, sans préciser lesquelles, ni où, ni quand.

Le ministère allemand de l'intérieur, soucieux de ses relations avec la France et fort occupé avec son confrère des affaires étrangères à régler le contentieux ger*mano-russe des « trophées »* enlevés par le vainqueur soviétique en 1945, a prié la conservatrice de se montrer moins zélée.

Ph. D. et E. de R.

La Villa Médicis à Rome accueille davantage d'art contemporain

ROME
correspondance

La Villa Médicis ouvre un peu plus ses portes à l'art contemporain. Elle lui consacre un nouvel espace : l'ancien atelier de Balthus, qui se trouve au bout du jardin, devant les hauts pins parasols qui bordent la villa.

C'est une grande pièce blanche, *illuminée par une large* fenêtre, que le nouveau directeur de l'Académie de France, Bruno Racine, a confiée à Zerynthia, une association culturelle dirigée par Mario et Dora Pieroni.

Pour inaugurer l'*« atelier del bosco »*, les Pieroni ont invité l'Italienne Carla Accardi, peintre abstrait qui, en 1947, avait participé au mouvement Forma uno lancé contre l'art figuratif d'un Renato Guttuso alors ouvertement défendu par le Parti communiste italien. Accardi a proposé quatre grands tableaux habités de grands signes animant des surfaces aux couleurs vives et brillantes.

Après cette exposition, qui a pris fin le 11 janvier, l'atelier doit *être occupé par une série d'expositions* d'un mois dans le cadre d'un programme consacré aux ténors des années 60 et 70 comme Kounellis, Forg, et Pistoletto. Une ligne plutôt *officielle, sans grande* surprise ni risques d'erreur, qui ne laisse pas beaucoup de place aux jeunes artistes.

Ces derniers devraient être au cœur de l'autre rendez-vous de la Villa Médicis : « La ville, le jardin, la mémoire », dédié à la création *contemporaine. Il s'agit* d'une série de trois grandes expositions, dont la première sera ouverte le 28 mai dans plusieurs espaces de la villa, offrant ainsi la possibilité de visiter des lieux dont certains n'ont jamais été ouverts au public.

Cette manifestation se déroulera *jusqu'à l'an 2000*, avec un thème différent chaque année : la ville, le jardin, la mémoire. La mémoire se réfère à l'histoire de la Villa Médicis avec son jardin, lieu *utopique qui* enferme la nature dans l'enceinte de la Ville éternelle. Le concept est très stimulant, surtout dans une ville comme Rome, où l'art contemporain est encore en marge des programmes culturels publics.

Ludovico Pratesi

★ Accademia di Francia, Villa Medici. Viale Trinità dei Monti, 1/a. Roma. Tél. : 00-39-6-676-11. Tous les jours sauf lundi, de 12 heures à 17 heures. Entrée : 6 000 lires (environ 20 francs).

La tragédie d'Œdipe magnifiée par Enesco et l'Orchestre national de France

Lawrence Foster dirige avec brio l'opéra du compositeur, comme lui d'origine roumaine

Créé pendant l'entre-deux-guerres à l'Opéra de Paris, *Œdipe*, de George Enesco, fut alors considéré comme une œuvre majeure du répertoire européen, à un moment où Paris découvrait certains ouvrages de Milhaud, de Hahn ou de Stravinsky. D'origine roumaine, comme Enesco, le chef américain Lawrence Foster en fait aujourd'hui triompher la version de concert au Théâtre des Champs-Elysées.

ŒDIPE, tragédie de George Enesco (version de concert). Avec Philippe Fourcade (Œdipe), George-Emil Crasnaru (Tirésias), Desmond Byrne (Créon), Donald Litaker (le Berger), Marcel Rosca (le Grand-Prêtre), Peter Edelmann (Phorbas), Jean-Philippe Courtis (le Veilleur), Pierre Vaello (Laïos), Karen Armstrong (Jocaste), Kaja Borris (la Sphinge), Jennifer Ringo (Antigone), Mariana Cioromila (Mérope). Orchestre national de France, Lawrence Foster (direction). Théâtre des Champs-Elysées.

Créé à l'Opéra de Paris le 10 mars 1936, *Œdipe*, d'Enesco, fut reçu d'emblée comme un ouvrage hors du commun, d'une beauté abrupte, sans concessions ni complaisance. André Pernet, dans le rôle écrasant du héros, tenait sur ses épaules le destin d'une partition qui apporta au compositeur une consécration dont l'avait privé son génie de violoniste. Il y eut une dizaine de représentations et, avec le recul, il apparaît que ce fut sans doute, au Palais-Garnier, la création la plus importante de cette période, quoique les années qui virent éclore *Salamine*, de Maurice Emmanuel (1929), *Maximilien*, de Darius Milhaud (1932), *Perséphone*, de Stravinsky (1934) et *Le Marchand de Venise*, de Renaldo Hahn (1935), aient été exceptionnellement fastes.

Œdipe fut repris à la scène en 1958 seulement, à Bucarest, dans une traduction roumaine, puis enregistré en 1966. Juste retour des choses, car, si George Enesco (1881-1955) s'était établi à Paris dès 1895 pour étudier auprès de Massenet et de Gédalge, il n'en reste pas moins, pour son pays natal, le premier compositeur d'envergure. En France, seule la radio assura la pérennité de l'ouvrage : en 1955, au lendemain de la mort du compositeur, puis en 1982 pour célébrer, à un an près, le centenaire de sa naissance.

Mais, depuis quelques années, le chef américain Lawrence Foster, fils d'émigrés roumains, a pu donner corps à sa passion pour l'œuvre d'Enesco en général, et pour *Œdipe* en particulier, dont il a dirigé le premier enregistrement en français (chez EMI, en 1990), avec une distribution prestigieuse. Depuis, il a imposé l'ouvrage ici et là. En l'invitant, Radio France n'a pas fait les choses à moitié : elle a mis à sa disposition l'Orchestre national, ainsi que le chœur et la maîtrise, soigneusement préparés, et n'a pas ménagé la publicité dans les journaux comme sur ses antennes. Car il s'agissait, ni plus ni moins, de remplir le Théâtre des Champs-Elysées (coproducteur) avec un opéra peu connu d'un compositeur qui l'est moins encore, et en version de concert...

L'accueil du public ne trompe pas sur les qualités de l'exécution

Le pari a été gagné haut la main : la salle était pleine – malgré la concurrence d'une retransmission en direct – et l'accueil du public, d'une chaleur exceptionnelle, ne trompe pas sur l'impact immédiat de cette musique passablement exigeante et sur les qualités de l'exécution. On pouvait craindre de ne pas retrouver en salle les artifices gratifiants de l'enregistrement. En fait, si l'équilibre est un peu moins favorable aux chanteurs, l'opulence et l'alchimie infiniment subtiles de l'orchestration ne peuvent être appréciées qu'au concert, davantage même qu'à l'opéra, où les musiciens sont placés dans la fosse.

Certes, les parties instrumentales ont été méticuleusement annotées par Lawrence Foster (et mises au net par la Bibliothèque de Radio France, qui a accompli de son côté un travail considérable), mais on a rarement l'occasion d'entendre une réalisation aussi lumineuse, aussi lisible d'une musique de cette densité, qui joue essentiellement sur la superposition de plans et de lignes. L'Orchestre national, au meilleur de lui-même, a fait montre d'une précision d'ensemble, d'une souplesse aussi, et d'une richesse de ressources individuelles dans les nombreux solos qui méritent d'être soulignées.

La distribution comportait quelques chanteurs roumains, car *Œdipe* doit être redonné à Bucarest dans les mois à venir, quelques Américains et de trop rares Français. L'intelligibilité du beau poème d'Edmond Fleg en souffre sans que des qualités vocales bien remarquables compensent cette perte. Du moins le rôle-titre était-il tenu avec une conviction et un engagement admirables par Philippe Fourcade tandis que le tempérament dramatique de Karen Armstrong ou celui de George-Emil Crasnaru éclataient dans les rôles de Jocaste et de Tirésias. Il faut signaler aussi les voix de ténor claires de Donald Litaker et de Pierre Vaello, ainsi que l'émouvante prestation de Jean-Philippe Courtis.

Gérard Condé

A Rennes, les ruines de Troie en toile de fond des angoisses contemporaines

FEMMES DE TROIE, de Matthias Langhoff, d'après Euripide. Avec Evelyne Didi, Emmanuelle Wion, Laure Thiéry, Frédérique Loliée, Hammou Graïa, Arnaud Saury, Rachid Zanouda.
THÉÂTRE NATIONAL DE BRETAGNE, 1, rue Saint-Hélier, 35000 Rennes. Tél. : 02-99-31-12-31. Mardi, jeudi, vendredi et samedi à 20 heures, mercredi à 19 heures. De 65 F à 130 F. Durée : 2 h 20. Jusqu'au 30 janvier. Tournée ensuite : Le Havre, Dijon, Genève, Nanterre, Oullins, Bordeaux, Saint-Brieuc, Douai, Maubeuge, Bourges.

RENNES
de notre envoyé spécial

Comment représenter le mal ? Comment lui donner forme, en le dépouillant, autant que possible, des signes de cruauté, de perversité ? Comment le montrer sans états d'âme, sans trop de sentiments, à l'œuvre dans sa logique ? Le mal au travail. Et comment mettre en scène les figures de l'anéantissement, leurs modulations, leur chant funèbre ? Telles sont quelques questions essentielles auxquelles s'attache à répondre Matthias Langhoff depuis plus de trois ans. Une recherche ouverte par *Philoctète*, de Heiner Müller (1994) ; poursuivie par *Ile du salut* (1996), d'après *La Colonie pénitentiaire*, de Kafka ; et dont *Femmes de Troie* (d'après Euripide) forme le troisième volet.

La guerre est finie. Troie vaincue, ses conquérants s'affairent à la faire disparaître. Effacement systématique, concerté, de ses traces, de ses lignées. Les hommes sont hors de combat. Restent les femmes, les enfants et les pierres. Ils émergent lentement du brouillard. Silhouettes incrustées dans une façade gréco-romaine aux fenêtres aveuglées par l'horreur : Holiday Inn de Sarajevo, mairie de Grozny. En fond de scène, légèrement flottante, comme une bâche peinte posée sur un immeuble en cours de restauration, l'image sépia d'un cinéma, le Gloria, où l'on donne *Reise in die Vergangenheit* (*Voyage vers le passé*). Devant, une femme porte un masque à gaz en poussant un landau : Allemagne, année zéro. En fondu-enchaîné, apparaissent les étraves de deux cargos à l'ancre. Les Achéens vont être surpris à l'œuvre. Ouverture à témoins au tribunal international de l'Histoire. Impossibilité d'asservir les mots. Chant premier. Troie, année zéro.

INSTRUMENTS DE L'EFFROI

En créateur tout-puissant (auteur, metteur en scène, décorateur, éclairagiste), Matthias Langhoff a réuni entre ses mains les instruments de l'effroi. Le décor précède les acteurs. La cité démantelée se concentre en un théâtre antique (ou un cirque). Le plateau tournant est une machine à broyer. A chaque tour, elle peut écraser ou éjecter ses victimes, mais elle peut aussi protéger, « ouvrant-fermant » des caches aux femmes traquées et à leurs enfants. Résistance désespérée de celles qui n'ont que leur humanité pour arme. Soumission des Achéens (« *ou bouchers, ou bétail* ») aux ordres, au système. Lâcheté des dieux, enfuis au premier grand souffle du vent, et qui répondent obstinément absent. Conscience des femmes ne n'avoir plus que la mémoire en partage. Hécabé-Hécube (Evelyne Didi) place dans la bouche du petit Astyanax un galet gravé de ses ongles : « *De peur, les Grecs ont tué cet enfant.* »

Matthias Langhoff a estimé que la pièce d'Euripide n'avait pu traverser deux millénaires et demi sans altération ; que la recherche d'une pureté originelle était vaine, pour la simple raison que nous étions toujours empêtrés dans ses origines, tribales et brutales, asservies au désir et à la vengeance, qui se paie d'abord d'or et de captives. Il a ajouté un prologue de sa façon, abandonnant au décor des prostituées emmenées en esclavage par les guerriers. Sa prose est chargée des épreuves du voyage, accumulant les traces des violences reçues en chemin, soignées à coups d'adjonctions, d'emprunts, de colmatages. Laurence Calame a poli cet Euripide-Langhoff impur sous un français superbe, très contemporain, qui autorise les chœurs antiques à passer tout naturellement au son brechtien, dans un alexandrin de lycée.

Au centre du plateau se tient la figure de Hécabé, mère-courage aux rares cheveux blancs. Evelyne Didi lui apporte une conscience claire, une voix claire. Elle ne prévoit pas, comme Cassandre, elle voit, tout simplement. Et c'est pire encore. Le récit de l'anéantissement programmé de Troie, le spectacle, se lit dans son regard. La soldatesque en habit de terreur tournoie autour d'elle, autour des filles, affairée, efficace, sans l'ombre d'un sentiment.

Pour regagner son camp, elle franchit froidement les chevaux de frise qui séparent la scène des spectateurs. Ils sont chez nous. Parmi nous. Et aucun espace n'est censé échapper à leur table rase. Bientôt, au terme de cet opéra étouffant et grandiose, ne reste plus que le silence des pierres. Depuis, elles n'ont pas cessé de nous parler.

Jean-Louis Perrier

Michel Sardou chante en rond à Bercy

MICHEL SARDOU. Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, bd de Bercy, Paris 12e. Mo Bercy. Le 18 janvier. Du mardi au samedi, à 20 h 30 (relâche le jeudi). Le dimanche à 16 heures. Jusqu'au 1er février. Complet. Concert supplémentaire le jeudi 29. Prix 200 à 350 F.

Pas d'effervescence particulière ce dimanche aux abords de Bercy. Aucun risque de débordement. Pas de fans transis, pressés d'approcher leur héros. Une foule calme et tranquille. Des vieilles dames venues en groupe, des couples sages, avec ou sans enfants, certains avec des fleurs à la main, pour les donner tout à l'heure au chanteur, le plus populaire des chanteurs français. En plus de trente ans de carrière, Michel Sardou a enregistré 34 albums, vendu des dizaines de millions de disques. Pour cette nouvelle série de concerts à Bercy, comme en 1993, tout est complet. A l'intérieur de la salle, une scène située juste au centre. Les affiches avaient prévenu : « *Michel Sardou au milieu de Bercy.* »

Stratagème pour donner au public l'illusion d'une relative proximité. La scène est ronde, nue. Pendant deux heures, le chanteur va tourner d'un pas nonchalant sur ce chemin circulaire. Le plateau, parfois, tourne avec lui. Les musiciens, les choristes, sont dans la fosse, au centre du cercle. De temps en temps, ils surgissent à la surface, puis, leur solo exécuté, le morceau terminé, ils retournent sagement au-dessous. Le maître reprend alors sa promenade solitaire. Le rythme peut bien s'accélérer, le swing fleurir entre deux couplets, Sardou reste imperturbable, généreux dans la voix certes, mais jamais dans les gestes. Il conserve pratiquement du début à la fin le même pas, posé, un peu raide dans son smoking. Il passe en revue quelques-uns de ses plus grands succès, choisis parmi son vaste répertoire. « *Figurez-vous que j'ai commis cinq cents chansons* », dit-il, un brin cabotin. Dans un ouvrage que lui consacrent Thierry Séchan et Hugues Royer (*Michel Sardou*, Editions du Rocher), le chanteur déclare : « *Il ne faut pas se dire* "Dans vingt ans, on va écouter mes chansons". *Elles seront inaudibles, dans vingt ans ! Déjà, elles commencent à s'user au bout de cinq ou six ans.* »

MÉMOIRE COLLECTIVE

Sardou n'a pas peur de se contredire. Il entre sur scène en interprétant *La Maladie d'amour*, qui date de 1973. *Les Bals populaires*, également au programme, a été écrite en 1970. Ce fut son premier disque d'or, l'année de son premier Olympia, en ouverture d'Enrico Macias. Dans la foulée, à l'époque, il créa aussi *Mourir de plaisir*, *Les Vieux Mariés*, *Les Villes de solitude*, *Le France*, *Je vais t'aimer*, *Je vole*... Autant de tubes entrés dans la mémoire collective, après avoir, pour certains, traversé quelques turbulences. Au cours des années 70, des comités anti-Sardou s'étalent constitués pour l'empêcher de se produire sur scène, jugeant le contenu de ses textes trop réactionnaire. Les comités ont disparu. En 1998, Sardou peut continuer de chanter sans qu'on vienne l'importuner. « *J'ai envie de violer des femmes/De les forcer à m'admirer* » (*Les Villes de solitude*).

Le public de Bercy, comblé, retrouve ses titres favoris, reprend en chœur *En Chantant*, accueille par une ovation *Les Lacs du Connemara*. A Bercy, Sardou ne reprend que quatre titres de son dernier enregistrement, *Salut* (Trema). Par exemple, *Mon dernier rêve sera pour toi*, décrivant les malheurs d'un homme célèbre en prise avec le fisc et les huissiers, prétexte ici à un peu d'agitation sur scène : quelques enjambées du chanteur, poursuivi par ses musiciens, dans le rôle des méchants. C'est charmant, un tantinet naïf. Comme le sont d'autres effets de mise en scène ou en lumière qui accompagnent les chansons : un fauteuil pour *Il était là (le fauteuil)*, un djembé pour *Afrique Adieu*, des dés à jouer dessinés par les projecteurs pour *Casino*.

Patrick Labesse

SORTIR

PARIS

Poèmes de René Char
Michel Piccoli, Dominique Blanc et Paul Veyne, professeur au Collège de France, lisent des poèmes de René Char, mort il y a dix ans. Ces lectures sont entremêlées d'un récit de la vie du poète et de réflexions sur son œuvre.
Bouffes du Nord, 37 bis, boulevard de la Chapelle, Paris 10e. Mo La Chapelle. Les 19, 20, 21, 22, 27, 28, 29, 30 et 31 janvier, à 21 heures. Tél. : 01-46-07-34-50. De 70 F à 130 F.

Reinette l'Oranaise
Légende vivante de la musique arabo-andalouse, installée depuis 1962 en France, où elle a d'abord animé fêtes et mariages, avant que sa carrière ne prenne une tournure internationale dans les années 80. Elle reçut en 1995 le Grand Prix de l'académie Charles-Cros, une juste récompense pour cette coquette vieille dame n'ayant jamais voulu dévoiler son âge, grande chanteuse de la tradition arabo-andalouse, mais également de chaâbi et du folklore oranais.
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mo Bastille. Le 19, à 20 heures. Tél. : 01-49-87-50-50. Location Fnac, Virgin.

Pandit Ajoy Chakrabarty
Originaire du Bengale, ce chanteur est reconnu comme l'un des plus grands interprètes, avec Dinker Kaikini, du *khyal*, forme de chant classique prédominant en Inde depuis le XIIIe siècle. S'il a fait de ce style sa spécialité, il affectionne aussi d'autres formes de chant, comme le *thumri*, genre semi-classique, au romantisme envoûtant.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mo Châtelet. Le 19, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F.

CHÂTILLON

Des chorégraphes et Balthus
Michèle Anne de Mey, William Petit et Sandra Martinez, Pierre Droulers, Serge Noyelle : cinq artistes jouent avec les images de Balthus. Attention, danger ! La commande leur a été passée par le Théâtre de Châtillon.
Chapelle des Sarments, 15, rue de la Gare, 92 Châtillon. Du 19 au 24 janvier, 20 h 45. Tél. : 01-46-57-22-11. De 50 F à 80 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

A Gun for Jennifer (**)
de Todd Morris (USA, 1 h 25), avec Deborah Twiss, Benja Kay.
L'Amour de ma vie
de Scott Winant (USA, 1 h 54), avec Jeanne Tripplehorn, Dilan McDermott.
L'Associé du diable (*)
de Taylor Hackford (USA, 2 h 20), avec Al Pacino, Keanu Reeves.
Au-delà du désir
de Lance Young (USA, 1 h 43), avec Craig Sheffer, Sherryl Lee.
Demain et encore demain
de et avec Dominique Cabrera (France, 1 h 49).
Funny Games (**)
de Michael Haneke (Autriche, 1 h 43), avec Susanne Lothar, Ulrich Mühe.
Le Gone du Chaâba
de Christophe Ruggia (France, 1 h 36), avec Bouzid Negnoug, Nabil Ghalem.
Loin du front
de Vladimir Léon et Harold P. Manning (France, 1 h 03), avec Odile Roig, Estelle Aubriot, André Badin.
Lolita (*)
d'Adrian Lyne (USA, 2 h 17), avec Jeremy Irons, Melanie Griffith.
Omelette
de Rémi Lange (France, 1 h 18), avec Antoine Parlebas, Rémi Lange.
U-Turn (*)
d'Oliver Stone (USA, 2 h 04), avec Sean Penn, Jennifer Lopez.
La voie est libre
de Stéphane Clavier (France, 1 h 28), avec François Cluzet, Emma de Caunes.
Welcome to Sarajevo
Film britannique de Michael Winterbottom (Grande-Bretagne, 1 h 40), avec Stephen Dillane, Woody Harrelson, Marisa Tomei.
(*) Film interdit aux moins de 12 ans.
(**) Film interdit aux moins de 16 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn).

REPRISES

Show Boat
de George Sidney, avec Kathryn Grayson, Ava Gardner, Howard Keel, Agnès Moorehead, Robert Sterling.
Américain, 1951 (2 h 05).
VO : Reflet Médicis I, 5e (01-43-54-42-34) ; Mac-Mahon, 17e (01-43-29-79-89).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Rencontre philosophique
avec Danièle Cohen-Lévinas, Catherine Kintzler, Françoise Proust et Pascal Quignard.
Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Mo Odéon. Le 19, 20 heures. Tél. : 01-44-41-36-44. Entrée libre sur réservation.
Compagnie Montalvo-Hervieu
Paradis.
Théâtre Jean-Vilar, 16, place Stalingrad, 92 Suresnes. Les 19 et 20, 21 heures. Tél. : 01-46-97-98-10. 120 F.
Thierry Félix (baryton)
Jean-Philippe Collard (piano)
Œuvres de Fauré, Debussy, Ibert et Duparc.
Comédie des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. Le 19, 20 h 30. Tél. : 01-53-23-99-19. De 90 F à 250 F.
Tom Krause (baryton)
Schubert : *Le Voyage d'hiver.*
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mo Miromesnil. Le 19, 20 h 30. Tél. : 01-49-53-05-07. De 115 F à 300 F.
Pedro Burmester (piano)
Janacek : *Dans les brumes, Sur un sentier herbeux.* Liszt : *Gondole Funèbre, Après une lecture du Dante.* Wagner-Liszt : *Liebestot.*
Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Mo Solferino. Le 20, 12 h 30. Tél. : 01-40-49-47-17. 80 F.
Ryan Kysor Quartet
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. Les 19 et 20, 22 h 30. Tél. : 01-43-26-60-00. De 120 F à 150 F.
Mehdi Bennani Quartet,
Boris Blanchet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Les 19 et 20, 22 h 30. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.
Cuarteto Cedron
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mo Sentier. Les 19 et 26, 20 heures. Tél. : 01-42-36-37-27. 90 F.
Jamshid Chemirani,
Mohammad Torabi
Studio Danse théâtre et musique, 6, rue de la Folie-Méricourt, Paris 11e. Mo Saint-Ambroise. Le 19, 20 h 30. Tél. : 01-47-00-19-60. 80 F.
Hayet Ayad, Christian Zagaria
Théâtre Grévin, 10, boulevard Montmartre, Paris 9e. Mo Rue-Montmartre. Le 19, 20 h 30. Tél. : 01-48-24-16-97. 140 F.
Dirty Linen
Tourtour, 20, rue Quincampoix, Paris 4e. Mo Châtelet. Les 19 et 20, 22 h 15. Tél. : 01-48-87-82-48. 60 F.

REPORT/ANNULATIONS

Gundula Janowitz
Natalia Trouli
La série des Lundis musicaux de Gaveau à Paris annonce le report du 26 janvier au 4 mai du récital de la soprano allemande Gundula Janowitz. Par ailleurs, la Salle Gaveau annule le récital de piano de Natalia Trouli, prévu le 27 janvier.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Tél. : 01-49-53-05-07.
Orchestre philharmonique d'Israël
N'ayant pu s'assurer le concours des sponsors nécessaires, l'Orchestre philharmonique d'Israël doit renoncer à sa prochaine tournée en France. En conséquence, le concert prévu salle Pleyel le 2 février avec Antonio Pappano et Maxim Vengerov est annulé. Selon le lieu d'achat, les spectateurs pourront se faire rembourser leurs billets soit à la Salle Pleyel (01-45-61-53-00), soit au Théâtre des Champs-Elysées (01-49-52-50-50).

RÉSERVATIONS

Penthésilée
d'après Heinrich von Kleist, traduction de Julien Gracq, mise en scène de Julie Brochen.
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11e. Du 27 janvier au 28 février. Tél. : 01-43-57-42-14. 80 F et 120 F.
Natacha Atlas
Elysée Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Anvers. Le 27 janvier, à 19 h 30. Tél. : 01-44-92-45-45. 132 F.

DERNIERS JOURS

24 janvier :
Maurice Henry (1907-1984)
La Galerie, 9, rue Guénégaud, Paris 6e. Mo Odéon. Tél. : 01-43-54-85-85. De 11 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi.
25 janvier :
Géricault, dessins et estampes dans les collections de l'Ensba
Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 13, quai Malaquais, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 01-47-03-50-00. De 13 heures à 19 heures. Fermé lundi. 20 F.
25 janvier :
Louis Soutter (1871-1942)
Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois, Paris 3e. Mo Saint-Paul. Tél. : 01-42-71-44-50. De 14 heures à 19 heures. Fermé lundi et mardi. Entrée libre.
25 janvier :
Soir de fête
d'Irina Dalle, mise en scène de l'auteur, avec Martine Thinières.
Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Mo Saint-Denis Basilique. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-48-13-70-00. Durée : 1 h 10. 50 F.
25 janvier :
Le Toucher de la hanche
de Jacques Gamblin, mise en scène de Jean-Michel Isabel, avec Jacques Gamblin.
Gaîté-Montparnasse, 26, rue de la Gaîté, Paris 14e. Mo Edgar-Quinet. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 18 h 15 et 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-43-22-16-18. De 90 F à 160 F.

EN VUE

■ Les Britanniques, suspendus au sort de deux petits cochons roux échappés d'un abattoir pendant une semaine, ont appris, vendredi 16 janvier, que les suidés, repris, ne seront pas mangés. L'Association des végétariens, assaillie d'appels de personnes écœurées par la viande de porc, se réjouit et déclare : *« Ce qui est beau avec les Britanniques, c'est qu'il ne faut pas grand-chose pour réveiller leur conscience. »*

■ **David Oddsson**, premier ministre islandais, surnommé le roi David par ses partisans, Ubu roi par ses adversaires, avait convié les 270 000 citoyens de la République à son cinquantième anniversaire. Quelques centaines à peine ont répondu à l'invitation. Le mousseux est resté dans les caisses.

■ La Cour administrative du Gabon, pays indépendant depuis 1960, vient de reconnaître, après trois ans de procédure, la formation politique de **Max-Anicet Koumba**. *« Il s'agit là d'une victoire de la démocratie »*, a déclaré M. Koumba, au nom de son nouveau parti, le Rassemblement des Gaulois (RG).

■ **Lyn Rutherford**, trente-deux ans, actuellement employée d'une société d'informatique en Californie, réclame l'asile politique aux Etats-Unis. Mme Rutherford, sud-africaine, mais blanche, ne peut à son avis courir le risque de retourner dans un pays qui *« favorise les Noirs et les gens de couleur »*.

■ Les routes étant impraticables au Cameroun, un camion a fini sa course dans un ravin près de Bamenda : treize morts, vingt blessés. Les passagers allaient à un enterrement. En Inde, où les accidents de la circulation ont fait 70 000 morts en 1996, un car a versé dans un canal de l'Etat du Karnataka : trente-quatre noyés. Les victimes revenaient d'un mariage.

■ **Don Luciano Cantini**, cinquante ans, curé de la paroisse de Sant Agostino en Toscane, cédant à sa passion du cirque, joue régulièrement le clown **Pompelmo**, en compagnie de son compère **Banana**, sous tous les chapiteaux de la région. A l'occasion de l'ouverture du procès en béatification du père Quilici, dans la cathédrale de Livourne, Don Cantini a fait se tordre de rire les enfants en mimant la parabole du grain de sénevé.

■ **Sandra**, qui savait depuis le troisième mois de sa grossesse que son bébé mourrait, n'a pas voulu avorter. Depuis, elle serre les poings pour que l'enfant, venu au monde mercredi 14 janvier à l'hôpital Sainte-Anne de Turin, résiste au moins une semaine, le délai prévu par la loi, pour qu'on prélève ses organes et sauve un peu de vie. **Gabriel**, né sans crâne et sans cerveau, lutte de son côté.

Christian Colombani

Clonage : « The Lancet » refuse tout anathème planétaire

L'hebdomadaire médical londonien condamne les initiatives de l'Union européenne et des Etats-Unis visant à interdire coûte que coûte cette technique dans l'espèce humaine

THE LANCET ou l'art de savoir être, diplomatiquement, en marge. Il faut un jour aller jusqu'au 42 Bedford Square de Londres, son luxueux siège, pour prendre la mesure de ce que peut être le mariage d'élégance paradoxale, de sérieux et d'ironie, qui font le charme autant que la puissance d'une certaine Angleterre. Les responsables du célèbre hebdomadaire médical – qui fête cette année le 175ᵉ anniversaire de sa création – prennent, une nouvelle fois, plaisir à s'exprimer à contre-courant de la pensée dominante.

Dans un éditorial vigoureux autant que solennel, *The Lancet*, daté du samedi 17 janvier, publie un texte éthiquement bien peu correct sur la question tant controversée aujourd'hui du clonage et de l'usage éventuel de cette technique dans l'espèce humaine. Il n'est que temps pour *The Lancet* de calmer la polémique internationale, née de l'annonce faite il y aura bientôt un an, dans les colonnes de *Nature*, de la création de la brebis Dolly. Reprenant les termes de l'éditorial qu'il avait consacré, le 8 mars 1997, à ce qui, de l'avis unanime, a constitué l'événement scientifique de l'année (sinon de la décennie) passée, *The Lancet* estime que rien, sur le fond, n'a changé.

Ni les déclarations de Richard Seed, ce physicien américain qui vient d'annoncer son intention d'ouvrir une clinique américaine du clonage à des fins reproductrices, ni les condamnations indignées de Bill Clinton sur ce thème, ne sont de nature à émouvoir les responsables de Bedford Square. La réflexion de ces derniers n'est pas non plus troublée par les condamnations formulées ces derniers jours sur le thème du clonage américain par près de la moitié des quarante pays membres du Conseil de l'Europe. Pour *The Lancet*, la seule initiative *« rafraîchissante »* autant que raisonnable est celle adoptée par le Royaume-Uni, qui, loin de condamner a priori une telle perspective, engage une large concertation visant à prendre le pouls de l'opinion publique dans le pays. *« Cette approche apparait raisonnable et tranche avec les réactions machinales d'interdictions tous azimuts et l'hystérie née d'une mauvaise information »* écrit The lancet.

L'hebdomadaire prend ainsi clairement position en faveur du nécessaire calcul des bénéfices scientifiques et médicaux par rapport aux risques moraux qu'impose dorénavant le possible recours au clonage dans l'espèce humaine. Il assoit sa position en critiquant les déclarations faites sur ce thème et en dénonçant, au passage, l'illogisme de Donna Shalala, secrétaire d'Etat américain à la santé. M. Seed n'est pas, lui non plus, épargné par l'hebdomadaire médical, qui dénonce le caractère approximatif et outrancier de ses propos. *The Lancet* estime notamment que l'initiative de M. Seed risque, fort malencontreusement, de faire du clonage humain une question longtemps taboue. A Bedford Square, on juge en somme que l'urgence est de ne pas se hâter, mais de faire la part entre les fantasmes et le raisonnable. L'essentiel, estime-t-on, est de ne pas prononcer sur ce thème un anathème planétaire et définitif. La priorité, contrairement à l'initiative du Conseil de l'Europe et aux déclarations du président des Etats-Unis, serait d'attendre le verdict de la concertation organisée au Royaume-Uni.

Jean-Yves Nau

DANS LA PRESSE

EUROPE 1
Alain Duhamel
■ Le Parti communiste a adopté une ligne apparemment contradictoire, paradoxale et même schizophrénique qui ne s'explique que si l'on considère que, derrière son style, ses thèmes et ses initiatives protestataires et critiques, le PC continue d'évoluer vers ce que l'on pourrait appeler un réformisme populaire. Robert Hue cherche à reconquérir l'électorat populaire, et notamment à le disputer au Front national. Le PC accepte, au sein du gouvernement, le réalisme jospinien (budget sérieux, privatisations nécessaires, euro). Il va même, au-delà des apparences, entrer dans une phase plus unitaire avec l'imminence des élections locales, de la discussion de la loi sur les 35 heures puis de celle sur l'exclusion sociale.

RFI
Jacques Rozenblum
■ Depuis un an et demi que le président russe a été réélu à la magistrature suprême, il a passé la moitié de son temps en congé maladie. Son entourage fait tout pour donner l'impression que, même lorsqu'il est alité, la situation est sous contrôle, que Boris Eltsine dort avec le bouton nucléaire sous l'oreiller, qu'il continue à tenir fermement son stylo pour signer les décrets, bref, qu'il est passé maître dans l'art de gouverner couché. En réalité, pendant ses absences, une sorte d'indolence s'empare des administrations, et l'Etat s'enfonce peu à peu dans l'engourdissement. Le président revient donc redonner une nouvelle impulsion à une vie politique assoupie. Mais cette conduite heurtée, en double pédalage, hésitant entre freinage et accélération, finit par être un lourd handicap.

MARIANNE
Jean-François Kahn
■ Croit-on que Zola ne tonnerait pas aujourd'hui contre les prurits rétrogrades du CNPF ou les ardeurs intégristes de Mme Christine Boutin ? Qu'il ne serait pas capable d'écrire, par exemple : *« J'accuse le baron Seillière – ce chef de file de l'anti-France, qui affirme que l'intérêt des actionnaires passe largement avant l'intérêt national ; cet escroc intellectuel qui a supprimé des emplois mais n'en a jamais créé ; ce féodal technocrate qui a tout reçu à la naissance mais ne veut rien distribuer et qui exploite la bonne foi des entrepreneurs non monopolistes pour mieux les écraser – de participer, au détriment de la nation et de la république, à une entreprise de guerre civile froide. »* Et la preuve que Zola est toujours d'actualité, c'est qu'aucun responsable de revue de presse n'oserait citer ces lignes... par peur d'être traîné devant des tribunaux.

LCI
Pierre-Luc Séguillon
■ Le clair-obscur n'est plus de saison. Lionel Jospin va devoir parler cette semaine. Le temps est venu pour lui de dire clairement les conséquences de ses choix européens à des interlocuteurs qui attendent des réponses par nature contradictoires. Aux uns et aux autres, Lionel Jospin a pu habilement faire croire, le temps d'un état de grâce, qu'il était possible de concilier la carpe et le lapin, l'euro et l'emploi, la rigueur et la relance, la croissance et la réduction du temps de travail. Mais le moment de vérité est venu.

www.graffiti.org

Deux artistes américains ont rassemblé des graffitis et des fresques murales du monde entier

SUR ART CRIMES, les tagueurs sont à l'honneur. Ce site Web au nom ambigu est un musée virtuel exposant plus deux mille graffitis, tags et peintures urbaines sauvages, photographiés dans quatre-vingts villes de trois continents. Ses créateurs, Susan Farrell et Brett Webb, deux artistes américains, ont affiché un manifeste qui résume leur démarche : préserver et publier des œuvres qui, dans leur forme originelle, ne disposent que d'un public local et sont vouées à disparaître. *« Or, pour cela, Internet est peut-être le meilleur instrument. (...) Nous voulons aussi faire savoir que les graffitis sont réalisés par des artistes, pas par des gangs.... »* Mais très vite, on découvre une ambiance plus rebelle.

Art Crimes est hébergé par un serveur baptisé Information Liberation Front, apparemment peuplé de hackers et de militants libertaires. Cette semaine, le dessin placé en exergue s'intitule *Pintando la frontera* (En peignant la frontière) : signée par un collectif d'artistes latinos de Los Angeles, cette

vaste fresque évoque avec brutalité la saga des Mexicains qui passent la frontière américaine en fraude.

L'exposition est divisée en deux sections, correspondant aux deux supports de prédilection des tagueurs : les murs et les wagons de chemins de fer. Dans chaque catégorie, les Américains sont les plus nombreux, mais Art Crimes a rassemblé des photographies de dessins venant d'une vingtaine de pays européens, du Portugal à la Lituanie, ainsi que de quelques villes d'Asie et d'Amérique latine. La France est bien représentée, avec des reproductions d'œuvres trouvées à Paris, Marseille, Toulouse, Le Mans et Evreux. Au total, ce site permet de constater que les tagueurs du monde entier restent fidèles au style inventé par les Américains. A noter aussi une impressionnante compilation d'esquisses, que les artistes réalisent sur des cahiers d'écoliers avant de s'attaquer aux murs et aux trains.

Pour rassembler cette collection, les responsables du site ont mis en place un réseau informel de correspondants, qui les approvisionnent régulièrement en photographies numérisées. Selon le cas, il s'agit des artistes eux-mêmes, ou de photographes parcourant leur ville à la recherche de nouveaux dessins. En outre, grâce à son début de notoriété, Art Crimes devient déjà un lieu de rencontre virtuelle pour des groupes d'artistes locaux plus ou moins structurés, comme les Yo Clan Players de Zagreb ou les 6 Bears de Bruxelles, et des galeries d'art alternatives. Tagueurs de tous les pays...

Yves Eudes

SUR LA TOILE

NOUVEAU SITE POUR MATIGNON
■ A l'occasion de la présentation par le premier ministre de son plan pour le développement de l'Internet (*Le Monde* du 17 janvier), le site de Matignon a été revu et augmenté. Par ailleurs, le ministère de la culture a affiché sur son site la liste des mesures envisagées en matière culturelle. Et le ministère de la défense a annoncé l'ouverture prochaine de son site, qui devra être une *« une vitrine »* de l'activité des états-majors et des services ministériels. – *(AFP.)*
www.premier-ministre.gouv.f
www.culture.fr
www.defense.gouv.fr

SUÈDE : ENSEIGNER L'HOLOCAUSTE
■ Le gouvernement suédois a ouvert un site visant à enseigner aux jeunes l'histoire du génocide perpétré par les nazis contre les juifs d'Europe. En 1997, une enquête menée auprès d'écoliers âgés de douze à dix-huit ans avait montré qu'un tiers des jeunes interrogés doutaient de la réalité de l'Holocauste. Le site raconte les histoires de sept déportés de différents pays, dont quatre ont survécu et trois sont morts dans les camps. – *(AP.)*
www.levandehistoria.org

Les chimères de l'an 2000

par Alain Rollat

L'AN 2000 ? Il n'y a plus rien à en dire depuis la soirée spéciale que Canal Plus a consacrée, samedi, à l'idée que s'en faisaient nos arrière-grands-parents. Ils rêvaient pour nous d'un monde meilleur. Ils nous promettaient des villes à la campagne, des résidences secondaires sous-marines, des vacances extraplanétaires. Il y a même un illuminé, un certain J. Bonner, qui, aux Etats-Unis, en 1971, prédisait la semaine de travail de trente heures, le week-end de trois jours et l'institution d'une *« rente annuelle minimale garantie »* pour les hommes qui ne travailleront plus. Ah ! que c'était émouvant de le voir, à la télé de l'époque, gamberger en noir et blanc : *« Le seul problème du prochain millénaire*, disait ce génial futurologue, *sera que dans une société où une minorité de travailleurs alimentera une majorité d'oisifs on ne pourra plus maintenir la notion de démocratie actuelle parce qu'on ne pourra plus avoir le droit de voter pour choisir ce que les gens feront puisqu'il n'y aura plus rien à faire... »* Broutille !

Aujourd'hui, la seule question qui vaille est bien celle qu'a posée Jérôme Bonaldi, l'éclectique joker de Canal Plus, qui présentait ce beau montage d'archives : pourquoi nos ancêtres n'ont-ils pas vraiment cru à leurs rêves ? Forts de cette leçon, il ne nous reste plus qu'à mettre toute notre foi à concrétiser nos propres rêves. Et s'il fallait retenir un seul projet, parmi tous ceux qui ont été conçus à haute voix, dans la seconde partie de cette émission, par les éminents professeurs du Collège de France, nous retiendrions, pour notre part, celui du paléontologue Yves Coppens, le découvreur de Lucy, notre grand-mère africaine commune : il recommande d'engager sans tarder l'opération de survie qui consistera, s'il nous reste un grain de bon sens, à déplacer notre bonne vieille Terre dans l'espace pour la mettre en orbite autour d'un autre soleil avant que le nôtre ne meure complètement.

Il ne nous reste que cinq milliards d'années pour mener à bien ce déménagement. Raison de plus pour emballer, dès à présent, les espèces rares. En commençant par les deux mutants repérés ce week-end, l'un dans le magazine « Outremers » de France 3, l'autre, sur France 2, dans l'émission de Christophe Dechavanne : cet extraordinaire homme-poisson de Bora-Bora qui attrape les requins au lasso pour le seul plaisir de les caresser et cette immortelle femme-ventouse qui prétend que *« c'est les CRS qu'il faudrait faire intervenir dans les entreprises pour assurer l'égalité des salaires entre les hommes et les femmes »*, une certaine Arlette Laguiller.

LUNDI 19 JANVIER

FILMS DE LA SOIRÉE

18.00 Le Grand Sommeil (version inédite) ■ ■ ■
De Howard Hawks (Etats-Unis, 1945, N., 150 min). Ciné Cinéfil

18.35 *Sacco et Vanzetti* ■ ■
De Giuliano Montaldo (Italie, 1971, v.o., 115 min). Ciné Cinémas

20.05 Entretien avec un vampire ■ ■
De Neil Jordan (Etats-Unis, 1994, 125 min). TSR

20.10 A toute allure ■
D'Adam Rifkin (Etats-Unis, 1994, 95 min). RTBF 1

20.30 Le Serment rompu ■ ■
De Kon Ichikawa (Japon, 1962, N., v.o., 120 min). Ciné Cinéfil

20.30 La Meilleure Part ■
D'Yves Allégret (France, 1955, 95 min). Festival

20.30 Les Tortues Ninja II : *Les héros sont de retour* ■
De Michael Pressman (Etats-Unis, 1991, 110 min). RTL 9

20.35 Le Jaguar ■
De *Francis Veber (France, 1996,* 95 min). Canal +

20.35 *Le Piège* ■
De John Huston (Etats-Unis, 1973, 95 min). TMC

20.45 Bye-Bye ■ ■
De Karim Dridi (France - Belgique - Suisse, 1995, 100 min). Arte

20.45 La Belle de Moscou ■
De Rouben Mamoulian (Etats-Unis, 1957, 115 min). France Supervision

20.50 Hot Spot ■ ■
Δ De Dennis Hopper (Etats-Unis, 1990, 145 min). M 6

21.00 Bonsoir ■
De Jean-Pierre Mocky (France, 1995, 90 min). Paris Première

22.05 Cours après moi, shérif ■
De Hal Needham (Etats-Unis, 1977, 90 min). Canal Jimmy

22.20 L'aigle s'est envolé ■
De John Sturges (Grande-Bretagne, 1977, 115 min). RTL 9

22.25 The Pillow Book ■
De Peter Greenaway (Fr. - GB, 1995, v.o., 119 min). Canal +

22.30 *La Grande Lessive* ■ ■
De Jean-Pierre Mocky (France, 1968, *95 min*). Paris Première

22.30 Au cœur de l'orage ■ ■
De Jean-Paul Le Chanois (France, 1948, N., 85 min). Ciné Cinéfil

22.45 Kabloonak ■
De Claude Massot (France - Canada, *1994, 105 min).* France 3

23.35 Remontons les Champs-Elysées ■ ■ ■
De Sacha Guitry (France, 1938, N., 105 min). Festival

23.50 Elsa, Elsa ■ ■
De Didier Haudepin (France, 1985, *75 min*). Ciné Cinémas

23.55 Les Quatre Vérités ■
De Luis Berlanga, Alessandro Blasetti, Hervé Bromberger et René Clair (Fr., 1963, N., *105 min*). Ciné Cinéfil

0.15 Le Dernier *Milliardaire* ■ ■
De René Clair (France, 1934, N., *95 min*). RTL 9

0.25 Les Aventures du baron de Münchausen ■ ■ ■
De Terry Gilliam (Grande-Bretagne, 1988, v.o., 125 min). Canal +

0.40 Schtonk ! ■
De Helmut Dietl (Allemagne, 1992, 105 min). Arte

1.40 Don't Take It To Heart ■
De Jeffrey Dell (Grande-Bretagne, *1944, N.,* v.o., 90 min). Ciné Cinéfil

3.55 Fahrenheit 451 ■ ■
De François Truffaut (Grande-Bretagne, 1966, 110 min). Canal +

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.45 L'Ecran témoin. Le désir automobile. RTBF 1

MAGAZINES

18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Allô l'Algérie. Avec Johnny Hallyday ; Pascal Obispo. Canal +

19.00 Envoyé spécial, les années 90. L'argent sale. La tourmente. Twenty-nine palms. Histoire

20.00 Thalassa. Les Exilés de Puerto Eden. TV 5

21.00 Enjeux - Le Point. L'Amérique extra-large. TV 5

22.35 Y a pas photo ! Avec Carole Laure, Pascal Légitimus. TF 1

22.50 D'un monde à l'autre. *France 2*

0.40 Le Cercle des arts. La Cour. Invités : Emmanuel Leroy-Ladurie ; Jean-François Solmon ; *Jean-Marie Perouse, etc.* France 2

DOCUMENTAIRES

20.35 L'Œil au-dessus du puits. Planète

20.55 Chanel, Chanel. *Téva*

21.00 Le Temps des cathédrales. [1/9]. L'Europe de l'an mil. Histoire

23.00 Palestine : Histoire d'une terre. [2/2]. 1950 - 1991. Planète

0.25 Petite Poussine. Planète

0.30 ▶ La Case de l'Oncle Doc. *Au commencement... il était une fois* des Juifs arabes. France 3

SPORTS EN DIRECT

1.15 Tennis. Internationaux d'Australie *(2e jour).* Eurosport

MUSIQUE

21.00 La Bohème. Mise en scène de Giancarlo Menotti. Muzzik

23.05 Dizzy Gillespie. Quintet Live 1987. Muzzik

23.35 Johnny Hallyday au Palais des Sports 1969. *Canal Jimmy*

23.45 Festival Chopin : Switala. *France Supervision*

0.10 Madame Butterfly. Mise en scène de Giulio Chazalettes. Téva

0.45 Russlan et Ludmila. Mise en scène de L. Mansouri. France Supervision

0.50 Jazz 6. *Antoine Hervé Group.* *M 6*

VARIÉTÉS

20.25 Souvenir. Nougaro. Canal Jimmy

TÉLÉFILMS

19.35 Un enfant tant désiré. De Pierre Joassin. Festival

22.05 Les Alsaciens. *De Michel Favart [3/4].* Festival

22.35 Une saison de feuilles. *De Serge Leroy.* TV 5

22.40 ▶ Nés quelque part. De Malik Chibane. Arte

23.15 California Heat. Δ De Richard Brandes. M 6

SÉRIES

19.10 Daktari. *Le mur de flammes.* Série Club

20.50 Les Marmottes. Vies secrètes. TF 1

20.55 Entre terre et mer. D'Hervé Baslé [5/6]. France 2

21.00 Le Caméléon. *Le grand plongeon.* Série Club

21.15 New York Police Blues. *Salade russe.* *Canal Jimmy*

NOTRE CHOIX

● 20.40 TF 1
Les Marmottes [3/4]

Compliquée, la vie de la tribu Klein ! Le public n'a pas immédiatement accroché et le premier épisode de cette télésuite adaptée du *film d'Elie Chouraqui* n'a pas obtenu l'audience souhaitée. Résultat : TF 1 arrête la diffusion après le troisième volet. La famille est réunie pour l'enterrement de Léo (Daniel Gélin). Un homme se présente, venu d'Australie. C'est le fils caché de Léo. Les enfants Klein découvrent que leur père menait une double vie. Dommage qu'un démarrage maladroit ait porté tort à *cette série qui s'interrompt* au moment où l'on commençait à s'attacher aux personnages. – *S. Ke.*

● 0.20 Arte
Court-Circuit

Miloje Popovic appartient à cette génération de jeunes cinéastes serbes qui peignent au vitriol une société en pleine déliquescence. *Leur cinéma ne s'interroge pas en*core sur les causes du conflit en ex-Yougoslavie ni sur les responsabilités, il *dénonce* l'absurdité de la guerre, l'incompréhension, le gâchis... *Requiem pour un rêve* parle d'un monde qui a perdu ses repères et ses valeurs, à l'image du château de cartes qu'un gant blanc échafaude en ouverture et qui s'écroule dans le générique de fin. L'histoire est celle d'un jeune soldat serbe qui revient à la vie civile. A Belgrade, il va de déception en déception, retrouve la misère, la délinquance des gamins, les cités-dortoirs, une jeunesse dorée qui sombre dans l'alcool et la drogue. Un néant qui fait resurgir en lui les images de la guerre. *Requiem pour un rêve* a obtenu la médaille d'or du film d'auteur au Festival de Brno, en République *tchèque. – E H.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.05 Walker, Texas Ranger.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.
20.50 Les Marmottes. [3/4] Vies secrètes.
22.35 Y a pas photo !
0.05 Chapeau melon et bottes de cuir. Visages.
1.00 TF1 nuit, Météo.
1.10 Public. Spécial cumul des mandats.

FRANCE 2

18.45 Qui est qui ?
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.50 Au nom du sport.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Le Monde de la Coupe, A cheval.
20.55 Entre terre et mer. Feuilleton d'Hervé Baslé [5/6].
22.50 D'un monde à l'autre.
0.20 Journal, Météo.
0.40 Le Cercle des arts. La Cour.

FRANCE 3

18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.01 et 22.15 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 Passager 57. Film de Kevin Hooks.
22.25 Soir 3.
22.45 Kabloonak ■ *Film de Claude Massot.*
0.30 ▶ La Case de l'Oncle Doc. *Au commencement... il était une fois des juifs arabes.*
1.25 New York District. Le bambou bleu.

CANAL +

13.35 Les Grincheux II. Film de Howard Deutch.
15.15 T.V. +.
16.15 La Dame aux camélias. Téléfilm de Jean-Claude Brialy.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.15 Cyberflash.
18.25 Robin. Grand-mère.
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.
20.30 Pas si vite. Saint-Augustin.
20.35 Le Jaguar ■ Film de Francis Veber.
22.10 Flash infos.
22.25 The Pillow Book ■ Film de Peter Greenaway.
0.25 Les Aventures du baron de Münchausen ■ ■ ■ *Film de Terry Gilliam (v.o.).*

ARTE

19.00 Au nom de la loi. Ange ou démon.
19.30 7 1/2. Quelles indemnisations pour les chômeurs en Europe ?
20.00 Reportage. *Au turbin du soir au matin.*
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Bye-Bye ■ ■ Film de Karim Dridi.
22.25 Kinorama.
22.40 ▶ Nés quelque part. Téléfilm de *Malik* Chibane.
0.10 Court circuit. Courts métrages. Terre étrangère. Requiem pour un rêve.
0.40 Schtonk ! ■ Film de Helmut Dietl.

M 6

19.00 Two. Apparition diabolique.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.00 Mode 6.
20.10 Tout le monde aime Raymond.
20.35 Décrochages info, 6 sur 6.
20.50 Hot Spot ■ ■ *Film Δ de Dennis Hopper.*
23.15 California Heat. Téléfilm Δ de Richard Brandes.
0.50 Jazz 6. Antoine Hervé Group.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Guillaume Villeneuve.
21.00 Le Grand Débat. En collaboration avec *Le Monde*. La planète est-elle en danger ?
22.10 Fiction. *Léo Malet, le pirate.*
23.00 Nuits magnétiques. Les amours [1/2].

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert. Œuvres de Glinka, *Moussorgski, Rimski-Korsakov,* Borodine, Tchaïkovski.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Le Bel aujourd'hui.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Jean Cocteau et le Groupe des Six.
22.45 Les Soirées... (suite).

MARDI 20 JANVIER

FILMS DU JOUR

13.35 L'Armée des douze singes ■
De *Terry Gilliam (Etats-Unis, 1995,* 125 min). Canal +

13.50 *Le Serment rompu* ■ ■
De Kon Ichikawa (Japon, 1962, N., v.o., *120 min*). *Ciné Cinéfil*

15.50 Les Quatre Vérités ■
De Luis Berlanga, Alessandro Blasetti, Hervé Bromberger et René Clair (Fr., 1963, N., 105 min). Ciné Cinéfil

16.05 La Meilleure Part ■
D'Yves Allégret (France, 1955, 90 min). Festival

16.35 Le Jaguar ■
De F. Veber (F, 1996, 99 min). Canal +

17.10 L'Amour à mort ■ ■
D'Alain Resnais (France, 1984, 90 min). Ciné Cinémas

17.35 *Au cœur de l'orage* ■ ■
De Jean-Paul Le Chanois (France, 1948, *N., 85 min*). Ciné Cinéfil

18.40 Fools of Fortune ■
De Pat O'Connor (Grande-Bretagne, 1990, v.o., 110 min). Ciné Cinémas

19.00 L'Affaire Dreyfus ■
De José Ferrer (Grande-Bretagne, 1958, 120 min). *Histoire*

19.00 Don't Take It To Heart ■
De Jeffrey Dell (Grande-Bretagne, 1944, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil

20.30 Lolita ■ ■
De Stanley Kubrick (Grande-Bretagne, 1962, N., v.o., 155 min). Ciné Cinéfil

20.30 *La Chair et le Sang* ■ ■
De Paul Verhoeven (Etats-Unis, 1985, *125 min*). *Ciné Cinémas*

20.35 Merlin l'Enchanteur ■
De Wolfgang Reitherman (Etats-Unis, 1963, 90 min). Disney Channel

20.55 Le Grand Blond avec une chaussure noire ■
D'Yves Robert (France, 1972, 90 min). France 2

21.35 Beau fixe sur New York ■ ■
De Stanley Donen et Gene Kelly (Etats-Unis, 1955, 100 min). France Supervision

22.00 Harley Davidson et l'homme aux santiags ■
De Simon Wincer (Etats-Unis, 1991, 100 min). RTL 9

22.25 Cause toujours, tu m'intéresses ■
D'Edouard Molinaro (France, 1979, *85 min*). Paris Première

22.30 Trois hommes à abattre ■
O De Jacques Deray (France, 1980, 95 min). France 2

22.35 Mary Reilly ■ ■
De Stephen Frears (Etats-Unis, 1995, v.o., 104 min). Canal +

22.35 *Entretien avec un vampire* ■ ■
De Neil Jordan (Etats-Unis, 1994, v.o., 125 min). Ciné Cinémas

23.05 La Vie conjugale : Françoise ■
D'André Cayatte [1/2] (France, 1963, N., 95 min). Ciné Cinéfil

23.30 La Ligne générale ■ ■
De Sergueï Mikhaïlovitch Eisenstein *(Urss, 1929, N., Muet, 135 min).* Arte

0.10 Le Petit Chose ■ ■
De Maurice Cloche (France, 1938, N., 90 min). RTL 9

0.20 Secrets et mensonges ■ ■
De Mike Leigh (Grande-Bretagne, 1996, v.o., 135 min). Canal +

0.40 Combat éternel ■
De Maurice Elvey (Grande-Bretagne, 1943, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil

0.40 Beignets de tomates vertes ■
De Jon Avnet (Etats-Unis, 1991, 125 min). Ciné Cinémas

2.10 *Le Grand Sommeil* (version longue) ■ ■ ■
De Howard *Hawks* (Etats-Unis, 1946, N., 110 min). Ciné Cinéfil

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

13.40 Parole d'Expert. Invité : François Cluzet. France 3

14.30 L'Aventure des sciences. Les sorciers de la préhistoire. *La Cinquième*

14.35 Le Monde des spectacles. *Séville.* *France Supervision*

17.00 Envoyé spécial, les années 90. L'argent sale. *La tourmente.* Twenty-nine palms. Histoire

18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Allô l'Algérie. *Invité : Giorgio Armani.* Canal +

19.00 Défilés haute couture. Christian Lacroix. *Paris Première*

20.00 20 h Paris Première. Invité : Elie Kakou. Paris Première

21.00 Le Gai Savoir. Claude Allègre. Paris Première

21.20 Les Années belges. La grève du siècle. RTBF 1

22.20 Télécinéma. Spécial 100e. RTBF 1

22.35 Bouillon de culture. Woody Allen et les écrivains. TV 5

23.20 Comment ça va ? La migraine... Pas ce soir. Dopage, le revers de la médaille. Suicide de l'adolescent : objectif prévention. *L'équilibre.* France 3

0.20 Les Grands Entretiens du Cercle. Invité : Antonio Tabucchi. France 2

DOCUMENTAIRES

18.20 Pearl Harbor, 7 décembre 1941 : *Jour sans gloire.* *Planète*

18.30 Le Monde des animaux. *Marion et les éléphants.* La Cinquième

19.15 Les Chicanos à Los Angeles. Planète

20.10 Histoire des porte-avions américains. [2/13]. Planète

20.35 Les Prisonniers de Riker's Island. Planète

20.45 La Vie en face. Les Noyés de la Tamise. Arte

20.45 World Music. Noa : Manhattan - Tel Aviv. France Supervision

21.45 ▶ Soirée thématique. Eisenstein, un génie mal aimé du stalinisme. Arte

22.20 Les Nouveaux Explorateurs. La Terre, une planète en danger. Planète

22.50 L'Œil au-dessus du puits. Planète

0.00 Cuba, histoire d'un mythe. [1/2]. La patrie ou la mort. Histoire

SPORTS EN DIRECT

20.30 Football. D1 : Marseille - Monaco. Canal +

21.00 Boxe. Ludovic Proto (Fr.) - Christian Zamfir (Roum.). Eurosport

1.15 Tennis. *Internationaux d'Australie,* à Melbourne. Eurosport

MUSIQUE

18.00 Herbie Hancock, All Stars. *Montréal 1997.* *Muzzik*

19.10 Les Francofolies : La fête à Renaud. France Supervision

21.00 Concert de gala pour les 3000 ans de Jérusalem. Muzzik

21.25 Bruce Springsteen. Sony Music Studio 1995. Canal Jimmy

21.55 Concert du tricentenaire *de Haendel.* *Muzzik*

23.15 La Khovantchina. Mise en scène de Leonid Baratov. France Supervision

TÉLÉFILMS

17.35 et 22.35 Les Alsaciens ou les Deux Mathilde. *De Michel Favart [3/4].* Festival

20.00 Vous êtes folle Imogène. De Paul Vecchiali. TV 5

20.30 Chloé. De Dennis Berry. Festival

20.55 La Revanche des Ewoks. De Jim et Ken Wheat. M 6

20.55 L'Enfant partagé. De John Kent Harrison. Téva

22.45 Rendez-moi mes fils. O De David Greene. M 6

0.05 La Madone et le Dragon. *De Samuel Fuller.* Festival

SÉRIES

17.35 Le Caméléon. Réunion de famille. TSR

17.50 Hartley cœurs à vif. France 2

18.00 Bugs. Panique dans la navette. M 6

18.20 Les Aventures du jeune Indiana Jones. Princeton, février 1916. Série Club

19.00 Two. Chasse à l'homme. M 6

19.10 Daktari. *Le mur de flammes.* *Série Club*

20.00 Un cas très spatial. *La Christa s'emballe.* *Canal J*

20.10 Tout le monde aime Raymond. M 6

20.45 Murder One : L'Affaire Jessica. Série Club

21.00 Mon dernier rêve *sera pour vous. [3 et 4/6].* *Histoire*

21.30 Twin Peaks. Episode n° 15. Série Club

22.15 La Femme Nikita. Les voix. TSR

22.40 Columbo. Une ville fatale. TF 1

23.20 Angela, 15 ans. *C'est la fête (v.o.).* *Canal Jimmy*

23.50 Jason King. *L'imposteur.* Série Club

0.05 Le docteur mène l'enquête. O L'orpheline. TF 1

0.10 Star Trek : la nouvelle génération. Les hautes terres (v.o.). Canal Jimmy

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ *Signalé dans « Le Monde - Télévision-Radio-Multimédia ».*
■ *On peut voir.*
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ *Chef-d'œuvre ou classiques*

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable
Δ Accord parental indispensable *ou interdit aux moins de 12 ans*
□ Public adulte *ou interdit aux moins de 16 ans*

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – *accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision* ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 10.45 Planète
Jazz Collection

Bernard Lubat dans ses terres

Par sa qualité de réalisation et son rythme, la série « Jazz Collection » s'est imposée. A côté des portraits de musiciens disparus (Armstrong, Bill Evans...), Gérard Arnaud y a glissé des titres sur des artistes vivants, dont l'art continue de se remettre en question. Ainsi Michel Portal ou Bernard Lubat, en attendant un Ornette Coleman dont Arnaud rêve depuis longtemps.

S'il est un musicien dont il faut voir les gestes, entendre la voix, c'est bien Bernard Lubat. Vibraphoniste, batteur, pianiste, percussionniste, accordéoniste, chanteur, meneur de troupe, activiste en musique comme en politique du quotidien, tchatcheur, faux grognon et vrai furieux, Bernard Lubat se raconte, et est raconté par ses proches, en 1996, au cours du 19e Uzeste musical, le festival estival que Lubat a créé en 1977 dans son village natal près de Bordeaux.

On écoute cette voix cassée à force de chanter, de crier durant des nuits trop courtes en enchaînant les cigarettes. On regarde Lubat, râblé et agile, avec ses mouvements d'ours. Il est chez lui dans son bourg, il fait beau, il longe les murs du village, le sourire heureux. Dans sa maison, il regarde des photographies de famille, Alban et Marie, ses parents, qui tenaient le café L'Estaminet. Il se revoit en costume serré et cravate lors de ses premiers concerts de jazz, dans les clubs, avec les musiciens noirs américains, échappé – avec un premier prix de percussion – du conservatoire de musique classique.

A Uzeste, où il est retourné pour ne pas être qu'un musicien de luxe au service de la musique des autres, on croise Marc Perrone, Michel Portal, Jacques Di Donato, Archie Shepp et les membres réguliers de la Compagnie Lubat, Laure Duthilleul, André Minvielle, Patrick Auzier. Ils disent ce que représente pour eux et pour le jazz l'énergie de Lubat, son amitié, sa gourmandise de musique. Et petit à petit, au Lubat fantasque et hâbleur, se superpose Lubat homme du blues, qui cherche dans ses racines des traces de son histoire en même temps que des éléments pour ne pas s'arrêter en route.

Sylvain Siclier

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.00 Journal, Météo.
13.45 Les Feux de l'amour.
14.40 Arabesque.
15.30 Côte Ouest.
16.20 L'homme qui tombe à pic.
17.10 Sunset Beach.
18.00 Les Années fac.
18.30 Touché, gagné !
19.05 Walker, Texas Ranger.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Le Résultat des courses.
20.50 L'Inconnu dans la maison. Film de Georges Lautner.
22.40 Columbo. Une ville fatale.
0.05 *Le docteur mène l'enquête.* O.
1.00 TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2

13.00 Journal, Météo.
13.50 Le Renard.
14.55 L'Enquêteur.
15.50 Tiercé. En direct.
16.05 La Chance aux chansons. Aimable l'inoubliable.
16.55 Des chiffres et des lettres.
17.20 et 22.25 Un livre, des livres.
17.25 Chair de poule.
17.50 Hartley cœurs à vif.
18.45 Qui est qui ?
19.15 1 000 *enfants vers l'an 2000.*
19.25 C'est l'heure.
19.50 Au nom du sport.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Le Monde de la Coupe.
20.40 A cheval.
20.55 Le Grand Blond avec une chaussure noire ■ Film d'Yves Robert.
22.30 Trois hommes à abattre ■ Film O de Jacques Deray.
0.05 Journal, Météo.
0.20 Les Grands Entretiens du Cercle.

FRANCE 3

13.40 Parole d'Expert.
14.30 Vivre avec... Maladies rares : *mobilisation et solidarité. Portrait d'Isabelle, atteinte de sclérodermie.* Mobilisation pour Sophie.
14.48 Le Magazine de Sénat.
14.58 *Questions au Gouvernement.*
16.10 Le Jardin des bêtes.
16.40 Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.01 et 22.50 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 Coluche, homme de cœur.
22.55 Soir 3.
23.20 Comment ça va ? La migraine... Pas ce soir. Dopage, le revers de la médaille. Suicide de l'adolescent : objectif prévention. L'équilibre.
0.20 Magazine olympique.
0.45 Rencontres à XV.
1.15 New York District.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 13.35
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 L'Armée des douze singes ■ Film de Terry Gilliam.
15.40 La Cascade.
16.35 Le Jaguar ■ Film de Francis Veber.
▶ En clair *jusqu'à 20.30*
18.15 Cyberflash.
18.25 Robin.
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Allô l'Algérie. Invité : Giorgio Armani.
20.15 Football. En direct. Marseille - Monaco. 20.30 Coup d'envoi.
22.30 Flash infos.
22.35 Mary Reilly ■ ■ Film de Stephen Frears (v.o.).
0.20 Secrets et mensonges ■ ■ Film de Mike Leigh (v.o.).

LA CINQUIÈME/ARTE

13.30 *100 %* question.
14.00 D'ici et d'ailleurs. Jérusalem.
14.30 L'Aventure des sciences. Les sorciers de la préhistoire.
15.30 Les Enquêtes du National Geographic. Le mystère des Mayas.
16.00 Fête des bébés. Histoires d'allaiter.
16.30 Des idées *pour demain.* Ouvrir une boutique.
17.00 Cellulo.
17.30 Raconte-moi la France. *L'Indre et Loire.*
18.00 La Réserve du diable.
18.30 Le Monde des animaux. Marion et les éléphants.
19.00 Au nom de la loi.
19.30 7 1/2. Proche-Orient : la relance du processus de paix ? L'Europe des arnaques.
20.00 Archimède.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 La Vie en face. Les Noyés de la Tamise.
21.40 ▶ Soirée thématique. Eisenstein : un génie mal aimé du stalinisme.
21.45 La Maison du maître.
23.30 La Ligne générale ■ ■ Film muet de Sergueï M. Eisenstein.
1.45 Music Planet. Joe Cocker.

M 6

13.30 Blessure d'amour. Téléfilm de Jack Bender.
15.15 Le Joker.
16.10 Boulevard des clips.
17.30 Extra Zydga.
18.00 Bugs.
19.00 Two.
19.54 Le Six minutes, Météo.
20.00 Mode 6.
20.10 Tout le monde aime Raymond.
20.40 Décrochages info, E = M 6 junior. Les oiseaux en voie de disparition.
20.55 La Revanche des Ewoks. Téléfilm de *Jim* et Ken Wheat.
22.45 Rendez-moi mes fils. *Téléfilm O de David Greene.*
0.25 Capital. Chasseurs de dettes.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Les Chemins de la musique.
20.30 Agora. *Laurent Dispot (Mémoires de Leni Riefenstahl).*
21.00 Poésie studio.
22.10 Mauvais genres.
23.00 Nuits magnétiques. Les amours [2/2].
0.05 Du jour au lendemain.
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

18.36 Scène ouverte.
19.30 Prélude.
20.00 Concert. *Œuvres de Poulenc,* Honegger, Roussel, Debussy.
22.30 *Musique pluriel.*

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Johann Nepomuk Hummel.
22.45 Les Soirées... *(suite).* Œuvres de Salieri, Hummel, Mozart.

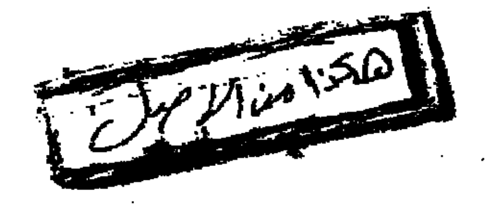

Le Monde

MARDI 20 JANVIER 1998

Au pas d'Internet

par Pierre Georges

DONC, on peut adresser au président de la République, via Internet, ses cybernétiques salutations ou ses citoyennes suppliques. Donc, Lionel Jospin a tout un plan pour mettre, en deux ans, de gré ou de force, l'administration en ligne. Donc, Claude Allègre entend que le *« mammouth »*, lui aussi, forme des générations de surfeurs. Donc, l'ENA s'y met, qui forme ses élèves et nos élites aux joies, subtilités et nécessités du réseau. Donc, la moindre entreprise privée ou publique se doit ou se devra bientôt d'avoir son réseau intra et de se connecter au réseau inter.

Donc, c'est parti. Les initiatives sont multiples, désordonnées, foisonnantes. Mais l'objectif est le même : mettre ce vieux pays indocile et rétif au pas de la modernité. L'arracher enfin à l'écriture à l'encre et au Minitel, comme hier à la lampe à huile et à la marine à voile, pour le projeter dans son temps autant que dans l'espace multimédiatique.

Est-ce génétique ? Allergique ? Cynique ? La France, en tout cas, a bien du mal à se débarrasser de ses préjugés et de ses habitudes sur le sujet. Elle reste réticente, sous-formée et peut-être sous-douée. Elle pratique la télé-informatique avec le même enthousiasme et les mêmes dons qu'elle a toujours affichés pour l'apprentissage scolaire des langues étrangères. Niveau zéro. Ou, au mieux, médiocre.

La France, en ce domaine, est cancre. Ne voyant pas toujours l'utilité de ces pratiques, elle n'en voit jamais bien la nécessité. Simple conséquence, dira-t-on, de cet esprit de logique qui aboutit à nier les moyens quand la fin reste floue. A quoi sert Internet ? A communiquer, du local au planétaire. A quoi sert de communiquer ? Voilà bien la question. Il y a là une sorte de confusion entre l'enjeu et le jeu, entre l'outil et la pratique. Comme si Internet pouvait se résumer à l'aspect ludique et superfétatoire d'un vidéo-game universel ou d'une messagerie planétaire.

Bien sûr, tout le monde n'est pas dans ces dispositions d'esprit et ne campe pas dans ce refus d'une révolution technologique. Au contraire. Et ce n'est même pas une question de générations. Simplement, peut-être, de moyens et de langage. De moyens certainement, car ce progrès-là n'est pas à portée de toutes les bourses, publiques et privées. Si, à deux ans de l'année 2000, seulement un Français sur soixante environ pratique Internet, ce n'est pas simplement parce que celui-ci, plutôt que les cinquante-neuf autres, aurait des curiosités pionnières et l'intelligence du futur. Mais tout bêtement parce qu'il se produit avec le multimédia et la télé-informatique ce qui se passa naguère avec l'automobile, la télévision ou le lave-linge. Ce furent des luxes avant d'être des instruments. L'informatique reste chère. D'où le sous-équipement qu'on assimile trop à un refus.

Autre obstacle, le langage. Faute de formation, ou faute de pratique après formation, le monde Internet se divise en deux. Les sachants et les autres. Les sachants ont inventé un langage tellement exclusif qu'il exclut. Ils ont inventé une langue étrangère et si étrange qu'elle a abouti à l'effet inverse du but recherché : la communication. On parle l'Internet. Ou on ne le parle pas ! D'où l'urgence maintenant de former des pédagogues.

(Cette chronique reprendra le jeudi 22 janvier.)

Une journée de grève pourrait paralyser une partie des écoles élémentaires mardi 20 janvier

Les revendications portent sur l'intégration des instituteurs dans le corps de professeur des écoles

LA PREMIÈRE grève de l'éducation nationale depuis l'arrivée de la gauche au gouvernement doit paralyser, mardi 20 janvier, une partie des écoles élémentaires. A l'appel du Syndicat national des instituteurs et professeurs des écoles (SNU-IPP, FSU), près de 65 % des personnels du premier degré devraient être en grève pour réclamer une intégration plus rapide des instituteurs dans le corps de professeurs des écoles.

Le SNU-IPP, qui a consulté les enseignants sur cette grève au-delà de ses adhérents (représentant près de 40 % de la profession), avance ce chiffre après avoir reçu 39 000 réponses. Les deux autres principales organisations, le Syndicat des enseignants (SE-FEN, 32 % aux élections de décembre 1996) et le SGEN-CFDT (10,5 %), ne s'associent pas à ce mouvement mais ont appelé, avec le SNU-IPP, à une manifestation unitaire pour le dimanche 1er février, sur le même thème.

En ouvrant le dossier de l'intégration des instituteurs dans le corps de professeur des écoles, Claude Allègre a lui-même allumé un incendie, qu'il peine aujourd'hui à éteindre. Dès le 22 septembre, le ministre de l'éducation nationale avait souligné que les jeunes professeurs des écoles, recrutés au niveau de la licence depuis 1990, sont mieux payés que leurs collègues instituteurs. *« La transformation des instituteurs en professeurs des écoles se fait, mais elle ne se fait sans doute pas assez vite »*, avait-il déclaré.

Les syndicats se sont engouffrés dans la brèche ouverte par M. Allègre, mais ont dû rapidement déchanter. Après avoir refusé pendant des semaines d'ouvrir une négociation en bonne et due forme et repoussé à plusieurs reprises une rencontre, le ministère a engagé la discussion le 17 décembre. Dès cette date, Claude Allègre a fait savoir à ses interlocuteurs qu'il ne disposait pas de marge de manœuvre budgétaire et qu'il ne prendrait pas la responsabilité de créer des disparités dans la fonction publique.

Une deuxième réunion, le 6 janvier, au lendemain de la rencontre entre Lionel Jospin et la FSU, avait permis au ministre de l'éducation et à ses partenaires syndicaux d'établir un bilan sur la question de l'intégration : sans modification du statut, les derniers instituteurs deviendront professeurs des écoles en 2014, à raison de 11 979 intégrations par an. Si le statut était modifié, *« permettant simplement de préserver le contingent d'intégrations de l'année 1998 »*, souligne le dossier complet fourni par le ministère de l'éducation nationale, les derniers instituteurs deviendraient professeurs des écoles en 2011, soit un gain de trois ans.

CONTRAINTES BUDGÉTAIRES

Depuis la « revalorisation » du salaire des enseignants mise en place par Lionel Jospin en 1989, 55 000 professeurs des écoles ont été recrutés par concours externe et connaissent le même déroulement de carrière que les certifiés. 16 350 « PE » ont été intégrés par concours interne et 45 000 par liste d'aptitude, fondée essentiellement sur l'ancienneté. Il reste toutefois 202 000 instituteurs qui attendent leur intégration, sur un total de 316 000, dont près de 77 % sont des femmes. Un instituteur gagne 8 548 francs net par mois avec cinq ans d'ancienneté, alors qu'un professeur des écoles, intégré par liste d'aptitude, gagne 9 834 francs pour le même travail, selon les chiffres fournis par les syndicats.

Jeudi 15 janvier, le ministère de l'éducation nationale a publié un communiqué de presse pour faire savoir que les accords successifs de 1989, 1990 et 1993 avaient été *« scrupuleusement respectés »*. Claude Allègre précise que, *« dans un contexte budgétaire difficile, au moment où le gouvernement a décidé de faire de l'emploi et de la solidarité vis-à-vis des chômeurs sa priorité absolue, les marges de manœuvre restent étroites »*. Il s'engage pourtant *« à ouvrir une négociation sur la condition du métier d'enseignant dans le secteur des enseignements primaires, dès que le contexte budgétaire le permettra »*.

Béatrice Gurrey

Les aquarelles en mouvement du couturier Valentino

UN DRAPEAU de lumière bleu-vert-rouge illumine le 8, place Vendôme, à Paris, nouveau quartier général de Valentino, qui conquiert la dernière place forte du luxe international en installant ses locaux sur deux étages hier réservés à une banque. Quelques jours après l'annonce de son rachat par la holding italienne HDP pour 1,8 milliard de francs, le richissime couturier italien est apparu, éternellement bronzé, au milieu de ses muses.

Avec plus de 5 milliards de francs de chiffre d'affaires annuel, l'un des fournisseurs préférés de Sharon Stone, Liz Taylor ou feu Lady Diana a offert une prestation raffinée à l'extrême. Cédant à la mode des petits salons remise à l'honneur par John Galliano, il révèle un très beau travail d'aiguilles et de patience, aimanté par les désirs de ces femmes dont il connaît la vie, le corps, les chirurgiens, les antiquaires, les maisons, les maris, les amants : d'où le charme de ces Mme Récamier 1998, glissant sur la moquette perle, dans leurs robes de soie couleur d'azur ou de champagne, colonnes d'air brodées, finement revoilées de point d'esprit.

Quatre-vingt-dix ouvrières romaines aux doigts de fée ont cousu ces robes portées aussi naturellement que des charmeuses. Gouttes de cristal comme des perles de pluie, *cygnes couleur de brume*, vapeurs de tulle et de mousseline, glacis mauve sur la peau nue traduisent d'abord une finesse de trait et d'allure, qui font de Natalia, Shiraz, Olga et les autres des aquarelles en mouvement. La blonde Claudia Schiffer, qui fêtait son retour, n'a pas provoqué d'émeute particulière, laissant les photographes et le public sous le charme de cette collection soufflée comme un verre de Venise. Une grâce que ne contredisent pas les évanescences soyeuses d'Emanuel Ungaro, robes-mouchoirs filetées de diamants, saris de vent, en préliminaire aux corsets de métal, hommage personnel à celui qui fête ses trente ans de couture en 1998.

Commencé le 17 janvier avant la pluie, le marathon des collections de haute couture pour l'été 1998 continue : vingt-deux défilés, venus rendre à Paris son titre de capitale cosmopolite, avec Joan Collins papillonnant parmi ses perles au bar du Ritz, des blondes Américaines sorties de leur limousine en Manolo's – les souliers les plus chers du monde.

Alexander Mc Queen, pour Givenchy, a offert l'une de ses collections les plus maîtrisées, révélant derrière la rigueur de ses lignes l'émotion d'un voyage sentimental de Paris à Kyoto, d'Istanbul à Delhi ; des tailleurs en prince-de-galles aux manteaux kimonos de brocart, ses belles ont défilé sur un pont de bois, au-dessus d'une rivière de sable, digne du temple de Ryoan Ji. Dans un arc-en-ciel de gris, lilas et jade, socques à talon aiguille, vestes papillons rouge laque et boléro brodé de dragons, kimonos de raphia au Soleil-Levant, révèlent, au-delà des influences (les Madame Butterfly de John Galliano ou la collection Opium d'Yves Saint Laurent), l'émerveillement d'un enfant capable de chevaucher les siècles.

Laurence Benaïm

Nouvelle hausse à Paris

POUR la cinquième séance consécutive, les valeurs françaises étaient orientées à la hausse, lundi 19 janvier, à la Bourse de Paris. Vers 12 h 15, l'indice CAC 40 gagnait 1,05 % à 3 007,37 points.

Quelques heures plus tôt, la Bourse de Tokyo terminait une nouvelle fois en hausse après le net rebond de la séance de vendredi. L'indice Nikkei a gagné 1,34 % à 16 262,04 points. Les investisseurs continuent de penser que le gouvernement annoncera des mesures supplémentaires pour stimuler l'économie. Pour le contenu de ces mesures, les investisseurs espèrent non seulement une prolongation du programme de réductions d'impôts sur le revenu de 15 milliards de dollars, déjà décidé par le gouvernement, mais encore une augmentation de son montant.

Sur le marché des changes, le dollar était en hausse face au franc à 6,1415 francs et au deutschemark à 1,8333 deutschemark contre 6,1240 francs et 1,8283 deutschemark à la veille du week-end.

Le marché obligataire français cédait du terrain. Le contrat notionnel du Matif à la mi-journée perdait 12 centièmes à 102,74.

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12 h 30	19/01 Titres échangés	Capitalisation en F
Eaux (Gie des)	208724	177039074
Paribas	308878	167812329
Suez Lyon.des Eaux	199634	139728007
Peugeot	160731	132532705
Elf Aquitaine	197722	128068829
Societe Generale	141559	104922769
France Telecom	426365	103725654
Total	166558	103349337
Axa	217356	102891395,50
Cap Gemini	177247	93325499

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 16/01	% 15/01	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	335,0400	+0,04	322	346
Ecu	6,6240	+0,05	—	—
Etats-Unis (1 usd)	6,1363	+0,40	5,8000	6,4000
Belgique (100 F)	16,2400	+0,04	15,6300	16,7900
Pays-Bas (100 fl)	297,3500	+0,04	—	—
Italie (1000 lir.)	3,4040	−0,03	3,1400	3,6400
Danemark (100 krd)	87,9800	+0,06	82	92
Irlande (1 iep)	8,4655	+1,29	7,9300	8,7700
Gde-Bretagne (1 L)	10,0050	+0,30	9,5300	10,3800
Grèce (100 drach.)	2,1260	+0,14	1,8000	2,3800
Suède (100 krs)	76,2700	−0,08	70	82
Suisse (100 F)	409,7700	−0,51	398	422
Norvege (100 k)	81,2300	+0,09	76,5000	85,5000
Autriche (100 sch)	47,6240	+0,04	46,0500	49,1500
Espagne (100 pes.)	3,9535	+0,04	3,6500	4,2500
Portugal (100 esc.	3,2750	—	2,9000	3,6000
Canada 1 dollar ca	4,2831	+0,57	3,9500	4,5500
Japon (100 yens)	4,7709	+2	4,4800	4,8300

PARITÉS DU DOLLAR

PARITÉS DU DOLLAR	19/01
FRANCFORT : USD/DM	1,8327
TOKYO : USD/Yens	129,2600

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 16/01	Taux jour le jour	Taux 10 ans
France	3,32	5,08
Allemagne	3,30	5,06
Grande-Bretagne	7,25	6,06
Italie	6,25	5,38
Japon	0,50	1,88
Etats-Unis	5,69	5,46

MATIF

Echéances 16/01	volume	dernier prix
NOTIONNEL 10 %		
Mars 98	114698	102,88
Juin 98	142	102,16
Sept. 98	2	101,76

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le lundi 19 janvier, à 12 h 30 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	16262,04	+1,34	+6,58
Honk Kong index	9400,42	+5,62	−12,33

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 19/01	Var. en % 16/01	Var. en % fin 97
Paris CAC 40	3002,40	+0,88	+0,12
Amsterdam CBS	949,67	+1,24	+3,94
Bruxelles	18453	+0,46	+9,80
Francfort Dax 30	4292,86	+2,59	+1,02
Irlande ISEQ	4313,82	+0,22	+6,41
Londres FT 100	5285,40	+0,42	+2,92
Madrid Ibex 35	7789,80	+0,85	+7,37
Milan MIB 30	27168	+0,36	+8,92
Zurich SMI	6348,40	+1,19	+1,32

Tirage du *Monde* daté dimanche 18-lundi 19 janvier : 573 211 exemplaires

Euro : M. Tietmeyer récuse les pays trop endettés

LE PRÉSIDENT DE LA BUNDESBANK, Hans Tietmeyer, a appelé les chefs de gouvernement européens à ne pas admettre dans le cercle des premiers pays de l'euro ceux qui apporteraient *« trop de poids morts »*, selon le magazine allemand *Focus* paru lundi 19 janvier. M. Tietmeyer a rappelé que la décision sur le nombre des pays qui seront au rendez-vous de la monnaie unique le 1er janvier 1999 serait prise au mois de mai. *« L'Union comprendra entre deux et onze membres, dit-il. Onze joueurs, c'est bien pour une équipe de football, mais il y a des équipes plus petites qui rencontrent également des succès. »*

Le président de la banque centrale allemande a rejeté l'hypothèse selon laquelle la participation de l'Italie serait d'ores et déjà acquise. M. Tietmeyer a qualifié les pays accusant *« une dette globale de plus de 100 % du produit intérieur brut (PIB) »* de *« handicap »* pour l'Union économique et monétaire (UEM), ce qui est une forme d'avertissement à l'Italie. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **CUBA : Fidel Castro a prononcé un éloge très appuyé de Jean Paul II**, lors d'une intervention télévisée, samedi 17 janvier, à quelques jours de l'arrivée du pape, mercredi 21 à Cuba. Il a appelé les Cubains à assister à toutes les messes et cérémonies. *« Nous voulons des places remplies de monde »*, a affirmé le chef de l'Etat. Fidel Castro a précisé qu'il assisterait lui-même à la messe célébrée par Jean Paul II, dimanche 25 janvier, place de la Révolution à La Havane, qui sera retransmise par la télévision cubaine. – *(AFP.)*

■ **WALL STREET : pour la première fois de son histoire, la Bourse de New York est fermée**, lundi 19 janvier, pour commémorer la naissance du leader noir Martin Luther King, assassiné le 4 avril 1968. Les banques et les bureaux de certaines administrations observent aussi ce jour devenu férié aux Etats-Unis. Martin Luther King avait organisé une marche sur Washington, en 1963, pour obtenir une loi sur les droits civiques.

CONJONCTURE
L'élan de la reprise peut-il être brisé ? page IV

ENJEUX
Quel impact la crise asiatique aura-t-elle sur l'investissement ? page V

Le Monde ÉCONOMIE

ENJEUX ET STRATÉGIES

MARDI 20 JANVIER 1998

DOSSIER

Industries de défense : le chambardement

▼ L'armement est non seulement une gigantesque industrie qu'Américains et Européens, en pleine rivalité, s'emploient à réorganiser, mais aussi un instrument budgétaire dont l'efficacité s'est singulièrement émoussée

Plus ou moins rapidement, avec plus ou moins de brutalité, au gré des restrictions financières et des derniers soubresauts de la guerre froide, les pays occidentaux procèdent à une reconfiguration de leur politique et de leurs instruments de défense. Avec les conséquences budgétaires, industrielles et sociales que cela implique. Partie bonne dernière dans ce processus de remise en ordre, la France s'efforce de rattraper son retard. En essayant de préserver parfois des solutions franco-françaises que d'aucuns jugent obsolètes, au regard de la véritable guerre économique que se livrent désormais Américains et Européens.

Ces industries militaires ont acquis, après la seconde guerre mondiale, une telle importance qu'elles sont devenues des industries déterminantes dans nombre de pays. En URSS, on sait qu'une partie importante des ressources technologiques était affectée aux entreprises et centres de recherche et développement (R&D) travaillant pour la défense. Il est raisonnable de penser que les sommes énormes englouties dans ce domaine ont contribué à l'effondrement du régime. Du côté occidental, c'est évidemment aux Etats-Unis que le processus a pris le plus d'ampleur. Le budget militaire, qui n'atteignait pas 1 % à 2 % du PNB durant l'entre-deux-guerres, s'est longtemps situé aux alentours de 5 % depuis la seconde guerre mondiale (moins de 4 % en 1996). Derrière se trouvent les budgets militaires de la Grande-Bretagne et de la France.

A partir des années 80, en relation avec les changements géopolitiques, plusieurs facteurs ont commencé à ébranler la configuration de ces systèmes « militaro-industriels ». En phase avec les exigences des institutions internationales publiques et privées, FMI, banques, fonds de pension et fonds mutuels (les marchés financiers), les politiques gouvernementales libérales se sont traduites par une réduction des déficits budgétaires. Les budgets militaires pouvaient difficilement rester à l'abri des coupes claires qui frappent les autres dépenses publiques. On estime, en effet, que la hausse brutale des budgets militaires américains (de l'ordre de 50 %, en dollars constants entre 1980 et 1986) mise en œuvre par l'administration Reagan serait responsable de la moitié de l'augmentation de la dette fédérale entre 1986 et aujourd'hui.

Des facteurs de nature technologique ont joué. Dans les pays engagés dans la course aux armements, la progression du coût de conception et de développement des systèmes d'armes a été vertigineuse et non contrôlée, puisque légitimée par le besoin d'assurer la supériorité du pays contre l'ennemi potentiel. Les justifications données à ces dépenses en termes de retombées bénéfiques (*spin-offs* ou *spillovers*) dans les industries civiles ont été contestées dès les années 70 aux Etats-Unis. Les technologies intégrées dans les systèmes d'armes doivent obéir à des contraintes physico-chimiques et environnementales tout à fait spécifiques. Une partie importante de l'activité de recherche et développement militaire – mise au point, tests et essais –, qui s'étendent souvent sur une décennie, est centrée sur ces objectifs spécifiques.

Claude Serfati

Suite page II

CHRONIQUE

par Sophie Gherardi

Le juste cri

Le mouvement des chômeurs est juste, sans doute. Mais surtout, il tombe juste. Si nous étions dans une pièce de genre, ce serait l'instant où le prince revient des croisades, à temps pour empêcher ceux qui le croient mort de se partager les richesses. Expliquons. La France est en pleine reprise économique. Pour ne pas avoir donné le temps aux Français de s'en rendre compte avant de les appeler à voter, Jacques Chirac s'est vu enfermer dans son donjon pour – au minimum – un an. Mais à partir de l'été 1997, les bonnes nouvelles ont commencé à s'accumuler : remontée de la confiance des ménages et des chefs d'entreprise, réveil de la consommation, début de fléchissement du chômage, notamment chez les jeunes. On s'aperçoit maintenant que la France et l'Europe continentale sont en train de connaître une sortie de stagnation du genre vigoureux. A moins que la crise asiatique ne finisse par exercer une influence néfaste, c'est un peu le scénario de 1988 qui se reproduit.

A l'époque, le contre-choc pétrolier avait fourni des marges de manœuvre imprévues, facilité le rééquilibrage des comptes publics, permis un tassement du chômage. Mais cette période faste qui devait durer jusqu'en 1991 – argent facile, boom immobilier et Bernard Tapie en star des médias – a révélé un travers typiquement français, qui consiste à répartir les fruits de la croissance retrouvée entre les personnes ayant un emploi, sans attendre que ceux qui en sont privés soient réintégrés dans le jeu. En effet, à peine le taux de chômage était-il passé sous la barre des 9 % de la population active, un niveau encore très élevé, qu'on a vu se produire des phénomènes qui, ailleurs, apparaissent lorsque l'économie s'approche du plein emploi : accélération générale de la hausse des salaires, revendications de telle ou telle catégorie avec grèves à l'appui (en 1989 : personnel pénitentiaire, agents des impôts, RATP, ouvriers du groupe Peugeot à Sochaux). A un moment où une forte demande permettait de nombreuses créations d'emplois, les habitudes de relative sobriété progressivement acquises par l'Etat et les salariés durant la crise des années 80 furent vite oubliées. Tous ceux qui pouvaient négocier une amélioration de leur pouvoir d'achat se sentaient fondés à le faire.

Personne, alors – et surtout pas les syndicats et le gouvernement –, n'aurait admis l'idée qu'en améliorant le sort de ceux qui avaient déjà un emploi on contribuait à détériorer les chances de ceux qui n'en avaient pas. C'est pourtant, collectivement, le choix qui a été fait et que certains ont pu définir comme « la préférence française pour le chômage ». Proclamée cause nationale, la lutte contre le chômage reçoit, depuis dix ans, la même part du produit intérieur brut, alors que le problème va en s'aggravant. Tout a été fait pour que la présence d'un important volant de chômage « dehors » ne remette pas en cause les perspectives de ceux qui sont « dedans », c'est-à-dire essentiellement les travailleurs qualifiés, dans la force de l'âge, protégés par un statut, les hommes plus souvent que les femmes.

Curieusement, la période de stagnation économique des années 90, où le chômage a de nouveau progressé, a en réalité donné naissance à des solutions plus favorables à l'emploi. La loi Robien, échangeant la réduction du temps de travail contre la création ou le maintien de postes, fait partie de celles-là. A plus grande échelle, la réduction des charges sociales sur les bas salaires, quoique très coûteuse, a contribué à « enrichir en emplois » le peu de croissance de l'économie française. La flexibilité, quoi qu'on dise, a beaucoup progressé, même si le contrat social implicite de « ceux du dedans » a eu tendance à la faire peser, sous forme de précarité, sur les plus fragiles (les jeunes ou les trop vieux, les femmes, les non-qualifiés).

Et voilà que la reprise se fait sentir. Il y a fort à parier que, si les chômeurs n'avaient pas eu la riche idée de prendre la parole quand on ne la leur donnait pas (ils n'étaient pas invités à la conférence nationale sur l'emploi à Matignon le 10 octobre), le partage se serait fait, comme d'habitude, sans eux et, pour tout dire, contre eux. Le projet des 35 heures, tel qu'il est formulé actuellement, est encore une parfaite machine à faire gagner les gagnants. Les entreprises productives le deviendront plus encore, les travailleurs productifs se dépasseront une fois de plus. Les faibles passeront à la trappe. Et l'on s'étonne que Toyota choisisse la France ?

Le mouvement des chômeurs a pris de vitesse toutes les autres catégories, qui sans doute préparaient leur banderoles ; d'où peut-être certaines aigreurs syndicales. C'est qu'en s'invitant bruyamment à notre table collective, ces gêneurs seraient capables d'emporter quelques morceaux...

10,2 — 10 — 8 — 6 — 4 — 2 — 0
3,07 — 3,09
1985 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95
DÉPENSES PUBLIQUES POUR L'EMPLOI (en % du PIB)
TAUX DE CHÔMAGE (en % de la pop. active)

Chômage et dépenses pour l'emploi

FICHE PRATIQUE du 20.01.1998

Cette fiche hebdomadaire est rédigée par les spécialistes du mensuel immobilier **Immoneuf.**

■ Offre de prêt, mode d'emploi

Pour la plupart des acquéreurs, acheter un logement passe par la souscription d'un crédit. Il faut donc faire le tour des banques. Mais une fois la formule de financement choisie, quelle est la marche à suivre ?

Commencez par déposer un dossier de prêt à l'établissement financier sélectionné. C'est sur la base de ce document que l'emprunt vous sera ou non octroyé. N'attendez pas une réponse avant dix ou vingt jours, temps nécessaire à l'étude de votre cas.

Pour éviter toute prise de risques inutiles, la banque va se renseigner sur vos ressources, votre épargne, votre patrimoine... Vous lui adresserez copie de vos bulletins de salaires, de votre avis d'imposition, de vos relevés de comptes. Elle examinera aussi votre âge, votre situation professionnelle, votre contexte familial (le nombre de vos enfants ou des personnes à votre charge...).

Une fois le dossier dûment rempli et déposé, vos relations avec la banque vont être régies par la loi Scrivener du 13 juillet 1979, qui a pour objet de protéger et d'informer les souscripteurs de crédits immobiliers. Cette loi est d'ordre public. Autrement dit, tout accord ou toute clause contraire à l'une de ses dispositions est considérée comme nulle.

■ Une proposition détaillée

La banque va ensuite vous faire une offre de prêt par lettre recommandée avec accusé de réception. Elle doit contenir les informations suivantes :
– l'identité des parties et, le cas échéant, celle des cautions ;
– la nature du prêt (prêt épargne logement, prêt conventionné, prêt libre...), son objet (achat d'une résidence principale, secondaire, d'un terrain, etc.), ainsi que ses modalités ;
– le montant du prêt, son coût total, son taux effectif global (TEG, qui intègre le taux du crédit, les frais de dossier, les primes d'assurances, etc.) ;
– les assurances exigées par la banque : décès-invalidité (obligatoire) et perte d'emploi (facultative mais fortement conseillée) ;
– les garanties (hypothèque, privilège de prêteur de deniers, caution) ;
– les conditions en cas de transfert du prêt ;
– la durée de la validité de l'offre et ses modalités d'acceptation ;
– les frais qui peuvent être retenus en cas d'annulation du crédit.

La banque doit aussi vous envoyer un tableau d'amortissement, c'est-à-dire un échéancier sur lequel apparaît pour chaque paiement le montant du capital amorti, celui des intérêts à payer ainsi que le montant du capital restant dû.

La banque est tenue de maintenir les conditions proposées durant au moins trente jours. A l'expiration de cette période, elle doit vous faire connaître ses nouvelles conditions en respectant les formes décrites ci-dessus. A compter de la réception de l'offre, vous disposez d'un délai de réflexion de dix jours. L'établissement financier ne peut donc exiger une réponse de votre part avant son expiration. Au terme de cette période, vous devez faire connaître votre décision. Si vous acceptez, le contrat de prêt est alors formé.

R. T.

Christian Schmidt, professeur d'économie à Paris-Dauphine, président de l'Association internationale des économistes de défense

« La défense servira de moins en moins de variable d'ajustement budgétaire »

« En quoi le budget de la défense comporte-t-il des spécificités macroéconomiques ?

– Pour un certain nombre de pays et, en particulier, pour la France, le budget de la défense était – et est encore, dans une certaine mesure – l'une des dernières variables d'ajustement économique sur laquelle peut compter un gouvernement lorsqu'il faut procéder à des arbitrages. Ou faire des économies... Il reste aujourd'hui le deuxième budget le plus important de la nation, derrière celui de l'éducation. Sa part d'équipement, soit 46 % du total, demeure le premier budget industriel français. Comme, en cette période d'austérité, on ne peut pratiquement plus toucher aux budgets de fonctionnement de l'Etat, le budget de la défense offre, pour cette raison, l'une des dernières marges de manoeuvre budgétaire.

» Le problème est que cette marge est, elle aussi, en voie de compression. Depuis plusieurs années, la France, comme d'autres pays, a commencé à réduire son budget de la défense. Mais, jusqu'à présent, cela ne se voyait pas trop parce que nous avons une loi de programmation qui n'est jamais suivie et parce que les techniques budgétaires permettaient quelques acrobaties. Selon les années, on a observé d'importantes différences entre les budgets d'équipement votés et les budgets exécutés, lesquelles ont pu atteindre une dizaine de milliards de francs. Aujourd'hui, pour le budget 1998 tel qu'il a été voté, on a, toujours en termes d'équipement, environ 8 milliards de francs de différence.

» Mais, quand on regarde les chiffres sur une longue période, depuis 1990 par exemple, le budget français de la défense a baissé en termes réels de près de 2 % par an. Au regard de la loi de programmation, toutefois, il n'a jamais l'air de baisser. En fait, depuis très longtemps, et avant qu'on institue les lois de programmation, on a toujours utilisé le budget de la défense, justement parce qu'il s'agit d'un gros budget, pour procéder aux ajustements rendus nécessaires par la politique budgétaire du moment. On peut dire qu'historiquement cela a toujours été le budget le plus amputé, en dépit de l'opposition plus ou moins marquée des états-majors et de certains hommes politiques. Ce qui est nouveau, c'est qu'on ne pourra plus continuer à procéder à ces ajustements, ne serait-ce qu'en raison des contraintes liées au respect des critères de convergence budgétaire européens. Quelque part, c'est la fin de ce petit jeu.

– Mais la plupart des pays industrialisés sont confrontés à cette situation. En quoi la France se distinguait-elle ?

– D'abord par l'ampleur des sommes en jeu. La France a toujours eu un très gros budget d'équipement, car c'était le pays d'Europe qui importait le moins. Ce qui signifiait qu'on produisait tout, ou presque tout, l'équipement militaire. C'était le fameux principe d'indépendance voulu par le général de Gaulle. Du coup, notre budget d'armement était considérable et constituait en même temps un instrument d'ajustement des finances publiques et, de façon plus générale, une arme d'intervention économique déterminante.

» C'est là l'explication de l'importance de ce budget militaire et notamment du fameux titre V, qui concerne les dépenses d'équipement. Cette manette a beaucoup servi, mais elle sera de moins en moins utilisée.

– Les Etats-Unis sont pourtant partis d'un budget militaire beaucoup plus considérable (près de 7 % du PNB à l'époque Reagan) et ils semblent avoir mieux réussi leur adaptation...

– Quand on observe l'évolution des budgets de défense, aux Etats-Unis et dans l'ensemble des pays européens, entre 1990 et 1996, on constate que la baisse aux Etats-Unis sur cette période a été de l'ordre de 45 % et de 43 % en Europe. Une différence qui n'est pas considérable et qui va à l'encontre des idées reçues. Il est intéressant de noter à ce sujet, comme l'ont déjà noté certains historiens américains, que les Etats-Unis sont en train de revenir progressivement à leurs taux séculaires de défense militaire. La seconde guerre mondiale et les quarante années de guerre froide qui l'ont suivie n'avaient représenté, dans cette perspective, qu'une longue parenthèse.

» Mais ces chiffres agrégés sont trompeurs. En coupant dans leurs dépenses militaires, les Américains ont veillé à maintenir les crédits de recherche et développement, qui ont souvent été les premiers amputés dans les pays européens, en France en particulier. Si on pénètre maintenant un peu plus dans le détail, on relève deux particularités. A l'intérieur de l'Europe, il y a eu des différences énormes. Certains pays ont connu une baisse accélérée de leurs budgets militaires, notamment l'Allemagne, qui a perdu 50 % sur la même période de six ans, et la Grande-Bretagne, 43 %, alors que la France réduisait son budget d'environ 30 %. Ensuite, le calendrier de ces ajustements n'a pas été le même pour tous et ce sont les Français qui s'y sont mis les derniers. Ce qui explique que l'effort à accomplir soit d'autant plus important.

» L'autre phénomène est que les Etats-Unis, partis bons premiers dans la course aux réductions budgétaires, ont procédé en même temps à un remodelage complet de leur appareil industriel, ce qui est loin d'avoir été notre cas. L'Europe entière accuse encore un important retard industriel. Aujourd'hui, le budget cumulé de la défense, pour tous les pays européens, représente à peu près la moitié du budget du Pentagone. Et, en même temps, les fournisseurs européens de ces budgets d'équipement sont trois fois plus nombreux que les Américains. Cela donne une idée de la dimension du problème américano-européen. Même en tenant compte des restructurations faites chez nos voisins et de celles qui restent à opérer chez nous, l'Europe souffre d'un énorme désavantage industriel.

– Quelles sont les raisons de ce décalage entre les Américains et les Européens ?

– J'en vois deux. D'abord, les Etats-Unis sont, de loin, la principale puissance militaire au monde. Ils ont vu, plus vite que les autres, les conséquences politico-économiques de la chute du mur de Berlin. Ils ont rapidement compris que c'était là une occasion unique de dominer le marché mondial. On est passé d'un duopole américano-russe, qui, avant l'effondrement du bloc communiste, assurait à lui seul 65 % à 70 % du marché mondial, à la position dominante d'un seul pays. Les Etats-Unis, en quatre ou cinq ans, se sont assuré le contrôle de la moitié du marché (tous matériels compris). Dans le même temps, l'écart s'est creusé entre les autres pays européens et la France, qui apparaît, aujourd'hui, comme le pays qui a le moins évolué. En 1985, elle détenait près de 10 % du marché mondial. Aujourd'hui, elle n'en possède plus que 4 % à 5 % après avoir été détrônée par les Anglais, qui en détiennent le double.

» Pourquoi, tandis que nos voisins organisaient leurs industries autour de pôles nationaux, avons-nous maintenus nos structures rendant nos coûts moins compétitifs dans un marché de plus en plus concurrentiel. En résumé, c'est dans le domaine de la défense qu'on voit bien la capacité de rebond et d'adaptation des Américains. Ils ont, tout de suite, vu qu'il fallait prendre une position dominante sur le marché mondial, grâce à l'armement, et c'est ainsi qu'ils ont tiré les premiers les bénéfices industriels de la guerre contre l'Irak en remportant la plupart des marchés d'armement dans la région. C'était une démarche militaire autant qu'économique. Il fallait réorganiser l'industrie pour faire baisser les coûts de production et être compétitifs. Dans cette affaire, les Etats-Unis ont réagi plus vite et mieux articulé budget et industrie. Alors que l'Europe est restée très diversifiée dans ses politiques budgétaires et dans ses restructurations industrielles.

– Il s'agit d'un secteur soumis lui aussi à la mondialisation, mais qui reste très national ?

– D'un côté, les profits des industriels de l'armement proviennent des marchés extérieurs et pas du marché intérieur. Ces marchés extérieurs se sont considérablement réduits parce que les grands acheteurs, tels que le Moyen-Orient, ont vu leur manne financière réduite tandis que d'autres pays, comme la Libye, disparaissaient du marché. Par rapport à 1985, le marché mondial de l'armement a baissé de 60 %. Cela a exacerbé une concurrence par les prix et donc une recherche d'économie que les coûts entraînant logiquement une réduction drastique du nombre d'opérateurs sur ces marchés.

» D'un autre côté la grande majorité des matériels exportés a d'abord été concue comme le prolongement de commandes nationales. Enfin, et surtout, qu'il s'agisse de la demande intérieure ou de l'exportation, l'armement reste acheté sur des budgets nationaux, et donc sur les fonds publics (je parle du gros matériel et pas du petit armement, qui passe parfois par des circuits douteux). A moyen terme, on ne peut pas être très optimiste sur l'évolution tendancielle des marchés de l'armement, dans la mesure où les fonds publics qui leur seront consacrés continueront à se raréfier. Cela ne veut évidemment pas dire que les pays abandonneront leur défense.

» Certains chiffres publiés attestent même d'une petite reprise. Moins peut-être que ces données macroéconomiques, ce sont les conditions de fonctionnement du système qui ont profondément changé. Hier, l'industriel de l'armement raisonnait en termes d'enveloppes budgétaires dont il cherchait à assurer une optimisation technologique ; aujourd'hui, il doit privilégier l'analyse économique en termes de coûts et de profitabilité sans négliger pour autant les spécificités de ce secteur qui ont été rappelées précédemment. »

Propos recueillis par Serge Marti

La fin de la guerre froide et les budgets militaires

▼ Tous les pays développés ont réduit leur budget militaire...

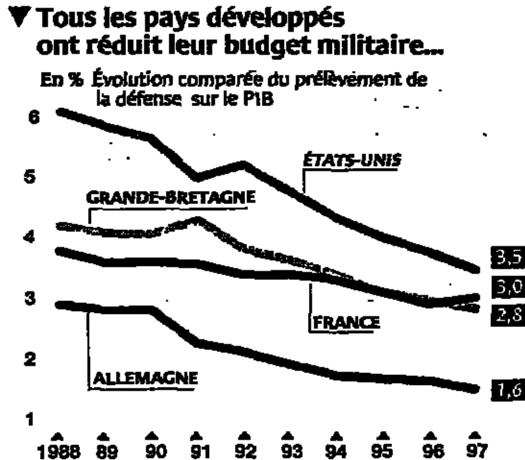

▼ ... mais les États-Unis ont préservé leur recherche

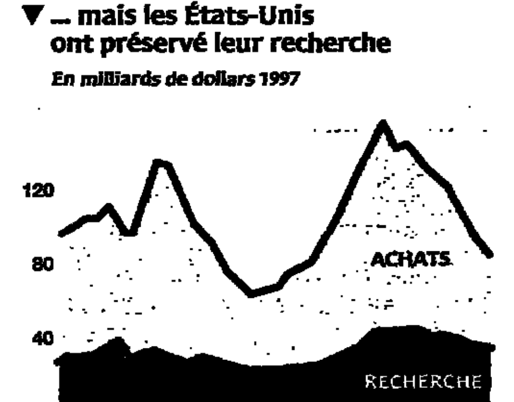

▼ ... et la France ne respecte pas son budget d'équipement

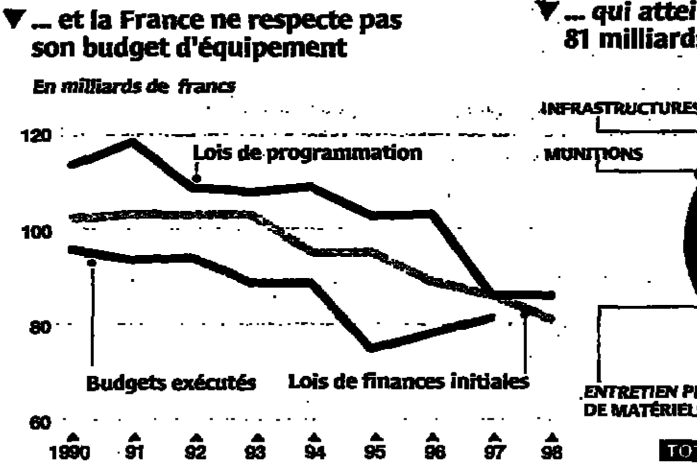

▼ ... qui atteindrait en 1998, 81 milliards de francs

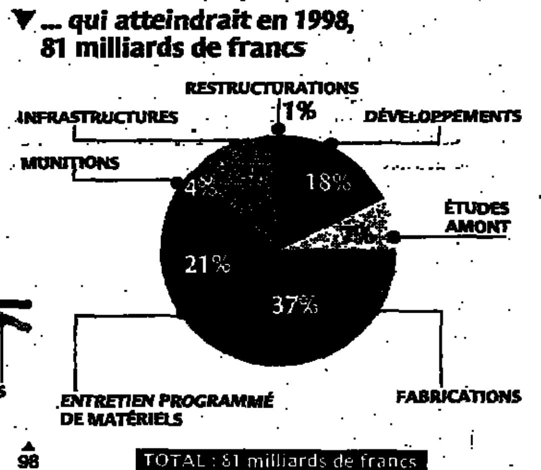

Sources : OTAN, Ministère de la défense septembre 1997, Cour des comptes (rapport de juillet 1997) et rapport de la commission des finances à l'Assemblée nationale (de Jean-Michel Boucheron), octobre 1997.

Industries de défense : le chambardement

Suite de la page I

De plus, elle est menée par des institutions et des groupes industriels dont la « culture » les incite peu à tenter le saut vers les marchés concurrentiels.

Enfin, depuis quelques années, on constate que, dans plusieurs domaines comme l'électronique ou les matériaux, les technologies civiles, tout en étant nettement moins coûteuses, sont souvent plus performantes et démodent les technologies militaires, tant a été long le temps de développement de celles-ci. De nombreux observateurs ont d'ailleurs souligné que l'Allemagne et le Japon, qui, pour des raisons historiques, consacrent l'essentiel de leur ressources technologiques à des fins civiles, ont amélioré leur compétitivité internationale au détriment des Etats-Unis, de la France, de la Grande-Bretagne, dont les activités de R&D sont caractérisées par une forte intensité militaire.

Le déclin du budget militaire américain est important (– 34 % entre 1986 et 1997 en dollars constants), mais, avec un montant de 268 milliards de dollars en 1998, il représente plus de 50 % des dépenses des pays industrialisés. Ce budget permet au Pentagone de poursuivre la course à l'innovation technologique, qui conforte la suprématie militaire américaine vis-à-vis des concurrents et des partenaires.

C'est surtout le processus de restructuration industrielle qui a retenu l'attention. En quelques années, les opérations de fusion-acquisition ont abouti à la constitution de trois grands pôles, Boeing-McDonnell Douglas, Lockheed-Martin, Raytheon, qui bénéficient désormais d'une grande part des contrats passés par le département de la défense. Il est évident que la prospérité des firmes liées à la défense a exercé une puissante attraction. Elle explique que la logique financière, qui a largement motivé la vague des OPA des années 80, s'étende désormais à la défense. Mais ce processus répond aussi à des préoccupations, parfois anciennes, du Pentagone de rationaliser la « base industrielle et technologique de défense ». Celui-ci a d'ailleurs versé plusieurs milliards de dollars aux firmes pour certains débours liés aux OPA.

MÉGAFUSIONS

Plusieurs études ont souligné les risques de « réenclavement » de l'industrie d'armement au sein de l'économie américaine. Le mouvement de rapprochement des activités militaires et civiles, qu'avaient mené, en leur sein, des firmes comme Hugues, Rockwell ou Texas Instruments, et qui donnait quelque crédit à la thèse d'une synergie entre les technologies militaires et civiles, a pris fin avec la vente de leurs actifs militaires. Dans le même temps, certains, aux Etats-Unis, considèrent que le degré élevé de concentration des commandes militaires sur les trois grands groupes nés des « mégafusions » incitera ceux-ci à focaliser leurs efforts sur ces activités hautement rentables.

En ce qui concerne les ventes d'armes, l'industrie américaine, confortée par l'effondrement de l'URSS et par son rôle dirigeant dans la coalition contre l'Irak, creuse l'écart avec ses concurrents. Selon les données de l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (SIPRI), en 1996, les Etats-Unis ont accaparé 44 % du marché (certains spécialistes avancent même le pourcentage de 50 %), ils jouissent dans ce secteur d'une supériorité dont ils ne disposent plus dans aucun domaine civil.

L'industrie d'armement de la France se trouve dans une situation délicate qui peut s'expliquer par l'histoire des quatre dernières décennies. Les grands programmes technologiques lancés au début de la Vᵉ République dans le nucléaire, l'aéronautique et, plus tard, dans les télécommunications et l'espace, ont été fortement adossés à des considérations stratégiques et militaires. Aujourd'hui encore, ces grands programmes militaires et les programmes civils attenants occupent une place déterminante dans la politique technologique nationale. Ajoutée à une tradition entrepreneuriale insuffisamment tournée vers les marchés civils concurrentiels, cette caractéristique peut expliquer qu'une part importante du potentiel technologique national se trouve localisée au sein des groupes industriels ayant des productions militaires.

Une étude récente de l'Observatoire des sciences et des techniques (OST) indique que ceux-ci – à peine plus d'une dizaine – ont réalisé plus du tiers de l'ensemble des dépenses de R&D industrielle de la France en 1994. Il existe, du reste, ce qu'on pourrait appeler un effet « d'agglutination » des crédits publics de R&D, puisque, selon l'étude de l'OST, les groupes bénéficiaires de contrats de la défense sont également bénéficiaires de l'essentiel (88 %) des contrats publics de R&D.

Or le programme de restructurations industrielles décidé en janvier 1997 par le président de la République, dont une étape a abouti, en novembre 1997, à la fusion des actifs d'Alcatel et Thomson-CSF (le rapprochement entre Aerospatiale et Dassault étant à l'étude) n'a donné lieu à aucun débat de politique technologique. Les longues tractations qui ont précédé les restructurations ont eu pour cadre essentiel la « logique industrielle de défense », selon l'expression utilisée par le premier ministre de l'époque, Alain Juppé, le 17 octobre 1996, devant les parlementaires pour expliquer son choix en faveur de Matra (ensuite remis en question).

De fait, la scission des actifs de Thomson-CSF – orientés vers l'électronique militaire – de ceux de Thomson Multimédia (électronique grand public) et de SGS-Thomson (composants électroniques) dressera un barrage supplémentaire entre le militaire et le civil. Elle rend plus floue encore la portée réelle des politiques visant à favoriser l'essor des technologies à usage militaire et civil (« technologies duales »). Par ailleurs, elle amplifiera le mouvement de suppressions d'emplois, qui est toutefois bien antérieur au déclin du budget de défense, puisque cette industrie avait déjà vu ses effectifs salariés diminuer de 30 % entre 1982 et 1993, alors que selon le Groupe de recherche et d'information sur la paix (GRIP) basé à Bruxelles, le chiffre d'affaires augmentait de 5 % en francs constants.

Du point de vue des restructurations internes à l'industrie française d'armement, la décision prise en faveur d'Alcatel, a été qualifiée de solution franco-française. Elle rend caduc l'accord entre Alcatel et Thomson conclu en 1982. Cet accord avait fixé à Thomson l'objectif de renforcer sa présence dans les domaines militaire et de l'électronique civile, et à Alcatel, celui de devenir un leader mondial sur les marchés des technologies de l'information. En fait, l'acquisition de Thomson-CSF par Alcatel recentre ce dernier sur le militaire.

CHIMÈRES

Les nouveaux groupes Alcatel-Thomson et Aerospatiale-Dassault devraient fournir à l'industrie d'armement les moyens de sa pérennité face aux groupes britanniques (British Aerospace et GEC-Marconi) et allemand (Dasa) qui ont eux aussi, mais plus tôt, émergé comme champions nationaux grâce à l'acquisition de nombreuses firmes nationales de taille souvent importante. Sur un marché européen trop exigu, quand on le compare au marché américain, et dans une industrie où les déterminations nationales restent importantes, il est toutefois chimérique de croire que le passage d'industries fondées sur des champions nationaux à une industrie européenne intégrée composée de champions européens se fera aisément.

Du point de vue des relations géopolitiques, une période s'est close avec l'effondrement de l'URSS. Du point de vue macroéconomique, une mise en perspective indique des mutations importantes au cours des deux dernières décennies. On se contentera de citer la dynamique de croissance ralentie, le processus de mondialisation de l'économie au sein duquel la logique financière impose ses normes, le niveau de chômage qui se mesure en dizaines de millions pour les seuls pays de l'OCDE.

Pourtant si certains aspects (diminution des budgets militaires, restructurations industrielles nationales et internationales, recours croissant aux technologies civiles) indiquent des changements notables dans les industries d'armement, il en est d'autres qui soulignent leur permanence. En premier lieu, les budgets d'équipement et de R&D militaire restent à des niveaux importants. La compétition par la course aux armements a disparu, mais la course à la technologie demeure. Même si elle intègre de plus en plus de technologies civiles, la mise au point et l'intégration des systèmes d'armes, voire des « métasystèmes », exigent des compétences, des savoir-faire très coûteux et peu susceptibles d'être utilisés à des fins civiles. Ensuite, les déclarations d'intention qui avaient été faites à la fin de la guerre du Golfe (1991) sur une conduite visant à restreindre les ventes d'armes se sont traduites par une recherche intense de nouveaux clients. Selon l'International Institute for Stategic Studies (IISS), le commerce mondial d'armes est de nouveau en hausse depuis 1995 (+ 21 %). La pérennité des « systèmes militaro-industriels » qui existent depuis la fin de la seconde guerre mondiale semble assurée.

Claude Serfati
Université de Saint-Quentin-en-Yvelines

L'aéronautique européenne doit être affranchie des leaderships nationaux

Par John Weston

Avec des programmes comme Airbus et Eurofighter, l'Europe a démontré sa capacité technologique dans les secteurs de l'aéronautique et de la défense, *ainsi que son savoir-faire en matière de coopération industrielle. Cependant, face au* déclin des budgets de la défense et aux consolidations majeures de l'industrie américaine, dont nous sentons les effets en termes de compétitivité, les industriels européens n'ont guère entamé le regroupement de leurs forces. Selon notre analyse, si la transformation d'Airbus en société reste une priorité urgente dans le secteur civil, elle n'est pas suffisante. En effet, l'absence d'une réaction concertée et rapide de la part de l'industrie européenne de défense mènerait inéluctablement à une érosion de sa position : elle serait reléguée dans un nombre décroissant de niches.

La déclaration conjointe du 9 décembre 1997 des gouvernements français, allemand et britannique reconnaissant *« la nécessité urgente d'une réorganisation des industries aérospatiale et d'électronique de défense »* marque donc un point important dans l'évolution du processus. Le but recherché est la création d'une société de taille à s'attaquer à la concurrence américaine en Europe et sur les marchés à l'exportation. Face à l'évolution rapide du marché, il faut y parvenir le plus tôt possible, ce qui nécessite une fusion complète au moins d'Aerospatiale, DASA et British Aerospace. Par ailleurs, il est souhaitable que Dassault Aviation intègre cette structure. Aussi importe-t-il que nos partenaires italiens, espagnols et suédois soient associés à ce processus. C'est un défi qui bouleverse les cultures nationales et pour lequel la réponse devra faire preuve d'imagination.

La société qui en résultera devra disposer d'une autonomie de gestion pour faire face aux restructurations. En effet, si la création d'une surface technologique et financière plus vaste constitue un enjeu essentiel de la consolidation, celle-ci n'a de sens que si elle permet de parvenir à des coûts compétitifs, ce qui conduira à des décisions difficiles pour chaque nation. Or il ne sera pas possible d'y parvenir si l'un ou l'autre des actionnaires devait jouir d'un droit de blocage sur toute question concernant un quelconque intérêt national. La gestion de la nouvelle société doit être déléguée à ses dirigeants – nommés de façon à assurer l'équilibre des différentes nationalités – qui seront tenus pour responsables de sa performance par l'ensemble des actionnaires.

Cette approche soulève parfois la crainte que la direction ne procède à des délocalisations d'activités sans prendre en compte les intérêts nationaux. Nous considérons que cette crainte n'est pas justifiée. En effet, les sites industriels de la société seront, pour la plupart, implantés sur le territoire d'Etats européens partenaires qui resteront les clients privilégiés de la société et continueront *de facto* à exercer une puissance financière déterminante. Qu'il s'agisse des aides au lancement des avions civils, de l'investissement en recherche et développement pour les programmes militaires (que nous espérons de plus en plus harmonisés) ou de l'achat de matériels, les gouvernements disposent et disposeront toujours d'un pouvoir décisif. La satisfaction des clients – les gouvernements européens – par la fourniture d'équipements performants et compétitifs, le maintien et la création d'emplois de forte qualification, le développement et la valorisation de la base technologique dans chaque pays et les effets positifs des exportations seront la tâche prioritaire et permanente de la direction, parce qu'elle sera une condition fondamentale de la réalisation de bonnes performances économiques.

> Les difficultés qui se dressent aujourd'hui sont moins nombreuses et moins graves que celles qui résulteraient, à terme, de l'immobilisme

Ce type de rapport entre industrie de l'armement et gouvernement est illustré par ce qui se passe en Grande-Bretagne. Dans le cas de British Aerospace, le gouvernement détient une action spécifique qui limite à 29,5 % la participation étrangère dans son capital et qui lui permet de nommer au conseil d'administration un directeur sans voix délibérative. Or les pouvoirs publics n'ont jamais eu à intervenir dans la gestion, car British Aerospace est naturellement soucieuse de leurs préoccupations.

En outre, le fait que British Aerospace n'ait aucun actionnaire de référence est un gage de stabilité et d'indépendance de gestion. Il est *bien évidemment envisageable que les gouvernements conservent certains pouvoirs en ce qui concerne leurs intérêts vitaux de sécurité. A titre d'exemple, on peut imaginer des dispositions visant à maintenir sur le sol national des* capacités stratégiques vitales dans le domaine de la dissuasion nucléaire. Mais ces dispositions, qui se limiteraient au strict minimum requis par les nécessités régaliennes, ne devront en aucune façon s'exercer dans le capital social de la société, ni permettre une quelconque ingérence dans les décisions stratégiques de la gestion industrielle et commerciale, car cela pourrait porter préjudice aux actionnaires.

Par ailleurs, la création de la société européenne nécessitera une évaluation des apports des partenaires. Il est peu probable que les valeurs qui en résulteront soient équivalentes. Si l'on peut faire des hypothèses sur la compensation des écarts, on ne voit pas très bien l'intérêt d'une telle égalisation de parts nécessairement minoritaires, dès lors que l'on a admis le principe d'une direction autonome. Enfin, il ne serait pas acceptable qu'un partenaire (ou plusieurs agissant de concert) exerce un contrôle ou occupe une position dominante *dans la société. Il faut donc imaginer un dispositif qui tient de la quadrature de ce cercle.*

« L'astuce » pourrait résider dans l'établissement d'un seuil de pourcentage faible qui constituerait un maximum de participation au capital assorti d'une interdiction statuaire à tout actionnaire d'agir en concertation avec un autre, si bien qu'aucun ne pourrait exercer un contrôle sur la société. L'intérêt des actionnaires serait limité à leur intérêt financier, sans autre droit de regard sur les décisions de la direction que ceux prévus par les dispositions de droit commun régissant les sociétés. Bien qu'il soit difficile de parvenir à ce schéma en une seule étape, tout accord transitoire devrait être de courte durée et respecter le sacro-saint principe *qu'aucun actionnaire ne puisse détenir le* contrôle de la société ni disposer d'une minorité de blocage.

La question est également de savoir quelle forme prendrait cette société européenne. A partir d'une structure de gestion unique, elle pourrait chapeauter des filiales – avions civils, militaires, etc. – comportant des sites industriels majeurs dans les différents pays partenaires. Les bureaux d'études et autres installations de recherche seraient rationalisés de façon à disposer de centres d'excellence répartis équitablement entre chaque pays. Le canevas industriel et technologique qui en résulterait établirait une dépendance croisée entre les nations participantes, garantissant à chacune la sûreté d'approvisionnement en matériels militaires. Enfin, la société devrait disposer de sièges dans chaque capitale pour y traiter les dossiers nationaux et faciliter les contacts avec le gouvernement-client.

Le règlement de ces questions est absolument nécessaire à la naissance d'une société européenne aérospatiale et de défense viable. Aucune d'entre elles ne sera facile à résoudre. Tout raisonnement en termes de préservation d'un leadership ou de contrôle national risquerait de conduire à l'échec. Les difficultés qui se dressent sont moins nombreuses et moins graves que celles qui résulteraient de l'immobilisme. Outre ses conséquences industrielles, un échec réduirait la capacité des gouvernements à conserver en Europe une base industrielle pour l'équipement de leurs forces armées. L'intérêt commun, l'imagination et la détermination doivent être nos mots d'ordre dans la poursuite du processus.

John Weston *est directeur général du groupe British Aerospace plc.*

Les Etats-Unis ont restructuré leur industrie en cinq ans

Depuis le début des années 90, l'industrie américaine de défense a connu une vague de restructurations et de concentrations sans précédent. En dix ans (1988-1997), les cessions et acquisitions d'activités ou de sociétés entières dans le secteur se sont élevées à plus de 100 milliards de dollars. Au cours des quatre dernières années, ce sont environ 75 milliards de dollars d'actifs qui, à l'occasion d'une vingtaine d'opérations, ont changé de mains pour donner naissance à trois géants. Les ventes d'armement cumulées des sociétés qui font désormais partie de Lockheed-Martin, Boeing-McDonnell Douglas et Raytheon *s'élevaient, en 1996, à près de 50 milliards de dollars et représentaient à peu près autant que le budget d'acquisition (hors recherche-développement) du Pentagone.*

Ce vaste mouvement de concentration trouve son origine dans la fin de la guerre froide. Face au déclin des marchés de défense, certaines sociétés ont choisi de se désengager. Comme General Dynamics, le fabricant du F-16 et l'un des principaux fournisseurs du Pentagone jusqu'au début des années 90, qui a cédé ses activités dans les missiles à Hughes, puis dans les avions de combat à Lockheed, ou General Motors qui a cédé sa filiale Hughes à Raytheon.

A l'inverse, d'autres groupes comme Lockheed, Boeing ou Raytheon, ont choisi d'étendre leur présence dans l'armement. Lockheed a ainsi successivement racheté les avions militaires de General Dynamics (en 1993), fusionné avec Martin Marietta (en 1994), repris l'électronique de défense de Loral (en 1996) avant d'absorber Northrop-Grumman, le producteur du bombardier furtif B-2 (en 1997). De son côté, Boeing a racheté Rockwell, en 1996, avant de fusionner la même année avec McDonnell Douglas, devenant ainsi le fournisseur des avions de combat F-15, F-18 ou Harrier II, de l'avion de transport C-17 ou encore de l'hélicoptère d'attaque Apache. Raytheon, en reprenant Hughes, qui avait lui-même racheté l'activité dans les missiles de General Dynamics ainsi que les activités militaires de Texas Instruments en 1997, devient le fournisseur dominant de missiles tactiques.

Cette concentration du secteur de la défense s'est effectuée avec la bénédiction des pouvoirs publics qui, dès 1993, ont exhorté les industriels à se regrouper et ont accepté de prendre à leur charge une partie *des coûts de restructuration. Ce mouvement de concentration a permis aux entreprises du secteur* de rationaliser leur outil de production et de renforcer leur productivité et leur compétitivité. Cela a été obtenu par le biais d'une forte réduction du nombre de sites de production et par une diminution considérable des emplois, passés de presque 4 millions il y a dix ans à plus de 2 millions aujourd'hui.

De plus, une réduction du nombre des produits ainsi qu'une utilisation plus limitée de pièces ou éléments spécifiques à chaque système d'armes permettra de faire baisser encore les coûts. Lockheed-Martin espère réaliser des économies de l'ordre de 2,6 milliards de dollars par an, une fois terminées *toutes les opérations de réorganisation* et de rationalisation. Cette *concentration a été très favorablement* perçue par les marchés boursiers puisqu'elle s'est traduite par une forte hausse des bénéfices des principales sociétés d'armement et par une forte appréciation de leur valeur boursière.

La concentration de l'industrie d'armement américaine lance un défi à l'industrie européenne qui n'a pas opéré la même mutation. L'industrie européenne de l'armement a, certes, connu des opérations de restructuration depuis le milieu des années 80. Ces opérations, *cependant, sont restées plus modestes qu'aux Etats-Unis et se sont principalement effectuées* dans un cadre national. De plus, la concentration massive de l'industrie de défense américaine s'est opérée pour l'essentiel en trois à quatre ans seulement alors que les rapprochements en Europe se sont réalisés dans le cadre d'un processus beaucoup plus lent.

Au total, il reste en Europe environ trois fois plus de fournisseurs *de la défense qu'aux Etats-Unis, par exemple neuf fabricants d'avions et d'hélicoptères contre cinq aux Etats-Unis, dix fabricants de chars* et véhicules blindés contre deux seulement, dix fabricants de missiles contre trois. La faible concentration de l'industrie européenne d'armement est également perceptible dans le nombre de modèles différents d'un même type de matériel produits : dans le domaine des chars de combat, quatre modèles différents sont produits en Europe contre un seul aux Etats-Unis, dans les véhicules blindés, ce sont seize modèles en Europe contre trois aux Etats-Unis, dans les missiles air-air, huit contre quatre, et dans les frégates pour la marine, onze contre un seul modèle outre-Atlantique.

Cette situation se traduit par des *séries plus courtes, des coûts unitaires plus élevés, une productivité plus faible et une moindre compétitivité.* Selon certaines estimations, la productivité du travail dans les entreprises du secteur de l'armement aux Etats-Unis était, en 1996, supérieure de 30 % à celle observée dans les entreprises européennes.

En définitive, les années 90 ont vu la position de l'industrie européenne de l'armement se détériorer significativement par rapport à la concurrence américaine. Il est urgent désormais de procéder aux indispensables regroupements et *rationalisations à l'échelle européenne qui, seuls, rendront à cette industrie une compétitivité sans laquelle elle ne survivra pas.* Mais il faut être conscient que ce processus de rationalisation se traduira par des suppressions d'emplois. C'est le prix à payer pour construire, enfin, une véritable industrie d'armement européenne.

Pierre Dussauge
Professeur de stratégie et de politique d'entreprise au groupe HEC

Bibliographie

- **Economie politique de la défense**, de Jacques Aben, Cujas, 1992, 168 p., 120 F.
- **Penser la guerre, penser l'économie**, de Christian Schmidt, Odile Jacob, 1991, 352 p., 170 F.
- **Production d'armement-mutation du système français**, de Jean-Paul Hébert, Documentation française, 1995, 222 p., 120 F.
- **Production d'armes, croissance et innovation**, de Claude Serfati, Documentation française, 1996, 198 p., 80 F.
- **Les industries européennes d'armement, de la coopération à l'intégration ?** de Claude Serfati, Documentation française, 1996, 198 p., 80 F.
- **Science et technologie**, Indicateurs 1998, rapport de l'Observatoire des sciences et techniques, Economica, 1998, 550 p. 400 F.
- **Des stratégies d'alliance**, de Bernard Garrette et Pierre Dussauge, Editions d'Organisation, 1995, 288 p., 205 F.

L'ÉCONOMIE DE L'ARMEMENT

Questions-réponses

1 Qu'est-ce qu'une loi de programmation militaire ?

Depuis le début des années 60, les armées françaises fonctionnent sous le régime des lois de programmation. Il s'agit d'un texte législatif d'une durée d'application variable (en règle générale, quinquennale, voire sexennale), qui peut s'exprimer en *francs courants et qui, sauf cas exceptionnel où il évalue* l'ensemble des crédits militaires, fixe des prévisions de dépenses annuelles en matière d'équipement des forces nucléaires et classiques. Ce projet de loi, soumis au Parlement, est élaboré par le ministère de la défense à partir d'une réflexion stratégique à long terme qui est conduite en conseil de défense présidé par le chef de l'Etat et qui s'inspire des travaux d'états-majors sur la planification militaire, c'est-à-dire un document – non public – *qui dresse les besoins des armées sur quinze à* vingt ans, compte tenu de l'environnement mondial prévisible.

Quels que soient sa forme et son contenu, la programmation militaire n'est qu'un texte de loi indicatif. En effet, la pratique veut que l'Etat ne soit engagé, pour ses dépenses, que par le vote au Parlement d'une loi annuelle de finances exprimée en crédits de paiement pour le fonctionnement et l'équipement.

2 Comment est élaboré le budget annuel de la défense ?

Avant chaque été, les états-majors font connaître leurs besoins en matière de crédits de paiement au ministre de la défense, *sur la base de la programmation militaire et des directives générales que le premier ministre a* adressées à tous ses ministres pour préparer le projet de budget. Durant l'été, une enveloppe globale est arrêtée avec le ministère des finances et de l'économie, et, à l'automne, lors de réunions avec les chefs d'état-major, le délégué général pour l'armement et le secrétaire général pour l'administration, le ministre de la défense fixe les choix définitifs qui seront présentés au Parlement.

Entre la loi de programmation et le budget voté, il existe de sérieux écarts, entre 10 milliards et 20 milliards de francs par an pour les seuls crédits d'équipement. De même, il en existe d'aussi importants entre le budget initialement adopté et le budget réellement exécuté en fin d'année, à la suite du gel ou du report de dépenses décidés en cours de route.

3 Comment se répartit le potentiel industriel de défense ?

La production française d'armement représente 5 % de la production industrielle, 5 % des exportations et elle occupe aujourd'hui 300 000 salariés (directs et indirects). Ce secteur, marqué par l'existence de quelque 10 000 PME-PMI, perd, régulièrement depuis plusieurs années, de nombreux effectifs. Ainsi, durant les dix dernières années (1987-1996), les suppressions ont porté sur 170 000 emplois directs et indirects.

4 La professionnalisation des armées a-t-elle des conséquences sur le potentiel industriel ?

Le choix de la professionnalisation n'a pas d'impact propre. Sauf si l'on considère que la priorité donnée aux crédits de fonctionnement pour mettre sur pied une armée de métier a pour effet mécanique, au sein d'un budget de la défense sensiblement réduit pendant les cinq à six ans à venir, *de limiter au plus juste les dépenses d'équipement et, donc, les études, le développement.*

C'est une volonté des gouvernements, depuis 1995, de restreindre les crédits d'équipement et, du même coup, les commandes de matériels, à l'exception – officiellement affichée pour des raisons politiques – des programmes conçus en coopération, notamment en Europe. En ce sens, la nouvelle doctrine avancée en ce domaine par les gouvernements Juppé, puis Jospin a deux objectifs : d'abord, donner la préférence à des matériels produits en partenariat européen ; ensuite, garantir aux industriels des commandes groupées pluriannuelles pour obtenir d'eux des baisses des coûts situées entre 5 % et 30 % des devis et liées à l'effet de série.

5 L'exportation peut-elle compenser la baisse des dépenses nationales ?

Depuis une dizaine d'années, le marché mondial des armements, exprimé en milliards de dollars constants 1990, a été quasiment réduit de moitié, passant de 46,4 milliards de dollars en 1987 à 22,9 milliards en 1996. Les marchés se révèlent de plus en plus compétitifs et fortement politisés. Dans ce contexte, l'industrie française, malgré ses succès commerciaux, au Moyen-Orient ou en Asie par exemple, et ses efforts de productivité, n'a pas la réputation d'être la « mieux-disante » en matière de coûts rapportés aux performances des matériels. *De même, la diversification demeure un objectif difficile à atteindre dans un secteur, tel celui de l'armement, où les coûts de production sont élevés en raison de la forte implication* de bureaux de recherche-études et développement, exigeants en matière grise.

LES INDICATEURS DE L'ÉCONOMIE INTERNATIONALE (données nationales, OCDE, cvs)

	Etats-Unis	Japon	Allemagne	France	Italie	Royaume-Uni	Canada
Production industrielle (en %)	novembre	novembre	novembre	octobre	octobre	novembre	septembre
Dernier mois connu	0,9	−4,2	0,8	3,5	1,2	−0,4	−0,2
Sur 12 mois	6,3	−1,1	5,8	9,0	4,7	1,6	4,4
Taux de chômage (en %)	décembre	novembre	novembre	novembre	octobre	novembre	décembre
Dernier mois connu	4,7	3,5	11,8	12,4	12,4	5,1	8,6
Un an avant	5,3	3,3	10,8	12,5	12,2	6,9	9,7
Indice des prix (en %)	décembre	novembre	décembre	décembre	décembre	décembre	novembre
Dernier mois connu	−0,2	−0,7	0,2	0,0	0,0	0,2	−0,1
Sur 12 mois	1,5	2,1	1,8	1,1	1,5	2,7	0,9
Solde commercial (en milliards)	octobre	novembre	octobre	octobre	octobre	octobre	octobre
Dernier mois connu (monnaies nationales)	−15,8	1 144,2	9,3	18,4	5 565,8	−1,4	0,6
Cumul sur 12 mois (monnaies nationales)	−180,8	9 782,7	123,2	162,2	54 946,0	−11,3	24,9
Cumul sur 12 mois (en dollars)	−180,8	81,7	72,3	28,1	33,1	−18,5	18,2
Croissance du PIB (en %)	97 T3	97.T3	97.T3	97.T3	97.T3	97.T3	97.T3
Dernier trimestre connu (rythme annuel)	3,1	3,1	3,2	3,5	1,8	3,8	4,1
Sur 12 mois	3,9	1,0	2,3	2,7	2,1	4,0	4,0
Solde des paiements courants (en % du PIB)							
1997 (estimations OCDE)	−2,1	2,2	−0,3	2,3	3,6	0,3	−1,0
Déficit public (en % du PIB)							
1998 (prévisions OCDE)	0,1	−2,6	−2,6	−3,0	−3,0	−1,1	1,0
1997 (estimations OCDE)	0	−2,8	−3,0	−3,1	−3,0	−2,3	0,4
Dette publique en % du PIB							
1997 (estimations OCDE)	61,5	86,7	60,7	57,0	122,3	53,8	96,7

ALLEMAGNE : BAISSE DE LA DEMANDE ÉTRANGÈRE

Alors que les chiffres concernant la production industrielle montraient encore, en novembre, beaucoup de vigueur, les carnets de commandes des industriels allemands ont commencé à se dégarnir. Le repli a été de 0,8 % en novembre après − 0,7 % en octobre et − 0,5 % en septembre, ce qui reflète surtout la baisse de la demande étrangère adressée à l'Allemagne. Il est vrai que la hausse ne pouvait éternellement se maintenir au rythme très élevé enregistré durant les trimestres précédents. Les biens d'équipement sont ceux qui ont le plus reculé à l'export. En revanche, les commandes nationales restent bien orientées et pourraient avoir davantage contribué à la croissance au quatrième trimestre qu'au troisième. Sera-ce suffisant pour compenser le tassement des exportations, que les mois suivants risquent de confirmer au moins pour la zone asiatique ?

SERVICE DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES DE LA BNP

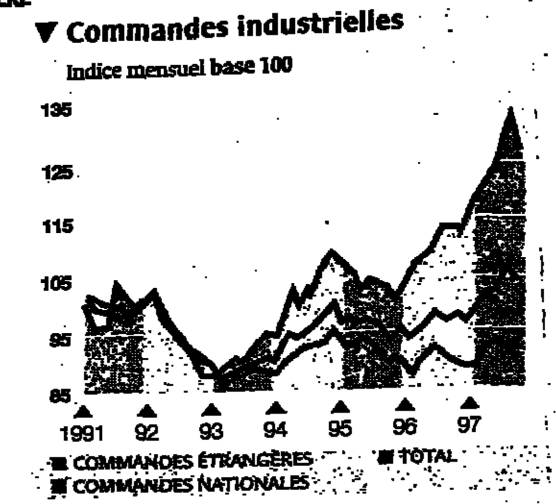

À RETENIR EN FRANCE

PIB (en milliards de francs courants)	SMIC horaire (en francs)	Population active	Nombre de chômeurs
7 873	39,43	25 582 000	3 114 000

France : l'élan de la reprise peut-il être brisé ?

▼ Le cours du dollar et les indicateurs de confiance des ménages et des chefs d'entreprise devront être surveillés de près

Dans les économies européennes, le contraste est grand entre les tendances favorables du court terme et l'inquiétude diffuse sur les perspectives provoquée par la crise asiatique. Celle-ci partage les prévisionnistes en deux camps, selon qu'ils en attendent des effets limités et circonscrits, ne remettant pas fondamentalement en cause les prévisions établies il y a quelques mois, ou un impact beaucoup plus important.

Voilà qui rappelle les débats d'il y a un an, dans une situation certes différente. A l'époque la question était celle de la reprise : allait-elle enfin s'amorcer ? La croissance française avait-elle des chances de dépasser 2 % en 1997 ? Elle aura été voisine de 2,5 %, donnant raison à ceux qui se situaient dans la *fourchette haute des prévisions et* suscitaient alors un certain pessimisme. Bien sûr, la composition de la croissance n'est pas exactement celle qui avait été anticipée : nous avons eu davantage d'exportations, moins de demande intérieure. Il reste que les pessimistes ont eu tort, même si l'on ne s'en souvient guère, car l'opinion est toujours plus indulgente avec ceux qui se trompent par défaut que par excès.

L'économie française a terminé l'année 1997 sur un bon rythme attesté par divers indices : progression de la consommation incluant un début de redressement des ventes d'automobiles, forte augmentation de la production industrielle en octobre, poursuite de l'amélioration des enquêtes de conjoncture jusqu'en décembre. Les « perspectives personnelles » des industriels, c'est-à-dire leurs prévisions d'activité à court terme, ainsi que leurs carnets de commandes, atteignent des niveaux historiquement élevés à la fin de l'année.

Au total, la production industrielle a augmenté de 6,5 % depuis un an, et le PIB croît à un rythme annuel de l'ordre de 3,5 % depuis le printemps. Une autre bonne nouvelle est la progression substantielle du pouvoir d'achat en 1997 : environ 2,5 % (après une quasi-stabilité en 1996), soit sensiblement plus que ce qui était prévu. De quoi alimenter de nouvelles avancées de la consommation au cours des prochains trimestres.

On peut distinguer trois phases dans le développement de la reprise. Dans un premier temps, elle s'appuyait sur la seule demande étrangère et ne concernait donc que les exportateurs. Puis la demande intérieure s'est animée vers *le milieu de 1997* et l'amélioration s'est étendue à un grand nombre de secteurs. Dans la *troisième phase, les effets de la* reprise seront sensibles sur le chômage et les recettes publiques. Nous sommes actuellement entre la deuxième et la troisième phase : le chômage est globalement stable mais a commencé de baisser pour les jeunes ; quant aux recettes des administrations – les impôts, les cotisations sociales –, on manque cruellement d'indicateurs conjoncturels dans ce domaine, mais il est vraisemblable qu'elles ont commencé de se redresser avec l'accélération de la masse salariale (assiette des cotisations) et de la consommation.

NOUVEAUX RISQUES

Cette dynamique qui a été laborieuse à mettre en route va-t-elle être interrompue par la crise asiatique *comme la reprise de* 1994 l'avait été par la hausse des taux d'intérêt ? Les circonstances sont cette fois très différentes. Les taux d'intérêt sont à la baisse et même historiquement très bas ; les risques sont d'une autre nature.

Il y a d'abord les conséquences pour les économies développées de la chute des importations des pays d'Asie et de la surcompétitivité que leur donne la dépréciation de leurs monnaies. L'impact négatif est estimé à un demi-point de PIB pour les Etats-Unis et l'Europe ; il est plus important pour le Japon.

Il y a ensuite, jouant en sens inverse, la baisse des taux d'intérêt de long terme qui résulte du repli des investisseurs vers les marchés obligataires.

Mais d'autres conséquences possibles sont beaucoup plus difficiles à analyser et à quantifier sous forme de variantes : l'évolution des *cours boursiers, les variations du* dollar, la baisse des prix industriels, et leurs effets sur les comportements des agents économiques. La grande question, évoquée en ce début d'année par Alan Greenspan, est celle de la diffusion possible de tendances déflationnistes.

▼ Solde des opérations courantes en 1997

en pourcentage du PIB

ETATS-UNIS	-2,1
JAPON	2,2
UE	1,4
dont :	
ITALIE	3,6
FRANCE	2,3
ALLEMAGNE	-0,3

Source : OCDE

Les hausses de prix sont actuellement très faibles en Europe. En France, l'inflation s'établit autour de 1 % en rythme annuel depuis le printemps dernier. Et si les prix à la consommation sont peu susceptibles de baisser compte tenu du poids des services, il n'en va pas de même des prix industriels à la production : ceux-ci commencent tout juste à se redresser légèrement (+ 0,5 % en 1997 après une baisse en 1996) ; leur rechute affecterait le comportement de stockage des entreprises, *qui est déjà prudent* par rapport aux reprises antérieures. C'est une question de *degré. Un peu de désinflation* importée apporte un supplément de pouvoir d'achat et soutient la reprise ; mais au-delà d'un certain seuil, elle peut générer des comportements restrictifs : des prix en baisse incitent à différer ses dépenses.

Et puis il y a le risque d'une correction des marchés boursiers après une ascension rapide (l'inflation, désormais faible sur les marchés de biens et services, s'est réfugiée sur les marchés d'actifs). Les secousses des derniers jours en donnent un avant-goût. Ses conséquences sur l'activité sont controversées : les « effets de richesse » avaient été faibles en 1987, mais ils ont ensuite joué un rôle important dans le marasme japonais. Après le Japon, les Etats-Unis paraissent les *plus exposés : Wall Street est sur*évaluée et les ménages américains, très endettés, ajusteraient brutalement leur consommation en cas de retournement.

L'Europe continentale a des chances d'être moins touchée parce qu'elle est *en phase de géné*ralisation de la reprise et que la vitesse acquise dans plusieurs pays a un effet d'entraînement sur l'ensemble de la zone ; parce que la situation des ménages y est plus saine ; parce qu'elle bénéficie d'une nouvelle cohérence monétaire.

Le cours du dollar sera, pour elle, un facteur clé : s'il se maintient aux niveaux élevés qu'il connaît début janvier, l'Europe sera protégée de la déflation et conservera une bonne compétitivité. *Dans cette hypothèse,* conjuguée à celle de taux d'intérêt très bas qui soutiennent l'investissement et la consommation, la croissance européenne devrait être peu affectée : la perte d'exportations face aux pays d'Asie sera compensée par un supplément de demande intérieure.

DÉCALAGE

Après s'être laissé longtemps « tirer » par le reste du monde, l'Union européenne peut-elle devenir à son tour un pôle de croissance ? C'est souhaitable pour la croissance mondiale, mais aussi pour le rééquilibrage des balances de paiement entre les grandes zones : les excédents extérieurs de l'UE sont à des niveaux records ; exprimés en pourcentage du PIB, ils dépassent sensiblement ceux du Japon dans le cas de l'Italie, de la France et du Benelux. Il y a là de *quoi supporter* une longue période de décalage conjoncturel positif. Le problème est d'en trouver les ressorts internes.

La demande intérieure européenne est relancée depuis la mi-1997 ; elle *bénéficie de conditions monétaires favorables*, d'une amélioration générale du pouvoir d'achat, de marges de baisse du taux d'épargne dans certains pays. Encore faudra-t-il, pour qu'elle continue de se développer, que le climat des affaires ne soit pas détérioré par un environnement international ou boursier trop perturbé.

Les prochaines semaines seront décisives. A surveiller de près : le cours du dollar, et les indicateurs de confiance des ménages et des chefs d'entreprise.

François Monier

Côte-d'Ivoire : les bonnes performances d'un pays sous pression

▼ Les retards dans la mise en place d'un marché commun africain fragilisent la région face à la concurrence des pays asiatiques

ABIDJAN
de notre correspondant en Afrique de l'Ouest

L'optimisme qui a prévalu tout au long de l'annnée 1997 en Côte-d'Ivoire s'est quelque peu dissipé. *Même si les résultats économiques* s'annoncent corrects, avec une croissance comprise entre 6 % et 7 %, ils restent en deçà des prévisions et, surtout, des espoirs des dirigeants, qui voudraient atteindre des taux à deux chiffres, afin de faire accéder leur pays au cercle des nations industrialisées, dans les vingt ans à venir.

Pour parvenir à décoller, à l'instar des pays d'Amérique latine ou d'Asie méridionale, les Etats d'Afrique de l'Ouest, et parti*culièrement la Côte-d'Ivoire*, doivent attirer des investisseurs internationaux. Or, ceux-ci restent très réticents. Même si le volume des investissements dans ce pays connaît une croissance remarquable – il est passé de 143 milliards de francs CFA en 1993 à environ 500 milliards en 1997 (5 milliards de francs français) – sa valeur absolue reste modeste. D'autre part, ces capitaux sont allés, pour l'essentiel, vers les entreprises en voie de privatisation, les infrastructures *et le secteur minier et pétrolier*, essentiellement dans des opérations de prospection en ce qui concerne ce dernier.

A Abidjan, seules deux grosses unités industrielles se sont implantées en 1997 : une usine de traitement de fèves de cacao, à capitaux français, et une chaîne chinoise de montage de camions. A chaque fois, quelques dizaines d'emplois ont été créés, une goutte d'eau dans un pays où les salariés du secteur formel (privé et public) représentent à peine *10 % de la population active*. Et, pour l'instant, seul le programme dit des « Douze travaux de l'éléphant d'Afrique », qui prévoit la réalisation d'infrastructures lourdes (routes, aéroport...), a entraîné la création d'emplois.

Il y a plusieurs raisons à la réticence des investisseurs du secteur secondaire à venir s'établir en Côte-d'Ivoire. La première est un facteur risque encore important, même si la situation politique et sociale du pays est calme *depuis plusieurs années*. Début janvier, le quotidien *Le Jour* révélait que le négociant américain Cargill rompait les accords conclus avec le groupe ivoirien GIP, accords qui prévoyaient la construction d'une usine de transformation du cacao en produits semi-finis. Pour justifier sa décision, le groupe américain a fait valoir que GIP lui avait caché son niveau d'endettement réel. L'importante affaire de fraude à l'exportation de cacao est un autre exemple des incertitudes *auxquelles* doivent faire face les investisseurs lorsqu'ils se lancent sur le marché ivoirien : en obtenant le déclassement de plusieurs milliers de tonnes de fèves et, en conséquence, leur exemption de droit de sortie, deux grandes *sociétés d'Abidjan, traditionnel*lement liées aux clans au pouvoir, ont causé à l'Etat un préjudice de 5,2 milliards de francs CFA. Pour l'instant, les autorités ivoiriennes se sont refusées à envisager d'autres sanctions que des péna*lités fiscales et n'ont pas sévi dans* les administrations concernées.

Les principaux indicateurs économiques

(En milliards de dollars)	1993	1994	1995	1996	1997
Croissance économique (%)	0,1	2,0	7,1	6,8	6,0
Inflation (%)	2,6	32,2	7,7	2,7	2,0
Solde public/PIB (%)	−11,9	−6,5	−3,7	−2,4	−1,8
Exportations	2,5	2,9	3,9	4,2	4,2
Importations	1,8	1,6	2,4	2,8	2,9
Balance commerciale	0,7	1,3	1,5	1,4	1,3
Balance courante/PIB (%)	−11,0	−1,0	−5,0	−4,7	−4,9
Dette extérieure	19,071	17,395	18,952	19,423	15,118
Service de la dette/Exportations (%)	39,6	34,2	31,7	23,4	20,3
Réserves en mois d'importations	0	0,7	1,4	1,6	1,5

Source : COFACE

Le premier ministre, Daniel Kablan Duncan, a récemment annoncé une réforme des textes qui permettra à l'avenir de punir les fraudeurs. Si la Côte-d'Ivoire peut se flatter d'avoir mis en place un dispositif qui permet l'installation rapide et sans tracas d'une entreprise, les conditions de l'exercice d'une activité économique à moyen terme restent pleines d'incertitudes. C'est l'un des points d'achoppement des négociations entre les autorités ivoiriennes et les institutions financières internationales, qui exigent, au nom de la bonne « gouvernance » et de la sécurisation de l'environnement juridique, une répression plus *active des fraudes*.

Ce différend, ainsi que d'autres portant sur la libéralisation de la commercialisation extérieure du café et du cacao ou les récents dérapages des finances publiques, a retardé à plusieurs reprise *la conclusion d'un accord. Du* coup, le déblocage d'une nouvelle facilité d'ajustement structurel renforcée (FASR) est sans cesse retardée et une nouvelle phase de négociations est maintenant prévue pour février 1998. *De l'issue de ces négociations* dépend, bien sûr, l'avenir budgétaire immédiat du pays, mais aussi la renégociation de sa dette publique, qui continue de peser d'un poids écrasant sur ses finances.

Cette lenteur dans la prise de décisions se retrouve au niveau régional. Alors que la première étape de l'instauration d'un tarif douanier unique dans toute l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa) était prévue pour le 1er janvier 1998, elle a été reportée de six mois. De *nombreux pays ont du mal à* accepter le manque à gagner fiscal que représentera cette harmonisation à la baisse du tarif. Là encore, ces tergiversations risquent de décourager les investisseurs. Les responsables du groupe qui vient d'ouvrir quatre magasins à l'enseigne Tati en Côte-d'Ivoire avaient justifié la décision de leur implantation par la prochaine existence d'un marché commun ouest-africain. Il devront encore patienter.

Pourtant, le temps presse. Les *gains* de compétitivité réalisés au moment de la dévaluation du franc CFA en 1994 seront au moins érodés, voire annulés, par la chute libre des monnaies du Sud-Est asiatique. Plusieurs pays de cette zone, dont l'Indonésie et *la Malaisie*, concurrencent directement l'Afrique de l'Ouest, sur les marchés du cacao ou de l'hévéa, par exemple. Pour faire face à ce nouveau défi, la Côte-d'Ivoire et ses voisins devront accélérer le rythme des réformes.

Thomas Sotinel

Quel impact la crise asiatique aura-t-elle sur l'investissement ?

Par Corinne Vadcar et Sophie Thieblemont

La crise financière asiatique viendra-t-elle bouleverser la nouvelle géographie de l'investissement international qui se dessine depuis la réorientation, au début des années 90, des flux de capitaux privés vers les pays à forte croissance ? Peut-on s'attendre, de la part des investisseurs internationaux, à une réaction de frilosité déstabilisant encore plus les marchés d'Asie du Sud-Est et d'Amérique latine qui ont représenté, en 1996, respectivement 64 % (dont la moitié pour la Chine) et 30 % des flux entrants d'investissement direct étranger.

Ces questions risquent de s'avérer lancinantes aussi longtemps que la bonne tenue des fondamentaux économiques de ces pays émergents n'aura pas été confirmée par des réformes structurelles importantes apportant les ressorts d'une nouvelle compétitivité.

En attendant, les pays asiatiques et d'Amérique latine sont et demeurent les seuls pays à forte demande, en infrastructures et biens d'équipement notamment, et à fort potentiel de développement. De là, probablement, l'hésitation des entreprises multinationales, comme des PME, à reconsidérer l'ordre des priorités géographiques de leurs implantations. Certains pays d'Asie du Sud-Est vont, en outre, se révéler de nouveau compétitifs – en termes de main-d'œuvre – du fait des dévaluations cumulées. D'une part, la crise financière risque de différer le produit de l'investissement mais non de l'annihiler ; d'autre part, les investissements directs étrangers en Asie sont aujourd'hui les rares garants d'une expansion globale.

L'exception notable proviendra des entreprises japonaises, lesquelles vont inévitablement procéder à une relecture des risques pour leurs implantations asiatiques. On pourrait même assister, en Asie, à un mouvement de désinvestissement dont l'ampleur reste à déterminer. Dès lors, la crise asiatique ne porte peut-être pas tant en elle les germes d'une reconcentration de l'investissement international au sein de l'OCDE que les conditions d'une régénérescence de celui-ci dans le sens d'une gestion plus sélective des risques et d'un élargissement – très progressif – de l'intérêt des firmes pour d'autres marchés : ceux qui n'en sont encore qu'au stade de la « pré-émergence ».

Depuis plusieurs mois, certains portefeuilles d'investissement se sont, en effet, redéployés vers d'autres pays émergents (l'Amérique latine, par exemple) ou, à défaut, vers des pays industrialisés. La montée en puissance des pays tels que l'Inde ou la Chine, offre de considérables potentialités pour les investisseurs étrangers qui, hier, hésitaient encore à se rendre dans ces « terres difficiles ».

La seconde interrogation induite par la crise asiatique concerne le mouvement de diversification sectorielle et formelle lié aux implantations. Depuis plusieurs années, en effet, les entreprises n'ont eu de cesse de transnationaliser l'ensemble des activités ; elles y ont été incitées par la levée d'entraves directes ou indirectes. Si les industries manufacturières ont été les premières à s'engager sur ce chemin, les services n'échappent pas à ce mouvement concomitant à deux autres processus.

1. L'élargissement, à l'aval et à l'amont de la production, des fonctions internationalisées, exception faite, dans certains pays émergents ou certains secteurs, de la fonction recherche et développement.

2. La multiplication des formes d'investissement direct à l'étranger, autres que les fusions et acquisitions (F&A), avec l'essor des coentreprises.

> La crise porte en elle les germes d'une reconcentration de l'investissement international et un élargissement de l'intérêt des firmes pour d'autres marchés : ceux des pays préémergents

Or, aujourd'hui, l'on est en droit de se demander quelles incidences la crise financière asiatique peut avoir sur ce triple mouvement. A priori, le modèle classique des fusions et acquisitions devrait conserver sa prédominance. Mais, dans le même temps, les entreprises devraient recourir plus fréquemment, par obligation légale ou par prudence, à la coentreprise ; le partenariat avec des entreprises locales constituant une forme de présence moins risquée. Si les coentreprises sont, parfois, difficiles à gérer du fait de la dilution du pouvoir décisionnel, elles garantissent, cependant, une meilleure approche du marché ciblé. De même, la complexité croissante des projets, notamment ceux visant la réalisation d'infrastructures et transitant par des appels d'offres internationaux, devrait conduire à un essor des BOT, *built operate transfer* – version XXIe siècle des concessions – qui autorisent, aujourd'hui, les pays qui en bénéficient à se moderniser sans s'endetter. En conséquence, le profil formel de l'investissement devrait continuer à dominer, en particulier dans les domaines où les pays émergents feront porter leurs efforts : les secteurs à plus forte valeur ajoutée.

Troisièmement, la crise asiatique peut-elle inverser le processus d'ouverture des législations nationales d'accueil des investissements directs étrangers ? Les éléments d'une réponse sont moins palpables. Il y a eu incontestablement, en Asie, depuis quatre à cinq années, une politique plus affirmée de libéralisation qui a favorisé les investisseurs étrangers, notamment en instaurant le traitement national, en autorisant l'investissement étranger majoritaire, y compris dans des secteurs jusqu'à présent fermés à toute participation extérieure. A cet égard, quel meilleur exemple que celui de la Corée du Sud ? La conviction politique assortie à la nécessité économique et sociale, de même que la progressivité juridique avec laquelle s'est opéré ce mouvement, indique non pas un signe d'irréversibilité – rien n'est jamais moins sûr –, mais plutôt la reconnaissance, de la part des pays émergents, d'un besoin de la technologie et du savoir-faire des pays de l'OCDE. A n'en pas douter, les responsables asiatiques sauront ménager la place faite aux investissements étrangers, vecteurs de croissance et de stabilisation à l'inverse des investissements de portefeuille plus volatils.

Enfin, ces incidences juridico-économiques potentielles de la crise asiatique conduisent inévitablement aux cadres multilatéraux : celui de l'OMC dans lequel s'est négocié l'accord sur les services financiers – et celui de l'OCDE – dans lequel se négocie, depuis plus de deux ans, un accord sur l'investissement international. Quant aux négociations pour un Accord multilatéral sur l'investissement (AMI) manquant, par leur cadre même (l'OCDE), de multilatéralisme, elles risquent de montrer davantage du doigt les pays asiatiques si souvent condamnés pour le traitement de leur main-d'œuvre.

La crise financière asiatique, de par les conséquences qu'elle induit sur l'investissement international, aux plans psychologique et juridique, n'est donc pas une simple perturbation. C'est toute la longue « maturation » de la relation économique entre l'Union européenne et l'Asie qui peut être remise en question. Aux plans économique et financier, c'est, en revanche, une occasion, pour les firmes internationales, de tirer, à temps, les enseignements de leurs investissements dans cette zone qui n'en finit pas d'émerger...

*Corinne Vadcar est économiste auprès de la chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP). **Sophie Thieblemont** est docteur en droit comparé.*

La libéralisation du marché allemand de l'énergie permettra une baisse des prix

Par Gunnar Urdall

Après plusieurs mois de discussions ardues, le 28 novembre 1997, l'Allemagne a adopté une loi qui réforme de fond en comble le secteur de l'énergie. Cette loi devrait entrer en vigueur au printemps 1998. Au cours de ces dernières décennies, de nombreuses tentatives de modifier en profondeur cette loi datant de 1935 avaient échoué. La libéralisation des marchés de l'énergie est un pas important vers la réalisation du programme en 50 points du gouvernement fédéral prévoyant une hausse de la croissance et de l'emploi.

C'est grâce aux nouvelles lois concernant ce secteur que les derniers monopoles encore existants en Allemagne, ceux des marchés de l'énergie, seront supprimés. Il n'y aura plus de droits exclusifs qui permettaient à quelques fournisseurs de servir seuls des régions prédéterminées. Comme auparavant, lors de la suppression des monopoles et des barrières de marché dans les secteurs du chemin de fer, de la poste, des télécommunications et de l'assurance, les bénéficiaires seront les consommateurs. La baisse nette du coût du téléphone et des primes de l'assurance-automobile, associée à une amélioration des prestations de services, en est la preuve éclatante.

Une baisse des prix – environ 10 % à 20 %, et davantage dans certains cas – et une amélioration du service seront bénéfiques à des millions de ménages, même si cette loi soulage tout particulièrement les PME et l'industrie. L'Allemagne deviendra ainsi plus attractive pour les investisseurs nationaux et internationaux.

Selon la nouvelle loi, le client a la possibilité de choisir librement son fournisseur. A l'avenir, les propriétaires des réseaux d'énergie seront obligés de faire passer le courant et le gaz en provenance d'autres fournisseurs, moyennant une taxe raisonnable. Les tarifs de passage seront ajustés à l'échelle européenne et tiendront compte de la situation particulière des petits producteurs et des consommateurs. En cas de désaccord, le gouvernement fédéral appliquerait l'ordonnance prévue par la loi.

La construction de réseaux offrirait aux nouveaux fournisseurs un meilleur accès au marché et renforcerait leur compétitivité. Les expériences américaine, anglaise et scandinave laissent espérer une évolution positive pour l'Allemagne. L'ouverture de régions auparavant fermées à certains fournisseurs ainsi que l'instauration d'une concurrence interne concernent non seulement l'électricité mais aussi le gaz. Une réglementation concernant cette source d'énergie sera bientôt adoptée par l'Union européenne. L'adaptation de cette directive au droit allemand et la prise en compte des particularités du gaz par rapport à l'électricité sera effectuée ultérieurement.

Sur de nombreux points, la loi répond à la demande des autorités locales. Celles-ci auront les mêmes droits et les mêmes parts du marché futur. La remise de la concession (à savoir la taxe de passage des conduites d'énergie), qui représente une ressource budgétaire essentielle pour les collectivités locales, sera intégralement maintenue. Les principes de liaison transversale fiscale et d'équilibre financier entre les fournisseurs régionaux et d'autres entreprises régionales seront maintenus. Le financement des piscines, des théâtres ou du transport public se fera cependant uniquement par le biais du libre jeu de la concurrence.

A la demande des autorités locales, le modèle de l'acheteur unique sera institué par la loi. Ainsi, les quelques 900 fournisseurs régionaux d'énergie qui, jusqu'à présent, monopolisaient la distribution de l'électricité dans les différentes régions garderont la possibilité d'un contact direct avec la clientèle. A ce sujet, nous avons trouvé un accord provisoire en conformité avec la loi européenne. C'est le client qui choisit le fournisseur et, par ce biais, qui choisit le prix. Les intérêts des autorités locales seront sauvegardés sans que le libre jeu de la concurrence soit faussé.

La réforme améliorera aussi la protection de l'environnement. Elle accorde une importance toute particulière au couplage énergie-chaleur ainsi qu'aux énergies renouvelables. L'aspect non polluant aura autant d'importance que la sécurité et la maintenance d'un prix favorable.

Grâce à une réglementation provisoire, le lignite est-allemand sera utilisé à des fins énergétiques. Les investissements importants dans cette industrie minière et l'installation des réseaux pourront engendrer un bénéfice à long terme et être déduits des impôts. Pour mieux aider les entreprises de l'Allemagne orientale, il faut veiller à ce que, ici aussi, les prix de l'électricité s'orientent vers le bas. Grâce à ces réglementations provisoires, l'entrée en vigueur de cette loi sera rapide et directe.

La loi concernant la production des énergies renouvelables fait partie de ce nouveau texte législatif. L'énergie éolienne a ainsi suscité les discussions les plus vives. Le principe d'une indemnisation élevée pour la production de cette énergie, qui a récemment conduit à une construction massive d'éoliennes, sera maintenu. Malgré la nécessité d'augmenter la contribution des énergies renouvelables, la production de l'énergie éolienne ne contribuera cependant que dans une mesure limitée à l'approvisionnement en énergie, car nous devons tenir compte de la météorologie et de la protection du paysage dans un pays aussi peuplé que le nôtre.

En vue d'une évolution positive des économies européennes, il est important que tous les pays membres de l'Union adaptent rapidement la nouvelle directive concernant le secteur de l'énergie à leur loi nationale, ce qui leur permettrait d'ouvrir leurs marchés de l'énergie à la concurrence. Le marché intérieur européen du courant et du gaz ne peut fonctionner que si les marchés s'ouvrent mutuellement sur les mêmes bases. Ici, la France peine encore.

La rapide conversion de la réglementation européenne en droit allemand concernant l'électricité démontre notre volonté de poursuivre le chemin vers une ouverture des marchés et une privatisation afin de rester compétitifs sur le marché mondial.

***Gunnar Urdall** (membre du Bundestag) est le porte-parole pour les questions politico-économiques de la CDU à cette assemblée.*

LIVRES

Europe-Amérique : la guerre des écrans

Par Jean-Gustave Padioleau

THE UNDECLARED WAR,
de David Puttnam,
Londres, Harper Collins, 1997, 414 p., 8 £.
UNE HISTOIRE ÉCONOMIQUE DU CINÉMA (1895-1995),
sous la direction de Pierre-Jean Benghozi et Christian Delage,
L'Harmattan, 1997, 364 p., 180 F.
LA PORNOGRAPHIE ET SES IMAGES,
de Patrick Baudry,
Armand Colin, 1997, 215 p., 125 F.

The Undeclared War, de Lord David Puttnam, ouvrage abondamment commenté à l'étranger, n'est pas encore traduit. Toutefois, nos gouvernants et parlementaires qui s'apprêtent, une fois de plus, à légiférer sur les industries culturelles, tireraient grand profit de le découvrir. Tant pis si les tenants de l'exception culturelle française s'en saisissent pour agiter le chiffon rouge de l'invasion américaine. « Hollywood veut faire main basse sur le cinéma français », titre *Marianne* dans sa livraison du 14 décembre 1997. Ces apostrophes font sourire Lord Puttnam, anobli l'été dernier par la reine. Publicitaire de talent, devenu un producteur renommé (*Chariots of Fire*), Lord Puttnam connaît Hollywood de près. Cet amateur de cinéma est le seul Européen à avoir dirigé un grand studio californien de 1986 à 1988. Une expérience à laquelle les actionnaires de Columbia Pictures ont mis fin, non sans rudesse. Aujourd'hui homme d'influence, Lord Puttnam fréquente les couloirs de l'Union européenne et les antichambres des négociations commerciales du GATT. C'est dire si le système complexe du cinéma français ne lui est pas étranger.

POLITIQUEMENT INCORRECT

The Undeclared War est une belle leçon d'économie politique pratique à l'heure de la mondialisation. Le verdict est politiquement incorrect. Les Européens ont perdu une bataille, celle du cinéma de divertissement populaire, malgré la guérilla des mousquetaires français à la conférence du GATT à Genève en 1993. Hollywood, ou avec plus d'exactitude, le « cinéma-monde » (Charles-Albert Michalet) des multinationales règne en laissant quelques miettes.

Certes, admet Lord Puttnam, des pays comme la France ont réussi à creuser des niches nationales, à murer des bastilles cinématographiques de qualité à coups de subventions, d'avantages fiscaux et de quotas. Quelques films – le britannique *The Crying Game*, par exemple – atteignent le box office mondial. Mais ces coups d'éclat ne suffisent pas à créer l'assise d'une industrie européenne du cinéma. Les expéditions françaises à l'assaut d'Hollywood (Canal Plus, Bouygues, Crédit lyonnais) se sont révélées vaines d'un point de vue stratégique et plutôt coûteuses. Quant à l'Union européenne, sa volonté de construire une identité culturelle commune n'a jamais rien produit d'autre que des programmes d'aide mal fagotés (MEDIA I, et II) et soumis aux intérêts bureaucratiques et clientélistes.

Seuls quelques conglomérats comme Polygram, sachant prendre des distances avec les intérêts nationaux peuvent jouer un rôle dans le « cinéma-monde ». Polygram Film Entertainment est une entreprise-réseau constituée par des acquisitions ou par des accords de partenariat avec des sociétés indépendantes, présentes à Londres, Los Angeles et Paris. L'hégémonie du « cinéma-monde » n'est pas l'aboutissement d'un script programmé à l'avance. Au contraire. Une question simple entretient le suspense du récit de Lord Puttnam. Pendant des décennies, l'Europe a possédé des avantages concurrentiels et artistiques. Pourquoi aujourd'hui les cinémas européens sont-ils devenus (dans le meilleur des cas) des réserves culturelles nationales ?

Dès les origines du cinéma, la rivalité s'installe entre l'Amérique et l'Europe, et plus précisément avec la France. Cette dernière invente et innove avec les Frères Lumière. Charles Pathé transforme un artisanat en industrie et s'engage dans une logique entrepreneuriale prompte à saisir, comme dit Laurent Creton dans *Une histoire économique du cinéma français*, les couplages « produits-marchés ». En vérité, Hollywood s'empare des innovations continentales. Porté par un marché intérieur en plein essor, Hollywood embrasse sans états d'âme la nature commerciale du cinéma. Les studios formalisent les activités de réalisation, de distribution et d'exploitation. Hollywood développe des stratégies offensives, et particulièrement en direction de l'Europe affaiblie par la Grande Guerre.

Le secteur attire les capitaux boursiers et Hollywood obtient le soutien sans précédent et jamais démenti de l'Etat fédéral pour ses entreprises à l'étranger. Les studios font aussi leur marché en Europe (acteurs, réalisateurs, tournages). Au fil du temps, Hollywood révèle une extraordinaire capacité d'adaptation. L'évolution de ses rapports avec la télévision en témoigne. Le lobbying des studios auprès des présidents Nixon et Clinton, ou auprès du Congrès, est remarquable pour obtenir des avantages, notamment fiscaux.

STRATÉGIES DÉFAITISTES

L'Europe répond souvent par des stratégies défaitistes (Grande-Bretagne). De son côté, la France excelle dans l'art des blocus patriotiques. Dès 1907, un critique renommé, Edmont Benoît-Levy, décrète qu'un film est « *une propriété littéraire et artistique unique* » étrangère au commerce. La nouvelle vague promeut le « cinéma d'auteur » et célèbre la figure du réalisateur, artiste romantique indifférent aux succès populaires. Ce romantisme doctrinaire permet, dans la foulée, à des clientèles (techno-bureaucrates de la culture, critiques, réalisateurs, etc.) d'emmitoufler des intérêts corporatistes dans un nationalisme culturel chaleureux.

Néanmoins, l'épreuve des faits est sévère pour les pays à stratégies esthético-nationalistes, dont la France, dans la mesure où le « cinéma-monde » surclasse en termes d'audience les œuvres hexagonales. Mieux encore, les prochaines négociations de l'Organisation mondiale du commerce en l'an 2000 s'avèrent périlleuses, annonce Lord Puttnam. L'Europe aura du mal à se cantonner à des attitudes défensives face à l'hégémonie du « cinéma-monde » des multinationales. Ces dernières mettent déjà en place des stratégies et construisent des marchés planétaires de produits multimédia où s'entremêlent les activités de divertissement, d'information et d'éducation. L'ouvrage *La Pornographie et ses images* – à ne pas mettre entre toutes les mains par suite d'un langage universitaire hermétique – illustre bien les capacités d'innovation d'un marché dynamique sachant jouer avec les ressources multimédias.

A lire Lord Puttnam, l'enjeu pour l'Europe est celui des services multimédias qui devront bousculer les intérêts nationaux et se défier des idées reçues apparentées à l'« art pour l'art ». La chute célèbre d'un article fameux de Malraux sur le septième art : « *Par ailleurs, le cinéma est une industrie...* », mérite d'être remise à sa juste place.

Comment l'accord mondial sur les services financiers a été négocié

▼Après les accords sur les télécommunications, les technologies de l'information, les Occidentaux ont obtenu, le 13 décembre, l'ouverture des marchés de la banque et de l'assurance

Fragilisés par la crise asiatique, *les pays émergents* ont fini par consentir à un accord mondial sur l'ouverture des services financiers. C'était aux premières heures du samedi 13 décembre, à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), à Genève. L'unanimité affichée lors de l'annonce de l'accord ne pouvait faire oublier l'âpreté des tractations qui ont marqué la dernière phase de ces négociations héritées du cycle de *l'Uruguay. L'OMC, qui a pris la* succession du GATT le 1er janvier 1995, avait été chargée de les mener à terme. A l'aune de l'enjeu, plus évidente encore était la satisfaction exprimée par les grandes nations commerciales et les entreprises directement intéressées, contrastant avec le mutisme des pays en développement.

Une fois de plus, les Etats-Unis, qui se taillent la part du lion dans le secteur des banques, des assurances et de la gestion des fonds, auront joué un rôle clé dans l'issue des pourparlers. Jusqu'à la dernière minute, Washington avait fait durer le *suspense*, menaçant de torpiller la conclusion d'un accord, comme ce fut le cas en 1995 sous prétexte que les conditions d'ouverture des marchés de certains pays étaient insuffisantes. Alors que des pays longtemps réticents, comme la Malaisie, le Brésil, l'Inde, la Thaïlande ou encore l'Indonésie, s'étaient finalement résolus à présenter ou améliorer des offres, la délégation américaine avait fait planer le doute sur ses intentions et n'avait cessé de faire monter la pression pour imposer d'ultimes concessions.

Les Etats-Unis n'ayant toujours pas fait connaître leur position à la date butoir du 12 décembre à minuit, l'astuce a été trouvée d'« arrêter l'horloge » et de prolonger marchandages et discussions jusqu'à 2 heures du matin. Le temps aussi de consulter le Congrès américain et d'obtenir le feu vert du président Clinton, qui a été l'un des premiers à se féliciter de l'aboutissement des négociations peu après l'annonce de l'accord qualifié d'« *historique* » par le directeur général de l'OMC, Renato Ruggiero.

En fait, personne n'a voulu prendre la responsabilité d'un échec. « *Un échec pourrait conduire à des incertitudes sur les marchés financiers, ce qui pourrait exacerber les remous en Asie et, à terme, être dommageable à l'économie mondiale* », avait averti la Fédération bancaire de l'Union européenne. Pour convaincre les pays asiatiques, frappés par la crise monétaire, de rallier le mouvement, les avocats de l'accord avaient voulu que l'ouverture de leur marché redonne confiance aux bailleurs de fonds et leur permette de faire revenir les investissements.

L'une des principales pierres d'achoppement avait été le différend entre les Etats-Unis et la Malaisie sur les alliances. Dans son offre de libéralisation, Kuala Lumpur avait fixé à 5 % le taux de participation étrangère dans ce secteur, alors que la puissante compagnie américaine d'assurances, AIG, contrôle déjà une filiale à 100 % dans ce pays. Faute d'avoir obtenu gain de cause, Washington s'est réservé le droit d'exclure la Malaisie de la clause de la nation la plus favorisée.

Dans l'ensemble, les assureurs et les banquiers américains ainsi que les entreprises européennes de la branche avaient poussé au succès de cet accord qui couvre plus de 95 % des services financiers de la planète. Les pays occidentaux dont les marchés financiers sont déjà largement ouverts voient dans les Etats d'Asie et d'Amérique latine de nouveaux débouchés pour leurs banques et leurs compagnies d'assurances. En contrepartie, l'ouverture des marchés financiers des pays émergents à la concurrence internationale devrait favoriser l'arrivée de capitaux et de compétences nécessaires à leur développement.

Pour l'OMC, la conclusion de ces négociations marque une avancée cruciale du commerce mondial, après l'accord en février sur les télécommunications de base et celui, en mars, sur les technologies de l'information. Durant sa troisième année d'existence, la jeune organisation aura ainsi contribué à l'ouverture des marchés des trois industries à la croissance la plus rapide. Comme le rappelle le rapport de l'OMC publié le 19 décembre, les échanges internationaux des produits des technologies de l'information s'élèvent à quelque 600 milliards de dollars par an et les recettes générées par le développement des télécommunications atteignent un *montant analogue. Plus mirifiques* encore sont les sommes en jeu dans les services financiers, un marché mondial en pleine expansion se chiffrant à des dizaines de milliers de milliards de dollars.

Galvanisé par ce nouvel accord, Renato Ruggiero n'a pas hésité à parler d'« *année miracle* » pour l'OMC. En écho, le commissaire européen au commerce extérieur, Sir Leon Brittan, a répondu : « *Cet accord va contribuer à restaurer la confiance en Asie et va offrir d'importantes possibilités pour l'Europe et les Etats-Unis.* »

S'inscrivant dans la ligne du néolibéralisme et de la mondialisation prônée par l'OMC, le consensus qui s'est laborieusement dégagé sur les services financiers ne saurait faire oublier les divergences d'intérêts. A Washington, soucieux de dissiper la méfiance du Congrès envers l'OMC, le président Clinton a tenu à souligner que les résultats obtenus étaient « *bons pour l'Amérique* » et créateurs d'emplois. Cet accord, a-t-il déclaré, « *va assurer l'accès à des marchés dans des secteurs où l'Amérique est leader mondial* ». Plus explicite, la déléguée américaine au commerce, Charlene Barshefsky, a indiqué que Washington s'efforcerait d'obtenir de certains pays qu'ils améliorent les offres avancées et que les Etats-Unis s'emploieraient à les inciter à ouvrir plus largement leurs marchés.

Les réactions en fanfare des responsables de l'OMC et des grandes puissances industrielles tranchent avec la discrétion des pays en voie de développement. Quelques voix discordantes se sont fait entendre dans les couloirs de l'OMC. Visiblement excédé par la tournure des négociations, l'ambassadeur d'Egypte, Mounir Zahran, avait lâché devant quelques journalistes : « *L'accord emprunte une voie à sens unique permettant aux grandes multinationales d'accumuler encore davantage de pouvoir. Les pays émergents n'ont pas le choix car ils ont besoin d'investissements et de capitaux pour leur propre commerce.* »

Les griefs exprimés tout haut par le diplomate égyptien sont également partagés par des représentants d'autres pays, même s'ils préfèrent garder l'anonymat. « *Ce type de négociations sur les services reflète crûment la réalité,* constate un diplomate latino-américain. *Ce genre d'accords correspond d'abord aux intérêts des pays demandeurs afin de permettre à leurs groupes financiers de pénétrer sur des marchés plus fermés. On a cherché à obtenir des concessions de pays à bout de souffle, comme la Malaisie.* » Et de se demander si l'OMC aurait déployé autant d'efforts dans des négociations sur les textiles ou d'autres secteurs favorables aux pays en développement.

C'est évidemment à l'usage que se jugeront les effets de la libéralisation dans ce secteur présenté comme « *la colonne vertébrale de l'économie mondiale* ». Alors que 70 Etats sur les 132 que compte l'OMC ont pris des engagements, l'accord devra d'abord être ratifié avant d'entrer en vigueur au début de 1999. Son objectif est d'assurer aux entreprises de tous les pays, sur une base multilatérale, les mêmes facilités d'accès aux marchés financiers.

Jean-Claude Buhrer

COURRIER

A propos du dossier « Le FMI sur tous les fronts » publié le 6 janvier 1998

Lors de krachs boursiers ou monétaires, on peut s'étonner de voir que les « grands majors US » de la banque, des fonds de placement ou des multinationales soient si peu affectés par les faillites, banqueroutes et chutes des cours qui frappent les autres investisseurs. (...) Il va sans dire que les soupçons des délits d'initiés, de collusion ou de corruption ne sauraient concerner que des opérateurs exotiques et subalternes. On sait bien que ces grands majors internationaux sont ceux qui disposent des meilleurs réseaux d'information, grâce aux alliés rétribués qu'ils entretiennent dans tous les états-majors politiques, financiers, industriels et médiatiques aux quatre coins du monde. On se demande alors quel impératif moral des affaires pourrait bien leur interdire de garder secrètes ces informations alarmantes le plus longtemps possible, pour leur permettre de se désengager discrètement des marchés menacés avec le minimum de pertes.

Il se trouve que les informations exactes sur l'ampleur catastrophique de l'endettement public et privé des « dragons asiatiques » ont mis plus de six mois à être révélées, alors que les voix autorisées diffusaient, depuis le début de la crise, des propos contradictoires, mais rassurants dans l'ensemble, sur les effets limités de cette nouvelle crise régionale. On peut se contenter d'y voir seulement un louable souci de retarder une panique générale des marchés, qui aurait été préjudiciable à l'intérêt général. Cette hypothèse généreuse mériterait cependant d'être étayée par des preuves irréfutables que tous ceux qui ont mis en place ce lucratif bourbier asiatique contribuent maintenant de façon égalitaire et transparente à son désembourbement.

Jean Sarniguet
75004 Paris

Les journalistes de la section « Economie » qui parlent à l'envi de « l'insolente santé » de l'économie américaine lisent-ils les autres pages du *Monde*, qui apportent pourtant souvent des informations qui contredisent cette appréciation ? Le 25 décembre 1997, je lis, dans un de vos articles, qu'en 1997, dans 29 villes américaines « *le nombre de gens demandant une aide alimentaire d'urgence a augmenté de 16 %* » et que « *19 % des aides alimentaires n'ont pas pu être satisfaites par les municipalités ou les organisations caritatives, faute de ressources* ». Qu'à New York, « *73 000 familles et particuliers sont renvoyés chaque mois des soupes populaires, sans avoir pu être nourris, soit une augmentation de 23 % par rapport à 1996* ».

Peut-on parler de la « santé » d'une économie qui aggrave celle de millions d'individus ? En tout état de cause, on ne peut éprouver qu'irritation et accablement devant une si grande pauvreté, intellectuelle et morale, de l'économie politique contemporaine.

Claude Meillassoux
75005 Paris

HISTOIRE ÉCONOMIQUE

Le krach symbolique de 1882

par Laurent Fléchaire et Jacques-Marie Vaslin

Moins connu que la panique de 1929, moins récent que le « Lundi noir » du 19 octobre 1987 ou que les secousses de 1997, le krach de 1882 contient tous les ingrédients des crises boursières qui lui ont succédé, et qui ont rythmé le vingtième siècle. Il révèle une faille de l'organisation capitaliste, problème « endogène » dans la langue des économistes, phénomène à la *Alien* diraient les cinéphiles, puisque le mal vient de l'intérieur même du système. Car le krach de 1882, dit « de l'Union générale », est le premier, en France, d'une telle ampleur à avoir une origine autre qu'un fait politique, guerre ou révolution.

Comme toujours, le krach est précédé d'une période d'euphorie boursière, pendant laquelle tout le monde fait comme si les cours allaient toujours monter. De 1870 à 1880, le nombre d'actions et la capitalisation boursière à Paris ont doublé. Le désastre de Sedan a vite été surmonté. La France a aisément payé les indemnités dues aux vainqueurs. Le 6 juin 1871, l'Etat a levé un premier emprunt d'un montant de 2,3 milliards de francs. Et en six heures seulement, ce sont 4,5 milliards qui sont réunis. Encore mieux, un an plus tard, le 15 juillet 1872, alors que l'Etat appelle 3,5 milliards sur le marché, les épargnants mobilisent en une journée quelque 41 milliards !

C'est dire la soif de placements des Français. Et cette épargne massive va pousser la Bourse vers les sommets, dès que prendra fin l'instabilité politique. En 1878, la Troisième République installée, la Bourse connaît un réel dynamisme... et la spéculation y règne.

Des raisons objectives expliquent la croissance des cours : le plan Freyssinet prévoit l'extension du réseau des chemins de fer français. Dans la finance, on baisse le prix minimum d'émission des actions de 500 à 100 francs, ce qui facilite l'accès des petits épargnants au marché financier. Le secteur bancaire est lui aussi en ébullition. Les créations d'établissements se multiplient. De 19 banques par actions cotées au Palais Brongniart en 1870, on passe à 41 en 1880. Cette même année, les trois grandes banques fondées sous le Second Empire (Crédit lyonnais, Société générale et Comptoir d'escompte de Paris) comptent déjà 195 succursales réparties dans tout le pays, qui permettent de drainer davantage d'épargne vers la Bourse.

Mais, au-delà de ces explications objectives, la progression des cours va s'autoalimenter et donner naissance à une bulle spéculative. D'après l'économiste Pedro Arbulu, du Laboratoire économique d'Orléans, le cours des actions progresse en moyenne de 13 % par an entre janvier 1878 et septembre 1881, le secteur bancaire connaît une croissance de 18 % et la valeur des actions de la Banque de France, privée à l'époque, est multipliée par deux en un an et demi.

Les bulles financières ont le même comportement que les bulles de savon : plus elles gonflent, plus elles ont de chance d'exploser. Elles apparaissent quand les agents intervenant sur les marchés achètent des actions, non pas parce que les sociétés en question sont de plus en plus rentables, mais parce que les titres ont déjà progressé et devraient, selon leurs anticipations, continuer à le faire. C'est la déconnexion entre le monde réel et le monde financier. La Bourse se regarde elle-même monter, et cela suffit à son contentement et à légitimer de nouvelles hausses... jusqu'à l'éclatement de la bulle.

C'est la faillite de la Banque de Lyon et de la Loire qui va mettre le feu aux poudres. Fondée le 26 mars 1881, cette banque d'affaires dont les fonds proviennent des actions qu'elle émet aura une vie aussi courte que tumultueuse. De mai à novembre 1881, ses actions passent de 530 à 1 100 francs, et culminent à 1 750 francs début décembre. Mais un projet important en Autriche que la banque devait financer tourne court : cela suffit à provoquer la défiance des actionnaires. Ils vendent massivement leurs titres, et la peur se transforme en panique : les cours s'effondrent à 600 francs le 16 janvier 1882. La banque fait faillite, mais le pire est à venir. Cette chute entraîne dans son sillage celle d'une autre banque, plus importante : l'Union générale, qui ferme ses portes le 2 février. Par effet de ricochet, toutes les banques vont être touchées. Les actions, tous secteurs confondus, enregistrent une baisse de 7,3 % sur le seul mois de janvier 1882. Le secteur bancaire affiche une baisse de près de 9 %. Après ce choc, les cours des banques vont continuer de s'affaisser jusqu'à 1896, où ils retrouveront leur niveau d'avant la bulle. Comme 115 ans plus tard lors des crises asiatiques de 1997, les détenteurs de capitaux transfèrent leur épargne placée en actions vers des emprunts d'Etat. Il faudra attendre le début de la seconde révolution industrielle et de la « Belle Epoque », en 1896, pour voir les épargnants revenir vers ce marché des actions, si attirant mais si risqué.

IMMOBILIER

FICHE PRATIQUE DES NOTAIRES

CHAMBRE DES NOTAIRES DE PARIS — PARIS NOTAIRES services

LOI DE FINANCES POUR 1998
Crédit d'impôt à raison des dépenses d'entretien de l'habitation principale

La loi de finances pour 1998 institue à compter de cette année un **crédit d'impôt** annuel pour les dépenses d'entretien et de revêtement des surfaces de l'habitation principale.

L'immeuble doit être achevé depuis plus de 2 ans.

Cette réduction concerne les dépenses payées par le propriétaire, le locataire ou l'occupant à titre gratuit entre le 1er janvier 1998 et le 31 décembre 2000.

Pour les immeubles en copropriété, le copropriétaire peut déduire *non seulement les dépenses effectuées* dans son appartement, mais également sa quote part dans les parties communes relatives aux mêmes dépenses.

Les dépenses concernées sont des **dépenses d'entretien** et non des grosses réparations, d'amélioration ou de ravalement qui ouvrent droit à une réduction d'impôt pour gros travaux (voyez le Monde du 25/11/97) *non cumulable avec ce crédit d'impôt.*

Le crédit accordé est égal à 15% du montant TTC des dépenses (prix d'achat des matériaux plus frais de main-d'oeuvre effectivement payés).

Le montant des dépenses pour une même habitation principale est plafonné à :
- 5 000 F pour une personne célibataire, veuve ou divorcée,
- 10 000 F *pour un couple marié (ou 5 000 F par concubin sous certaines conditions)*

Ce montant est majoré :
- de 500 F par personne à charge (1er enfant notamment)
- de 750 F pour le 2ème enfant à charge
- de 1 000 F à partir du 3ème enfant à charge.

Le crédit d'impôt s'impute sur le montant de l'impôt effectivement dû. Lorsque le crédit est supérieur à l'impôt, l'excédent est restitué au contribuable.

Chambre des Notaires de Paris - Place du Châtelet - Paris 1er - Téléphone : 01.44.82.24.00

VENTE AUX ENCHÈRES
EN LA CHAMBRE DES NOTAIRES DE PARIS
LE 10 MARS 1998 à 17 HEURES
75013 PARIS
9 et 11, rue de la Santé
(ANCIENNE CLINIQUE PÉAN)
Ensemble de trois bâtiments libres :
– un bâtiment de quatre étages ;
– deux bâtiments de deux étages.

Mise à prix : 20 000 000 F. Consignation : 5 000 000 F (par chèque de banque à l'ordre de Mᵉ Crunelle)

Visites le 23-1-98, de 10 à 12 h., le 16-2-98 de 10 h à 12 h

Renseignements : 01-45-61-55-70

Y. CRUNELLE, notaire
164, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris.

VENTES

APPARTEMENTS

PARIS 6e

St-Germain-des-Prés, pdt 1er prof. lib. autor. 4 P., 150 m² *id Méd. urgt. 01-43-35-18-36*

JEAN-FERRANDI, 5 P
p. de t., 3e ét., asc., double expo., chambre serv., charme. *excellent état*
Tél. : 01-45-44-92-44

VANEAU S/ rue calme
BEAU 4 P. + serv. + box fermé *bel imm. P-d-T, 3 150 000 F*
CASSIL. 01-53-69-12-50

PARIS 7e

ST-GERMAIN/SOLFERINO
beau 145 m² env., double récept., 4 chambres, 2 bains.
Prix : 3 750 000 F
DVI 01-44-18-07-07

PARIS 11e

PPTAIRE vd beaux appts
Refaits à neuf
studio 34 m², 9e dernier ét., *av. petite terrasse, 540 000 F*
2 p., 54 m², 5e ét., 772 000 F
2 p., 54 m², 7e ét., 805 000 F
3 p., 60 m², 2e s/jd., 799 000 F
3 p., 65 m², 5e ét., 943 000 F
53, av. Parmentier
Visites mercredi et jeudi de 11 h à 13 h et de 14 h à 19 h
SEFIMEG 01-48-06-22-96

PARIS 12e

Daumesnil mais. réc. s/3 nivx gd liv., s. à m., 5 chbres, s-sol 2 terrasses. TBE.
01-43-35-18-36

PROPRIÉTAIRE VEND
34, RUE CLAUDE-DECAEN
TRÈS BEAUX APPARTS
2 p., 50 m², 680 000 F
3 p., 73 m², 980 000 F
4 p., 83 m², 1 135 000 F
4/5 p., 94 m², 1 270 000 F
Bureau de vente s/place du lundi au samedi 11 h à 19 h
Tél. : 01-43-43-89-68

HÔTEL DU NORD
plus que 2 appts à vendre
PRIX EXCEPTIONNELS.
VUE CANAL ST-MARTIN.
GD STANDING 3 P.
A PARTIR DE 18 000 F LE M²
Frais réduits
AD VALOREM
01-56-59-77-77

PARIS 13e

Près B-aux-Cailles, mais. anc. s/3 nivx 4/5 P. 150 m², charme jdinets, sol, park.
01-43-35-18-36

PARIS 14e

Plaisance récent bon standing séj., 2 chbres, cuis. éq., 80 m² balc. parf. ét. 01-43-35-18-36

VAVIN/OBSERVATOIRE
STUDIO 350 000 F
5e étage - 01-43-20-32-71

ATELIER ARTISTE
IMPECCABLE, 4e ét., asc.
CALME, VERDURE
1 650 000 F - 01-43-20-32-71

PROPRIÉTAIRE VEND EN DIRECT
DU STUDIO AU 6 P.
8-20, r. du Cdt-Mouchotte
studio, 32 m², 538 000 F
2 p., 42 m², 660 000 F
3 p., 72 m², 1 134 000 F
SEFIMEG
Bureau de vente s/place *du lundi au samedi 11 h à 19 h*
01-43-20-78-24

PARIS 15e

Mº FALGUIÈRE, magnifique
3 P., 4e ét., vue dégagée
1 260 000 F. 01-53-69-97-98

SUFFREN/CHAMP-DE-MARS
duplex 67 m² env. 1 650 000 F
DVI 01-44-18-18-07

MONTPARNASSE, récent
3 P., 74 m² à rafr., cave, park., px except. 01-43-35-18-36

PARIS 18e

Mº BLANCHE LOFT
IMPECCABLE, 5e ét., asc.
Soleil, 2 chbres, 2 bains
1 940 000 F. 01-43-20-32-71

SIMON BOLIVAR
duplex, 3 chambres
vue d'exception
6e ét., 2 390 000 F
JEAN THOUARD
HABITATION
01-43-25-42-43

PARIS GAMBETTA
INSTITUTIONNEL VEND
APTS OCOCUPÉS
dans immeubles 1930
bon stand. A PARTIR
de 7 000 F/M2
AD VALOREM
01-56-59-77-77

94 VAL-DE-MARNE

IVRY, vd F2, 37 m²
proche Paris 13e arrdt
Ds petite copropriété de 3 ét., r-de-jard., calme, faibles *chges, cave, Px 375 000 F*
T. : 01-48-52-80-49 ap. 19 h

PROVINCE

NICE hors du commun
3 P., 130 m², dominant ville et Baie des Anges, réfection récente de qualité. *Bel imm. calme,* parc. 2 350 000 F avec gar.
TAG immobilier
Tél. : 04-93-53-06-16

PROPRIÉTÉS

Landes, 20' océan
45' Bordeaux-1 km A10
mson de maître 1900; ch. cent., *sans trvx, 350 m² hab.* dépend 66 m² hab. ds parc arboré. IHA. Px : 1,5 MF
Tél. : 05-58-90-97-61 HB

Gordes Luberon
Maison provençale,
160 m² hab.
terrain boisé 4 000 m²
plsc. 6 x 12, px : 2 MF
Tél. : 06-80-30-12-73

MAISON

A vendre fermette de caractère en « L », toit de chaume, 110 m² habitables, sur terrain 1 000 m², 2 salles à manger, 2 cuisines, 1 s. avec cheminée, 2 chbres, 1 SDB, 1 s d'eau, ds bourg pr. Chartres. Prix : 850 000 F
Tél. : 02-37-22-90-96

VIAGERS

XVIIe pte de Clichy
3 p. libre, couple 60 ans.
250 000 F + 2 800 F/mois.
01-42-65-07-57

ACHAT

PARIS

Rech. URGENT 100 à 120 m² PARIS. *Paiement comptant* chez notaire. 01-48-73-48-07

LOCATIONS

OFFRES VIDES

République
Studio 30 m², imm. récent, expos. Sud, clair, calme, vue dégagée, asc., *digicode, interphone,* 3e étage, 3 300 F + 500 F ch. (eau et chauff. compris)
01-46-77-18-98

CARDINAL LEMOINE
Prox. ST-GERMAIN, 5 P.
3 chbres, 4e ét., asc., 90 m², 12 500 F. 01-40-51-06-07

Mº PASSY face Tour Eiffel, luxueux 5 P., 175 m² *parquet, cuis. équipée* 2 parks, 26 600 F ch. compr.
GERER 01-49-42-28-39
06-07-59-06-87 ou
01-48-43-99-00

Pour passer vos annonces immobilières
Tél. : 01-42-17-39-80

A louer Ivry, 3 P., cuis. *semi-équip., s. d. b., chf cent.* cave, park., esp. verts gardien, résid. calme, prox. centre ville, métro
P. : 4 250 C/C.
T. : 01-46-70-22-04

RARE XVe Alleray
2/3 P., 62 m², 1er ét. et N. calme absolu/s jard., imm. stand. 1992, 6800 CC avec park
T. : 01-44-19-77-51 (REP)

DEMANDES

MASTER GROUP
47, r. Vaneau 75007 Paris
rech. appts vide ou meublé toutes surfaces pour
CADRES BANQUES ET GRANDES SOCIÉTÉS
01-42-22-98-70

URGT, ÉTUDIANT sérieux ch. chbre ou studette 2 mois Paris ou prox. *banlieue Est*
Tél (REP) 01-46-81-86-91

EMBASSY SERVICE
43, avenue Marceau,
75116 PARIS
Rech pour CLIENTS
ÉTRANGERS APPTS
HAUT DE GAMME
HÔTEL PARTICULIER
& VILLAS OUEST Paris
VIDES et MEUBLÉS
GESTION POSSIBLE
01-47-20-30-05

Inter Projets rech.
s/Paris et est parisien
volumes atypiques
à louer ou à vendre
01-42-83-46-46

OFFRES MEUBLÉE

RUE DE LILLE, 2 P.
refait neuf, meublé, asc.
CONF, LL, LV, MIN. 6 MOIS
6 800 F c/c.
T. : 05-45-71-04-27
12 h - 14 h/20 h-22 h

PARKING

Part. loue place park.
rue des Saints-Pères
Paris 6e. 900 F + étt.
01-43-29-39-59

AGENDA

Vacances Tourisme Loisirs

SKI DE FOND
Haut Jura 3 h Paris TGV vous avez décidé de passer *un séjour reposant, calme et* convivial, alors sachez qu'Yves et Liliane vous accueillent ds leur ferme comtoise du XVIIe gd cft, table d'hôte, produits maison et régionaux. Tarifs *sem/pers.* 2 700 à 3 200 F sel. période tt compr. (p. complète, vin *repas, moniteur, mat. ski)*
Tél. : 03-81-38-12-51
Le Crêt l'Agneau
25650 LA LONGEVILLE

Vacances d'enfants à la *ferme. Gîtes de France* Ambiance familiale. 6 enfants au max., de 4 à 12 ans. Découverte de la nature, des animaux et de la vie rurale.
155 F/jour. Tél. : 03-85-72-36-46

SKI DE FOND
JURA près (Métabief) frontière *suisse*
3 h de Paris par TGV, en pleine zone nordique. Chbres en pension ou demi-pension chez ancien *sélectionné olympique,* avec salle remise en forme, cours, matériel, etc.
Réservation : 03-81-49-00-72

STAGES

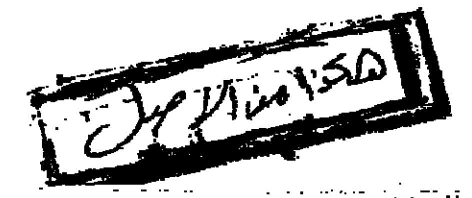

NEUF ET RÉSIDENTIEL

PARIS

2e arrondissement

"Montmartre-Jeûneurs"
158 rue Montmartre
46 rue des Jeûneurs. PARIS 2ème

Réalisation :
RIVP
Tél. 01 40 51 27 54
ou écrivez-nous :
4, Place Saint-Thomas d'Aquin, 75341 Paris Cedex 07

A l'angle de la rue Montmartre et de la rue des Jeûneurs (métro Bourse), la RIVP rénove un ensemble de bâtiments sur rue et sur cours, construits du 17e au 19e siècle. Du studio au 5 pièces duplex en passant par le loft, nombreuses sont les possibilités de création d'un appartement de caractère à vos mesures.
Frais de notaire réduits et possibilité de réduction d'impôts en cas d'investissement locatif (amortissement PERISSOL).
Livraison prévue : fin 98 à début 99.
Rens. et réservations : RIVP 01 40 51 27 54 ou 01 40 51 27 20

7e arrondissement

Le 72, rue Saint-Dominique et le 15, rue Jean Nicot
75007 Paris

Commercialisation :
SODEMI
Pour tout renseignement :
Tél. 01 41 92 22 21

Mise en vente de quelques appartements prestigieux au cœur du 7ème

Entre Invalides et Champ de Mars, dans le 7ème le plus convivial, le "72, rue Saint-Dominique" et le "15, rue Jean Nicot" vous offrent le choix entre un nouvel immeuble doté de tous les avantages du neuf : qualité de la construction et des prestations, dernières normes techniques, balcons, terrasses, parkings en sous-sol... et une superbe rénovation avec tout le charme et le cachet de l'ancien, qui bénéficie également des frais de notaire réduits.
Aujourd'hui, il ne reste que quelques appartements livrables immédiatement à partir de 34 000 F le m². Du studio au 6 pièces duplex (dont quelques surfaces spéciales investisseurs).
Visite uniquement sur rendez-vous.

11e arrondissement

Le 4, passage St-Pierre Amelot
75011 Paris

Réalisation et commercialisation
L.W. Pierre
Tél. 01 41 90 62 00

APPARTEMENTS DU 2 PIÈCES AU 3 PIÈCES.
LIVRAISON 4e TRIMESTRE 1998 (loi Perissol).

Séparé du Marais par le boulevard Beaumarchais. Le passage Saint-Pierre Amelot est à 100 m du Cirque d'Hiver. Le calme au cœur d'un véritable quartier d'artisans. A deux pas du métro Filles du Calvaire.
Petite résidence de 18 appartements.
Parkings en sous-sol.
Prestations de grande qualité.
2 Pièces : 740 000 F
3 pièces : 1 070 000 F

14e arrondissement

Emeraude Parc
Avenue Reille 75014 Paris
Face au Parc Montsouris
NOUVEAU

1er PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001
Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Tél. 01 46 03 22 00
7 jours/7, de 9 h à 19 h.

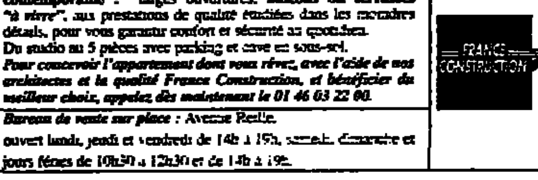

France Construction vous propose une nouvelle résidence à 2 pas du Parc Montsouris. Calme et verdure, conception contemporaine : larges ouvertures, balcons ou terrasses "à vivre", aux prestations de qualité étudiées dans les moindres détails, pour vous garantir confort et sécurité au quotidien.
Du studio au 5 pièces avec parking et cave en sous-sol.
Pour concevoir l'appartement dont vous rêvez, avec l'aide de nos architectes et la qualité France Construction, et bénéficier du meilleur choix, appelez dès maintenant le 01 46 03 22 00.

Bureau de vente sur place : Avenue Reille.
ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14h à 19h, samedi, dimanche et jours fériés de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h.

FRANCE CONSTRUCTION

15e arrondissement

Le Bailli de Suffren
Rue Edgar Faure
A 200 m du Champ de Mars

NOUVEAU PROGRAMME

Réalisation et commercialisation
SORIF et UNIMO
Commercialisation GFF
Tél. bureau de vente
01 45 67 50 60

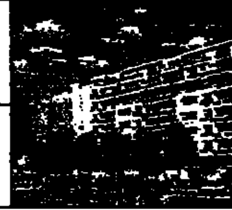

Du pied à terre aux appartements d'exception.
Du studio au 6 pièces duplex terrasse

A deux pas de la Tour Eiffel et du Champ de Mars, la résidence bénéficie du calme de la rue Edgar Faure et du nouveau parc Parisien de 7 500 m² de jardins face au Journal Officiel. Les prestations haut de gamme retenues sont la garantie de votre plus grand confort et d'une sécurité maximale.
Réalisation SORIF (Groupe Générale des Eaux) et UNIMO (Crédit Agricole). Commercialisation GFF.
Bureau de vente situé à l'angle de la rue Desnouettes et G.B. Shaw, ouvert 7/7, du lundi au vendredi de 14h à 19h, samedi et dimanche de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h. Tél. 01 45 67 50 60

GFF

Les Terrasses de Castagnary
13, rue Castagnary, 75015 Paris
Proche de la place Falguière et de la place d'Alleray. NOUVEAU

Réalisation
SNC CASTAGNARY
COFIM SA
51, bd Carnot 78110 LE VESINET
Tél. : 01 41 39 97 50

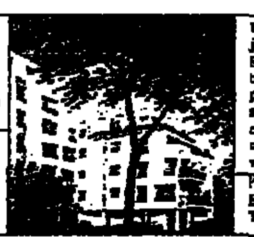

Un superbe programme en cours de construction. livraison juin 1998.
Résidence de 40 appartements spacieux et lumineux, [illegible] balcon, du studio au 5 pièces [illegible] jardin paysager intérieur. Prestations de haute qualité pour vous garantir confort et sécurité :
[illegible]
Prix à partir de [illegible]
Bureau de vente ouvert : [illegible]
Tél. 01 45 31 47 47

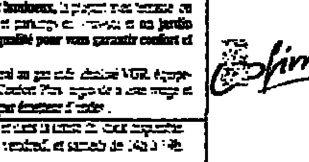

Le Mirabeau
Angle rue St-Sébastien Mercier et Saint-Christophe- 75015 Paris
A 300 m du Pont Mirabeau
NOUVEAU

1er PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001
Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Tél. 01 46 03 22 00
7 jours/7, de 9 h à 19 h.

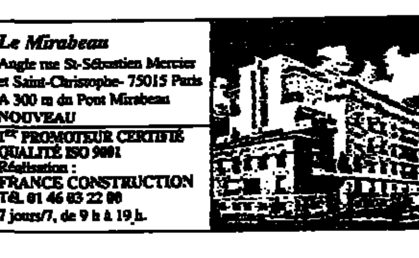

Prix de lancement. 21 appartements disponibles du studio au 5 pièces avec parking et cave en sous-sol.

France Construction vous propose une nouvelle résidence dans une rue calme, à proximité des transports (métro ligne 10, RER ligne C, bus, voie sur berges, bd périphérique), des commerces de la rue Saint-Charles et du centre Beaugrenelle. La conception et les prestations ont été étudiées dans les moindres détails pour vous assurer confort, sécurité, calme et ensoleillement : (balcons, terrasses, séjours avec double ou triple exposition, grandes baies vitrées pour la luminosité...).

Bureau de vente : 5 avenue Emile Zola
Ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14h à 19h, Samedi, dimanche et jours fériés de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h.

FRANCE CONSTRUCTION

16e arrondissement

62, rue Saint-Didier
75016 Paris

Réalisation et commercialisation :
SEFIMA
L'immobilier depuis 1960
40/42, avenue Raymond Poincaré - 75116 PARIS
Tél. : 01 55 73 00 10
du lundi au vendredi

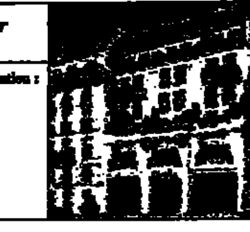

33 appartements. Du studio au 4 pièces.
28 200 F le m² moyen.

Entre Victor-Hugo et Trocadéro, au cœur de l'un des meilleurs quartiers du 16e arrondissement, à deux pas de la rue de la Pompe et du Lycée Janson-de-Sailly, 2 petites résidences neuves. De belles prestations pour de très beaux appartements. Parking en sous-sols.
Renseignements et vente : tous les jours de 10h à 12h30 et de 13h30 à 19h (sauf samedi et dimanche). 40, avenue Raymond Poincaré 75116 Paris. Tél. : 01 55 73 00 10 du lundi au vendredi.

SEFIMA

19e arrondissement

41, avenue Mathurin Moreau
75019 Paris.

Réalisation et commercialisation :
SEFIMA
L'immobilier depuis 1960
40/42, avenue Raymond Poincaré - 75116 PARIS
Tél 01 55 73 00 10
du lundi au vendredi.

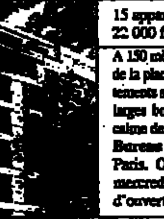

15 appartements du 2 pièces au 5 pièces
22 000 francs/m² moyen, hors parking.

A 150 mètres du Parc des Buttes-Chaumont et à quelques pas des terrasses de la place de la mairie, une petite résidence de style en pierre. Les appartements sont remarquablement conçus, les séjours s'ouvrent au sud par de larges bow windows sur les platanes de l'avenue, les chambres sur le calme des jardins arrières.
Bureau de vente sur place : 41, av. Mathurin Moreau, 75019 Paris. Ouvert tous les jours de 14h à 19h sauf le mardi et le mercredi. Tél. 01 42 03 38 93. En dehors des jours et heures d'ouverture Tél 01 55 73 00 10.

SEFIMA

RÉGION PARISIENNE

78 Carrières-sur-Seine

Résidence "La Vallière"
45/49, route de Chatou
78 Carrières-sur-Seine

Réalisation :
FRANIM
Tél. 01 47 20 48 09

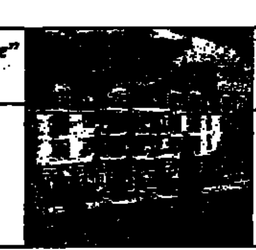

Livraison immédiate. Derniers appartements du 2 P au 4 P ainsi que duplex indépendant de 5 P 113 m² avec jardin 110 m². Exemple de prix : 3 P à partir de 960 000 F.

Dans un écrin de verdure et un cadre de vie protégé, résidence à l'architecture et aux prestations de qualité : labels Promotelec et Qualitel. Nombreux balcons et grandes terrasses.

Bureau de vente et appartement modèle sur place, visite sur rendez-vous : ouvert tous les jours de 11 h à 19 h.
Tél : 01 39 57 26 10

FRANIM

PROVINCE

Produit rare
FORTE DEMANDE LOCATIVE

Réalisation et commercialisation :
FOURNY S.A.
44 bis, rue Pasquier
75008 Paris
Tél. 01 42 93 03 36

PERISSOL LE PLAISIR EN PLUS...

Un chalet à la montagne, au cœur du plus grand domaine skiable de Haute-Savoie.
Disponible pour février 1998.

Un patrimoine familial à court terme bénéficiant de l'avantage fiscal de l'amortissement Périssol.

Renseignements et ventes : 01 42 93 03 36

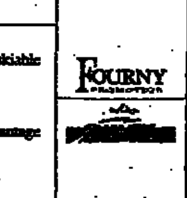

Les hauts des Buttes-Chaumont - 30, rue des Alouettes - **PARIS 19ème**

C'est sur les hauteurs des Buttes-Chaumont que **STIM BATIR** commercialise la 1ère tranche de son programme. Immeuble de standing, il se situe à l'angle de la rue des Alouettes et d'un mail arboré.
Cette résidence de 53 appartements du studio au 5 pièces avec terrasses et balcons bénéficie de l'environnement exceptionnel du parc des Buttes-Chaumont et s'intègre dans un nouveau quartier parisien.
Renseignements et ventes : 30 rue des Alouettes.
Bureau de vente ouvert tous les jours de 14h à 19h, samedi et dimanche de 10h à 12 h et de 14h à 19h.
Téléphone : 01 42 02 53 02 ou 01 42 02 53 04

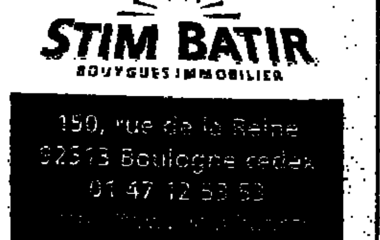

150, rue de la Reine
92513 Boulogne cedex
01 47 12 53 53